Quelques jours à peine après avoir vaincu la Lune et alors que les experts ne font que se pencher sur les précieux morceaux de Lune rapportés par les astronautes d'Apollo-11, l'homme peut maintenant contempler de nouvelles photos de la planète Mars. Mariner-6 a envoyé aux laboratoires terrestres cette photo prise à environ 2,500 milles de la surface de la planète rouge.

(Autres photos en page 9)

téléphotos AP

La surface de Mars rappelle étrangement celle de la Lune

PASADENA, Californie (AFP, PA) — La surface de Mars est désolée et parsemée de cratères. Elle rappelle à s'y méprendre celle de la Lune.

C'est la première impression qui se dégage de la nouvelle série de douze photos tranasmises hier par la sonde "Mariner 6" et prises à une distance de 2,130 milles de la "planète rouge".

C'est après un voyage de 156 jours comprenant un trajet de 241 millions de milles que la sonde "Mariner 6" de 850 livres est passée à cette distance de 2,130 milles de Mars.

Dans la zone du "Mare Eurthraeum", l'oeil de la sonde automatique "Mariner 6", qui a transmis les photos, a repéré un désert désolé et parsemé de cratères, dont certains ont jusqu'à environ trois milles de diamètre. Le champ couvert par l'objectif des deux caméras de la sonde s'étendait sur une distance de près de 50 milles.

Chacune des deux caméras a pris hier une série de douze photos d'une région où certains savants espéraient découvrir des traces de végétation.

Jusqu'ici, aucune des images captées à Pasadena ne parait devoir confirmer cette théorie.

La retransmission des images, tout d'abord prévue pour le début de la soirée, a été retardée par une irrégularité constatée dans les signaux lumineux envoyés par la sonde. Cette irrégularité a empêché pendant plus d'une heure le système électronique de reconversion de Pasadena de produire les clichés impatiemment attendus par le laboratoire.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 1er août 1969, 85e année, no 177, 4 cahiers, 40 pages. ★★ 10¢

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lesage: "Personne ne m'a parlé de Claude Wagner"

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

ALMA — "Claude Wagner? Personne ne m'en a parlé". C'est ainsi que M. Jean Lesage, chef du Parti libéral du Québec écartait hier du revers de la main la possibilité que la campagne de M. Claude Wagner contre son leadership ait eu des répercussions dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Le chef de l'opposition se trouvait hier à Alma, l'une des étapes de sa tournée de trois jours chez les militants libéraux du Saguenay-Lac-St-Jean.

A Alma, M. Lesage a galvanisé ses troupes (150 organisateurs et militants) en s'attaquant principalement aux carences de la politique économique du gouvernement de l'Union Nationale. Il l'a fait avec verve parlant sans texte durant plus de 45 minutes.

Le style plus que le message, a surpris l'auditoire.

Un partisan disait à l'issue de la réunion : "Avec 20 discours comme celui-là durant une campagne électorale, Lesage balaie la province".

Sans conteste, M. Lesage avait convaincu cet homme que sa vigueur et son prestige restaient intacts et qu'il n'était donc pas utile de songer à lui trouver rapidement un successeur à la tête du Parti Libéral. L'opération charme que M. Lesage a entreprise auprès des militants libéraux à l'approche du congrès de la fin d'octobre paraît donner des résultats positifs.

Un rapide et bien partiel sondage auprès de militants libéraux de la région donne à penser que cette campagne n'est pas menée inutilement.

Si personne n'ose évoquer le nom de M. Claude Wagner devant M. Lesage, les militants n'ont eu d'autres sujets de discussions au cours des dernières semaines que la contestation du leadership lancée par le député de Verdun.

Dans ces conversations, une affirmation revenait constamment dans la bouche des Libéraux, ont déclaré plusieurs militants : "Wagner (qu'on prononce ici à l'anglaise) ferait un bon chef".

Reste que M. Lesage est le chef du parti. Le seul député libéral de la région, M. Gérald Harvey, de Jonquière, est resté insensible au mouvement amorcé par M. Wagner.

Attirés par les qualités qu'ils attribuent à l'ancien ministre de la Justice, les Libéraux du Saguenay-Lac-St-Jean semblent hésiter encore entre la rébellion et la soumission.

La présence de M. Lesage parmi eux pendant ces trois jours aidera sans doute à faire pencher la balance en faveur de son maintien à la direction du parti. Il n'est pas interdit de penser cependant qu'une campagne vigoureuse de M. Wagner avant le prochain congrès du parti n'affaiblisse considérablement la position du chef actuel dans le Saguenay-Lac-St-Jean.

Dans une région où le Parti Libéral avec M. Lesage à sa tête n'avait pu en 1966 remporter la victoire que dans un seul comté sur cinq, il ne serait pas étonnant que de nombreux libéraux lorgnent du côté de M. Wagner afin qu'une pareille débâcle ne puisse se reproduire lors des prochaines élections générales.

Le chef libéral reste seul à la direction du parti

par Gilles RACINE

Le parti libéral québécois est un parti qui n'a qu'un chef, M. Jean Lesage, aidé et conseillé d'une équipe d'hommes. Il n'est aucunement question d'un triumvirat pour régir ses destinées.

Quelques-uns des principaux membres du parti, MM. Jean Lesage, Robert Bourassa et Pierre Laporte, ont tour à tour démenti, hier soir, la nouvelle qui fait aujourd'hui la manchette du quotidien montréalais The Gazette.

Selon l'auteur de l'article, les libéraux québécois auraient imaginé un triumvirat formé de MM. Lesage, Wagner et Bourassa pour diriger les destinées du parti et mener la prochaine campagne électorale sous les thèmes suivants, respectivement propres à chacun des trois hommes: la stabilité politique, l'ordre social et les problèmes économiques.

Joint à Chicoutimi par notre envoyé spécial, Michel Lord, M. Lesage qui est actuellement en tournée au Lac St-Jean a affirmé qu'il entendait mentionner cette hypothèse pour la première fois. De toute façon, a-t-il révélé, il n'a pas vu M. Wagner depuis que ce dernier est parti en vacances, non plus que M. Bourassa qui revient tout juste de la Gaspésie où il a passé quelque trois semaines.

Pour sa part, M. Bourassa a dit ne

Voir CHEF en page 2

Le pape exprime sa douleur de voir durer la guerre au Nigeria

KAMPALA, (AFP - UPI - Reuter) — Après un début de journée consacré exclusivement à l'aspect religieux de son voyage en Ouganda, le pape Paul VI a par la suite assisté à une session extraordinaire du Parlement ougandais tenue en son honneur.

Le président de la République ougandaise, M. Milton Obote, dans son discours de bienvenue au souverain pontife, a souligné que la présence du Saint-Père serait "une source d'inspiration" pour les députés.

Il a rappelé que le principe fondamental qui guide le Parlement était la parole du Christ : "Aime ton prochain comme toi-même". La visite du pape, a ajouté M. Obote, offre une occasion unique aux députés de réaffirmer leurs principes: union à l'intérieur, unité de l'humanité, paix et stabilité universelle et fraternité humaine.

En répondant à M. Obote, Paul VI a, dès le début, abordé le problème de la

Voir PAPE en page 2

téléphoto UPI

Depuis son arrivée en terre africaine, le pape Paul VI a été accueilli partout avec un enthousiasme délirant par la foule. Tout au long de son parcours à Kampala, capitale de l'Ouganda, le pape est salué par la foule qui se presse, immense, de chaque côté de la route.

Le conflit international sur le blé s'envenime

LONDRES (PC) — Maintenant que le Marché commun a décidé d'augmenter sans délai ses subventions à l'exportation, on prévoit que le conflit transatlantique qui oppose l'Europe au Canada et aux Etats-Unis va s'envenimer davantage et ce, à la veille même d'une conférence sur le blé convoquée d'urgence, dans l'espoir de trouver une solution à la guerre des prix qui semble vouloir durer.

Les représentants des principaux pays exportateurs de blé doivent se rencontrer ici aujourd'hui, à la salle de conférence du Canada House, dans un effort pour mettre fin à la piraterie et à la guerre des prix qui sévissent depuis quelques mois. La délégation

Voir CONFLIT en page 2

sommaire

Annonces classées / 26 à 29; 32 à 38
Arts et spectacles / 17 à 19
Bandes dessinées / 8
Calendrier Terre des Hommes / 8
Cinéma / 17 à 19
Courrier 'Que faire?" / 12
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 14 à 16
Horoscope / 13
Informations nationales / 8
Informations internationales / 31
Mot mystère / 40
Mots croisés / 27
"Que ferons-nous dimanche ?" / 12
Radio et Télévision / 25
Sports / 21 à 24 et 39
Tribunaux / 6
Vie dans les parcs / 13
Vie féminine / 11 à 13
Votre médecin / 40

Météo : périodes nuageuses
Min. : 65. Max. : 85. ● Détails page 2.

La Gaspésie aux prises avec le problème de la drogue

de notre envoyé spécial
François TREPANIER

PERCE—Les problèmes suscités par l'usage des stupéfiants chez les jeunes ne touchent pas seulement les régions urbaines de Montréal et de Québec. La Gaspésie est également aux prises avec ces problèmes, et la Gendarmerie royale du Canada enquête en vue de découvrir et de démanteler un réseau de trafiquants de drogues et de stupéfiants qui recruteraient la clientèle parmi les jeunes des Cegep des commissions scolaires.

Des informations en ce sens ont été communiquées à LA PRESSE par des responsables de la cour du Bien-Etre social de la Gaspérie.

D'après ces responsables, l'usage des stupéfiants par les étudiants prendrait depuis un an une ampleur considérable en Gaspésie.

On ignore cependant si le réseau qui approvisionne les jeunes des commissions scolaires est le même que celui sur lequel la Gendarmerie royale enquête à Percé.

On sait qu'un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada a fait savoir, la semaine dernière que la Maison du Pêcheur, à Percé était un important centre de distribution de drogues.

Cette déclaration de la Gendarmerie royale du Canada devait coincider avec l'arrestation d'un jeune homme de Sherbrooke pour possession de marijuana. Ce jeune homme a été condamné à deux mois de prison par le juge J.-L. Puyé, de la Cour provinciale. Un autre juge du Bas du fleuve, le juge G.-E. Blanchard, de Rimouski, a condamné par ailleurs, mardi, un autre individu originaire de Haute-Rive à six mois de prison pour possession de haschish. Au ours de son procès, cet individu avait prétendu que la drogue dont il avait été trouvé en possession lui avait été vendue par un personnage d'un restaurant de Gaspé.

D'autres arrestations ont également été effectuées en Gaspésie depuis le printemps, pour possession de narcotiques, mais les personnes appréhendées n'ont pas encore subi leur procès. Deux de ces personnes s'occuperaient d'enseignement.

Au sujet des étudiants des Cegep de la Gaspésie, un porte-parole de la Cour du Bien-être social a précisé que plusieurs médecins de la péninsule ont eu vent de certains cas d'intoxication avancée.

Certains jeunes auraient même été hospitalisés pour avoir absorbé une trop forte dose des stupéfiants.

Ces exemples causent beaucoup d'inquiétude aux autorités du Bien-être social par suite des déclarations de la Gendarmerie royale du Canada selon lesquelles la Maison du Pêcheur serait un centre de distribution de drogues.

A la Maison du Pêcheur même, on se moque cependant de ces affirmations, et l'oeil quelquefois étrangement hagard, on fredonne des chansons sur la drogue pour ridiculiser les propos de la police.

En dépit du mécontentement persistant d'un groupe de citoyens de Percé, le calme est revenu hier soir dans cette municipalité et la police ne signalait aucun incident grave.

On sait que, à deux reprises, en une semaine, les policiers de Percé, aidés d'une trentaine de citoyens assermen-

Voir GASPESIE en page 2

• La RAQ retire les permis de deux cabarets — page 3
• Les Alouettes sont voués au dernier rang — page 21
• Les Américains ont confiance dans le Québec — page 14

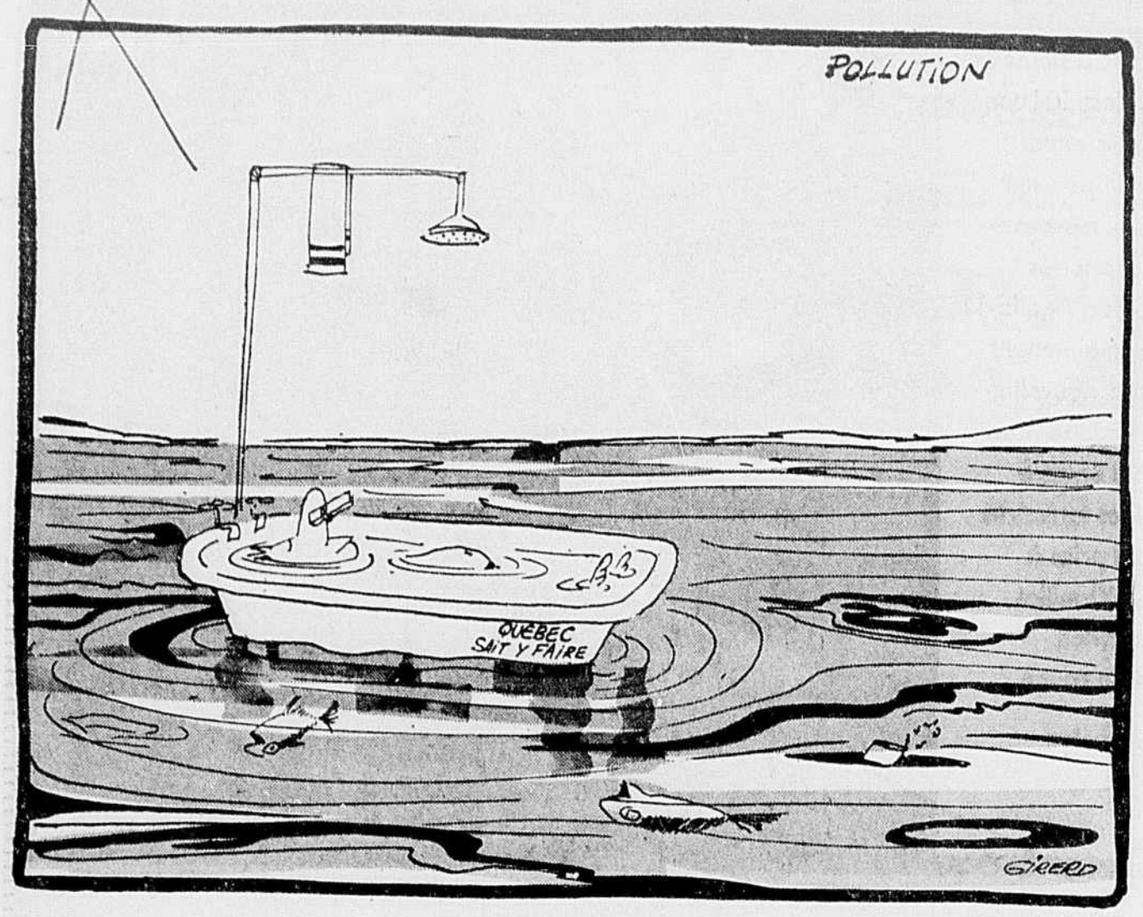

Droits réservés

Paul VI sacre 12 nouveaux évêques noirs devant une foule immense

KAMPALA, (AFP - UPI - Reuter) — Plus de 100.000 personnes ont assisté ce matin à la messe en plein air que le pape Paul VI a célébré à Kampala, capitale de l'Ouganda, et pendant laquelle il a notamment sacré 12 évêques africains.

Des centaines de milliers d'autres Africains ont acclamé le souverain pontife alors que celui-ci se rendait vers le lieu où il devait dire la messe et procéder, pour la première fois de l'histoire moderne, à un sacre d'évêques en dehors de l'Italie.

Au cours de la cérémonie, Paul VI a notamment traité du rôle des évêques qui "sont ministres, sont serviteurs, qui ne sont pas là pour eux-mêmes, mais pour les autres".

Le pape a ajouté: "Ils sont vôtres, ils sont pour vous, fidèles qui nous écoutez. Ils sont pour l'Eglise. Pour l'Eglise, les évêques ont le droit et de devoir d'exercer leurs fonctions de maitres, de prêtres, de pasteurs."

S'adressant ensuite directement aux nouveaux évêques, il a dit notamment: "Nous pouvons ajouter que, en quelque sorte, par la nature de votre ministère, vous devez aussi fournir votre service pour aider la construction de la société civile, tout en étant libre vis-à-vis des engagements politiques et des intérêts temporels ... Vous devez grandement contribuer à l'éducation du peuple, à l'honnêteté de ses moeurs, au progrès de son instruction, à son travail selon de justes critères sociaux, au respect des autorités, à la fraternité, à la paix, à la nouvelle civilisation qui doit être, comme nous le disions hier, africaine et chrétienne"... "Vous devez chercher et appeler à la foi les nouveaux chrétiens, grande entreprise, qui rencontre de grandes difficultés de tout genre, lesquelles exigent de l'évêque et de ses collaborateurs, abnégation, courage, constance, sagesse, sacrifice, Vous travaillez dans la pauvreté, et souvent dans la contrainte. Et puis vous avez un coeur inépuisable pour les enfants pour les jeunes, pour les pauvres, pour toute personne qui souffre".

Auparavant, Paul VI avait rappelé que "dans l'évêque, se trouve au milieu de nous notre Seigneur Jésus-Christ".

"C'est cette plénitude, a-t-il ajouté, communiquée de l'unique et suprême sacerdoce du Christ lui-même, désormais propre à l'évêque, qui doit retenir notre attention, notre admiration". (...) "Le Christ a favorisé ainsi l'évêque pour en faire un apôtre. Les évêques, on le sait, sont les successeurs des apôtres. Et les apôtres, qui sont-ils ? Ce sont ceux que le Seigneur a choisis, a séparés, a mis à part pour une mission en faveur du peuple. Ils sont ceux qu'il envoie. Apôtre veut dire envoyé. Les apôtres, et par conséquent leurs successeurs les évêques, sont les représentants, ou mieux, les organes de transmission, les instruments de la charité du Christ envers les hommes. Le ministère épiscopal est signe et instrument de salut". (...)

La cérémonie du sacre des 12 nouveaux évêques terminée, le pape a concélébré la messe avec eux et les 38 autres évêques qui ont participé au symposium des évêques d'Afrique à Kampala.

Parmi les nouveaux évêques, quatre sont de l'Ouganda, deux du Kenya, deux du Nigeria, un du Cameroun, un du Gabon, un de Haute-Volta et un de Zambie.

A chacun, le pape a fait don d'une croix pectorale, ainsi que de vêtements sacerdotaux et de la mitre, tous des produits de l'artisanat africain.

Le souverain pontife a également fait don du calice, de la mitre et de la crosse qu'il a utilisés ce matin à l'archidiocèse de Kampala où ces objets demeureront désormais.

PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

guerre civile entre le Nigeria et le Biafra:

"Nous sommes décidés, a-t-il dit, à continuer notre modeste, mais affectueuse et loyale oeuvre de persuasion pour apporter notre aide au règlement de ce fatal conflit." Il a ensuite proposé un plan pour résoudre les problèmes principaux de l'Afrique qui, à son avis, peuvent être considérés sous une double perspective: "Celle de la liberté du territoire national, et celle de l'égalité des races".

Parlant de la paix, Paul VI a notamment déclaré: "C'est une parole douloureuse car, aujourd'hui, dans une région africaine qui nous est d'autant plus chère que nous l'avions visitée et admirée il y a quelques années, dure toujours un conflit déchirant, vous le savez.

"Nous avons tenté non seulement de procurer une assistance en vivres et médicaments avec impartialité et dans toute la mesure qui nous était possible, mais aussi d'y apporter le remède de quelque commencement de réconciliation. Nous n'y avons pas réussi jusqu'à maintenant et nous en souffrons dans notre coeur, décidé à continuer notre modeste mais affectueuse et loyale oeuvre de persuasion pour apporter notre aide au règlement du fatal conflit."

Au sujet du racisme, la pape a notamment dit: "Nous devons toujours nous rappeler que la vie de la civilisation s'achemine vers la reconnaissance de l'égalité des hommes, revêtus, en tant que tels, d'une même dignité fondamentale et des droits qui en dérivent".

Sur les problèmes actuels de l'Afrique: "Ceux-ci peuvent être considérés sous une double perspective: celle de la liberté des territoires nationaux et celle de l'égalité des races. Par ce mot polyvalent de "liberté", nous entendons pour l'instant l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la colonisation d'autres pouvoirs étrangers à la population africaine".

Sur le colonialisme et le néo-colonialisme: "Il est clair que les populations intéressées ont le droit d'aspirer à leur légitime autonomie. Mais dans certaines conditions concrètes, la meilleure méthode pour y arriver sera celle, plus lente mais plus sûre, de préparer auparavant des hommes et des institutions capables d'un vrai et solide autogouvernement".

Hier soir, le président Obote avait organisé une grande réception en l'honneur du pape et à laquelle participaient quelque 1,000 invités. Le Saint-Père, les traits tirés après une journée épuisante, a été accueilli par le président, qui lui présenta sur le perron de sa grande villa blanche, sa femme, ses trois enfants et ses parents.

M. Obote conduisit ensuite son illustre visiteur sur une longue terrasse où se fit notamment le traditionnel échange de cadeaux.

le TEMPS qu'il fera

Soleil, nuages et averses

Une perturbation dont le centre était situé, ce matin, au-dessus de la baie James s'étend à travers les Grands Lacs et conditionnera la situation météorologique à travers le Québec, durant toute la fin de semaine.

Le ciel sera généralement ensoleillé cet après-midi, mais on s'attend à des averses ou même des orages en soirée. Samedi, le ciel sera variable et c'est probablement sous des averses que les nageurs effectueront la traversée du lac Saint-Jean.

Dorval prévoit pour dimanche un temps généralement beau dans les régions du sud du Québec. Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 85 degrés et le minimum, la nuit prochaine, de 65 degrés. Samedi et dimanche, le mercure ne devrait pas dépasser 80 degrés.

Maximum aujourd'hui : 85

Minimum la nuit prochaine : 65

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides et des Cantons de l'Est : Ensoleillé avec périodes nuageuses ce matin. Généralement ensoleillé cet après-midi avec averses intermittentes ou orages se développeront en fin d'après-midi ou en soirée. Samedi, nuageux le ciel deviendra généralement ensoleillé dans l'après-midi. Chaud. Vents légers sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 85 et 65; Québec et Sherbrooke, 85 et 60; Ste-Agathe, 80 et 60.

Régions du St-Maurice, du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui suivies de quelques averses ou orages dans la soirée. Samedi généralement nuageux avec averses ou orages. Chaud. Vents légers, sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 80 et 60.

Régions de Sept-Iles et de Gaspé : Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui suivi le quelques averses dans la soirée. Samedi, nuageux avec averses ou orages. Chaud. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sept-Iles et Gaspé, 75 et 60.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: Généralement nuageux avec averses ou orages aujourd'hui. Samedi, averses ou orages cesseront et seront suivies de périodes ensoleillées en fin de journée. Chaud. Vents légers sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 75 et 60.

FETE : saints MACCABEES

Kouznetsov est prêt à parler par téléphone à l'ambassade russe

LONDRES. (AFP) — L'ambassadeur d'URSS, M. Mikhail Smirnovsky, a été informé ce matin par le secrétaire du Foreign Office, M. Michael Stewart, que l'écrivain soviétique Anatoli Kouznetsov refusait catégoriquement de rencontrer des représentants de l'ambassade soviétique, mais qu'il était prêt à s'entretenir avec eux par téléphone, annonce-t-on officiellement. Cette précision a été donnée par un porte-parole du Foreign Office à la suite d'une visite inopinée que M. Smirnovsky a rendue en fin de matinée à M. Stewart.

Le porte-parole du Foreign Office a indiqué que M. Stewart n'avait communiqué à l'ambassadeur ni le numéro de téléphone de M. Kouznetsov, ni l'adresse où ce dernier se trouve actuellement. Le porte-parole a réaffirmé que la décision de rencontrer des représentants de l'ambassade appartenait entièrement à M. Kouznetsov.

Au cours de leur entretien qui a duré 20 minutes et qui a eu lieu à la requête de l'ambassadeur, M. Stewart a confirmé à M. Smirnovsky que M. Kouznetsov avait exprimé le désir de demeurer en Grande-Bretagne et qu'il avait reçu l'autorisation de le faire. Il a ajouté que les autorités britanniques avaient fait part à plusieurs reprises à M. Kouznetsov de la demande d'une rencontre présentée par l'ambassade soviétique.

Selon David Floyd, le spécialiste des affaires communistes du "Daily Telegraph", la volonté de pouvoir écrire librement est la seule raison de la décision d'Anatoli Kouznetsov. David Floyd est la personne que recherchait l'écrivain en arrivant lundi au siège du journal, après avoir réussi à quitter son "guide-interprète" dans les rues du quartier de Soho. C'est chez lui que l'écrivain s'est rendu. Le journaliste précise aujourd'hui qu'il a peu discuté politique avec son interlocuteur et que ce dernier n'a pas prononcé un mot contre le régime politique soviétique.

L'APM appuie les jeunes de Mercier

L'Alliance des professeurs de Montréal a donné son appui sans réserve à l'action des jeunes de Mercier qui ont entrepris une grève de la faim, la semaine dernière, afin d'alerter l'opinion publique sur le problème du chômage.

Dans une lettre que M. Mathias Rioux, président de l'Alliance leur a fait parvenir, ce dernier affirme que les jeûneurs de l'Opération Alarme "posent à la face du Québec un problème social grave: celui du chômage, qu'il soit occasionnel ou chronique".

"Il est grand temps que l'on sorte de l'ère des voeux pieux et des cataplasmes et que l'on passe aux actes," poursuit M. Rioux. "Voilà l'exemple que ces jeunes nous donnent. Il importe pour la paix sociale que leur voix soit entendue par nos gouvernements autant que par les grands "lobbies" industriels."

"La réforme que nos gouvernements apporteront à cette plaie sociale du chômage doit les convaincre et nous convaincre qu'on peut efficacement revendiquer ses droits en se faisant violence à soi-même et qu'il n'est pas nécessaire pour ce faire, de faire violence aux autres ou de tourner en dérision nos hommes politiques."

CONFLIT

SUITE DE LA PAGE 1

canadienne avait espéré que la Communauté européenne n'imposerait pas ses nouvelles subventions avant la conférence.

Alors que les marchés diminuent sans cesse, la concurrence entre les principaux pays exportateurs devient de plus en plus serrée et les accusations jaillissent de part et d'autre de l'Atlantique et du Pacifique alors que l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie tentent de se départir des énormes surplus nationaux.

Une première conférence avait réuni les principaux exportateurs à Washington, le mois dernier, mais les garanties que la Communauté exigeait des Etats-Unis pour s'abstenir de solliciter les marchés traditionnels du Canada et des E.-U. se sont avérées inacceptables.

Ensuite, quand il est apparu que la Communauté offrait ses produits aux clients habituels des Américains à des prix en deça de la normale, les Etats-Unis, et aussi le Canada, ont décidé de couper les prix sur tout le territoire atlantique.

La mesure a eu pour effet d'irriter le Japon, client très important, qui, étant sur le territoire du Pacifique, ne jouissait d'aucun rabais et a interrompu toutes ses transactions.

On compte qu'à la réunion aujourd'hui, les participants accepteront de former un comité de surveillance qui étudiera les concessions sur le plan paiement ou frais de transport, qui peuvent être offertes dans le cadre d'une guerre des prix, afin d'assurer qu'aucun des grands exportateurs ne s'empare des marchés d'un concurrent par des moyens détournés.

Cependant, les experts ne sont pas convaincus que cette solution mette fin à la querelle transatlantique, mais tous semblent convaincus qu'il devient urgent de mettre fin au conflit, sans quoi la stabilité du marché pourrait disparaître complètement.

GASPESIE

SUITE DE LA PAGE 1

tés comme agents de la paix, ont tenté d'expulser les jeunes de la Maison du Pêcheur en utilisant la force.

Devant l'entêtement des jeunes, certains citoyens songent maintenant à prendre le fusil pour expulser les résistants de la Maison du Pêcheur, tandis que le conseil municipal examine les possibilités de prendre des procédures judiciaires qui semblent cependant assez limitées.

Les prochains jours indiqueront si cette affaire se terminera en queue de poisson ou par une tragédie.

CHEF

SUITE DE LA PAGE 1

pouvoir ni confirmer ni démentir la nouvelle puisqu'il n'en avait jamais été mis au courant. De toutûe façon, a-t-il révélé au représentant de LA PRESSE, il serait pour le moins prématuré d'arrêter à cette époque-ci la stratégie qu'entend suivre le parti pour les prochaines élections qui n'auront pas lieu avant au moins un an.

Quant à M. Pierre Laporte, dont il était dit dans l'article du journal anglophone qu'il appuierait la nouvelle équipe libérale, il a déclaré n'avoir jamais eu vent d'une telle stratégie. Selon ses propos, s'il devait y avoir un concours d'imagination, l'auteur de l'article serait en bonne position pour obtenir le premier prix.

A Québec, M. Guy Morin, président de la commission de propagande de la Fédération libérale du Québec, a répondu qu'il ignorait ce qui a poussé l'auteur de l'article à écrire une telle chose. La stratégie du parti est loin d'être arrêtée à l'heure présente et on ne saurait former un tel triumvirat avant de connaître quelles autres personnalités pourraient se joindre au parti.

Le parti libéral, a dit M. Morin, est formé d'une équipe d'hommes. Outre les trois personnes mentionnées par The Gazette comme devant former un triumvirat, il y en a plusieurs autres qui sont compétentes dans d'autres secteurs que celles nommées par le quotidien et qui sont aussi prioritaires. Il a les noms de MM. Pierre Laporte, Jean-Paul Lefebvre, le Dr Victor Goldblom et Yves Michaud, pour ne nommer que ceux-là.

Une perte de $1,500,000

Les postiers reviennent aux anciennes méthodes de travail

OTTAWA (PC) — Le projet du ministre des Postes, M. Eric Kierans, visant à réduire les frais généraux des bureaux de poste, a subi hier une perte estimée à $1,500,000, avec l'annonce d'un retour aux anciennes normes de travail.

Une déclaration commune du ministère, du Conseil des syndicats postaux et du Conseil du Trésor — qui négocie au nom du gouvernement — annonce la fin du système de livraison du courrier récemment mis en vigueur.

Il s'agit de la procédure en vertu de laquelle les facteurs n'avaient plus à retourner à leurs bureaux respectifs, le midi, afin de manger et de classer le courrier destiné à la livraison de l'après-midi. Ce nouveau mode de travail avait été mis en vigueur le 17 février, en même temps que l'inauguration d'une livraison à domicile de cinq jours, dans les centres urbains. Le conseil, et particulièrement les facteurs, avaient lutté énergiquement contre ces changements.

M. Kierans estimait que cette nouvelle méthode de livraison pouvait économiser environ $3,000,000 par année. Le retour à l'ancien système, bien que le classement du courrier par les facteurs, l'après-midi, ne soit pas réinstauré, couperait l'économie prévue de moitié.

Nouveaux règlements

Plusieurs facteurs avaient alors manifesté leurs griefs au Conseil des relations du personnel de la fonction publique concernant cette nouvelle façon de procéder. L'arbitre W.S. Martin, qui présidait les audiences, a prononcé une décision en faveur des facteurs.

Il a également blâmé les autorités postales pour n'avoir pas consulté adéquatement les employés avant de mettre en vigueur les nouveaux règlements. Il a laissé entendre que le ministère gardait des relations de maitre à serviteur vis-à-vis de ses employés.

A la suite de ces décisions, les représentants du ministère et ceux du syndicat se sont consultés pour établir de nouvelles méthodes. Il en est résulté l'annonce faite hier. La déclaration se lit en partie comme suit: "... La décision de M. Martin doit être interprétée de façon à obliger tous les facteurs à retourner à leurs bureaux de poste respectif avant le début de l'après-midi".

Les facteurs auront la permission de déjeuner à l'endroit de leur choix, mais à partir du 6 août, alors que cette entente entrera en vigueur, ils devront commencer leur travail de l'après-midi à partir de leurs bureaux. Les facteurs se plaignaient d'avoir à manger des sandwiches froids tout en continuant leur livraison, en vertu du système de livraison ininterrompue.

Période de repos

Les facteurs auront également droit à des périodes de repos de cinq minutes, pendant leur tournée du matin et de l'après-midi.

En vertu des changements entrés en vigueur le 17 février, les facteurs avaient le droit de retourner à leurs bureaux le midi, mais sur leur temps personnel. La plupart n'acceptaient pas cet arrangement, et par conséquent continuaient leur livraison, souvent sans bénéficier d'un endroit convenable pous se rafraichir.

M. Jak Colville, un porte-parole des facteurs, a déclaré que cette décision signifie: "Nous avons regagné ce que nous avions perdu."

Un moyen rapide et de tout repos pour appliquer les finis!

LE NOUVEAU VAPORISATEUR PREVAL

DÈS MAINTENANT, il existe un vaporisateur à jeter après usage qui vaporise *tous* les liquides que vous voulez. En quelques secondes, il passe de l'émail au vernis — ou de la teinture à la peinture métallique. Et il se nettoie de lui-même par vaporisation! Le nouveau vaporisateur Preval se compose d'un élément vaporisateur à jeter après usage et d'un

récipient à visser de 6 oz. Il peut vaporiser de 6 à 16 oz de liquide, suivant la consistance. Une simple pression du doigt, et il exécute des douzaines de travaux peu commodes dans la maison, au jardin et à l'atelier. Il est si pratique que vous le voudrez à trois endroits à la fois. Et d'un prix si modique que vous pourrez vous le permettre. Spécifiez Preval, le vaporisateur pour les gens qui aiment les travaux de tout repos — en vente dès maintenant chez les marchands de peinture, quincailliers et marchands de matériaux de construction.

Le vaporisateur Preval est un article de Precision Valve Corporation, Yonkers, N.Y. 5339

au prix dérisoire de $1.69

Distributeurs exclusifs : The CANADA PAINT Co. Limited - The MARTIN SENOUR Co. Limited, The LOWE BROTHERS Co. Limited - The SHERWIN-WILLIAMS Co. of Canada Limited

PRETS sur ...

- Diamants
- Antiquités
- Objets d'art
- Bijoux

Toutes transactions confidentielles
1472, RUE PEEL
Hoffman's
(en face de l'hôtel Mont-Royal)
Nous achetons et payons comptant

COLLÈGE LIONEL-GROULX
SAINTE-THERESE et SAINT-JEROME

ÉDUCATION PERMANENTE

Les adultes qui désirent s'inscrire aux cours de la première session (septembre à janvier) du CEGEP ou aux cours du B.A. sont priés de le faire AVANT LE 15 AOUT.

Le collège donne les cours suivants :

- Tous les cours préparatoires à l'Université;
- Les cours dans les techniques ci-dessous :

CAMPUS DE STE-THERESE	CAMPUS DE ST-JEROME
— Techniques administratives	— Techniques infirmières
— Bibliotechnique	— Assistance sociale
— Chimie-Biologie	— Rééducation en institution
— Chimie-Analyse	— Techniques administratives
— Informatique	
— Electrotechnique	

Les inscriptions doivent être faites :

CAMPUS DE STE-THERESE
au Bureau du directeur de l'Education permanente
Collège Lionel-Groulx
Sainte-Thérèse, Qué.
Tél. 435-3695

CAMPUS DE ST-JEROME
au Bureau du responsable L'Education permanente
Collège Lionel-Groulx
295, rue du Palais
Saint-Jérôme
Tél. 436-1580

la presse

MONTREAL, VENDREDI 1er AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 177

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

CINZANO
APERITIF

photos Michel Gravel, LA PRESSE

Fermeture de deux cabarets

Des agents de l'Escouade des alcools de la Sûreté du Québec et de la Sûreté du poste no 4 accompagnés d'un huissier se sont présentés, vers 3 h. 15 hier après-midi, au cabaret Pal's Café (photo de gauche), situé au 97 est, rue Sainte-Catherine, pour saisir les quatre permis d'exploitation, soit deux de bars, un de salle à manger et un de cabaret. Les policiers se sont ensuite dirigés au cabaret Casa del Sol, situé au 2025, rue Drummond, où ils ont également procédé à la saisie du permis. Quelques heures auparavant, le juge Marc Lacoste avait suspendu le permis du cabaret Pal's Café pour six mois et celui de la Casa del Sol pour trois mois.

Le CCI tente de réintégrer Montréal-Nord dans ses rangs

par Claude MASSON

La brebis égarée qu'est Montréal-Nord réintégrera-t-elle le troupeau des municipalités-membres du Conseil de coordination intermunicipale, groupe destiné à la défense des villes de banlieue de l'île de Montréal ?

En tout cas le pasteur, c'est-à-dire le CCI dans son entier, a décidé de tenter les efforts nécessaires pour ramener la brebis au bercail dans les plus brefs délais.

C'est ainsi qu'au cours d'une réunion à huis clos qui a duré deux heures et à laquelle ont pris part 19 maires ou conseillers municipaux sur un total de 25 municipalités-membres, il a été décidé de déléguer deux membres du CCI pour rencontrer le conseil municipal de Montréal-Nord, lequel a résolu la semaine dernière de se retirer de l'organisme.

Les maires de Mont-Royal et de Montréal-Est, MM. Reginald Dawson et Edouard Rivest, ont été désignés pour tenter de convaincre les autorités de Montréal-Nord de réintégrer les rangs du CCI.

D'ailleurs, il est bien mentionné dans la lettre adressée aux dirigeants du CCI par le conseil de Montréal-Nord qu'il ne s'agit que d'une "suspension temporaire" et le maire de cette ville, M. Yves Ryan, qui s'est présenté à la fin de la rencontre, a tenu à préciser que sa municipalité ne fermait pas la porte au Conseil de coordination intermunicipale.

La raison principale est le manque d'activités et leur variété. Si l'organisme qui représente les villes de banlieue multiplie ses activités et abandonne ses campagnes d'opposition à l'égard de la métropole, Montréal-Nord pourrait bien revenir membre à part entière du CCI.

La "communauté urbaine"

D'autre part, au cours de cette même rencontre qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Laurent, il a été décidé de former un comité spécial chargé de faire les représentations voulues auprès du gouvernement provincial en regard du projet de "Communauté urbaine" pour la région de Montréal.

Le comité en question est formé de M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent et ex-président-fondateur du CCI; M. Reginald Dawson, maire de Mont-Royal et vice-président de l'organisme; M. Albert Gariépy, maire de Verdun et aussi vice-président du Conseil de coordination intermunicipale et le Dr W.J. Boll, maire de Roxboro.

Comme étape préliminaire, l'avocat de l'organisme, Me Jacques Viau, préparera un rapport au comité exécutif et au comité spécial portant sur le projet de "Communauté urbaine" en lui-même.

Le comité spécial pourra ensuite étudier les modifications à apporter s'il y a lieu, assister aux audiences publiques devant la Commission parlementaire des Affaires municipales et discuter avec les maires des régions de Québec et de Hull, où un projet de "Communauté urbaine" est aussi envisagé.

Voir CCI, page 6

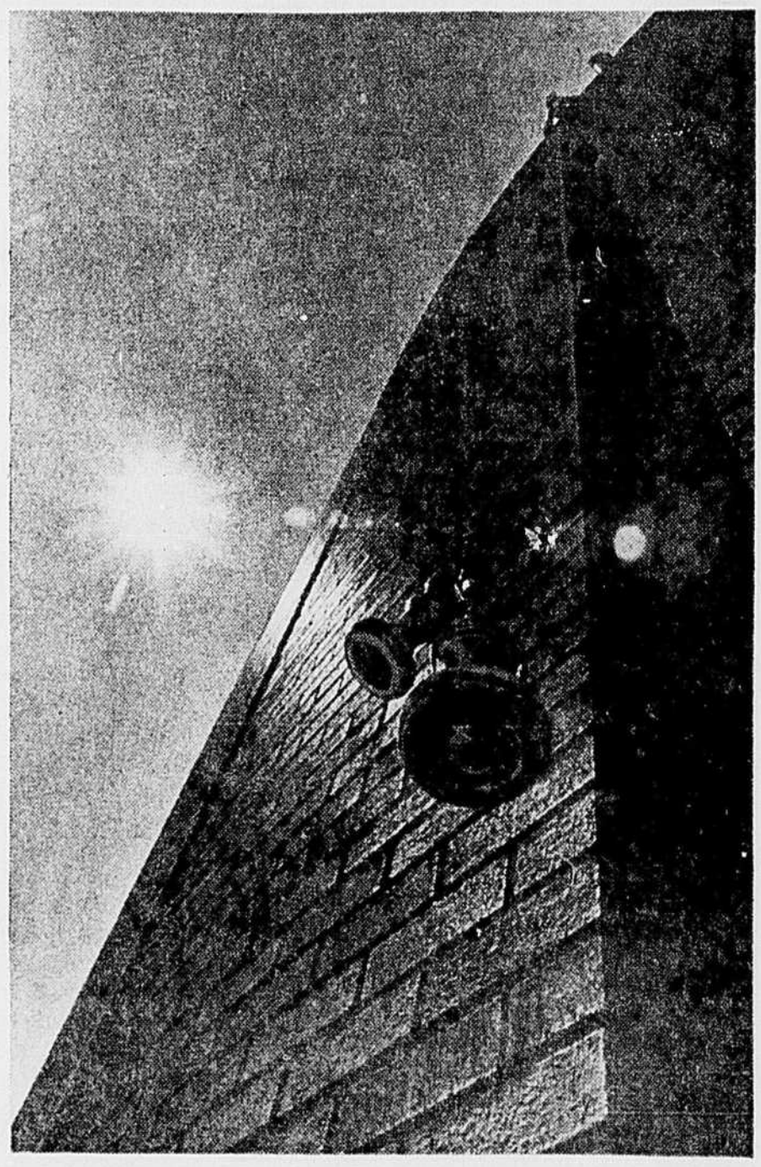

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

"Tout corps en chute libre..."

S'il s'était trouvé sur le toit du Planétarium de Montréal, c'est ainsi que Galilée, l'ancêtre de la physique moderne, aurait procédé pour démontrer la loi de l'accélération positive des corps en chute libre. La scène se passait hier après-midi alors que le directeur scientifique du planétarium, M. Donald Davis, a repris l'expérience devant un cinéaste en vue du prochain spectacle, consacré au célèbre physicien, qui prendra l'affiche à partir du 13 août dans le grand amphithéâtre. Cette expérience démontre que "tout corps en chute libre reçoit une accélération positive de 32 pieds à la seconde par seconde" ou, plus simplement, que ces deux cloches, de poids inégal, quand elles sont projetées au même moment du toit de l'édifice, arrivent en même temps sur le sol. Ce principe peut paraître banal aujourd'hui, mais; il y a 400 ans, Galilée fut déclaré "hérétique" par les tribunaux de Rome et condamné à la réclusion pour le reste de ses jours !

La RAQ suspend les permis du Pal's Café et de la Casa del Sol

La Régie des alcools du Québec a suspendu hier les permis de vente de boissons alcooliques de deux établissements, le Pal's Café et la Casa del Sol.

Dans le jugement rédigé par le juge Marc Lacoste et le régisseur Gérard Brady, la Régie suspend les permis existants au nom de Gérard Mayrand pour le Pal's Café, suspend de plus tout renouvellement et transfert pour une période de six mois et ordonne enfin la saisie des permis existants.

Un jugement semblable a également été rendu contre le détenteur de permis du Casa del Sol, M. Max Yaffe, cependant que la suspension pour tout renouvellement ou transfert ne s'étend qu'à une période de trois mois.

La Régie avait appelé récemment ces deux établissements pour l'examen de leur comportement général concernant la vente des boissons alcooliques.

Le cas du Pal's Café

Parmi les considérations qui ont motivé le jugement rendu dans le cas du Pal's Café, on note que certains liquides saisis dans ce bar-cabaret de la rue Sainte-Catherine est, n'avaient pas la teneur en alcool que leur appellation aurait commandée, qu'un système d'alerte prévenait les employés de l'arrivée de la police, que les charmes féminins étaient utilisés pour inciter la clientèle à boire et dépenser plus que normalement, qu'une certaine promiscuité avait cours à cet endroit et qu'enfin on ait trouvé sur les lieux des centaines de billets de jeux de hasard, une planchette à poinçon pour servir de loterie et... des détonateurs de dynamite !

La police de Montréal avait présenté une preuve assez lourde au sujet du Pal's Café et les procureurs mandatés par le détenteur du permis, M. Gérard Mayrand (qui serait à l'extérieur de la province) n'ont pas présenté de défense.

A la Casa del Sol

A la Casa del Sol, on avait saisi des bouteilles de boissons ne portant pas les timbres de la RAQ. Par ailleurs, plusieurs clients de cet établissement de la rue Drummond s'étaient plaints de "surcharges allant jusqu'à plusieurs centaines de dollars" : sommes qui couvraient même des consommations que les clients n'avaient ni commandées ni reçues.

On avait de plus découvert un système de signalisation par telecommande qui constituait "une entrave et une obstruction aux forces de l'ordre". Enfin les charmes féminins étaient également utilisées pour mousser les ventes.

Le détenteur du permis, M. Max Yaffe, est un co-propriétaire de cet établissement. Une promesse de vente a toutefois été faite à une tierce personne.

Quant au Pal's Café, il est déjà vendu et une demande de transfert avait été déposée devant la Régie.

L'analyse de l'eau des plages reprend lundi

Le ministère de la Santé du Québec a annoncé que le service du Génie sanitaire recommencera, lundi, l'analyse de l'eau des plages publiques de la région de Montréal.

Le programme original du ministère avait été contremandé, il y a deux semaines, par suite d'une pénurie de laboratoires disponibles, dans la région de Montréal. Cependant l'inquiétude manifestée par le public a suscité la mise en oeuvre d'arrangements temporaires en vertu desquels l'Université Laval contribuera à l'analyse de l'eau des plages de Montréal.

On procédera ainsi à l'analyse de l'eau de 24 plages et le résultat de ces analyses sera rendu public dans les plus brefs délais.

Il est impossible de déterminer, à l'heure présente, quand les laboratoires montréalais du ministère de la Santé seront reconstruits. Ils ont été incendiés, il y a trois ans.

L'utilisation des laboratoires de l'Université Laval offre à tout le moins une solution temporaire aux problèmes de la division montréalaise de ce ministère. Les laboratoires montréalais, situés dans l'ancien marché Saint-Jacques, à l'angle des rues Ontario et Amherst, sont déjà petits. Ils ont été surchargés à l'extrême depuis l'incendie.

Camping Royal et non Ile Bizard Camping

Des quatre plages de la région de Montréal qui ont été condamnées par le ministère de la Santé, celle de l'île Bizard est la plage du camping Royal et non la plage de "l'Ile Bizard Camping". Prière de ne pas confondre.

En effet, ce jeu de mots a pu prêter un moment à confusion. L'île Bizard possède au moins trois terrains de camping et les plages de deux de ceux-ci ont été analysées. L'eau de la plage "Ile Bizard Camping" a été classée catégorie B, c'est-à-dire eau propre à la baignade, tandis que l'eau

Voir PLAGES, page 6

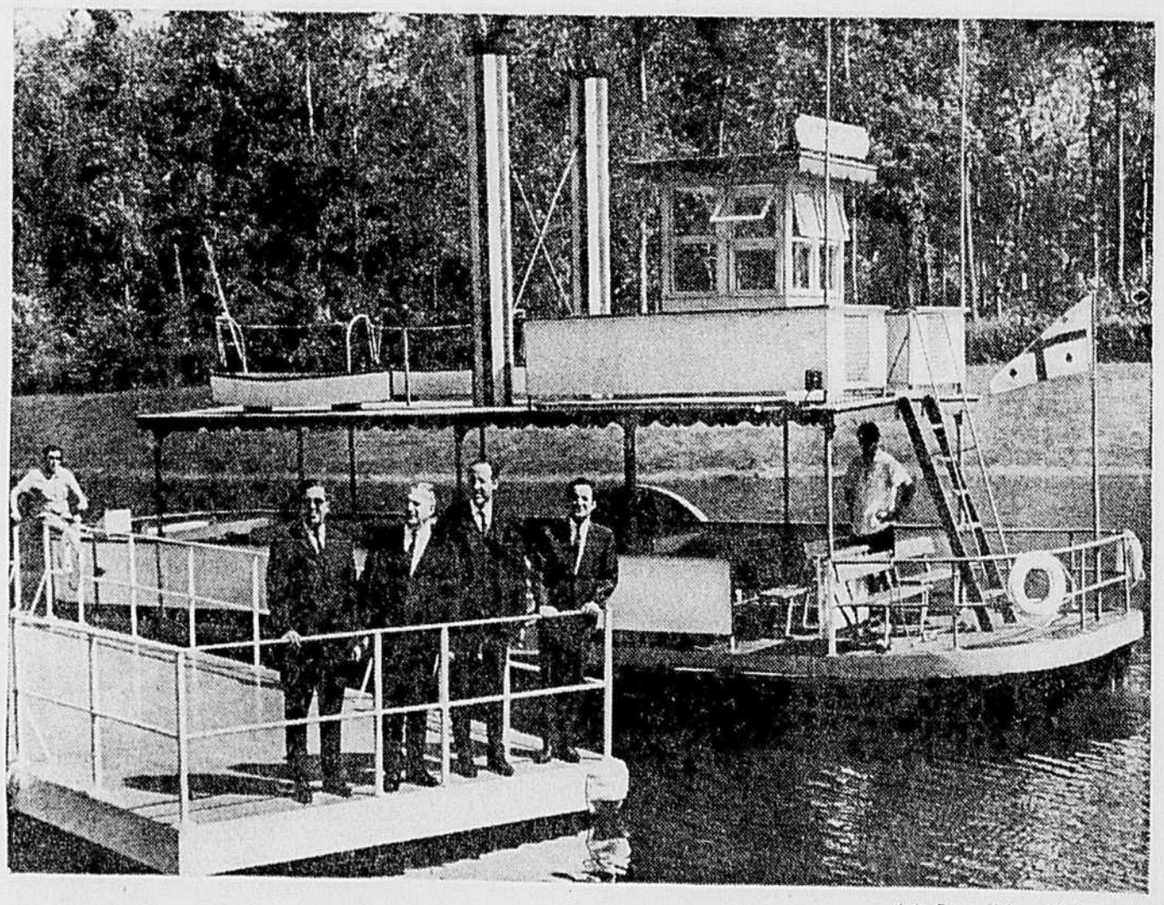

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Une gondole au parc Angrignon

Une gondole, au parc Angrignon, permettra dorénavant aux visiteurs de faire une courte randonnée sur le sinueux et pittoresque bassin situé au centre de ce vaste parc. Les deux conseillers du district de Saint-Henri, M. Angelo Anfossi et le notaire Guy Lacoste, assistaient en compagnie de M. Roland Garant, responsable de la gondole, et de M. André Champagne, directeur du Service des parcs, à l'inauguration de la gondole qui sera en service les lundis, mardis et mercredis après-midi de même que le samedi et le dimanche de 12 h. 30 à 20 h. 30.

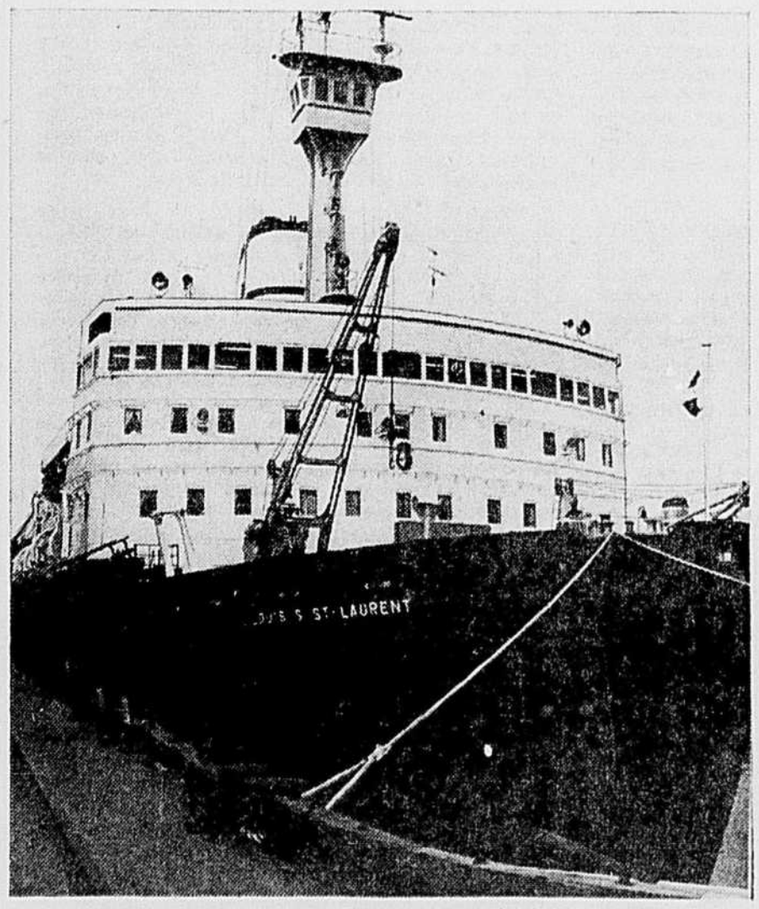

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un nouveau brise-glace

Le brise-glace "Louis S. St-Laurent" a été officiellement remis hier soir aux mains du ministère des Transports et Communications. Ce brise-glace, le plus gros et le plus puissant au monde qui est mû de façon conventionnelle (propulsion turbo-électrique), est réputé pour être le second en importance après un navire russe qui est mû à l'énergie nucléaire. Le brise-glace, qui a été construit au chantier maritime de la Canadian Vickers Ltd., à Montréal, est mû par trois moteurs qui développent 24,000 chevaux-vapeur. Le coût de construction — qui a duré près de trois ans — s'élève à $21 millions. Il sera principalement utilisé pour ouvrir un passage ouest-est dans l'Arctique canadien pendant les mois d'été, dans le golfe du Saint-Laurent et sur la côte occidentale en hiver. Le "Louis S. St-Laurent" est **parti ce matin, à 6 h., pour faire sa dernière révision avant d'entrer en service.**

Sept des dix jeunes chômeurs cessent leur grève de la faim

par Lise BLAIS

Sept des dix jeûneurs du Comité des jeunes de Mercier ont cessé hier leur grève de la faim, après dix jours consécutifs d'un régime "à l'eau claire", sous la recommandation expresse du Dr Robert Vachon, médecin de la polyclinique populaire du quartier qui les suivait depuis le début.

Cependant, leur geste semble susciter une réaction en chaine, puisque trois autres chômeurs ont pris la relève à cet endroit, alors que, depuis quelques jours, sept autres font de même dans un local du carré Saint-Louis et que deux autres leur ont emboité le pas au comité des citoyens de Saint-Jacques.

Cet après-midi, l'Opération Alarme, dans laquelle s'inscrit cette grève symbolique pour protester contre le chômage au Québec, était marquée par un teach-in qui avait lieu à la salle du Saint-Sacrement située au 4950 rue Saint-Hubert. Deux leaders du monde syndical y avaient la parole; il s'agit du président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), M. Raymond Laliberté, et du président du Conseil Central de Montréal (CSN), M. Michel Chartrand.

L'amorce d'un vaste mouvement de protestation

Malgré ses débuts timides (une soixantaine de gars tout au plus, déterminés à faire quelque chose pour le chômage), ce mouvement de contestation pacifique prend de plus en plus d'am-

Voir CHOMEURS, page 6

les tribunaux

Accusés de Vol de courrier

Trois individus accusés d'avoir volé du courrier dans les postes de relais destinés aux facteurs ont été envoyés à leur procès par le juge Albert Malouf.

Il s'agit de Denis Pominville, 24 ans, de Pierre Bélanger, 30 ans, et de Gilles Létourneau, 26 ans, qui avaient été appréhendés alors que l'on avait trouvé une certaine quantité de lettres dans la voiture que conduisait Gilles Létourneau. Les lettres en question proviendraient de la boite-relais située à l'intersection des rues Garnier et Pothier.

Les trois prévenus, qui avaient eu la permission de recouvrer leur liberté sous cautionnement, lors de leur comparution, étaient toujours détenus. Le tribunal a toutefois réduit les garanties exigées à des cautionnements ordinaires de $950.

Tout un armement

Trois jeunes gens ont été cités à leur procès pour possession d'une imposante collection d'articles divers, mais offensifs, cependant que deux autres étaient libérés de la même accusation.

Les prévenus envoyés à leur procès sont: Richard Palladini, Denis Berette et Yves Morin. Ceux qui ont été libérés sont Gilles Fortier et Jean Vigneault. Tous avaient été appréhendés par la police de LaSalle alors qu'ils s'affairaient autour d'un camion et de plusieurs motos.

Une fouille faite sur place permit aux policiers de récupérer une boîte contenant vingt balles, une demi-douzaine de douilles, une chaine, cinq bâtons de baseball, un manche de hache, une hachette et un revolver .32 duquel un coup de feu avait été tiré récemment... et qui provenait d'un cambriolage commis à Saint-Lambert.

Une nuit qui rapporte cinq mois...

Jean-Charles Michaud qui, au cours d'une seule nuit avait cambriolé deux maisons de Saint-Hubert et desserré les boulons de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux près de la gare de Saint-Hubert, a écopé de cinq mois de prison.

En le condamnant à cette peine, le juge Redmond Roche a souligné qu'il se montrait encore fort clément, en raison principalement du jeune âge de l'accusé.

Beaudoin renvoyé à son procès

Un homme d'affaires dans la trentaine, Pierre Beaudoin, a été renvoyé à son procès par le juge Albert Malouf. Il est accusé d'avoir recélé $196,000 d'obligations provenant d'un vol de valeurs commis dans la métropole américaine.

Le tribunal a permis la libération du prévenu sous un cautionnement immobilier de $5,000 et deux cautionnements ordinaires de $950.

Cependant, le lendemain, il comparaissait de nouveau pour une autre accusation du même genre, s'élevant cette fois-ci à $100,000. Le montant se porte ainsi à $296,000.

Le juge Hurteau a accordé un nouveau cautionnement de $5,000 au prévenu.

Une récidive trop rapide

Robert Tremblay, 19 ans, de LaSalle, est sorti de prison récemment après avoir purgé une peine de 2 mois et demi, à Bordeaux, pour vol.

Or, le lendemain de son élargissement, la police de LaSalle le surprit en train de cambrioler un établissement commercial de cette municipalité.

Etant donné les circonstances, le juge Paul Hurteau a refusé tout cautionnement.

Une "mission" de trop pour l'ex-maire de Port-au-Prince

Jean Deeb, l'ex-maire de Port-au-Prince, devenu depuis chargé de missions à l'étranger par son pays, a été cité à son examen volontaire... pour une "mission" qu'il aurait accomplie en trop.

Appréhendé à la porte des bureaux de la firme de courtage Morgan, Ostiguy et Hudon, rue Saint-Jacques, il est en effet accusé, avec le président de la Samoa Foundation de New York, d'avoir tenté d'échanger $64,000 d'obligations volées dans la métropole américaine.

Meurtrier de sa femme, il n'ira pas en prison

Bien qu'il ait poignardé à mort son épouse, le 30 mars 1969, à Sainte-Dorothée, Pierre-Yves Valois, n'ira pas en prison..., mais vraisemblablement dans un asile.

En effet, deux psychiatres se sont accordés à dire, en cour, que l'accusé, victime d'un accident sérieux en 1961, n'était aucunement en état de juger adéquatement de la conséquence de ses gestes au moment du crime.

Après avoir tué sa femme, il lui avait épinglé sur le gilet une note: "Vengeance morbide". Puis il avait tenté à son tour de se tuer avec la même arme.

15 jours de prison

Devant le juge Marc-André Blain, Ledna Edna Crow a écopé d'une peine de quinze jours de prison pour avoir taillade le sein d'une camarade de chambre au terme d'une beuverie de trois jours.

Si la sentence est si faible ,c'est que le procureur de la Couronne a souligné, au cours de sa plaidoirie, que le public n'avait évidemment pas été menacé d'aucune façon dans cette affaire entre deux femmes de moeurs fort douteuses.

L'HONORABLE JEAN-PAUL BEAUDRY

Ministre du commerce
dans le cabinet provincial
sera le conférencier invité de

La Corporation du meubles du Québec

LE LUNDI 4 AOUT
A 8.00 P.M.

AU GRAND SALON DE
L'HOTEL REINE ELIZABETH

Tous les marchands de meubles
sont cordialement invités
à assister à cette conférence

PLAGES

SUITE DE LA PAGE 3

de la plage du terrain de camping Royal a été classée catégorie D, c'est-à-dire eau malsaine.

70 sur 100 échantillons pris au camping Royal ont révélé un nombre de coliformes entre 1,000 et 24,000. Cette eau se trouve donc au-dessus des normes exigées par le ministère, soit 2,400.

Nombreux commentaires

La condamnation des quatre plages par le ministère de la Santé a suscité de nombreux commentaires. Voici celui d'un citoyen de l'île Bizard:

"On se demande, dit-il, pourquoi un ministère analyse l'eau des plages et condamne certaines d'entre elles alors qu'un autre ministère encourage la pollution. L'entrepreneur Charles Duranceau construit un égout rue du Pont, près de la Montée Saint-Charles, et cet égout se déversera directement dans la rivière des Prairies."

Nous avons pu savoir que l'on avait également ou que l'on devait construire des égouts, rue Chénier, rue Saint-Maurice et sur une partie de la rue Charron et que tous ces égouts se déverseront directement dans la rivière des Prairies.

On peut alors se demander à quoi servent les enquêtes sur les plages, si le ministère des Affaires municipales, par l'entremise de la Régie des Eaux du Québec, tolère cet état de choses.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

D'autre part, M. Jean-Guy Chartier, maire de Lachine, a été choisi trésorier de l'organisme en remplacement de M. Bernard Couvrette, qui a démissionné récemment comme maire d'Outremont.

Comme il fallait le prévoir, la présidence du CCI n'a pas été soulevée par délicatesse et à cause de la solidarité qui existe entre les maires, tout au moins publiquement.

M. Ernest Crépeault a été élu président au mois de janvier dernier. Cependant, avec tout ce qui se passe actuellement à Anjou — enquête publique et procédures judiciaires multiples — des maires déclarent privément qu'ils se sentent quelque peu gênés de se faire représenter par un maire placé dans une telle situation.

Quelques-uns espéraient que M. Crépeault soulève lui-même la question. Il est toutefois demeuré bouche bée sur le sujet. Il n'y a même pas eu de vote de confiance. Le maire d'Anjou a tout juste parlé à quelques reprises, mais bien vaguement, des enquêtes alors qu'il traitait du sujet des "Communautés urbaines".

Enfin, un sujet a été retiré de l'ordre du jour: les honoraires des ingénieurs-conseils Beauchemin, Beaton, Lapointe pour la préparation du mémoire des municipalités de banlieue sur le projet d'usine dépuration dans la région de Montréal.

La Fête du Québec aura lieu chaque année le 24 juillet

Le Conseil québécois de la légitimité nationale, groupement qui a organisé une "Fête du Québec" le 24 juillet dernier à la Place Vauquelin, adjacente à l'hôtel de ville de Montréal, a annoncé hier la formation d'une commission permanente des fêtes nationales du Québec.

Cet organisme, enregistré en Cour supérieure, s'occupera désormais de la "Fête nationale du Québec" qui aura lieu chaque année le 24 juillet.

Au cours d'une conférence de presse, le président du Conseil québécois de la légitimité nationale, M. André Dagenais, a fait connaître les noms des organismes qui ont adhéré à cette commission permanente: Association des métis et des indiens du Québec; Chevaliers de l'Indépendance; Chevaliers de la Table ronde; Club Fleur-de-Lys de Montréal; Comité de Vigilance; Ligue pour l'Intégration scolaire; Mouvement pour l'Unilinguisme français; Québec international; Société nationale populaire.

La "Commission des fêtes nationales du Québec" lancera prochainement un concours, ouvert à tous, pour trouver le symbole approprié à cet organisme et aux fêtes québécoises. D'autre part, la commission instituera des "comités régionaux" pour que le 24 juillet soit désormais fêté dans toutes les grandes villes du Québec. Plus particulièrement, un "Comité gaspésien" organisera une grande célébration du souvenir de Jacques-Cartier qui, le 24 juillet 1534, marquait l'établissement de la France au Québec par l'implantation d'une croix de trente pieds de haut.

En outre, c'est le 24 juillet 1967 que le général de Gaulle a lancé son "Vive le Québec libre" du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Au cours de cette conférence de presse, M. Dagenais était accompagné de MM. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire et Reggie Chartrand, président des Chevaliers de l'Indépendance.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE 3

pleur et pourrait bien constituer l'amorce d'un vaste mouvement de protestation des Québécois contre le chômage. Dans un geste d'appui, la CEQ a déjà fait parvenir une somme de $500 au comité des jeunes, ce qui porte à près de $1,000 les sommes d'argent reçues jusqu'à maintenant par les protagonistes de l'Opération Alarme.

Il est assez difficile de prévoir ce que sera la prochaine étape puisque, au début, le teach-in suivi d'une fête populaire, devait, en principe, marquer la fin du jeûne symbolique. Mais il y a quelques jours, au cours d'une conférence d'information à Québec, le porte-parole du groupe, Gilles Vorrier, déclarait que "l'Opération Alarme est à sa façon le prélude d'une acton à un niveau plus global". On sait que des pourparlers ont été amorcés en vue de créer un front commun intersyndical regroupant tous les chômeurs québécois.

C'est fort probablement à ce "niveau plus global" que l'on doit s'attendre à des rebondissements, puisque toutes les grandes centrales syndicales ont déjà manifesté leur appui au mouvement (FTQ, CSN, CEQ).

Il reste que toute cette "opération" s'est amorcée sans plan bien défini tout en ayant comme fin ultime de "faire bouger le gouvernement face au problème du chômage". La fin étant connue, reste à savoir quels moyens utiliseront les jeunes chômeurs, dans les jours qui suivent, pour arriver à leur but...

FAITS divers

Arrestation de 2 suspects

La Sûreté du Québec tente présentement de relier deux individus arrêtés par la police de Montréal, hier, à deux vols à main armée perpétrés dans la région de Louiseville, au début de la semaine.

C'est au cours de l'un de ces hold-up, à la Caisse Populaire de Saint-Justin, qu'avait éclaté une fusillade dans laquelle un jeune homme de 18 ans, Guy Deshaies, avait été blessé à la tête en se portant au secours de son père. Le lendemain, mardi, un autre vol était commis, cette fois à la Caisse populaire de Sainte-Ursule, localité située à six milles environ de Saint-Justin. Ce dernier vol avait rapporté $1,000 à ses auteurs.

C'est en pratiquant une délicate intervention chirurgicale qui devait durer plusieurs heures que les médecins de l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières, sont parvenus à sauver la vie du jeune homme qui n'a repris connaissance que par la suite.

La victime, voyant son père battu à coups de crosse de carabine par les bandits, avait bondi sur l'un d'eux qui devait être à son tour tiré d'embarras par son complice qui a tiré deux coups de feu, dont l'un blessa l'adolescent à la tête.

L'agent Laurier Grandbois, du détachement de Louiseville de la Sûreté du Québec, poursuit ses recherches afin de relier les deux détenus arrêtés à Montréal à ces deux hold-up. Des accusations pourraient être portées incessamment.

Subvention de $477,872 au Jewish Hospital

QUEBEC — Le ministère de la Santé du Québec a fait parvenir au Jewish General Hospital de Montréal, un chèque de $477,872.50 pour la construction du Lady Davis Institute for Medical Research.

Ce montant représente 25 pour cent du coût total de la construction du nouvel édifice où sera centralisée toute la recherche effectuée à l'hôpital.

L'octroi a été versé en vertu de la loi fédérale de la caisse d'aide à la santé selon laquelle le gouvernement d'Ottawa verse au gouvernement du Québec, qui le transmet ensuite à l'institution, 50 pour cent du coût total de la construction et de l'équipement des centres de recherches médicales.

Incendie à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Un incendie a causé des dégâts, tôt hier matin à la cafétéria, à un petit magasin ainsi qu'à l'usine de la Central Quebec Steel, au 1005 rue Père-Marquette, à Trois-Rivières.

Il a fallu près de trois heures aux pompiers, dirigés par le directeur Roland Poitras, de Trois-Rivières, pour éteindre complètement l'incendie qui aurait débuté dans la cafétéria. Deux pompiers ont été légèrement blessés en combattant les flammes.

Chaque Oldsmobile doit faire sa marque pour recevoir cette marque

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

VENTE DE FIN D'ANNÉE DE FABRICATION DES CONCESSIONNAIRES OLDSMOBILE

Laissez-vous conduire vers une bonne affaire... conduisez une Oldsmobile!

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE OLDSMOBILE

Concessionnaires autorisés OLDSMOBILE dans la région de Montréal:

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e Avenue), Lachine, Qué — 637-4651

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 384-8550

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue Saint-Denis — 279-6301

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529, rue Jarry est — 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET (1968) LTEE
5000, rue Jean-Talon est — 725-9811

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine est — 526-4471

HAROLD CUMMINGS LTD.
8253, rue Jean-Talon ouest (près boul. Décarie) — 739-1911

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria, St-Lambert, Que. — 671-5501

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17 — Route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. — 332-1673

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec — 744-6401

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2107, rue Ste-Catherine ouest — 933-6781

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3893

LE V.O. DE SEAGRAM

Incontestablement: un vrai p'tit velours.

terre des hommes '69

par GERMAIN TARDIF

Anniversaire de la mort de Saint-Exupéry

• C'était hier le 25ième anniversaire de la mort d'Antoine de Saint-Exupéry, pionnier de l'aviation et écrivain dont l'une des oeuvres, écrite il y a 30 ans, a donné son nom à l'Exposition internationale de Montréal, "Terre des Hommes". C'est, en effet, le matin du 31 juillet 1944, que Saint-Exupéry avait décollé de sa base, en Corse, pour une dernière mission de reconnaissance au-dessus de la région Grenoble-Annecy, mission dont il ne devait jamais revenir. On présume que son appareil a été descendu par des avions de reconnaissance allemands, au large de la Corse. Il était âgé de 44 ans.

Stationnement spécial pour les handicapés

• Les automobilistes qui transportent des personnes handicapées à Terre des Hommes disposent désormais d'un parc de stationnement spécial mis à leur disposition par le service des personnes handicapées de TdH. Il est situé à l'entrée du pont de la Concorde qui relie la Cité du Havre et l'île Sainte-Hélène. Le parc a une capacité de 35 voitures et il est nécessaire de réserver un jour à l'avance en téléphonant à 397-3711. Un convoi de la Balade assure le transport des handicapés à partir du stationnement jusqu'à l'entrée de TdH. Le départ s'effectue tous les jours à 11 h., 13 h., 15 h., 17 h. et 19 h. Rappelons qu'un autre parc de stationnement pour handicapés d'une capacité de 25 places est toujours ouvert, au "stationnement 600", dans l'île Sainte-Hélène, à l'arrière du Jardin du Petit Prince. On y donne toutefois la préférence aux visiteurs en groupes.

La fourchette à TDH : la brasserie Le Gobelet

• La brasserie Le Gobelet est un endroit où l'on revient volontiers, non seulement pour se désaltérer, mais aussi pour s'y restaurer d'une nourriture solide et peu coûteuse à la Canadienne : tourtière ($1.85), fèves au lard ($1.65), steaks (de $2.35 à $3.25, selon la partie et la quantité), saucisse, salades, etc. Une grande partie de ces mets, tels les fèves, la saucisse, les côtelettes de porc sont préparées à la bière, ce qui ajoute, bien souvent et pour le mieux, au goût. C'est le seul endroit, à Montréal, où une femme peut se permettre, enfin, d'apprécier la bière en fût... et, par conséquent, mieux comprendre son mari... Un autre élément ajoute une touche de raffinement à l'ensemble : la direction y organise des expositions de peinture. Présentement, c'est une exposition des élèves du frère Jérôme. Je ne connais pas les qualités du frère Jérôme en tant que peintre, mais, d'après les travaux de ses élèves, il me semble un excellent professeur.

Proclamation des lauréats du Salon de la caricature

• Les lauréats du sixième Salon international de la caricature seront proclamés le 5 août, au pavillon de l'Humour. Cette manifestation revêt un caractère international depuis 1964. Cette année, environ 400 oeuvres signées de caricaturistes de 54 pays ont été acceptées par le conservateur du pavillon de l'Humour, qui est, en fait, un musée universel de la caricature, M. Robert Lapalme. Trente-quatre prix seront décernés, d'une valeur totale de $14,000, dont un premier prix de mille dollars. Le jury est présidé par Me Jean Martineau, ci-devant président du Conseil des arts du Canada, et comprend MM. Claude Beaulieu, directeur de la revue "Vie des arts"; Robert Elie, directeur de l'expansion du Musée des Beaux-Arts de Montréal; John Fischetti, du "Chicago Daily News" et gagnant du prix Pulitzer de la caricature en 1969 ; et Marc Tannenberg, président du magazine du Cartoonist Guild, de New York.

Calendrier de la Terre des Hommes

DEMAIN

BEFFROI DE LA MUSIQUE : De 10 h. à 17 h. 45, Oeuvres pour orgue de Jean-Sébastien Bach; Helmut Walcha, organiste. De 18 h. à la fermeture : Symphonie de la Suisse romande, sous la direction de Ernest Ansermet, Pierre Segon, organiste.

MOSAIQUE ETHNIQUE : Semaine canado-estonienne, beaux-arts et artisanat; films à 12 h., 14 h., 16 h., 18 h. et 20 h.; spectacle folklorique à 15 h., 17 h. et 19 h.

PECHEURS: Démonstration des trois techniques de lancers par Les Chasseurs et pêcheurs sportifs de Chomedey, de 13 h. à 18 h.

ILE SAINTE-HELENE : Les majorettes de Price, défilé sur l'île à 13 h.

FRANCE : Cinémathèque : Les parents terribles, réalisation de Jean Cocteau, 1948, avec Jean Marais, à 13 h. 30, 16 h. et 18 h. 30.

LAC DES REGATES : Pêche toute la fournée; ski nautique à 13 h. 30 et 15 h. 30.

CHINE: Conférence démonstrations sur les aquarelles chinoises par le professeur Ma Pai-Sui, de Taïwan, à 11 h., 15 h. et 18 h.

KIOSQUE CANADA : Jeunesse balkanique, troupe folklorique bulgare, à 14 h. et 16 h.

CANADA - AMERIQUE LATINE : Semaine du Chili, film et diapositives, projection continue; spectacle folklorique à 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30.

THEATRE CANADA : Moi ma maman m'aime, revue humoristique mettant en vedette Yvon Deschamps, Louise Forestier, Pauline Julien, Gibert Chénier et quatre musiciens, à 15 h. et 19 h. 30.

KIOSQUE A : Patro Jonkière, danses, à 15 h., 17 h., et 19 h.

ILE NOTRE-DAME : Les majorettes de Price, défilé sur l'île à 15 h.

KIOSQUE INTERNATIONAL: Erroll Garner, pianiste de jazz, à 16 h. 30 et 19 h. 30.

LA RONDE : Jazz Band de Terre des Hommes en minirail de 17 h. à 20 h. Les majorettes de Price, défilé sur l'île, à 17 h.

LAC DES DAUPHINS : Ski nautique à 17 h. 30 et 20 h. 15; féerie des eaux à 21 h. 30, 22 h. 30 et 23 h. 30.

BULGARIE : Jeunesse balkanique, troupe folklorique bulgare, à 18 h. 30.

IRAN : Film sur le couronnement du shah d'Iran à 19 h. 30.

CENTRE DU SCOUTISME : Feu de camp, chants en choeur, participation du public, de 20 h. 30 à 22 h.

PLACE DES NATIONS : Tour de chant de James Brown, roi du Rhythm and Blues, à 20 h. 30.

La loi peut enfin contrôler la publicité mensongère

OTTAWA (PC) — "Je suis heureux d'annoncer que nous pouvons maintenant exercer la vigilance qui convient et faire échec aux tentatives délibérées de duper le public par des annonces trompeuses", a déclaré hier, à Ottawa, le ministre de la Consommation et des Corporations.

M. Ron Basford a fait cette remarque à la suite de la proclamation des modifications au Code qui confient à son ministère la charge d'appliquer les dispositions concernant la publicité trompeuse.

Cette proclamation constitue la mesure officielle de transfrt d'un article du Code pénal traitant de publicité mensongère.

Cet article est incorporé dans le texte de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions qu'administre M. Basford.

Cet article dit substantiellement ceci: Quiconque publie ou fiat publier une annonce contenant une déclaration paraissant être une déclaration de fait, mais qui est fausse, fallacieuse ou trompeuse ou qui est intentionnellement rédigée ou préparée de telle manière qu'elle soit fallacieuse ou trompeuse, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans si l'annonce est publiée:

a) en vue de favoriser la vente ou l'aliénation de biens;

b) en vue de favoriser un intérêt d'affaires ou intérêt commercial.

M. Basford a par ailleurs souligné que si dans le passé peu de causes aux termes de l'article relatif à la publicité trompeuse ont été portées devant les tribunaux, des causes-types seront maintenant préparées avec le plus grand soin.

Mesure de protection

Il a expliqué qu'il s'agissait de déterminer les limites de la loi afin de savoir si cette mesure de protection du consommateur est suffisante.

"Si nous constatons que le texte de l'article est incomplet, a-t-il dit, nous n'hésiterons pas à préparer une mesure législative vraiment efficace."

M. Basford a annoncé aussi qu'une première série de catégories de publicité avait été dressée par son ministère et sera examinée.

Il a dit, à titre d'exemple,que les annonces suivantes sont parmi cette catégorie.: "Au-dessous du prix coûtant", lorsque le prix de vente est de fait plus élevé que le prix facturé au détaillant; "Vous êtes l'heureux gagnant de notre grand prix", lorsque de fait le prix n'est pas exceptionnel.

Québec est responsable de la perte de la société Michelin – *Bourassa*

par Gilles RACINE

"Si le gouvernement de l'Union nationale faisait preuve d'autant d'agressivité et d'initiative que ses organisateurs pendant un congrès à la chefferie, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui encore la perte de 1,300 nouveaux emplois."

C'est ainsi que l'expert économique du parti libéral québécois, M. Robert Bourassa, a réagi à l'annonce par la compagnie Michelin de s'établir en Nouvelle-Ecosse et non au Québec.

Selon M. Bourassa, il y a trois types de raisons qui peuvent influencer une industrie à s'établir à un endroit plutôt qu'à un autre: il y a les raisons économiques, politiques et enfin l'efficacité gouvernementale.

Dans le cas de la compagnie française de pneumatiques, les raisons économiques et politiques ne favorisent pas l'implantation de Michelin en Nouvelle-Ecosse.

Sur un plan économique, M. Bourassa estime, tout comme le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, que le Québec offre plus de possibilités à une industrie qu'une province maritime en offre: le Québec est plus central, par rapport, géographiquement, au reste du Canada et aux Etats-Unis, plus central aussi pour le marché économique nord-américain, il offre de meilleurs moyens de transport par ses routes, son port et ses aéroports.

Sur un plan politique, s'il y a des industriels qui devraient être rassurés par la stabilité politique du Québec, ce sont bien les Français. Il est vrai cependant, a-t-il ajouté, que les hommes d'affaires ne pensent pas de la même façon que les hommes politiques, mais ce n'est quand même pas une raison qui a dû influer beaucoup sur la décision de la compagnie Michelin.

C'est une occasion manquée, devait-il ajouter, qui est d'autant plus regrettable qu'elle prive le Québec de nouveaux emplois. Alors que l'an dernier, seulement 3,000 nouveaux emplois augmentaient la productivité du Québec, 1,300 filent d'un coup hors du Québec alors qu'on avait une chance de les recueillir, a-t-il dit.

Discutant la réaction du ministre Beaudry à l'égard du gouvernement fédéral et de la compagnie Michelin, M. Bourassa a indiqué qu'il est facile de blâmer Ottawa. "C'est toujours le même refrain d'impuissance de l'UN et cela n'impressionne plus beaucoup de gens."

Après avoir noté d'autre part que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait déclaré à la télévision d'Etat que la décision de Michelin était sans doute due à des raisons économiques, contredisant en cela son ministre, M. Bourassa a déclaré: "Il est temps de cesser de faire de la partisanerie politique quand l'avenir du Québec est en jeu. Mais d'autre part, l'ère des "bons gars" pour diriger les destinées d'un pays n'est plus de mise en 1969."

La grève éclate à la Stelco

TORONTO (UPI) — Les 13,400 employés ontariens de la "Stelco" — Steel Company of Canada — sont entrés en grève à minuit ce matin pour protester contre la lenteur des négociations. La plus grande aciérie du Canada, l'usine Hilton à Hamilton, se trouve ainsi fermée.

Tard hier, le médiateur dans ce conflit, M. Carl Goldenberg, a pourtant affirmé que les négociations ont progressé énormément hier. Les représentants patronaux et les représentants du local 1005 des Métallos Unis d'Amérique poursuivent d'ailleurs les négociations, mais il était trop tard hier pour prévenir à tout le moins un bref arrêt de la production.

Dans une aciérie, les hauts-fournaux doivent être refroidis graduellement; un refroidissement subit causerait de sérieux dommages à l'équipement. On a donc commencé à les refroidir tôt hier. Malgré les progrès réalisés à la table de négociations, il était déjà trop tard, à minuit, pour renverser la vapeur.

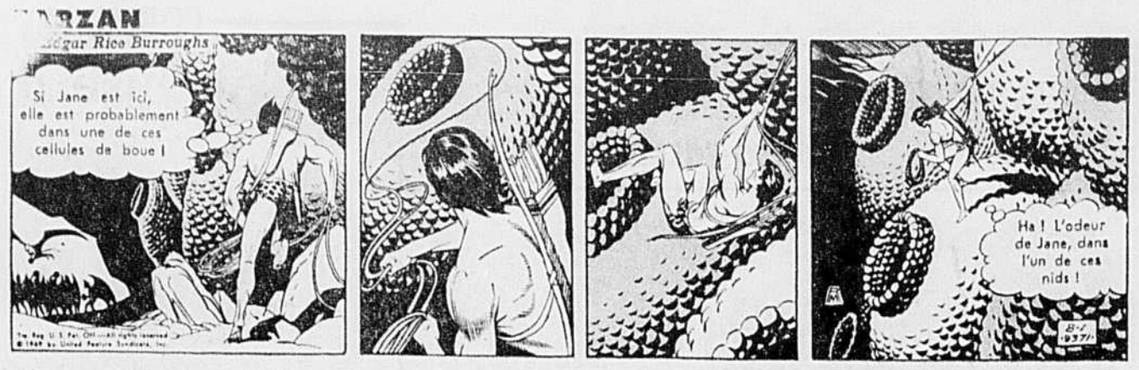

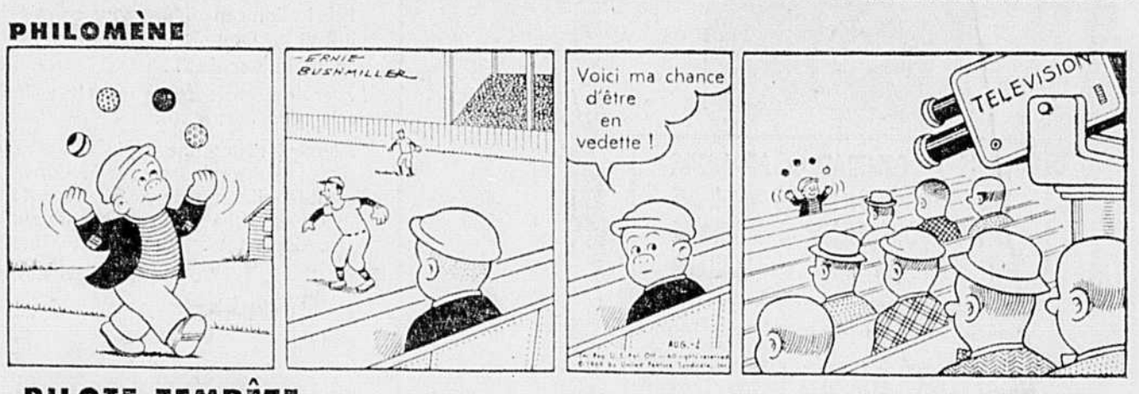

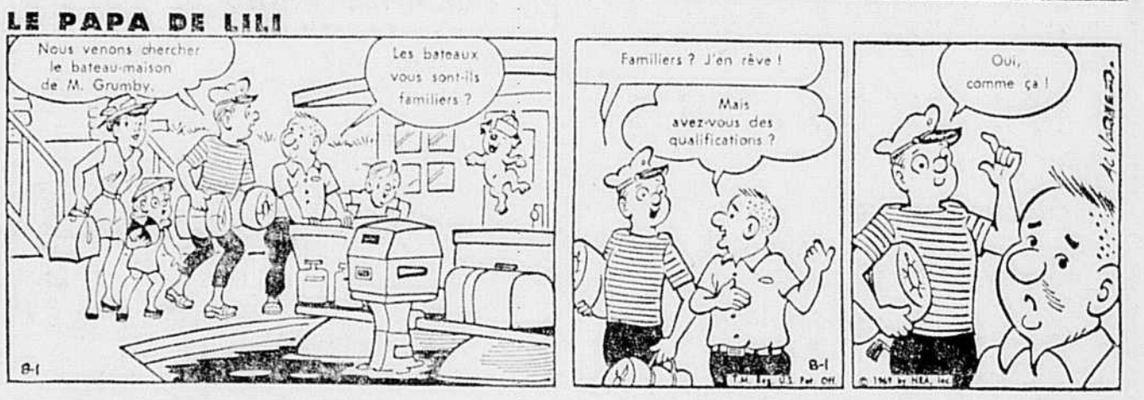

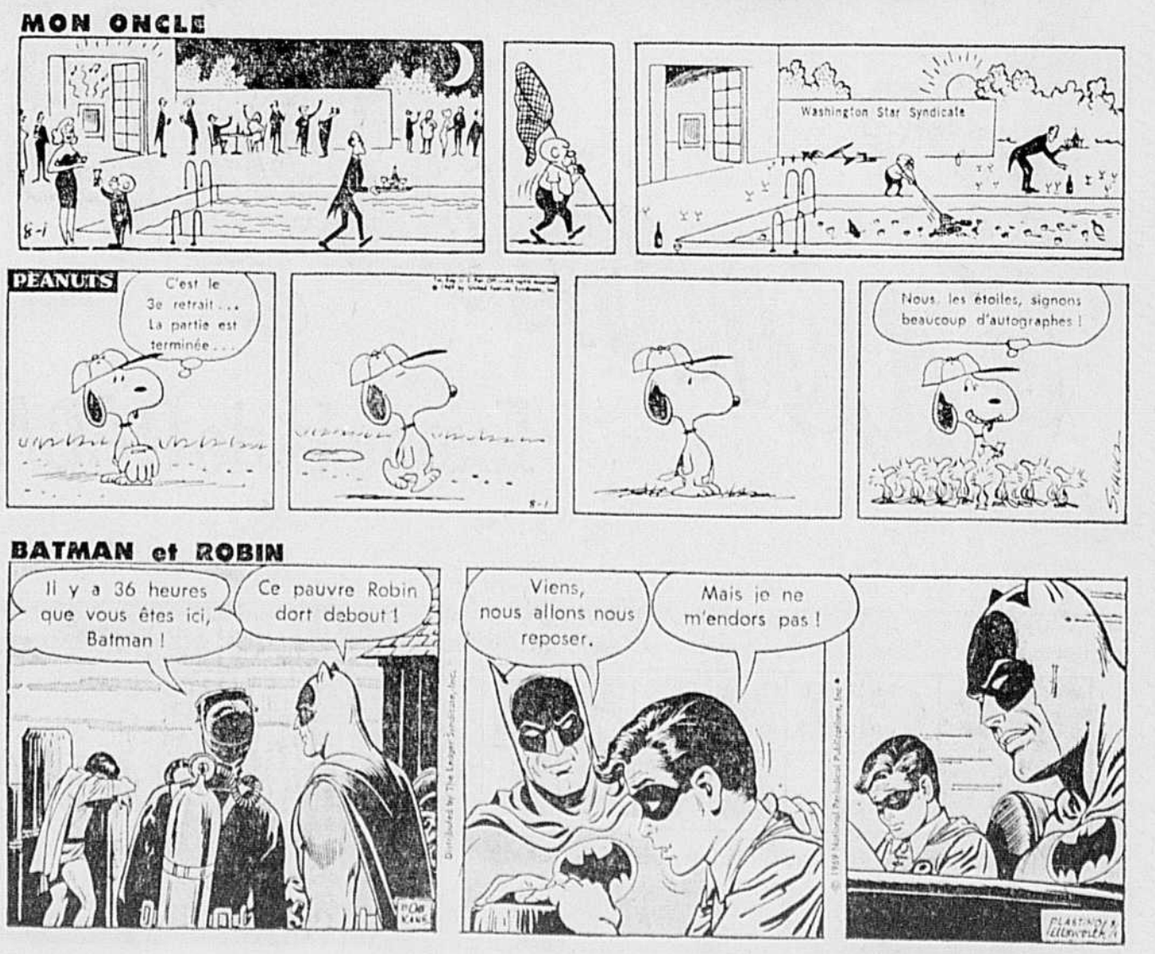

L'homme sur la Lune: chapitre 1

Le centre spatial de Houston a émis hier une série de photos particulièrement claires que Neil Armstrong a prises de son coéquipier Edwin E. Aldrin, sur la Lune.

Le masque de Aldrin reflète l'image de Neil Armstrong, prenant la photo, et du module lunaire.

EATON
JOUR D'AUBAINES
SAMEDI

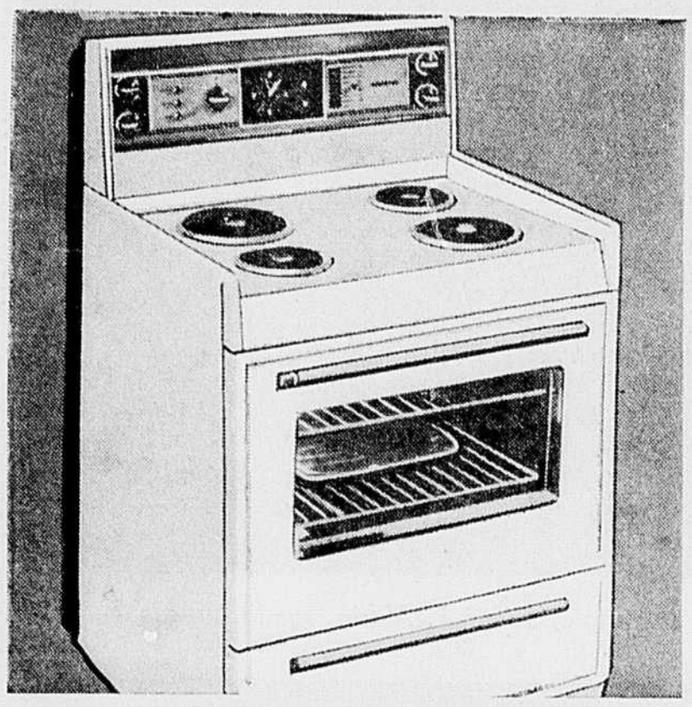

Cuisinière de 30" Moffat

Spécial **249.00** 14.00 par mois

Une excellente aubaine ! Ce modèle de 30" comprend une éclairage fluorescent, un commutateur de chaleur continue, un four à préchauffe automatique ultra-rapide, des éléments amovibles, une prise de courant minutée, un tourne-broche auto-arroseur, un thermomètre de cuisson, une lampe de four en retrait, une porte amovible avec baie de 21", un tiroir utilitaire. Modèle 30R73. Garantie de 3 ans sur tous les éléments et garantie de 1 an sur la cuisinière entière.

Dans les tons cuivre, or moisson et avocat. 259.00
15.00 par mois

En ville (au cinquième étage) à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire. Rayon 257

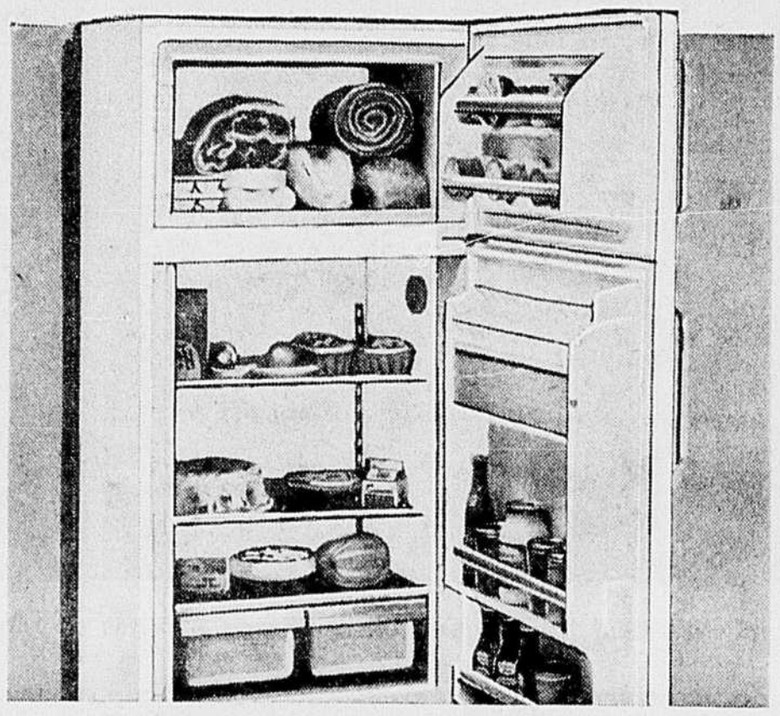

Aubaine dont il faut profiter!

Spécial **249.00** 14.00 par mois

Ce réfrigérateur Tappan Gurney de 12.1 pi. cu. est un modèle à 2 portes. Il offre un congélateur réglable à zéro zone d'une capacité de 98 lb d'aliments congelés (2.8 pi. cu.), 2 étagères plaquées chrome réglables, 2 plateaux à légumes en porcelaine émaillée et 1 étagère vitrée, un compartiment pour le beurre et le fromage, des tablettes dans la porte pour le rangement des bouteilles, portes à élément magnétique. 60" de hauteur x 28" de largeur x 28" de profondeur. Modèle TA 1324.

En ville (au cinquième étage) à Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 259

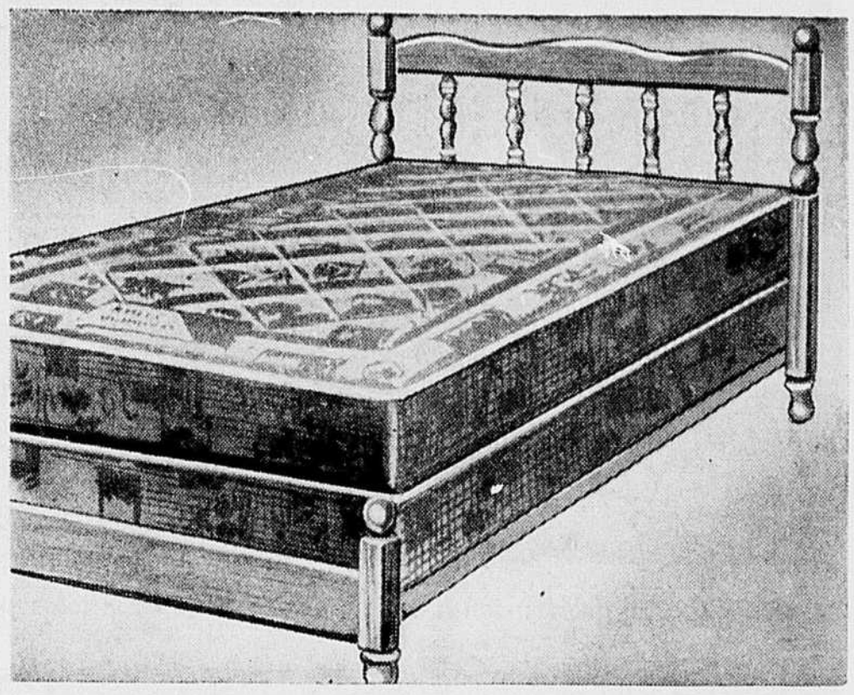

Offre spéciale! Lit complet de 3'3"

Spécial **79.95** 7.00 par mois

Ensemble "Brentwood" comprenant un matelas de 3'3" à ressorts hélicoïdaux. Isolants de sisal et de feutre blanc piqués au revêtement de coton à motifs. Oeillets d'aération et poignées de manipulation. Sommier-tapissier assorti, barres parallèles en métal, tête et pied de lit fabriqués d'érable canadien massif.

Le matelas et le sommier-tapissier seulement 59.95
6.00 par mois

En ville (au septième étage) à Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 271

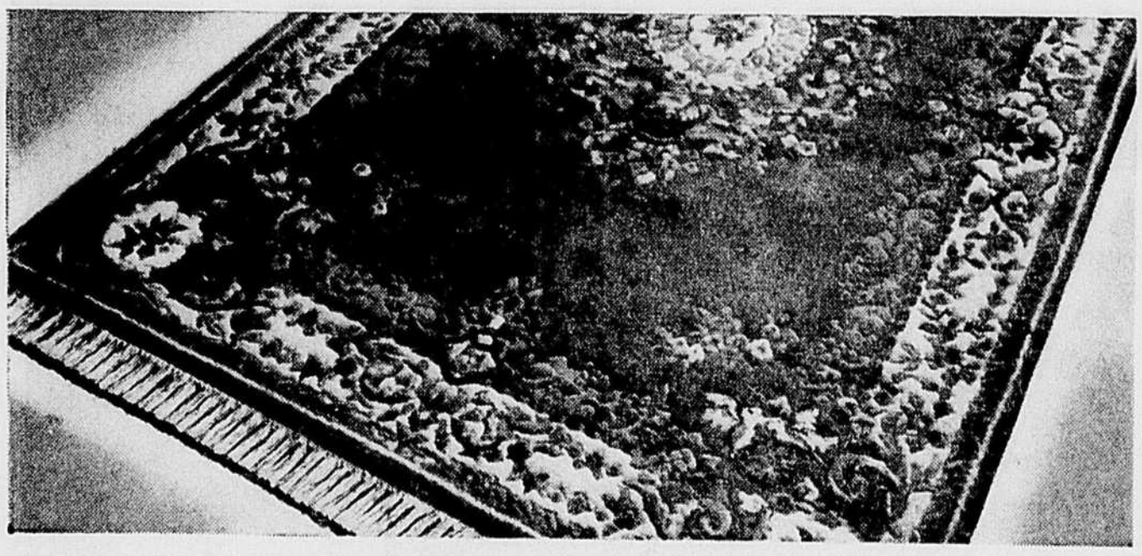

Les tapis indiens Aubusson "Superwave"

Pas de commandes téléphoniques ni postales s.v.p.

A prix tout à fait spécial chez Eaton en ville; tapis tout laine tissés à la main par les habiles artisans indiens. Traditionnel motif "Aubusson". Vous avez le choix de ces jolies teintes : bleu, rose, vert, ton or, blanc ou rôtie. On ne peut se procurer toutes les teintes dans tous les motifs ou dimensions.

Dimensions approximatives	Spécial	Versement mensuel
6' x 9'	159.00	10.00
9' x 12'	345.00	19.00
10' x 14'	445.00	17.00

En ville (sixième étage) seulement. Rayon 373

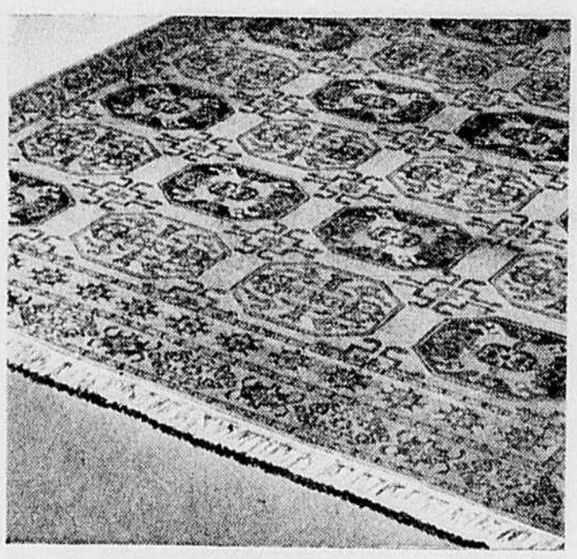

Tapis tout laine 20% de RABAIS!

Dimensions approximatives	Prix courant	Spécial
3'11" x 5'11"	46.50	37.20 5.00 par mois
6'8" x 9'6"	119.50	95.60 8.00 par mois
8'2" x 11'2"	179.50	143.60 9.00 par mois

C'est le moment tout désigné de vous procurer le "Fortuna", tapis tout laine tissé "Wilton", alors que les prix sont sensiblement réduits ! Ces tapis frangés constituent de fidèles répliques de dessins orientaux. Vous pouvez vous les procurer en rouge ou ton or.

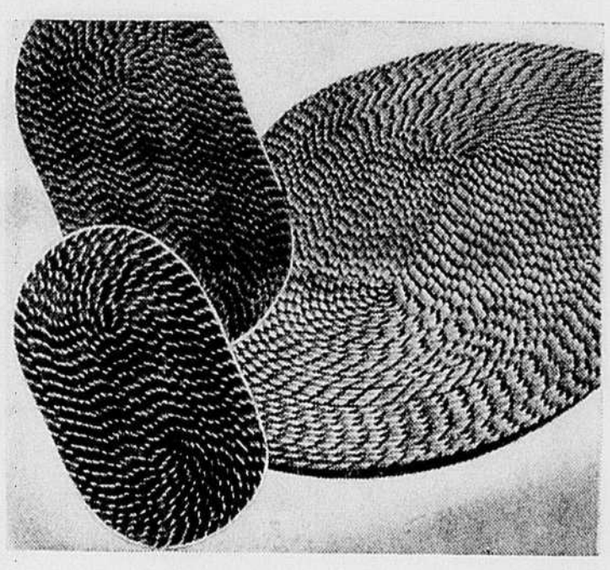

Tapis tressés 20% de RABAIS!

Dimensions approximatives	Prix courant	Spécial
22" x 36"	4.50	3.59
30" x 54"	8.50	6.79
45" x 68"	16.50	13.19
66" x 103"	36.50	29.19
102" x 138"	69.50	55.49

La fibre en polypropylène, de teintes vives et gaies, est cousue au fil nylon pour une plus longue durée; le tapis est réversible et ses teintes ne s'altèrent point. Se nettoie à l'aspirateur et bleu, brun. Toutes les dimensions ne s'obtiennent pas dans toutes les teintes.

En ville (au sixième étage), à Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 272

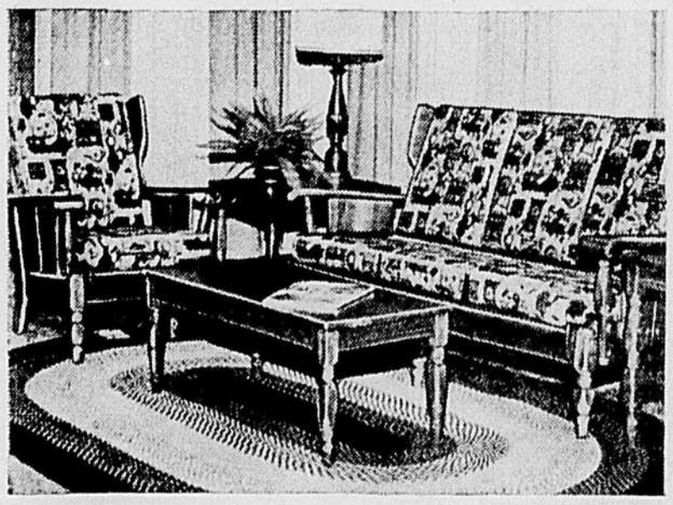

Aubaine! Meubles en chêne

	Spécial
Canapé de 70" et fauteuil de 34"	289.00 16.00 par mois
Table à café	52.00
Table d'appoint	52.00
Aussi en vente (hors-photo) berceuse assortie	103.00

Construction en beau chêne robuste, fini chêne d'aspect riche. Sièges à ressorts anti-affaissement et coussins rembourrés de mousse plastique. Excellent choix de tissus. Les prix varient selon le choix de tissu.

En ville seulement (au septième étage). Rayon 371

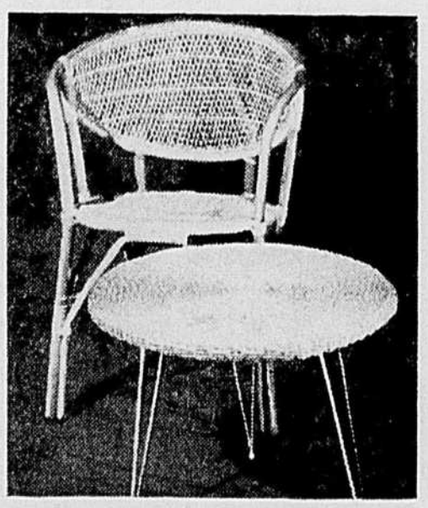

Meubles en rotin

Fauteuil crapaud. **Prix courant 29.95**
En coeur de rotin à revêtement plastique de ton écru, cadre de rotin poli. **24.95**

Table à café de 24". **Prix courant 12.95**
De forme ronde, son dessus est en coeur de rotin à revêtement plastique, les pieds sont en fer noir. 24" de diamètre. **9.95**

En ville (au septième étage) à Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 470

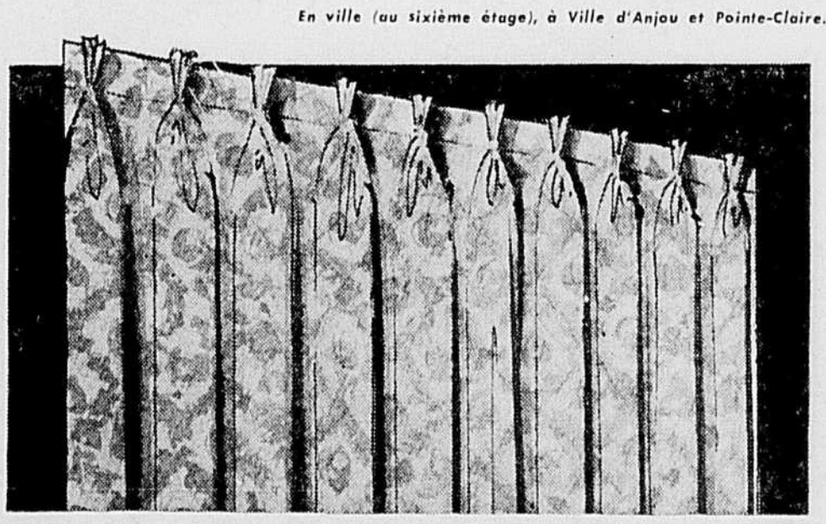

⅓ de RABAIS Tentures "Crescendo"

Dimensions approximatives		
95" de longueur recouvre 48"	95" de longueur recouvre 96"	95" de longueur recouvre 144"
Prix courant 21.98	**Prix courant 43.98**	**Prix courant 66.98**
Spécial	**Spécial**	**Spécial**
14.65 la paire	**29.32** la paire	**44.65** la paire

En "Fiberglas" lavable ces tentures ont motif en satin antique de ton uni. Tête à plis pincés. Crochets inclus. Melon, olive, bleu.

En ville (sixième étage) à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou. Rayon 267

Tissus à rideaux à prix inespérés

Prix courant
1.39 à 3.95
la verge

Spécial
.79 à 1.99
la verge

Vous réaliserez des économies considérables en vous procurant votre tissu à tentures samedi, alors qu'Eaton l'offre à si bon prix. Dans le groupe, il y a des tissus en "Dacron" à pastilles, en marquisette, en "Fortrel" et en batiste/térylène. Vert, ton or, rose, bleu et beige. Vous aurez un meilleur choix si vous êtes parmi les premières aux comptoirs.

livraison des commandes de $2.00 ou plus

En ville (sixième étage) à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire. Rayon 267

Un compte Eaton, puissant collaborateur de la décoration intérieure

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h, Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

Honneur pour des débutantes

Douze débutantes seront présentées, samedi soir, au consul général de Tchécoslovaquie lors du gala qui aura lieu à Pierreville, à la grande salle de l'école Maurault. Ce sont Mlles Hélène Côté, Raymonde Forcier de Nicolet; Louise Provencher de Baieville; Carmen Traversy, Lisette Traversy, de Notre-Dame de Pierreville; Renée Lafrenière, Micheline Laforce, Johanne Précourt, Régeanne Dostie, Marjolaine Thibault, Sylvie Thibault, Micheline Vadboncoeur, de Pierreville.

C'est le cinquième gala consécutif organisé par Mmes Roger Tremblay, présidente '69, Pierre Paul Gill, N.L.Z. Simoneau, Roch Ebacher et Lucien Shooner.

La cérémonie de présentation aura lieu vers 21 h 30. C'est l'orchestre Nolet de Drummondville qui fera les frais de la musique.

Le consul général de la république socialiste tchécoslovrus, prendra la parole lors de la réception offerte par la ville de Pierreville, au Centre culturel à 20 h.

Madame Nixon perd patience

NOUVELLE-DELHI (UPI) — Madame Richard Nixon qui effectue une tournée asiatique avec son mari le président des Etats-Unis a perdu son calme hier pour la première fois depuis le début de ce voyage harassant. Il y a d'abord eu le système de climatisation de la voiture qui a fait défaut quand le mercure marquait plus de 100 degrés F. et puis des étudiantes, selon la coutume indienne, à l'aide d'une serviette très chaude lui ont appliqué sur le front la poudre de henné. Madame Nixon a répondu à cet hommage en déclarant: "Maintenant je travaillerai pour le Women's Wear Daily" (un journal de mode américain.)

Madame Nixon a marqué ensuite une franche impatience devant la bousculade que lui faisaient subir les cameramen et à une journaliste indienne qui lui brandissait un microphone sous le nez elle a répondu vertement: "Je suis trop pressée, je dois retrouver mon mari."

Madame Nixon qui avait fait preuve d'un calme exemplaire depuis le début de la tournée qui dure maintenant depuis dix jours, a abdiqué devant la chaleur et les bousculades.

Au village de Chattarpur qu'elle venait de visiter, comme on lui demandait de faire quelque commentaire, elle a braqué ses yeux brillants de colère sur la personne qui l'interrogeait et elle a répondu: "Je n'ai rien à dire pour le moment, je regarde, j'observe, j'apprends et je ne désire qu'une chose apporter mes salutations amicales à tous les gens."

Pour les malades non visités

Les dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, un groupe de bénévoles dévouées au bien-être des malades, se réunissaient récemment en assemblée générale, au salon Laurentien de l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Cette association fondée en 1956, a pour but de recueillir des contributions financières utilisées pour apporter réconfort et douceurs aux **malades non visités** de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Au cours de cette assemblée le conseil a été réélu en bloc. Sur la photo prise au cours de la réception qui a suivi, de gauche à droite, Madame Fleurette Chagnon, présidente honoraire; Madame Ginette Charlier, présidente; Madame Claire Thibaut, première vice-présidente et Madame Gaby Lévesque, 2e vice-présidente.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR vivront sous des influences très constructives et harmonieuses. Les travaux sérieux et les oeuvres de longue haleine seront particulièrement favorisés. Le climat sera également bon pour le domaine sentimental. A la condition d'éviter des excès, ils jouiront d'une bonne santé et le moral sera solide et gai.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Ayez l'esprit pratique et n'accordez pas trop d'attention à celui qui prêche le moyen de devenir riche rapidement. Le travail effectué méticuleusement rapporte des bénéfices plus sûrs et substantiels. Soyez franc et sincère vis-à-vis la personne qui vous aime.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Journée très active en perspective. Préparez-vous à diverses surprises plutôt agréables. L'atmosphère est au romantisme, vous vous sentez revivre. Profitez pleinement de votre magnétisme personnel. Vous serez peut-être appelé à effectuer un déplacement avantageux.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Aujourd'hui, l'activité se concentre surtout autour de votre famille et de votre foyer. Il faudrait vous efforcer de faire régner l'harmonie et la joie autour de vous. Journée idéale pour effectuer des déplacements et s'entretenir avec une personne de bon conseil.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Les récentes pressions se dissiperont. Evitez cependant d'entreprendre trop de choses à la fois. Faites appel à votre sens de l'humour. Vous saurez ainsi vous mériter de chaleureux remerciements. Sur le plan du coeur: le quotient de confiance mutuelle est à la hausse.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

C'est la journée pour reviser. Décidez-vous définitivement sur la politique à suivre. Le cycle est toujours haut. Soignez votre apparence. Les forces créatrices sont également mises en relief. Côté coeur: soignez la manière avec laquelle vous vous exprimez.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Votre associé manifeste des goûts, semble-t-il, trop dispendieux. Réfléchissez afin d'exprimer votre opinion d'une manière raisonnable mais calme. Les questions pratiques devraient dominer la situation. Relaxez-vous ce soir en compagnie d'amis fidèles et gais.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Etablissez vos programmes d'une manière méthodique. Des collègues dévoués vous offriront leur collaboration, accueillez-les aimablement et efforcez-vous de vous comprendre. Ne commencez pas quelque chose que vous savez ne pouvoir terminer. Bonheur du coeur.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Aujourd'hui plus que jamais, ne faites pas les choses à demi. Agissez en adulte et sagement. Vérifiez et analysez les différentes sources de renseignements et de revenus. Recherchez les raisons, les causes, les solutions. Ne perdez pas patience vis-à-vis l'être aimé.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ayez l'esprit analyste, lisez les rapports qu'on vous soumet; recherchez les raisons. Reconstruisez toute l'histoire à partir des informations que vous avez recueillies. Ne cherchez pas à donner une opinion définitive. N'oubliez pas que la patience est une grande vertu en amour.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Ce que vous diriez inconsidérément aujourd'hui pourrait être tenu contre vous. Ne perdez pas votre sang-froid et pesez bien vos paroles. La patience sera la vertu prédominante. Ce qui précède s'applique également aux relations émotionnelles. Relaxez-vous davantage.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Des changements abruptes seraient à conseiller et ils toucheraient vraisemblablement votre travail. Consentez sans plus à couper avec le passé et regardez plutôt vers l'avenir avec confiance. Soirée idéale pour faire des projets d'avenir à longue échéance.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Sachez marquer le pas: le cycle est toujours haut. Dites ce que vous ressentez. Cherchez à obtenir conseil en ce qui concerne votre habillement. Soyez attentif à ce qui se passe autour de vous. Sur le plan des sentiments: soyez gracieux, mais en même temps ferme.

Réfrigérateurs

Pour supprimer saletés et taches, il suffit de 3 cuillerées à table de soda à pâte Cow Brand par pinte d'eau. Il absorbe les odeurs désagréables. Et aussi les plus grands manufacturiers de réfrigérateurs le recommandent.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

Le divorce de Barnard officiellement prononcé

LE CAP (AFP) — Le divorce du professeur Christian Barnard, pionnier des greffes cardiaques, a été officiellement prononcé par la Cour suprême du Cap.

La demande de séparation avait été introduite le 23 mai dernier par l'épouse du chirurgien pour motif d'abandon de domicile conjugal.

Cette demande n'avait pas été contestée par le Dr Barnard, celui-ci ayant informé son épouse, en mars dernier, de son intention de ne pas reprendre la vie conjugale.

Le jugement final a donc été rendu en vertu d'une clause de consentement mutuel, en l'absence du chirurgien qui se trouve actuellement en voyage à l'étranger.

Après l'ouverture du procès en divorce, il y a trois mois, le Dr Christian Barnard avait annoncé qu'il n'avait pas l'intention de se remarier, bien que la rumeur publique ait fait état d'une liaison du chirurgien avec une jeune héritière sud-africaine.

Message aux "parcstronautes" des terrains de jeux de Montréal

No 6

14.22.14.22.-23.6.9.26.13.7.
-17.22.8.-5.12.2.26.20.22.8.
-6.13.-11.26.9.24.8.7.9.12.13.26.
6.7.22.-23.12.18.7.-9.22.6.8.8.
18.9.-26.-11.26.8.8.22.9-8.22.
8.-20.9.26.23.22.8.

Tournoi de golf de St-Arsène

Les Loisirs St-Arsène de Montréal organisent leur 4e tournoi annuel de golf; il aura lieu le dimanche 17 août, au club New Glasgow. Le signal du premier départ sera donné à 8 h. 30 du matin.

Le programme comportera également des jeux et la baignade dans une piscine de plein air. Le soir, il y aura danse et remise de récompenses aux gagnants du tournoi, ainsi que de nombreux prix de présence. Pour renseignements: M. Jacques Faubert (277-7103) ou M. Ronnie Simon (387-7121).

En bref . . .

L'autorité municipale de **Trois-Rivières** a décidé d'apporter une contribution de $25,000 au fonds de construction du Centre sportif Marcotte. Sa subvention, d'abord fixée à $2,500, a été haussée à la suite d'une recommandation du ministre Gabriel Loubier et d'un éloquent plaidoyer du juge Ludovic Laperrière, président de la corporation de ce centre, lors de la récente levée de la première pelletée de terre.

* * *

Il importe de souligner le fait qu'au Québec, le cyclisme compte 4 fois plus d'adeptes que le hockey. Dans la province, on compte 1,900,000 cyclistes, comparativement à 500,000 joueurs de hockey et 400,000 adeptes amateurs de la natation.

* * *

A **Sherbrooke,** la boite à chansons appelée "la Boite à Clous" a fermé ses portes pour la durée de l'été; elle doit reprendre ses activités en septembre.

* * *

Un jeune de **Rock Island,** près de Sherbrooke, fait preuve d'un remarquable esprit d'initiative. Agé de 21 ans, Jean Bouchard s'occupe de l'élevage des chiens St-Bernard pur-sang. Il s'adonne à ce hobby depuis trois ans et il y connait beaucoup de succès.

Le Conseil régional des Loisirs de **Québec** a tenu, cet été, un total de 5 stages de formation pour moniteurs et monitrices. On y a enregistré 344 participants.

Rallye cycliste à Saint-Martin

Les Loisirs St-Martin, de Ville de Laval, organisent un grand rallye pour les cyclistes, garçons et filles, de 10 à 15 ans. Cette compétition aura lieu le dimanche 3 août; le premier départ se fera à 2 h. de l'après-midi. Les participants pourront s'inscrire sur place, dès 1 h. 30, au terrain de l'école secondaire locale, boul. St-Martin. A l'issue du rallye, des trophées seront remis aux gagnants.

Prochain mariage

Mlle Louise Grignon, fille de M. et Mme Roger Grignon, de Montréal, et M. André Jamet, fils de M. et Mme Raoul Jamet, de Paris, France, dont on annonce le mariage. La cérémonie nuptiale aura lieu en l'église de Haute-Isle, France, le mardi 5 août.

Prochain mariage

Mlle Nicole Lauzon, B.A., B.Péd., fille de M. et Mme Idola Lauzon, de Montréal, et M. André Asselin, étudiant en médecine à l'Université de Sherbrooke, fils de M. et Mme Raoul Asselin, de Montréal, dont le mariage aura lieu dans l'intimité le samedi 16 août à 4 heures.

CKAC/73

DECOUVREZ UN MONDE PASSIONNANT AVEC L'EMISSION

ELECTRONIQUE POUR TOUS

SAMEDI de 9 h. 05 à 9 h. 30

présentée par JACQUES LAJEUNESSE et JEAN MEUNIER
experts en électronique
et PIERRE LABELLE, animateur

LA VIE DANS LES PARCS

par Dollard Morin

Les Cèdres vont vivre 3 jours de festivités

VALLEYFIELD (J.H.) — Trois jours de festivités marqueront, en fin de semaine, l'inauguration officielle de la marina construite dans la municipalité des Cèdres, au coût de $82,000.

Cette marina qui constitue une précieuse acquisition pour le comté de Vaudreuil-Soulanges, pourra accueillir pas moins de 60 bateaux de plaisance à la fois.

Le programme de son ouverture débutera ce soir par une parade qui partira du Centre de loisirs des Cèdres pour se terminer dans la cour de l'école Marguerite-Bourgeois, où il y aura grand feu de joie. A ce défilé, participeront les majorettes de Dorion, ainsi que "les Cerfs" de St-Eugène (Valleyfield).

Demain soir, une danse en plein air se tiendra aux abords de la nouvelle marina.

Dimanche, la cérémonie d'inauguration sera présidée, à 2 h., par M. René Emard, député fédéral de Vaudreuil-Soulanges. Suivront un spectacle aquatique pour le public, ainsi qu'une randonnée sur le fleuve pour les invités. A 6 h. 30, un dîner sera servi sous les auspices des conseils municipaux de la paroisse et du village des Cèdres.

Une "duchesse"

Par ailleurs, une troisième "duchesse" s'est inscrite au concours organisé par la Garde Dollard-des-Ormeaux

Christiane Daoust

de Valleyfield en vue de l'élection de sa "reine" pour 1969.

Cette nouvelle candidate est Mlle Christiane Daoust. Elle fera concurrence à Mlles Francine Sauvé et Johanne Benoit qui sont déjà en lice. Le couronnement de l'élue aura lieu le samedi 16 août, au centre des loisirs de Notre-Dame-de-Bellerive, à Valleyfield.

Spectacle de marionnettes, "Le rossignol et l'empereur": à 2 h. 30, au parc DE L'ENCAN, angle Dominion et Notre-Dame ouest, et à 7 h., au parc de LA VERENDRYE, angle Drake et Leprohon, à Côte St-Paul (entrée libre).

Spectacle "Il faut sauver la Lune": — ce soir, au parc STE-MARTHE, angle Gouin et 19e ave, à Rivière-des-Prairies (entrée libre).

Un pique-nique du Club Hélios

Le Club Hélios poursuit avec succès ses activités estivales à l'intention des gens séparés et divorcés. Les soirées dansantes des vendredi, samedi et dimanche, ainsi que le ciné-club du mardi, sont de plus en plus populaires. En outre, à tous les quinze jours, une excursion y est organisée.

Le prochain pique-nique aura lieu le dimanche 3 août, à l'île Bizard. Le départ se fera le matin, à 9 h. 30, du local habituel, 6530, rue Papineau. Pour renseignements: 374-0595.

* * *

Aux terrains de jeux d'**Asbestos,** les enfants ont élu, cet été, "Monsieur et Mademoiselle Cosmonautes". Ils ont porté leur choix sur Denis Champagne et Sylvie Lauzon

* * *

A **Bromptonville,** un groupe de scouts collabore activement au programme des terrains de jeux. Ils ont même aménagé une piste d'hébertisme que les 12 à 15 ans utilisent avec plaisir et efficacité.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR: — à 8 h. 30, à **"l'Accord",** 2015, rue de la Montagne, soirée de rencontre et projection de films sur la Belgique, entrée libre (pour Canadiens et Néo-Canadiens de 20 ans et plus).

— A 8 h., au Club **Hélios,** 6530, rue Papineau, soirée de danses récréatives, avec animateur (pour gens séparés et divorcés).

— A **Rivière-des-Prairies:** — à 8 h., ouverture du grand festival de fin de semaine, au parc Ste-Marthe, angle Gouin et 19e ave.

— A **Longueuil:** — à 8 h., au Centre culturel, 50 ouest rue St-Laurent (autobus 74), soirée de danse du club de l'Age d'Or, avec l'ensemble "Duo d'Or".

Le festival de Riv.-des-Prairies

C'est ce soir, à 8 h., que s'ouvrira le grand festival de deux jours à Rivière-des-Prairies. Le premier événement sera alors le spectacle de "la Roulotte" de la Récréation municipale de Montréal ("Il faut sauver la Lune"), auquel s'ajoutera un spectacle offert par les enfants de l'endroit. Jeunes et moins jeunes sont tous invités à cette soirée, au parc Ste-Marthe, angle Gouin et 19e av. (entrée libre).

Demain après-midi, à 1 h., au même endroit, se tiendront les compétitions olympiques locales. C'est alors que seront choisis les jeunes athlètes devant représenter Rivière-des-Prairies lors des Olympiques des terrains de jeux de Montréal, le 13 août prochain, au parc Jarry.

Holt

Sherbrooke et de la Montagne

Ouvert le soir le vendredi

et toute la journée le samedi

durant le reste

de l'été

Toutes les succursales Holt ouvertes

le soir le jeudi et le vendredi

et toute la journée le samedi

Le gérant du magasin 500 "croit" que des ventes ont été faites durant la grève

par Daniel L'HEUREUX

Après avoir interrogé durant plus de trois journées consécutives le gérant du magasin "500", M. Paul-Emile Gravel, la Commission d'enquête sur le commerce des boissons alcooliques, présidée par le juge Lucien Thinel, n'a pas réussi à savoir de ce témoin si quelqu'un, à la Régie, avait donné des instructions pour que des ventes soient effectuées par le truchement du magasin 500 durant la première grève de la RAQ, en 1964-65.

Chose certaine, le magasin 500 — qui n'ouvrait que durant la période des Fêtes — n'a pas trop souffert de la grève puisque la compagnie Seaway Cartage a livré pour cette succursale spéciale 25,751 caisses de boissons alcooliques, soit environ 2,000 de plus que l'année suivante (1965-66) alors que le même magasin n'a fait livrer qu'un peu plus de 23,000 caisses.

C'est un des points que Me Gaston Pouliot, représentant le ministère public, a fait reconnaître hier à M. Gravel.

Il lui a également fait admettre que les commandes reçues pendant la grève avaient été reportées — pour des fins de comptabilité — au 4 décembre. M. Gravel a d'abord expliqué qu'il avait procédé ainsi en raison de l'augmentation de la taxe de vente qui a suivi de peu la rentrée au travail des employés de la Régie.

Mais, lui ayant fait remarquer que l'augmentation ne pouvait affecter les commandes faites durant la grève et que par conséquent il n'y avait pas lieu de fausser la date de ces commandes (puisque la hausse n'est survenue qu'après la grève), il a choisi de fournir une seconde explication.

A savoir que, quant à lui, les activités commerciales du 500 se terminaient le 4 décembre, "qu'il ne voulait rien savoir" après cette date et que surtout il craignait "d'embêter le département de la comptabilité".

Il aurait pris cette décision de lui-même.

Me Pouliot lui a par ailleurs montré une série de commandes qui portaient des dates antérieures à la grève mais dont les chèques qui les accompagnaient portaient des dates se situant durant la grève. Comme la Régie n'accepte pas de chèques postdatés, M. Gravel devait donc dire pourquoi les commandes avaient été antidatées.

"Je ne peux pas vous expliquer ça", a-t-il dit en réponse à chaque cas qu'on lui soumettait.

D'autre part, la réception de différents chèques par le 500 et le moment où ils ont été déposés indiqueraient que M. Gravel s'est rendu plus de trois fois au cours de la grève à la succursale dont il avait la gérance.

En fin, comme au moins un des chèques reçus par le "500" ne figure pas parmi les dépôts faits cette année-là, M. Gravel n'a pu expliquer à M. Pouliot qui le lui demandait si cela signifiait que des ventes, autres que celles apparaissant dans le livre comptable, auraient été faites durant la grève.

Le témoin a finalement reconfirmé qu'il "croyait" que des ventes aient été faites durant la grève.

Sur ce, la Commission a ajourné ses séances publiques au 11 août, mais M. Gravel doit revenir le 12 pour être de nouveau interrogé par le procureur de la CSN.

Initiation à la musique

Une série de cours d'initiation à la musique destinée aux jeunes de 10 à 14 ans sera présentée au Centre d'Arts d'Orford par M. et Mme Claude Brisson tous les mardis et jeudis du mois d'août. M. et Mme Brisson sont diplômés en histoire de la musique au Conservatoire de Paris.

Cette série de cours est destinée aux jeunes qui s'intéressent à la musique classique, qu'ils soient ou non musiciens. Ils ont été conçus spécialement pour les jeunes, en vue de les aider à mieux comprendre et, partant, à mieux apprécier les oeuvres du répertoire classique, ceci au moyen de diapositives d'instruments présentés par des participants du Centre d'Arts d'Orford.

Les cours auront lieu à 2 h. les mardis et jeudis du mois d'août à la phonothèque du Pavillon central. Les personnes qui sont intéressées à s'inscrire sont priées de s'adresser à Mme Brisson, à 843-3981 (Magog) ou à 861-0210 (Montréal).

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Monterey Pop": 1.00, 2:25, 4:05, 5:55, 7:45, 9:40.

ARLEQUIN: "Mayerling": 1.00, 4.55, 9.05. "Belle de jour": 3.10, 7.20.

ART CINEMA: "Bonnie and Clyde": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00.

ATWATER: "McKennas Gold": 1.30, 4.20, 6.55, 9.30.

AVENUE: "If it's Tuesday, it must be Belgium": 1.00, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

BEAUMONT: "Les yeux bandés": 6.20, 9.30. "Les prairies de l'honneur": 7.55.

BIJOU: "Le treizième caprice": 1:14, 3:18, 5:22, 7:26, 9:30.

BONAVENTURE (CINEMA 1): "Sound of music": 2.00, 5.15, 8.25. **(CINEMA 2):** "Before winter comes": 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

CANADIEN: "Princesse d'un jour": 1:40, 5:10, 8.30. "Miracle de l'amour" (2): 12:00, 3:25, 6:45, 10:15.

CAPITOL: "Bridge at Remagen": 10.25, 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.25.

CAPRI: "Chevauchée des outlaws": 6.30. "Autant en emporte le vent": 8.00.

CHAMPLAIN: "Compagnons d'aventure": 2.43, 6.29, 10.15. "Le plus heureux des milliardaires": 12.30, 4.16, 8.02.

CHATEAU: "Tarzan et l'enfant de la jungle": 1.05, 4.30, 7.55. "Cinq cartes à battre": 2.40, 6.10, 9.35.

CINEMA CINQ: "I Am Curious": 7.30, 10.00.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Oliver": merc., sam., dim.: 2:00, 8:30. Lun., mar., jeu., vend: 8:30.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Follow me": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:00.

CINEMA DE MONTREAL: "Sexy": 2.41, 7.00. "La petite vertu" 12.10, 4.08, 8.27. "Aqua sexe": 1.31, 5.50, 10.09.

CINEMA DE PARIS: "Sous les caresse du vent nu": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LONGUEUIL: "Un homme et une femme" et "Technique d'un meurtre": 5.55, 7.45, 9.35.

CINERAMA — THEATRE IMPERIAL: "Krakatoa". Tous les jours à 2:00, 8:30. Dim.: 2:00, 5:00, 8:30.

CREMAZIE: "Funny Girl": Du lun. au ven.: 8:15.

DAUPHIN: Salle Renoir: "L'Etreinte": 7:30, 9:30. **Salle McLaren:** "L'Astragale": 7:30, 9:30.

ELECTRA: "Les douze saloparas", "Un troubadour".

ELYSE: (Salle Renais): "Ma nuit chez Maude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle Eisenstein): "Les artistes sous le chapiteau: perplexes": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FESTIVAL: "Je suis curieuse": 7:30, 10:00.

FLEUR DE LYS: "Sous les caresses du vent nu": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FRANÇAIS: "Cinq cartes à battres": 1.50, 5.30, 9.20. "Tarzan et l'enfant de la jungle": 3.30, 7.15.

GALERIES D'ANJOU: "Che": 6.10, 9.50. "Vallée des poupées": 7.45.

GRANADA: "Tarzan et l'enfant de la jungle": 1.45, 5.35, 9.25. "Cinq cartes à battre": 3.15, 7.10.

GREENFIELD PARK (CINEMA 1): "Minikini story": 6.15, 8.35. "Filles au monokini": 7.35, 9.55. (CINEMA 2): "San pebbles": 8.00.

GUY: "For love of Ivy": 11.20, 2.45, 6.10, 9.30. "The high commissionner": 1.00, 4.30, 8.00.

JEAN-TALON: "Fantomas contre Scotland Yard": 6.30, 10.00. "Oscar": 8.20.

KENT: "Those daring young men in their jaunty jalopies": 1.15, 3.10, 5.20, 7.20, 9.20.

LA SCALA: "Attaque sur le mur de l'Atlantique": 2.07, 7.45. "Irma la douce": 3.40, 9.20. "Le coup du lapace": 2.15, 9.30.

LAVAL (CINEMA 1): "San pebbles": 7.50. (CINEMA 2): "Frères Siciliens": 6.10, 9.30. "Amant dans le grenier": 7.55.

LIDO: "Le tour du monde sous les mers" et "Les folies années de Laurel et Hardy": 7.00.

LOEWS: "Che": 10.40, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.40.

LUCERNE: "Night of the following day": 6.00, 9.50. "Hellfighters": 7.30.

MAISONNEUVE: "Fantomas contre Scotland Yard": 6:30, 10:00. "Oscar": 8:20.

MERCIER: "Les douze salopards": 5.20, 9.45. "Un troubadour": 8.00.

MIDI-MINUIT: "Traquenards": 1.30, 3.30, 6.30, 9.30. "Les étrangers": 2.00, 5.00, 8.00.

MONKLAND: "Winning": 1.35, 4.05, 6.35, 9.15.

MONTCALM: "Barbarella": 6.20, 9.50. "Chantage à la drogue": 8.00.

MONTROSE: "Le réveil de la chair": 12.00, 2.45, 5.40, 8.35. "Les vierges": 1.17, 4.02, 6.57, 9.52.

OUTREMONT: "Par un beau matin d'été": 6.10, 9.50. "Pas question le samedi": 8.00.

PALACE: "The Chairman": 10:25, 12:35, 2:45, 5:00, 7:10, 9:25.

PAPINEAU: "Che": 1.20, 5.20, 9.20. "Vallée des poupées": 3.05, 7.05.

PARISIEN: "Valérie": 10:30, 12:40, 2.55, 5:10, 7:30, 9:50.

PIGALLE: "Les étrangers": 10.15, 1.25, 4.40, 5.55, 7.50. "Traquenards": 11.55, 3.10, 6.25, 9.40.

PLACE DU CANADA: "That cold day in the park": 5:30, 7:40, 9:50.

PLACE VILLE-MARIE: "Goodbye Columbus": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Graduate": 12:30, 2:30, 4:30, 6:30, 8:30.

PLAZA: "Princesse d'un jour": 1:40, 5:10, 8:30. "Miracle de l'amour (2)": 12:00, 3:25, 6:45, 10:15.

RITZ: "Belle de jour" et "Manon 70": 6.00.

RIVOLI "2001 Odyssée de l'espace": 1:00, 3:30, 6:05, 8:35.

SAINT-DENIS: "Le trésor de la forêt noire": 12:20, 4:16, 8:12. "Alaskan Safari": 1.56, 5.52, 9.48.

SALLE HERMES: "As the naked wind from the sea": 8.00, 10.00.

SAVOY: "Night of the following day": 7.25. "Hellfighters": 9.10.

SEVILLE: "Ring of bright water": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.10.

SNOWDON: "I Need a Woman": 1:30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

THE CINEMA: "If": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.30.

VAN HORNE: "Journey to Jerusalem": 1:25, 3:25, 5:30, 7:30, 9:25.

VENDOME: "The game is over": 12.45, 4.20, 7.50. "Love on a Pillow": 2.55, 5.55, 9.30.

VERDI: "The Whisperers": 7.30, 9.30.

VERDUN: "Compagnons d'aventure": 12:30, 4.15, 8.00. "Le plus heureux des milliardaires": 2.10, 5.55, 9.40.

VERSAILLES (Salle bleu): "Fille au monokini": 5.55, 8.35. "Minikini story": 7.20, 10.05 (Salle rouge), la drogue": 7.40.

VIAU: "Gungala, la vierge de la jungle", "Satanik" et "003, Agent secret".

VILLERAY: "Compagnons d'aventure": 2.54, 6.34, 10.14. "Le plus heureux des milliardaires": 12.45, 4.25, 8.05.

WESTMOUNT: "Midnight cowboy": 12:30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.

WESTMOUNT SQUARE: "If": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.20.

YORK: "The lost man": 1.15, 3.10, 5.10, 7.05, 9.10.

THEATRE

INSTANT THEATRE (Place Ville-Marie): "Escurial" de Michel de Ghelderode. Aujourd'hui à 12.00, 12.40 et 1.20.

LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène) — "That Spring Thing" de Jack Crisp. Ce soir à 8 h. 30.

STE-SKOLASTIC (Centre culturel et sportif de Drummondville): "L'or et la paille" de Barillet et Gredy.

THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman): "Hold up!" de Marcel Dubé et Louis-Georges Carrier. Mise en scène de Louis-Georges Carrier. Ce soir à 9 h.

THEATRE DU QUEBECOIS (Chawbridge): "Emmanuelle", canevas de Denis André. Ce soir à 11 h.

THEATRE LE PIGGERIE (North Hatley) — "La bonne planque", vaudeville policier de Michel André. Mise en scène de Jean-Guy. Ce soir à 8 h. 30.

UNIVERSITE McGILL (Moyse Hall) — "Spectacles de pièces en un acte". Ce soir à 8 h. 30.

UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS (1455, boul. de Maisonneuve): "Ludlow Fair", "Home Free" et "The Madness of Lady Bright Wandering" de Landford Wilson. Mise en scène de Joel Greenberg. Ce soir à 8 h. 30.

VARIETES

LA BUTTE (Val David): "La tabarnouche de show": une revue de Raymond Lévesque. Ce soir à 9 h. En bas de la Butte, Jean-Guy Moreau. Ce soir à 9 h.

PLANETARIUM DOW (1000 eoust, Saint-Jacques) — "A la conquête de l'espace": 2.15 et 9.30.

SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reine-Elizabeth — Takeichi Keigo et ses danseurs impériaux du Japon.

THEATRE DE L'ECRAN VIVANT (La Ronde, Terre des Hommes): "Hey Look!", "Venez voir": (Spectacle sur scène et sur film).

Cinémas ODEON Theatres
Version Française — CE SOIR 8.15 — POUR TOUS
5e SEM. FUNNY GIRL — TECHNICOLOR PANAVISION — SALLE CLIMATISEE
BARBRA STREISAND
CREMAZIE
ST-DENIS ET CREMAZIE 388-4210

14 ANS
GREGORY PECK — OMAR SHARIF
MACKENNA'S GOLD
2e sem. TECHNICOLOR
HORAIRE : 1.30 - 4.20 — 6.55 - 9.30
CLIMATISÉE
ATWATER
935-4246 NIVEAU DU METRO PLACE ALEXIS NIHON

3e SEMAINE — 18 ANS
Sandy Dennis
That Cold Day in the Park
Michael Burns
COLOR
CE SOIR 5.30 - 7.40 - 9.50
SALLE CLIMATISÉE
PLACE DU CANADA
PARKING INTERIEUR — VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

il y a un moment où le monde cesse d'exister!
Salle Renoir
"l'étreinte"
EN COULEURS
un film de PAUL COLLET et PIERRE DROUOT
avec Nathalie Vernier et Daniel Vigo
dist. Astral Films
4e SEMAINE — Ce soir à 7.30 - 9.30
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES — Salle McLaren
L'ASTRAGALE — EN COULEURS
6e MOIS
CE SOIR 7.30 - 9.30
BEAUBIEN près d'IBERVILLE 721-6060
LE DAUPHIN
SALLES CLIMATISEES

14 ANS
LA MORT GUETTE À CHAQUE PAS
John Wayne
LES BÉRETS VERTS
DEMAIN
AUSSI EN COULEUR
LES TUEURS SONT LÂCHES
MERCIER — MERCIER OUVERT À PARTIR DE 6 P.M. — ELECTRA
STE-CATH. ET PIE-IX 255-6224 — STE-CATH. ET AMHERST 522-9177
DERNIER JOUR!
"LES DOUZE SALOPARDS"
"UN JOUR UN TROUBADOUR"

CATHERINE DENEUVE
dans 2 films Eastmancolor
*BELLE DE JOUR
*MANON 70
18 ANS
Horaire sur semaine : 6 h. p.m.
SALLE CLIMATISEE
Ritz 1313 EST, BÉLANGER 272-5290

CE SOIR IL FAUT VOIR
Dame Edith Evans dans
'THE WHISPERERS'
un film de Bryan Forbes (V.O.)
7.30 et 9.30 (99c)
Demain SAMEDI le musical des musicals
'WEST SIDE STORY'
2.00 et 4.30 (99c)
7.00 et 9.30 ($1.50)
Dimanche : 'Belle de jour'
Lundi : 'L'Homme qui ment'
69 FILMS 69 JOURS
99c verdi
5380 St-Laurent (277-4145)

Le seul cinéma qui vous offre 2 films de qualité au même programme — 18
"AQUA SEXE" couleur — FASCINANT FRENETIQUE "Sexy"
"LA PETITE VERTU" DANY CAREL JACQUES PERRIN
3 FILMS en couleur
CINEMA 521-7870 MONTRÉAL 1584 rue MONT-ROYAL EST
LUN. À VEND. 12.00 À 5.00: 75¢ TOUS LES SOIRS SAM. ET DIM. $1.25

EASTMAN 69
LE THEATRE DE MARJOLAINE
PRESENTE
HOLD-UP!
un photo-roman complet et en couleurs de DUBE-CARRIER
RESERVATIONS :
Montréal : Ed. Archambault 500 est, Ste-Catherine
Sherbrooke : Roy l'Apothicaire 209 ouest, rue King
Eastman : 297-2862
Sur semaine 9 h., dimanche 8 h., relâche lundi

Vous êtes bien là,
PEEL — DORCHESTER
au Pub sur le Parc
... un coin idéal pour échapper aux tracas du jour et retrouver le confort et la sympathie.
Hôtel Laurentien
Hôtels et motels Sheraton
Un service international ITT

LA NUIT DE NOCES LA PLUS COCASSE...!
ELLE... AVEC SES 8 ENFANTS! LUI... AVEC SES 10 ENFANTS!
POUR TOUS
LUCILLE BALL — HENRY FONDA
les tiens le notre les miens
2 films en couleurs!
"SEL, POIVRE ET DYNAMITE"
PETER LAWFORD — SAMMY DAVIS, JR.
LES JEUNES MOINS DE 12 ANS 75¢
SALLES CLIMATISÉES
CHAMPLAIN — VILLERAY — ODÉON VERDUN
DES DEMAIN : DERNIER JOUR — "COMPAGNON D'AVENTURE" — "LE PLUS HEUREUX DES MILLIARDAIRES"

CE SOIR 1ER AOUT
MARCEL AMONT
ACCOMPAGNE PAR :
CLAUDE ROMAT
ET SES RYTHMES
UN SEUL SPECTACLE
10 h. 30 p.m.
HOTEL LAPOINTE
ST-JEROME

avec Elles...
18 ANS Adultes

vous désirerez... — vous aimerez... — vous succomberez...
...SOUS LES CARESSES DU VENT NU...
EN COULEURS
A VOIR ABSOLUMENT
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA DE PARIS — 900 OUEST, STE-CATHERINE — TEL. : 861-2996
FLEUR DE LYS — 858 EST, STE-CATHERINE — TEL. : 288-3303

FESTIVAL de FUNÈS POUR TOUTE la FAMILLE
COULEURS
OSCAR
POUR TOUS
ET AUSSI
Fantômas numéro 3
JEAN-TALON — JEAN-TALON, À L'EST DE PIE-IX — 725-7000
MAISONNEUVE — 3019 E., SHERBROOKE — 525-2174

LA VIE INTIME D'UN COUPLE.
18 ANS Adultes
10e SEMAINE
COULEURS
Miracle de L'amour
2ÈME PARTIE
les partenaires sexuels
AUSSI Princesse d'un jour EN COULEUR
CANADIEN — 1204 EST, STE-CATHERINE
PLAZA — 6505, ST-HUBERT

SAMEDI SOIR REPRESENTATION DE MINUIT
18 ANS Adultes
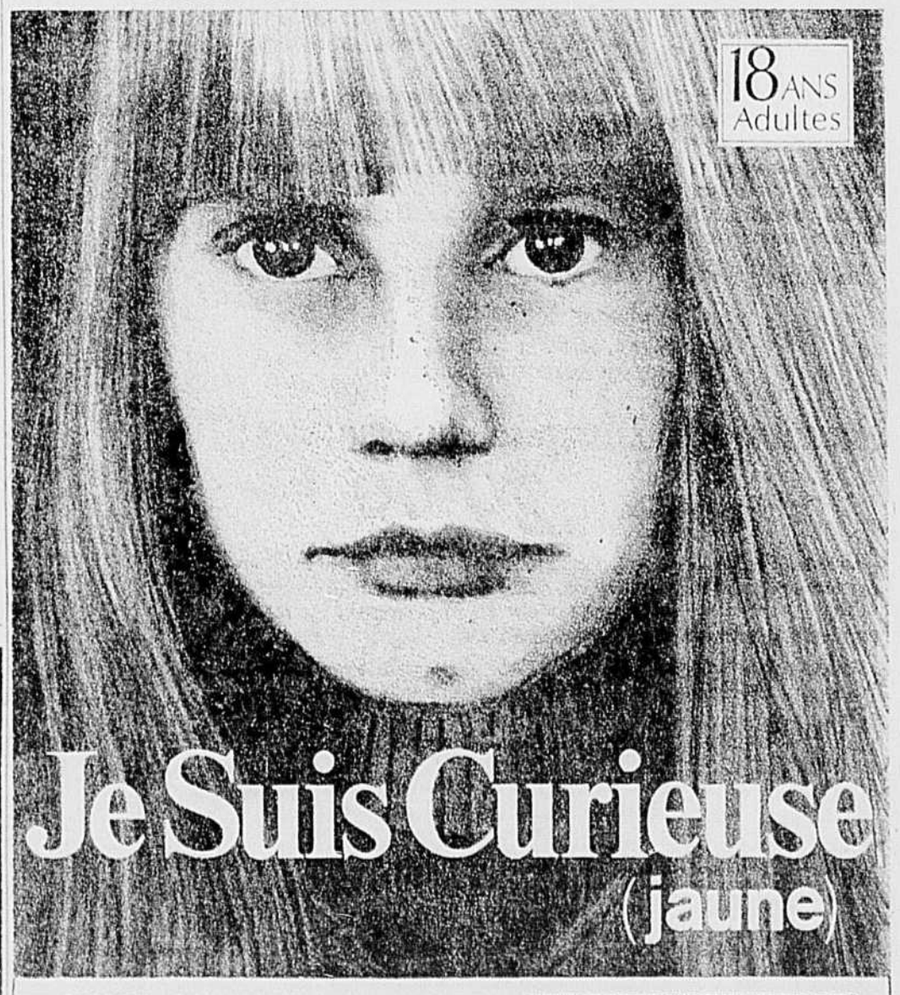
Je Suis Curieuse (jaune)
SEMAINE : 7.30 - 10.00
SAMEDI : 5.00 - 7.30 - 10.00
DIMANCHE : 12.00 - 2.30 - 5.00 - 7.30 - 10.00
EN SUÉDOIS SOUS-TITRES FRANÇAIS
Un film de VILGOT SJOMAN
FESTIVAL
1206, E. STE-CATHERINE
525-8600

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE semestrielle d'ameublement

LA VENTE CONTINUE

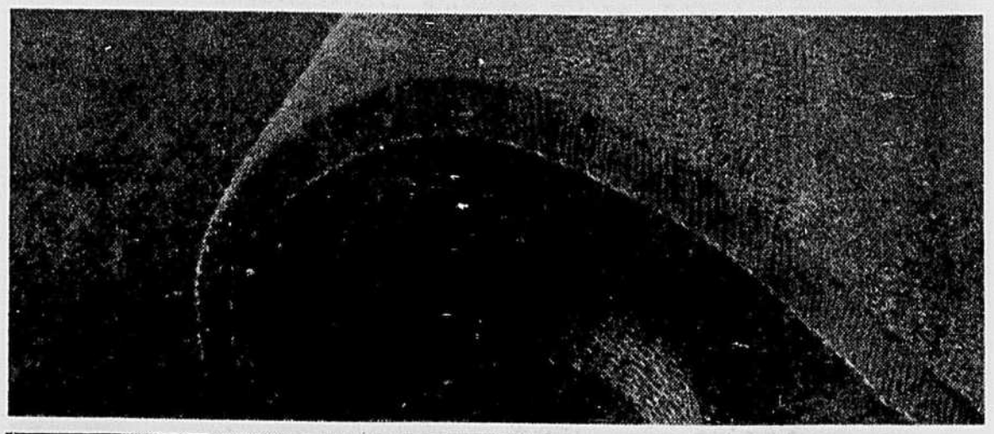

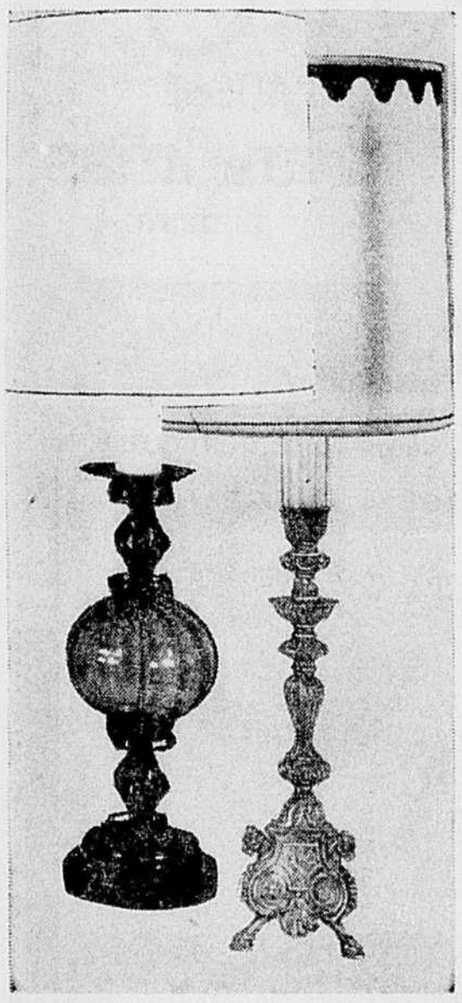

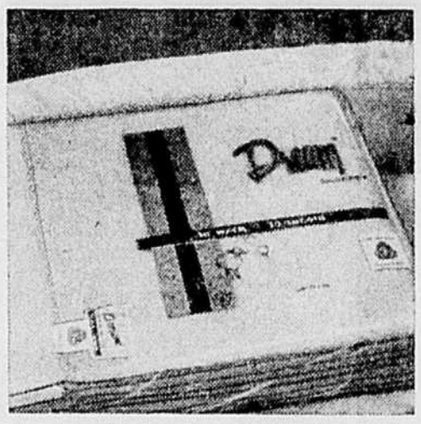

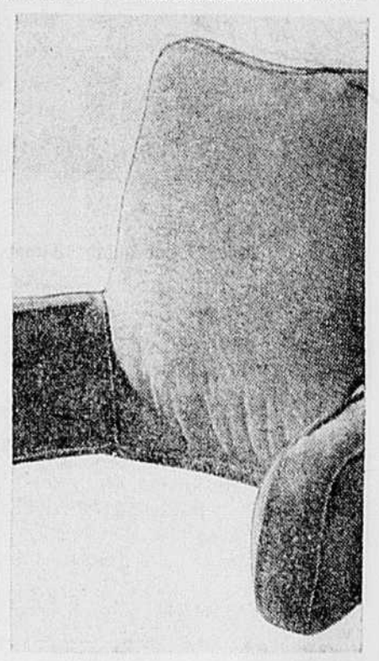

Aubaines pour embellir une chambre à coucher

Chambre de style espagnol Andrew Malcolm

Prix spécial **$649** 24 mensualités de $31

Trois meubles aux riches sculptures donnant une ambiance espagnole distinguée composent cette chambre à coucher. Réalisés en chêne solide et revêtus de placage de chêne au fini chêne Fiesta, ils sont travaillés avec soin et traités pour être entièrement à l'épreuve de la poussière. Une commode triple surmontée d'un miroir, un chiffonnier double et un panneau de tête de 60" composent cet ameublement de Andrew Malcolm.

Table de nuit assortie : **Prix spécial $99** 12 mensualités de $9

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 51 — AU SIXIEME.
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Réduction! Lampes ravissantes!

Prix spécial **29.99**

A. Lampe de style espagnol. Apportera une note rustique méditerranéenne à tout décor moderne. Socle en fer forgé noir surmonté d'un verre couleur ambre. L'abat-jour façon parchemin est recouvert d'une toile de jute. Hauteur : 36".

B. Lampe genre bougeoir espagnol. Très distinguée avec sa base vieil argent et son abat-jour en papier façon parchemin. Hauteur : 38".

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 52 — AU QUATRIEME.
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Armoire sur roulettes

Prix spécial **19.99**

Grande armoire penderie pour 48 vêtements. Armature robuste en métal et deux portes à fermetures-éclair permettant une ouverture totale. En épais vinyle brun clair au fini ton havane, motif fleuri, dessus transparent. Environ 22" sur 42" sur 66" de hauteur.

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 22 — AU REZ-DE-CHAUSSEE.
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Taies d'oreillers brodées

Prix spécial **2.38** la paire

Jolies taies d'oreillers brodées main au point Appenzell. Les ourlets sont brodés en festons. Grandeur standard. En blanc seulement. Profitez de cette offre !

Couvertures de laine "Dream"

Prix spécial **12.98**

Couverture de laine douce "Woolmark" finie d'une riche bordure de nylon de 6". On apprécie la chaleur et le confort luxueux d'une telle couverture lorsque les nuits sont fraîches ou lorsque l'on désire faire un "petit somme". Choix de turquoise, or, bleu, vert ou rose vif, 72" sur 90".

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 16 — AU QUATRIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Rideaux Fortrel frais, aéré*

Aspect batiste. Rideaux prêts à poser. Frais, aérés, faciles à entretenir : laver sans essorer. Peu ou pas de repassage. Blanc seulement.

48" sur 45" **Prix spécial 8.99** la paire

48" sur 64" **Prix spécial 9.95** la paire

144" sur 95" **Prix spécial 39.99** la paire

Téléphoner à 842-6261

RAYON 46 — DRAPERIES ET TENTURES — AU CINQUIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Dessus de lit en mohair

Modèle très décoratif. Matelassé imprimé de couleurs vives sur fond assorti. Bordure à points invisibles. Tons : bleu, or ou rouge.

Pour lit à une ou deux places: 29.99

Tentures assorties, 48" sur 95". **Prix spécial 14.99**

Tentures assorties, 48" sur 63". **Prix spécial 12.99**

Appuie-dos

Prix spécial **8.77**

Modèle avec accotoirs. En velours côtelé à larges côtes. Tons : or ou vert mousse.

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 46 — AU CINQUIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Sommier et matelas "Orléans"

Prix spécial **72.99**

10 mensualités de 7.90

Ensemble de 39" de long. Matelas à 405 ressorts. Recouvert d'un coutil de rayonne damassée. Confortable et robuste avec ses bords indéformables et son garnissage de mousse. Sommier assorti comprenant une série de 6 pieds en bois dur et un beau panneau de tête en vinyl blanc.

Ensemble "continental" Milton. Composé d'un matelas de 39" et d'un sommier assorti livré avec une série de pieds. **Prix spécial 64.99** 10 mensualités de 7.90

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 54 — AU DEUXIEME
AUSSI A ROCKLAND ET BOULEVARD

Moquette Satinwood

Ord. 16.20 la v. carrée **13.99** la v. carrée pose comprise**

En fibre Acrilan* pelucheuse. Robuste, anti-mite et non allergène. Envers très solide. Existe en 12 couleurs éclatantes. Largeurs : 12' et 15. Pose sur les escaliers non comprise.

* Marque déposée

** Pose d'une cloison à l'autre (escaliers non compris) sur bande de fixation invisible "Smoothedge", sans clou apparent, épaisse thibaude de feutre 40 oz comprise. Ou découpée aux dimensions désirées, bords finis d'un galon, thibaude de feutre 40 oz comprise.

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 48 — AU CINQUIEME — AUSSI A ROCKLAND.

la presse

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 1er AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 177

DENIS
BIERE D'EPINETTE 2 pour 33¢
BAS DE NYLON 70 CAPSULES QUALITE et ECONOMIE

téléphoto PA

La politique de la main tendue

Des mains s'agitent pour agripper et serrer la main du président Richard Nixon, au cours de son voyage en Inde. Le chef de la Maison-Blanche se rendait hier à un monument érigé à la mémoire de Mohandas K. Gandhi, à Rajgat, entre la Vieille et la Nouvelle-Delhi. Chemin faisant, il est descendu de sa voiture pour serrer les mains de nombreux Indiens qui le saluaient.

Après une visite fructueuse en Inde

Nixon fait un effort de conciliation au Pakistan

d'après AFP, PA, UPI

Malgré un accueil chaleureux — incidemment le plus enthousiaste depuis le début de son voyage — le président Nixon s'est vu discrètement rappeler le froid qui existe dans les relations américano-pakistanaises dès son arrivée à Lahore ce matin.

Après des entretiens qu'on dit fructueux avec Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, le président des Etats-Unis arrive au Pakistan, sixième escale de sa visite de huit pays. Il y séjournera 21 heures et demie, après quoi il s'embarquera pour Bucarest, capitale de la Roumanie.

Il faisait 109 degrés lorsque le couple présidentiel a quitté la Nouvelle-Delhi, mais le président n'en a pas moins l'air frais et dispos. Il faut dire que la limousine de la Maison Blanche, climatisée et à l'épreuve des balles, avait été aéroportée à Manille et a suivi les illustres visiteurs à Djakarta, en Thaïlande et en Inde.

En arrivant à Lahore, le président a déclaré qu'il ne prétendait pas que tous les différends entre le Pakistan et les Etats-Unis pouvaient être résolus par une visite présidentielle.

Dans son allocution de bienvenue, le président du Pakistan, M. Yahya Khan, a discrètement évoqué ces différends. "Nous n'accueillons pas seulement le chef d'un grand pays ami, a-t-il dit, mais aussi un vieil ami dont l'intérêt constant pour le Pakistan et pour son peuple a été démontré par les nombreuses visites précédentes qu'il lui a faites dont la première, en 1953, en qualité de vice-président. C'était le début d'une ère nouvelle de coopération et de collaboration mutuelle entre nos deux pays. Nos relations ont connu quelque changement depuis lors, mais notre estime mutuelle n'a en rien été diminuée."

Le différend américano-pakistanais ainsi que le désaccord du Pakistan avec les politiques d'alliances militaires telles le CENTO et l'OTASE remontent à la guerre de 17 jours avec l'Inde en 1965 au sujet du Cachemire.

Les Etats-Unis qui avaient vendu pour $3.9 milliards d'armes au Pakistan depuis 1952, a discontinué ses envois quand a éclaté cette guerre. Le Pakistan, s'étant tourné vers la Chine, se vit, de plus, temporairement privé d'autres formes d'aide américaine. Le Pakistan a d'autant plus mal pris l'arrêt de la vente des armes que cette mesure n'a presque pas affecté l'adversaire (l'Inde) lequel se trouvait principalement alimenté par l'Union soviétique.

Avant de quitter ce matin la Nouvelle-Delhi pour Lahore, le président Nixon a exprimé sa confiance dans l'Inde, soulignant l'importance de son rôle en Asie et dans le monde. Le chef de l'Exécutif a affirmé que ses entretiens avec les dirigeants indiens avaient "contribué, de la manière la plus efficace, à établir de nouveaux liens et une nouvelle attitude en ce qui concerne les relations entre les deux pays". "Il convient, ajoute M. Nixon, que nous collaborions plus efficacement que par le passé, au-delà de nos différends nationaux, dans le désir que nous partageons de rechercher la paix, l'amitié, la liberté et la justice."

Mme Gandhi a indiqué, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ces conversations avec le chef de l'exécutif américain, que les positions de Delhi et de Washington s'étaient sensiblement rapprochées à propos d'un règlement éventuel du conflit vietnamien. Elle a déclaré en effet que la politique américaine rejoignait ce que l'Inde avait toujours préconisé: que le Vietnam puisse librement décider de son propre avenir sans ingérence extérieure, une fois accompli le retrait de toutes les forces étrangères. Il est dans l'intérêt de tous, a-t-elle dit, que le conflit soit réglé pacifiquement.

Mme Gandhi a-t-elle abondé dans le sens du président Nixon lorsqu'elle a dit que "plus longtemps durera le conflit vietnamien, plus grand sera le danger auquel il expose l'ensemble du Sud-Est asiatique"? Si le chef de l'exécutif américain avait encore des doutes quant à la nécessité d'un désengagement militaire des Etats-Unis au Vietnam, le premier ministre indien ne lui aura laissé aucun doute par contre sur ce point quant à la position du gouvernement indien.

D'ailleurs, Mme Gandhi est allée encore plus loin lorsqu'elle a déclaré qu'un Vietnam entièrement contrôlé par les communistes n'affecterait pas beaucoup la situation de l'Inde. Tout dépendrait du genre de communisme qui s'instaurerait dans ce pays, a déclaré Mme Gandhi, en relevant qu'il y avait une idéologie communiste qui progressait dans le sens de la libéralisation. C'était manifestement une allusion au différend sino-soviétique.

L'aviation nigériane bombarde le siège du Conseil mondial des Eglises au Biafra

OWERRI, Biafra (AFP) — L'aviation nigeriane a attaqué mercredi soir le quartier général du Conseil mondial des Eglises, situé à Ubuli, au nord-ouest d'Owerri, apprend-on aujourd'hui. Dix personnes ont été blessées, quatre camions ont été complètement détruits et une quinzaine de véhicules sérieusement endommagés.

Le Conseil mondial des Eglises est, avec la Croix-Rouge française, le seul organisme qui continue d'acheminer des secours au Biafra.

"J'étais en train de lire des dossiers quand une roquette nigériane est venue percer le mur juste au-dessus de ma tête", a déclaré à l'envoyé spécial de l'AFP le Dr Quane Steinshauer, l'un des rescapés du raid aérien nigérian contre le quartier général des Eglises à Ubuli. Je me suis immédiatement plaqué au sol dans un vacarme effroyable, au milieu des cris d'épouvante, des explosions et des sifflements des balles, a-t-il ajouté.

Le quartier général des Eglises où s'est rendu hier l'envoyé spécial de l'AFP a été gravement endommagé par l'attaque de l'aviation nigériane. Les carcasses calcinées de quatre camions fumaient encore 24 heures après le raid et une foule d'enfants s'agglutinaient autour des monceaux de ferraille tordue pour recueillir le chargement de grains de maïs qui avait pris feu.

"C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de blessés" a déclaré un autre médecin travaillant à Ubuli, le Dr Buknap, de nationalité américaine.

Le raid a été effectué, selon des témoins, par deux "Mig" nigérians qui sont passés sept fois à l'attaque. La résidence du Dr Steinshauer a été criblée de balles, son lit percé de part en part par des éclats d'obus, et toute l'aile gauche du centre administratif du quartier général des Eglises a été détruit par une roquette. La pharmacie et les hangars où étaient entreposés les secours ont été sérieusement endommagés.

Les dirigeants des Eglises ont décidé, devant l'importance des dégâts, de faire appel au Comité international de la Croix-Rouge pour l'aider à transporter les secours de l'aéroport d'Uli : ils ne disposent plus maintenant d'un nombre suffisant de camions pour décharger les avions. Pour la première fois depuis l'arrêt des vols du CICR vers le réduit biafrais, les camions de la Croix-Rouge ont donc repris hier soir le chemin de l'aéroport d'Uli.

Cependant, un communiqué militaire biafrais affirme que le mois de juillet s'est achevé sur de nombreux succès biafrais dans tous les secteurs de combat, notamment avec la prise d'Omoku, qui a permis de récupérer des stocks importants de munitions et de nourriture. Les combats de juillet ajoute le communiqué, ont amené les forces biafraises appuyées par l'aviation et la marine, à contrôler le secteur compris entre Oguta, la route d'Omoku et le Niger.

D'autre part, le communiqué rappelle que les forces biafraises observent la trêve de trois jours décidée par leur chef, le général Ojukwu, à l'occasion de la visite du pape en Afrique.

Un procureur public réclame une enquête sur l'affaire Kennedy

BOSTON, (Reuter, PA, AFP) — Même si le sénateur Edward Kennedy a repris son siège au Sénat et affirmé qu'il ne serait pas candidat à la présidence des Etats-Unis en 1972, il semble que le dossier de l'accident dans lequel une jeune fille a perdu la vie ne soit pas définitivement clos.

En effet, le juge en chef de la Cour supérieure du Massachusetts, le juge G. Joseph Tauro, a été saisi d'une requête lui demandant d'ouvrir une enquête sur la mort de Mary Jo Kopechne, qui s'est noyée le 18 juillet après que la voiture du sénateur Kennedy eut plongé d'un petit pont de bois dans un étang, sur la côte du Massachusetts.

La requête a été formulée dans une lettre envoyée au juge Tauro par le procureur de district Edmund Dinis. Celui-ci, dont la juridiction inclut l'île de Martha's Vineyard et l'île voisine de Chappaquiddick où s'est produit l'accident, serait bouleversé par les critiques de la presse sur la conduite des autorités, notamment parce qu'il n'y a pas eu autopsie de la victime.

Mais Dinis n'a fourni aucune raison pour expliquer sa requête et le juge Tauro, qui a pris la demande en délibéré, a refusé tout commentaire.

Après l'accident, l'examinateur médical associé, le docteur Donald R. Mills a dit que Mlle Kopechne, secrétaire de feu Robert F. Kennedy et amie de la famille, s'est noyée accidentellement lorsque la voiture du sénateur Edward Kennedy s'est enfoncée dans l'eau d'un bassin soumis aux marées, à côté d'un pont.

Le sénateur a attendu dix heures avant de rapporter l'accident et au cours d'une brève audience, vendredi dernier, il plaidait coupable de l'accusation d'avoir quitté les lieux d'un accident. Il a obtenu une sentence suspendue de deux mois de prison, un an de liberté surveillée et suspension de son permis de conduire.

Le sénateur Edward Kennedy est rentré de Hyannis Port à Washington hier dans le but de prendre part à un vote important au sénat au sujet de l'extension d'une surcharge de 10 pour cent sur l'impôt sur le revenu.

Le sénateur a été cité à comparaître mercredi prochain devant le contrôleur de la police routière du district de Hyannis Port, dans le Massachusetts, pour répondre de fautes de conduite lors de l'accident. Il n'est toutefois pas tenu de se présenter lui-même, et peut se faire représenter par un avocat.

Sihanouk renonce au poste de chef d'Etat au Cambodge

PNOM PENH, Cambodge (UPI) — Le prince Norodom Sihanouk a démissionné de son poste de chef de l'Etat et a changé la structure du gouvernement au Cambodge à la suite d'une crise économique et politique. Le prince a blâmé les Etats-Unis, les communistes et la sécheresse pour cette crise.

S'adressant à une réunion des leaders de son parti, le Sangkum ou communauté socialiste populaire, le prince a dit qu'un conseil de régence exercera dorénavant les fonctions de chef de l'Etat. Il n'a donné aucun détail sur la composition de ce conseil.

Le prince Sihanouk demeure toutefois président du Sangkum. Par ailleurs, le premier ministre, M. Penn Nouth, a également démissionné. Le prince a expliqué que la crise qui l'a amené à abandonner ses fonctions de chef de l'Etat avait été causée par un déclin de la production de caoutchouc et de riz et par un état d'insécurité dans le royaume.

5,000 policiers saccagent l'Assemblée législative du Bengale occidental

CALCUTTA (PA, AFP) — De nouveaux désordres menacent d'éclater à Calcutta, la plus grande ville de l'Inde, à la suite du raid effectué hier par quelque 5,000 policiers qui ont envahi et saccagé l'Assemblée législative du Bengale occidental.

L'attaque de la police, qu'un député a dit être sans précédent dans l'histoire du monde, s'est produite alors que le président Nixon était en visite à la Nouvelle-Delhi, à 800 milles de distance.

Au moins 20 députés ont été blessés tandis que les policiers en colère brisaient les chaises, les tables et les microphones. Le président de l'Assemblée et deux députés se sont enfuis en sautant par une fenêtre.

Jyoti Basu, leader communiste qui est vice-premier ministre du Bengale occidental, a menacé d'appeler les militants étudiants et les jeunes chômeurs de la ville dans la bataille pour mater les policiers si nécessaire. Au cours d'une grande réunion protestant contre la visite de Nixon en Inde, il a dit que le raid des policiers était le résultat d'un "complot".

Poussés par des éléments de la police du Bengale de l'Ouest hostiles au "Front uni" (coalition dominée par les communistes au pouvoir dans cet Etat), les policiers, au nombre de quelques centaines, s'étaient rendus en procession au Parlement, portant le corps d'un des leurs, tué mardi dernier lors d'une bagarre avec des paysans au village de Basanti. Harangués ensuite par des leaders de l'opposition, les policiers en colère ont alors pénétré de force dans le Parlement.

Pendant ce temps, à quelque 2,500 pieds, 50,000 supporters du "Front uni" tenaient une réunion contre la venue en Inde du président Richard Nixon, scandant "Nixon, assassin, repars", "Etats-Unis impérialistes, quittez le Sud-Vietnam". Ils se sont ensuite dirigés vers le Parlement "pour protéger son inviolabilité".

Auparavant, quelques centaines d'étudiants avaient manifesté devant le consulat et le Centre d'information des Etats-Unis, en criant des slogans hostiles au président américain.

L'Italie semble s'acheminer vers des élections générales

ROME (UPI) — M. Mariano Rumor, premier ministre démissionnaire et pressenti, s'apprêtait hier soir à former un cabinet démocrate-chrétien homogène qui a toutes les chances d'être battu au cours du premier vote au Parlement.

M. Rumor n'a donné aucune indication sur les personnalités à qui il demanderait de faire partie de ce gouvernement.

Les observateurs politiques estimaient hier soir qu'un cabinet minoritaire démocrate-chrétien aurait peu de chances de remporter un vote de confiance au Parlement.

M. Rumor a déclaré que son gouvernement démissionnerait plutôt que d'accepter les voix de députés appartenant à des partis autres que ceux qui faisaient partie du cabinet centre-gauche démissionnaire.

Toutefois, M. Rumor risque de ne pas avoir suffisamment de votes pour remporter un vote de confiance, vu que le parti socialiste italien (PSI) refuse d'appuyer un cabinet formé des seuls représentants d'un parti.

Le gouvernement que M. Rumor dirigea pendant sept mois se décomposa le 5 juillet dernier après que des éléments modérés quittèrent le parti socialiste italien en fondèrent le parti unitaire italien. Les modérés ont accusé le PSI de favoriser l'inclusion par étapes des communistes au gouvernement.

Même si tous les votes du parti socialiste unitaire lui étaient acquis, M. Rumor n'aurait pas la majorité de 316 voix sur 630 pour remporter un vote de confiance à la Chambre des députés.

La situation est à peu près la même au Sénat où les différents partis ont à peu près les mêmes effectifs qu'à la Chambre.

L'échec d'un cabinet démocrate-chrétien homogène mènerait très probablement à des élections anticipées quatre ans avant l'échéance. La décomposition de la colalition centre-gauche, qui a gouverné l'Italie pendant les sept dernières années, mènerait à une polarisation entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche.

Des fermiers américains détruisent des milliers d'acres de pommes de terre

(D'après PA) — Des fermiers habitant des régions où l'on cultive les pommes de terre ont commencé à détruire leurs récoltes aujourd'hui dans le but d'enrayer la chute des prix de ce légume. On estime que mille acres de pommes de terre ont été détruites dans le seul Etat d'Oregon.

Le geste des fermiers d'Oregon se veut apparemment une réponse à la recommandation de la National Farmers Organization en faveur d'une réduction de prix de quatre pour cent. Le président de la NFO, M. Oren Staley n'a pu être atteint et le porte-parole de l'organisme à Corning, dans l'Iowa, s'est refusé à tout commentaire.

Toutefois, les rapports qui parviennent des groupes de fermiers déterminés à commencer la destruction de la récolte un peu partout dans le pays reflètent les propos de M. Ray Westrick, organisateur de la NFO en Pennsylvanie et propriétaire de la plus grande ferme de pommes de terre dans cet Etat.

M. Westrick a dit que son groupe avait donné l'ordre de détruire la récolte après qu'un rapport du département de l'Agriculture eut établi qu'environ trois pour cent de la récolte était en surplus. Une déclaration faite par quelques dirigeants de comté de la NFO, dans l'Etat de l'Idaho, laisse entendre que Washington est d'avis que la destruction de la récolte "épargnerait de l'argent aux contribuables et éviterait de faire appel à un programme de diversification des cultures fort dispendieux l'an prochain".

M. Glen Eppich, président de la NFO dans le comté d'Adams, Etat de Washington, a dit que le prix des pommes de terre avait baissé de $15 la tonne récemment, soit après que le gouvernement eut annoncé qu'il y aurait un surplus de production.

"C'est à en faire pleurer mais rien ne sert de cultiver des pommes de terre si vous ne pouvez en retirer profit", a dit M. Ed Petrasek du comté de Klamath Fall, en Orégon, alors qu'il surveillait les herses à disques en train de broyer les pommes de terre.

Des responsables de Columbia Basin, dans l'Etat de Washington, estiment qu'il en a coûté quelque $350,000 dollars aux fermiers pour détruire entre 400 et 500 acres de pommes de terre.

Dans l'Idaho, l'Etat où l'on enregistre les plus grandes récoltes de pommes de terre aux Etats-Unis, on signale des cas de destruction de récolte dans plusieurs comtés.

La nouvelle Isuzu Bellet: $2048.*

Si généreuse pour son prix modique!

• 81 ch. 1,500 cm3. • 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles. au gallon. • Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture. • Suspension à 4 roues indépendantes. • Pneus à flanc blanc. • Boite à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. • Sièges baquets en vinyle. • Tableau de bord façon bois, rembourré. • 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". • Tapis épais.

*Prix de vente suggéré, Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciale et municipale en supplément.

Isuzu Bellet.

MONTREAL
Alix Automobile Enrg., 6807 rue De Lorimier, Tél. : 376-9191
Bertrand Automobile Ltée., 4 boulevard Martin, Pont-Viau Ville de Laval, Tél. : 667-0303
Import Motors Corp., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, Tél. : 935-6352
Montréal CMI Ltée., 7144 chemin Côte-des-Neiges, Tél. : 342-1080
Garage A. Poulin Enrg., 4847 est, boulevard Gouin, Tél. : 321-1780, 321-6540

BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Enrg., 113 rue St-Laurent, Tél. : 429-4040, 691-3990

FARNHAM
Lague Automobile Ltée., Tél. : 293-4947

LACHINE
Spinelli Garage Ltée., 561 St-Joseph, Tél. : 637-3771

PIERREFONDS
Pierrefonds Automobile Enrg., 14350 ouest, boul. Gouin, Tél. : 626-2122, 626-2123

MOT-MYSTÈRE

Explication du jeu :

Il s'agit de découvrir le **"mot-mystère"**, c'est-à-dire le **seul** mot ne figurant pas dans l'énumération sous la grille, mais qui est cependant inscrit dans cette grille.

Pour découvrir ce mot, vous devez procéder de la façon suivante :

1) Vous choisissez un mot dans l'énumération et vous essayez de le repérer dans la grille, soit horizontalement, soit verticalement ou diagonalement et aussi bien de droite à gauche que de gauche à droite, et de bas en haut comme de haut en bas.
2) Une fois que vous avez repéré ce mot, vous encerclez chacune des lettres de ce mot dans la grille.
3) Commencez par les mots les plus longs, car les lettres d'un mot court peuvent être comprises dans un mot plus long, et ce mot court, vous le trouverez ailleurs.
4) Remarquez que la même lettre **peut** parfois **être** utilisée deux fois.
5) Lorsque vous avez réussi à localiser un mot, vous le rayez dans l'énumération afin de ne pas le chercher deux fois.
6) Lorsque tous les mots de l'énumération auront été rayés et que vous aurez encerclé les lettres correspondantes dans la grille, il vous restera quelques lettres non encerclées que vous inscrirez une à une, en lisant de gauche à droite, ligne par ligne, jusqu'au bas de la grille. Vous aurez alors le "mot-mystère".

Sujet : VOYAGE ET TOURISME **(Un mot de 9 lettres)**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	I	T	N	E	M	R	A	P	C	A	N	N	E
2	A	Y	E	M	R	A	A	D	R	A	C	E	D	I	S
3	C	R	L	E	L	T	E	I	L	L	O	J	R	A	P
4	E	E	L	L	R	J	S	U	I	S	S	E	E	U	E
5	D	L	E	C	O	L	O	M	B	C	D	Q	R	Q	K
6	A	N	C	H	E	M	I	N	R	I	C	U	G	D	E
7	M	O	A	M	E	R	E	O	U	R	T	E	I	E	T
8	O	G	N	D	I	L	I	G	E	N	C	E	M	B	O
9	N	A	E	C	O	S	O	V	O	N	A	C	E	A	B
10	R	W	C	T	I	U	A	U	A	K	Y	X	I	R	E
11	O	I	U	E	U	U	A	R	R	N	O	R	L	Q	U
12	U	A	R	E	X	T	F	N	O	D	S	O	A	U	Q
13	T	E	I	U	L	L	O	A	E	S	E	A	C	E	A
14	E	D	E	V	O	I	T	U	R	E	S	S	C	R	P
15	A	V	I	O	N	M	N	O	I	S	R	U	C	X	E

adieu, air, aller, auto, avion, canne, cano, Cao, car, chemin, Cook, Colomb, Crevaux, croisière, débarquer, diligence, douane, émigrer, excursion, exode, Eyre, France, guide, Hojeda, Jolliet, lac, Lourdes, malle, mer, mourir, nacelle, navire, nomade, océan, paquebot, Parmentier, Peary, quai, Ross, route, sac, side-car, Speke, Suisse, Ulloa, voiture, wagon

Réponse demain

Solution du Mot Mystère de jeudi : PARADIS

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

Peau génitale (2)

par le Dr L. Gendron

La "dermatite séborrhéique" envahit ordinairement les régions huileuses du cuir chevelu et de la face. Parfois elle se cache dans l'aine. Il y a rougeur et démangeaison. De plus une squame jaune graisseuse se détache de la peau malade. L'infection secondaire est fréquente. Cette lésion cutanée s'étend aux aisselles et au thorax. La cause est inconnue.

De nos jours, l'anxiété prédomine. Beaucoup d'individus choisissent inconsciemment une région du corps qu'ils grattent et égratignent jusqu'à l'inflammation. Ce qui relaxe les nerfs temporairement, mais endommage la peau. La région génitale est souvent le site choisi. La peau s'épaissit, s'entoure d'une zone rouge inflammatoire. Les marques cutanées sont accentuées. Les lésions, habituellement sèches. C'est "le lichen simple chronique" ou "névrodermite localisée."

Ce grattage peut durer des années. La zone malade empire. L'infection s'ensuit. Le traitement, c'est de maîtriser les doigts.

Le "lichen plan" est une condition physique relativement rare. Il forme de minuscules élévations pourpres brillantes. La démangeaison est fréquente. Il y a quelques squames. Toutes les régions du corps peuvent être impliquées. L'apparition est soudaine, la disparition peut aussi l'être ou bien cette condition cutanée persiste au-delà de plusieurs mois.

La "dermite de contact" se présente chez une personne hypersensible ou allergique à une substance touchant la peau. Les contacts répétés développemt l'allergie. Exemples: sous-vêtements, prophylactiques, cosmétiques et diverses médications. Il y a rougeur, minuscules ampoules et souvent infection secondaire. La démangeaison est en général intense. Aucune cure n'est possible en présence de la substance "allergisante".

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "CONSTRUCTION DE DEUX VOIES DE CIRCULATION ET D'UNE ROUTE D'ACCES AVEC SOUS-COUCHE GRANULEUSE, COUCHE DE FONDATION EN PIERRE OU GRAVIER CONCASSE COMPACTES ET REVETEMENT DE BETON BITUMINEUX

OU

AVEC SOUS-COUCHE DE CRIBLURES DE PIERRE, COUCHE D'APPUI AU MACADAM A L'EAU ET REVETEMENT DE BETON BITUMINEUX A L'AEROPORT DE ST-HUBERT, ST-HUBERT, P.Q." seront reçues jusqu'à 3:00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 15 août 1969 pour les travaux ci-haut mentionnés à St-Hubert, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, Qué., sur réception d'un chèque visé de $200.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau
Directeur régional,
Services de l'Air,
Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, Qué.
Le 21 juillet 1969.

AVIS PUBLIC
VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Avis est donné par les présentes que le Onzième jour d'août, 1969, à 10.00 heures de l'avant-midi, en la Ville de Pierrefonds, à 11072 boul. Gouin ouest, Québec, l'immeuble suivant sera vendu aux enchères publiques au plus haut et dernier enchérisseur par Me NORMAN LEVY, Notaire, comme Commis, selon un Jugement rendu par l'Honorable Paul Langlois, un des Juges de la Cour Supérieure du District de Montréal, le vingt-deuxième jour de juillet 1969, dans une cause portant le Numéro 1319 des dossiers du Département des Tutelles de ladite Cour, relativement à Dame Elizabeth Matherson Landers, veuve non-remariée de feu Howard Birney Jones, dans sa qualité de Tutrice à son fils mineur Robert Bruce Jones, savoir:—

Un emplacement ayant front sur le Chemin Morgan (ayant connu comme Chemin de la Station) dans la Ville de Baie d'Urfé, dans la Province de Québec, et composé d'une partie de la subdivision numéro quatre-vingt-huit du lot original numéro trois cent dix-neuf (319-pt. 88) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Ste-Anne, mesurant dite partie, vingt pieds de largeur par deux cents vingt-six pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins; et bornée comme suit: en front vers l'ouest par le Chemin Morgan à l'arrière vers l'est par parties des subdivisions du lot original numéro trois cent vingt aux dits Plan et Livre de renvoi Officiels, d'un côté vers le nord par subdivision numéro quatre-vingt-neuf ci-après décrit et de l'autre côté vers le sud par le résidu de ladite subdivision numéro quatre-vingt-huit dudit lot original. Subdivisions numéros quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-dix du lot original numéro trois cent dix-neuf (319-89 et 90) aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Anne.

Avec les bâtisses y érigées portant le numéro civique 89 Chemin Morgan, Baie d'Urfé, Québec.

Pour conditions de vente, s'adresser au soussigné

Le 31 juillet 1969

NORMAN LEVY, NOTAIRE
Suite 606,
1117 Ste-Catherine ouest
Montréal, Québec
TELEPHONE: 842-4667

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Gagnants de la cinquième semaine
catégorie "local"

Monsieur Louis de Guise de Saint-Lambert, s'est mérité le quatrième prix dans la catégorie noir et blanc pour la cinquième semaine du concours.

NOIR ET BLANC

1er prix : $100
Monsieur Jean-Claude Hurni
1206, rue du Fort, app. 2
Montréal, Qué.

2e prix : $10
Monsieur Georges Couture
Saint-Sauveur, Qué.

3e prix : $10
Monsieur Lucien Paquette
242 ouest, boul. Lemoyne
Longueuil, Qué.

4e prix : $10
Monsieur Louis de Guise
305, rue Birch
Saint-Lambert, Qué.

COULEUR

1er prix : $100
Monsieur Y. Bériault
817, rue Laval
Chomedey, Laval, Qué.

2e prix : $10
Monsieur Yves Charlerois
60, rue Cicot
Boucherville, Qué.

3e prix : $10
Monsieur Rodrigue Gobeil
38, rue Chanoine-Groulx, app. 7
Vaudreuil, Qué.

4e prix : $10
Monsieur Yvan Côté
2055, rue Nelson
Saint-Hyacinthe, Qué.

4AS du SAMEDI DUPUIS

EN VENTE SAMEDI A PARTIR DE 9 h. 30 A.M.
PROFITEZ-EN TOUS ! FAITES COMME DES CENTAINES D'ACHETEURS SATISFAITS !
DUPUIS CENTRE-VILLE SEULEMENT
Ouvert ce soir jusqu'à 9 h p.m.
Samedi jusqu'à 5 h 30 p.m.

NOUS REGRETTONS : pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces articles — nous nous réservons le droit de limiter la quantité à chaque client.

Jamaïcas en nylon lavable et séchable à la machine. Rabais

Economisez 4.05 sur ce jamaica confectionné en 100% nylon extensible lavable et séchable à la machine. Taille élasticisée. Corail, marine, vert lime, blanc. Tailles: 10 à 16.

Prix courant: 7.00
PRIX SPECIAL DUPUIS
2.95
DUPUIS — DEUXIEME RAYON 540

A prix avantageux : Fameuse peinture d'intérieur "Sico"

De réputation mondiale, la peinture "Sico" est gagnante de Médailles d'Or. A base d'alkyle pour l'intérieur, 2 finis au choix: semi-lustre et couche de fond. Profitez du bas prix !

Prix courant:
semi-lustre 7.99 ; couche de fond 7.99
PRIX SPECIAL DUPUIS
4.59
le gallon
DUPUIS — QUATRIEME RAYON 782

Dites seulement
"Portez à mon compte"

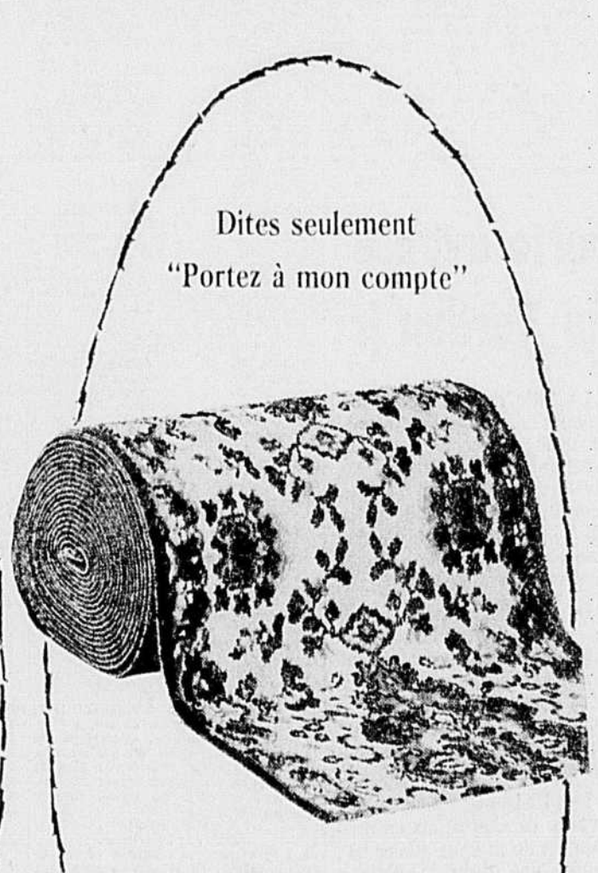

Tapis de passage "Axminster" en laine/rayonne. Bas prix

Economisez 1.26 la verge linéaire et enjolivez vos couleurs. Tapis "Axminster" de laine et rayonne au fini velours, à dessins et couleurs gais. En rouge oriental, beige oriental, ton or/ brun, vert 2 tons.

Ordinairement: 5.95
PRIX SPECIAL DUPUIS
4.69
la verge linéaire
DUPUIS — SIXIEME RAYON 731

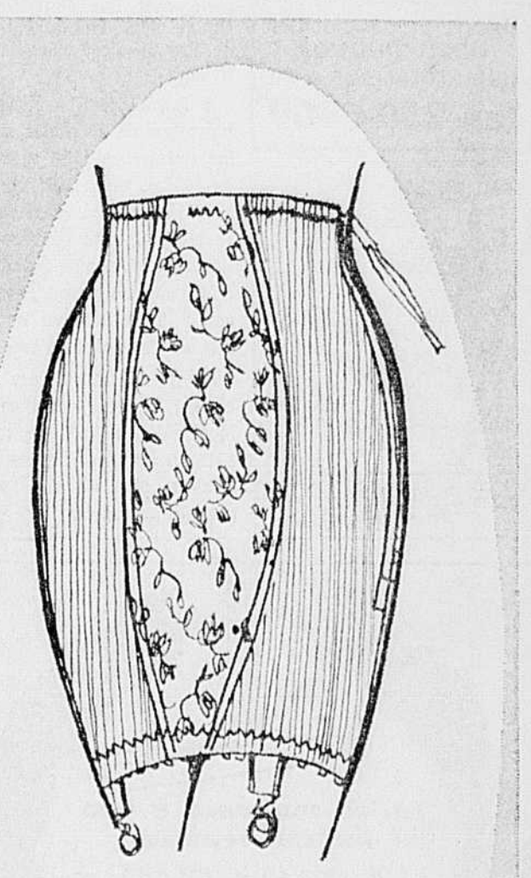

Gaines "Corette" à taille haute. Vous épargnez 4.50 !

Gaine à taille haute, panneau en nylon brodé devant, panneau en satin extensible au dos, supports croisés en Lastex devant et au dos, fermeture à glissière latérale. Blanc. 26 à 36.

Prix courant: 14.00
PRIX SPECIAL DUPUIS
9.50
DUPUIS — DEUXIEME RAYON 360

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

Quelques jours à peine après avoir vaincu la Lune et alors que les experts ne font que se pencher sur les précieux morceaux de Lune rapportés par les astronautes d'Apollo-11, l'homme peut maintenant contempler de nouvelles photos de la planète Mars. Mariner-6 a envoyé aux laboratoires terrestres cette photo prise à environ 2,500 milles de la surface de la planète rouge.

(Autres photos, page 9. Texte à la page 2)

téléphotos AP

Paul VI confère avec des délégués du Biafra et du Nigeria

KAMPALA, (AFP-UPI-Reuter) — Le pape Paul VI, qui poursuit aujourd'hui sa visite en Ouganda, a reçu ce matin deux membres de la délégation du Biafra après avoir conféré, en compagnie du président ougandais Milton Obote, avec les quatre chefs d'Etat présents à Kampala à l'occasion de son voyage : les présidents Micombero, du Burundi ; Kayi Banda, du Rwanda ; Nyerere, de Tanzanie ; et Kaunda, de Zambie. Le commissaire à l'Information du gouvernement nigérian était également présent à cet entretien.

Bien qu'aucun communiqué officiel n'ait été publié au sujet des questions abordées durant les entretiens, il ne fait aucun doute que la guerre civile entre le Nigeria et le Biafra ait été au centre des conversations. Des sources informées affirment que d'autres entretiens se dérouleront d'ici à ce que Paul VI retourne à Rome demain.

Comme on demandait au président Obote s'il comptait réaliser le souhait qu'il avait exprimé d'accueillir à Kampala toute initiative tendant au rétablissement de la paix au Nigeria, le président a répondu, en souriant : "I

Voir PAPE en page 2

Lagos : il ne faut pas mêler religion et politique . . .

LAGOS. (AFP) — L'ambassadeur du Nigéria en Egypte a lancé aujourd'hui un avertissement au pape Paul VI, lui demandant de ne pas mêler religion et politique.

L'ambassadeur Alhaji Ahmadu Suka, avant de quitter Lagos pour Le Caire, porteur d'un message du chef de l'Etat nigérian, le général Gowon, au président Nasser, a déclaré: "Si quelqu'un essaie de nous imposer les conditions d'un cessez-le-feu, nous résisterons jusqu'au bout."

téléphoto UPI

Au cours d'une cérémonie grandiose et en présence de plus de 100,000 personnes, le pape Paul VI a sacré 12 nouveaux évêques africains aujourd'hui, à Kampala, en Ouganda. A cette occasion, le Saint-Père a précisé les tâches qu'il confie à ces évêques d'Afrique.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 1er août 1969, 85e année, no 177, 4 cahiers, 40 pages. ★★★ 10¢

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lesage: "Personne ne m'a parlé de Claude Wagner"

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

ALMA — "Claude Wagner ? Personne ne m'en a parlé". C'est ainsi que M. Jean Lesage, chef du Parti libéral du Québec écartait hier du revers de la main la possibilité que la campagne de M. Claude Wagner contre son leadership ait eu des répercussions dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Le chef de l'opposition se trouvait hier à Alma, l'une des étapes de sa tournée de trois jours chez les militants libéraux du Saguenay-Lac-St-Jean.

A Alma, M. Lesage a galvanisé ses troupes (150 organisateurs et militants) en s'attaquant principalement aux carences de la politique économique du gouvernement de l'Union Nationale. Il l'a fait avec verve parlant sans texte durant plus de 45 minutes.

Le style plus que le message, a surpris l'auditoire.

Un partisan disait à l'issue de la réunion : "Avec 20 discours comme celui-là durant une campagne électorale, Lesage balaie la province".

Sans conteste, M. Lesage avait convaincu cet homme que sa vigueur et son prestige restaient intacts et qu'il n'était donc pas utile de songer à lui trouver rapidement un successeur à la tête du Parti Libéral. L'opération charme que M. Lesage a entreprise auprès des militants libéraux à l'approche du congrès de la fin d'octobre paraît donner des résultats positifs.

Un rapide et bien partiel sondage auprès de militants libéraux de la région donne à penser que cette campagne n'est pas menée inutilement.

Si personne n'ose évoquer le nom de M. Claude Wagner devant M. Lesage, les militants n'ont eu d'autres sujets de discussions au cours des dernières semaines que la contestation du leadership lancée par le député de Verdun.

Dans ces conversations, une affirmation revenait constamment dans la bouche des Libéraux, ont déclaré plusieurs militants : "Wagner (qu'on prononce ici à l'anglaise) ferait un bon chef".

Reste que M. Lesage est le chef du parti. Le seul député libéral de la région, M. Gérald Harvey, de Jonquière, est resté insensible au mouvement amorcé par M. Wagner.

Attirés par les qualités qu'ils attribuent à l'ancien ministre de la Justice, les Libéraux du Saguenay-Lac-St-Jean semblent hésiter encore entre la rébellion et la soumission.

La présence de M. Lesage parmi eux pendant ces trois jours aidera sans doute à faire pencher la balance en faveur de son maintien à la direction du parti. Il n'est pas interdit de penser cependant qu'une campagne vigoureuse de M. Wagner avant le prochain congrès du parti n'affaiblisse considérablement la position du chef actuel dans le Saguenay-Lac-St-Jean.

Dans une région où le Parti Libéral avec M. Lesage à sa tête n'avait pu en 1966 remporter la victoire que dans un seul comté sur cinq, il ne serait pas étonnant que de nombreux libéraux lorgnent du côté de M. Wagner afin qu'une pareille débâcle ne puisse se reproduire lors des prochaines élections générales.

Le conflit international sur le blé s'envenime

LONDRES (PC) — Maintenant que le Marché commun a décidé d'augmenter sans délai ses subventions à l'exportation, on prévoit que le conflit transatlantique qui oppose l'Europe au Canada et aux Etats-Unis va s'envenimer davantage et ce, à la veille même d'une conférence sur le blé convoquée d'urgence, dans l'espoir de trouver une solution à la guerre des prix qui semble vouloir durer.

Les représentants des principaux pays exportateurs de blé doivent se rencontrer ici aujourd'hui, à la salle de conférence du Canada House, dans un effort pour mettre fin à la piraterie et à la guerre des prix qui sévissent depuis quelques mois. La délégation

Voir CONFLIT en page 2

Le chef libéral reste seul à la direction du parti

par Gilles RACINE

Le parti libéral québécois est un parti qui n'a qu'un chef, M. Jean Lesage, aidé et conseillé d'une équipe d'hommes. Il n'est aucunement question d'un triumvirat pour régir ses destinées.

Quelques-uns des principaux membres du parti, MM. Jean Lesage, Robert Bourassa et Pierre Laporte, ont tour à tour démenti, hier soir, la nouvelle qui fait aujourd'hui la manchette du quotidien montréalais The Gazette.

Selon l'auteur de l'article, les libéraux québécois auraient imaginé un triumvirat formé de MM. Lesage, Wagner et Bourassa pour diriger les destinées du parti et mener la prochaine campagne électorale sous les thèmes suivants, respectivement propres à chacun des trois hommes: la stabilité politique, l'ordre social et les problèmes économiques.

Joint à Chicoutimi par notre envoyé spécial, Michel Lord, M. Lesage qui est actuellement en tournée au Lac St-Jean a affirmé qu'il entendait mentionner cette hypothèse pour la première fois. De toute façon, a-t-il révélé, il n'a pas vu M. Wagner depuis que ce dernier est parti en vacances, non plus que M. Bourassa qui revient tout juste de la Gaspésie où il a passé quelque trois semaines.

Pour sa part, M. Bourassa a dit ne

Voir CHEF en page 2

AUJOURD'HUI

sommaire

Annonces classées / 26 à 29; 32 à 38
Arts et spectacles / 17 à 19
Bandes dessinées / 8
Calendrier Terre des Hommes / 8
Cinéma / 17 à 19
Courrier 'Que faire?" / 12
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 14 à 16
Horoscope / 13
Informations nationales / 8
Informations internationales / 31
Mot mystère / 40
Mots croisés / 27
"Que ferons-nous dimanche ?" / 12
Radio et Télévision / 25
Sports / 21 à 24 et 39
Tribunaux / 6
Vie dans les parcs / 13
Vie féminine / 11 à 13
Votre médecin / 40

Météo : périodes nuageuses
Min. : 65. Max. : 85. ● Détails page 2.

La Gaspésie aux prises avec le problème de la drogue

de notre envoyé spécial
François TREPANIER

PERCE—Les problèmes suscités par l'usage des stupéfiants chez les jeunes ne touchent pas seulement les régions urbaines de Montréal et de Québec. La Gaspésie est également aux prises avec ces problèmes, et la Gendarmerie royale du Canada enquête en vue de découvrir et de démanteler un réseau de trafiquants de drogues et de stupéfiants qui recruteraient la clientèle parmi les jeunes des Cegep des commissions scolaires.

Des informations en ce sens ont été communiquées à LA PRESSE par des responsables de la cour du Bien-Etre social de la Gaspérie.

D'après ces responsables, l'usage des stupéfiants par les étudiants prendrait depuis un an une ampleur considérable en Gaspésie.

On ignore cependant si le réseau qui approvisionne les jeunes des commissions scolaires est le même que celui sur lequel la Gendarmerie royale enquête à Percé.

On sait qu'un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada a fait savoir, la semaine dernière que la Maison du Pêcheur, à Percé était un important centre de distribution de drogues.

Cette déclaration de la Gendarmerie royale du Canada devait coincider avec l'arrestation d'un jeune homme de Sherbrooke pour possession de marijuana. Ce jeune homme a été condamné à deux mois de prison par le juge J.-L. Puyé, de la Cour provinciale. Un autre juge du Bas du fleuve, le juge G.-E. Blanchard, de Rimouski, a condamné par ailleurs, mardi, un autre individu originaire de Haute-Rive à six mois de prison pour possession de haschish. Au ours de son procès, cet individu avait prétendu que la drogue dont il avait été trouvé en possession lui avait été vendue par un personnage d'un restaurant de Gaspé.

D'autres arrestations ont également été effectuées en Gaspésie depuis le printemps, pour possession de narcotiques, mais les personnes appréhendées n'ont pas encore subi leur procès. Deux de ces personnes s'occuperaient d'enseignement.

Au sujet des étudiants des Cegep de la Gaspésie, un porte-parole de la Cour du Bien-être social a précisé que plusieurs médecins de la péninsule ont eu vent de certains cas d'intoxication avancée.

Certains jeunes auraient même été hospitalisés pour avoir absorbé une trop forte dose des stupéfiants.

Ces exemples causent beaucoup d'inquiétude aux autorités du Bien-être social par suite des déclarations de la Gendarmerie royale du Canada selon lesquelles la Maison du Pêcheur serait un centre de distribution de drogues.

A la Maison du Pêcheur même, on se moque cependant de ces affirmations, et l'oeil quelquefois étrangement hagard, on fredonne des chansons sur la drogue pour ridiculiser les propos de la police.

En dépit du mécontentement persistant d'un groupe de citoyens de Percé, le calme est revenu hier soir dans cette municipalité et la police ne signalait aucun incident grave.

On sait que, à deux reprises, en une semaine, les policiers de Percé, aidés d'une trentaine de citoyens assermen-

Voir GASPESIE en page 2

• La RAQ retire les permis de deux cabarets — page 3
• Les Alouettes sont voués au dernier rang — page 21
• Les Américains ont confiance dans le Québec — page 14

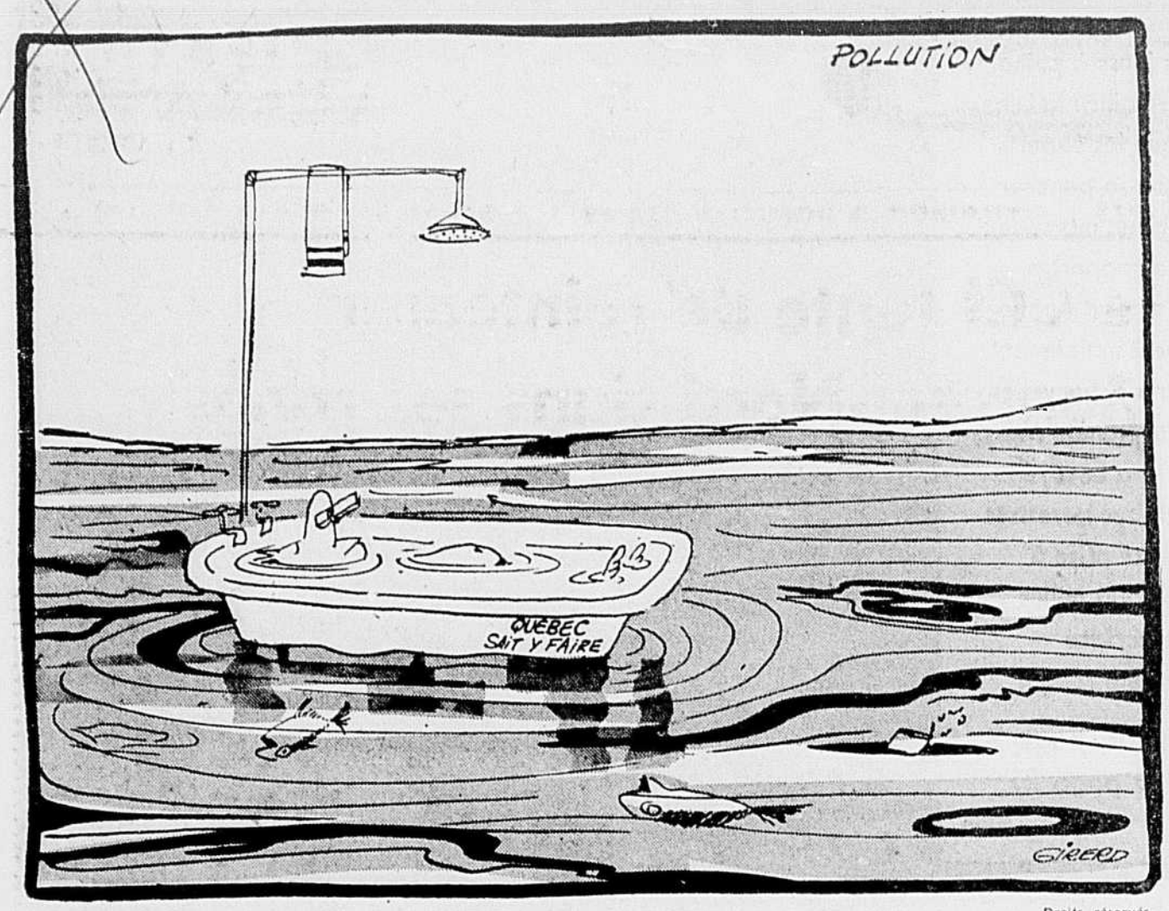

Droits réservés

Paul VI sacre 12 nouveaux évêques noirs devant une foule immense

KAMPALA, (AFP - UPI - Reuter) — Plus de 100,000 personnes ont assisté ce matin à la messe en plein air que le pape Paul VI a célébré à Kampala, capitale de l'Ouganda, et pendant laquelle il a notamment sacré 12 évêques africains.

Des centaines de milliers d'autres Africains ont acclamé le souverain pontife alors que celui-ci se rendait vers le lieu où il devait dire la messe et procéder, pour la première fois de l'histoire moderne, à un sacre d'évêques en dehors de l'Italie.

Au cours de la cérémonie, Paul VI a notamment traité du rôle des évêques qui "sont ministres, sont serviteurs, qui ne sont pas là pour eux-mêmes, mais pour les autres".

Le pape a ajouté: "Ils sont vôtres, ils sont pour vous, fidèles qui nous écoutez. Ils sont pour l'Eglise. Pour l'Eglise, les évêques ont le droit et de devoir d'exercer leurs fonctions de maitres, de prêtres, de pasteurs."

S'adressant ensuite directement aux nouveaux évêques, il a dit notamment: "Nous pouvons ajouter que, en quelque sorte, par la nature de votre ministère, vous devez aussi fournir votre service pour aider la construction de la société civile, tout en étant libre vis-à-vis des engagements politiques et des intérêts temporels ... Vous devez grandement contribuer à l'éducation du peuple, à l'honnêteté de ses moeurs, au progrès de son instruction, à son travail selon de justes critères sociaux, au respect des autorités, à la fraternité, à la paix, à la nouvelle civilisation qui doit être, comme nous le disions hier, africaine et chrétienne"... "Vous devez chercher et appeler à la foi les nouveaux chrétiens, grande entreprise, qui rencontre de grandes difficultés de tout genre, lesquelles exigent de l'évêque et de ses collaborateurs, abnégation, courage, constance, sagesse, sacrifice, Vous travaillez dans la pauvreté, et souvent dans la contrainte. Et puis vous avez un coeur inépuisable pour les enfants pour les jeunes, pour les pauvres, pour toute personne qui souffre".

Auparavant, Paul VI avait rappelé que "dans l'évêque, se trouve au milieu de nous notre Seigneur Jésus-Christ".

"C'est cette plénitude, a-t-il ajouté, communiquée de l'unique et suprême sacerdoce du Christ lui-même, désormais propre à l'évêque, qui doit retenir notre attention, notre admiration". (...) "Le Christ a favorisé ainsi l'évêque pour en faire un apôtre. Les évêques, on le sait, sont les successeurs des apôtres. Et les apôtres, qui sont-ils ? Ce sont ceux que le Seigneur a choisis, a séparés, a mis à part pour une mission en faveur du peuple. Ils sont ceux qu'il envoie. Apôtre veut dire envoyé. Les apôtres, et par conséquent leurs successeurs les évêques, sont les représentants, ou mieux, les organes de transmission, les instruments de la charité du Christ envers les hommes. Le ministère épiscopal est signe et instrument de salut". (...)

La cérémonie du sacre des 12 nouveaux évêques terminée, le pape a concélébré la messe avec eux et les 38 autres évêques qui ont participé au symposium des évêques d'Afrique à Kampala.

Parmi les nouveaux évêques, quatre sont de l'Ouganda, deux du Kenya, deux du Nigeria, un du Cameroun, un du Gabon, un de Haute-Volta et un de Zambie.

A chacun, le pape a fait don d'une croix pectorale, ainsi que de vêtements sacerdotaux et de la mitre, tous des produits de l'artisanat africain.

Le souverain pontife a également fait don du calice, de la mitre et de la crosse qu'il a utilisés ce matin à l'archidiocèse de Kampala où ces objets demeureront désormais.

La surface de Mars rappelle étrangement celle de la Lune

PASADENA, Californie (AFP, PA) — La surface de Mars est désolée et parsemée de cratères. Elle rappelle à s'y méprendre celle de la Lune.

C'est la première impression qui se dégage de la nouvelle série de douze photos tranasmises hier par la sonde "Mariner 6" et prises à une distance de 2,130 milles de la "planète rouge".

C'est après un voyage de 156 jours comprenant un trajet de 241 millions de milles que la sonde "Mariner 6" de 850 livres est passée à cette distance de 2,130 milles de Mars.

Dans la zone du "Mare Eurthraeum", l'oeil de la sonde automatique "Mariner 6", qui a transmis les photos, a repéré un désert désolé et parsemé de cratères, dont certains ont jusqu'à environ trois milles de diamètre. Le champ couvert par l'objectif des deux caméras de la sonde s'étendait sur une distance de près de 50 milles.

Chacune des deux caméras a pris hier une série de douze photos d'une région où certains savants espéraient découvrir des traces de végétation.

Jusqu'ici, aucune des images captées à Pasadena ne paraît devoir confirmer cette théorie.

La retransmission des images, tout d'abord prévue pour le début de la soirée, a été retardée par une irrégularité constatée dans les signaux lumineux envoyés par la sonde. Cette irrégularité a empêché pendant plus d'une heure le système électronique de reconversion de Pasadena de produire les clichés impatiemment attendus par le laboratoire.

CONFLIT

SUITE DE LA PAGE 1

canadienne avait espéré que la Communauté européenne n'imposerait pas ses nouvelles subventions avant la conférence.

Alors que les marchés diminuent sans cesse, la concurrence entre les principaux pays exportateurs devient de plus en plus serrée et les accusations jaillissent de part et d'autre de l'Atlantique et du Pacifique alors que l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie tentent de se départir des énormes surplus nationaux.

Une première conférence avait réuni les principaux exportateurs à Washington, le mois dernier, mais les garanties que la Communauté exigeait des Etats-Unis pour s'abstenir de solliciter les marchés traditionnels du Canada et des E.-U. se sont avérées inacceptables.

Ensuite, quand il est apparu que la Communauté offrait ses produits aux clients habituels des Américains à des prix en deça de la normale, les Etats-Unis, et aussi le Canada, ont décidé de couper les prix sur tout le territoire atlantique.

La mesure a eu pour effet d'irriter le Japon, client très important, qui, étant sur le territoire du Pacifique, ne jouissait d'aucun rabais et a interrompu toutes ses transactions.

On compte qu'à la réunion aujourd'hui, les participants accepteront de former un comité de surveillance qui étudiera les concessions sur le plan paiement ou frais de transport, qui peuvent être offertes dans le cadre d'une guerre des prix, afin d'assurer qu'aucun des grands exportateurs ne s'empare des marchés d'un concurrent par des moyens détournés.

Cependant, les experts ne sont pas convaincus que cette solution mette fin à la querelle transatlantique, mais tous semblent convaincus qu'il devient urgent de mettre fin au conflit, sans quoi la stabilité du marché pourrait disparaître complètement.

PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

am already on the job" (Je suis déjà au travail).

Plus tôt, le pape avait assisté à une session extraordinaire du Parlement ougandais tenue en son honneur. Dans son discours de bienvenue, M. Obote a souligné que la présence du pape serait "une source d'inspiration" pour les députés.

Il a rappelé que le principe fondamental qui guide le Parlement était la parole du Christ : "Aime ton prochain comme toi-même". La visite du pape, a ajouté M. Obote, offre une occasion unique aux députés de réaffirmer leurs principes: union à l'intérieur, unité de l'humanité, paix et stabilité universelle et fraternité humaine.

En répondant à M. Obote, Paul VI a, dès le début, abordé le problème de la guerre civile entre le Nigeria et le Biafra:

"Nous sommes décidés, a-t-il dit, à continuer notre modeste, mais affectueuse et loyale oeuvre de persuasion pour apporter notre aide au règlement de ce fatal conflit." Il a ensuite proposé un plan pour résoudre les problèmes principaux de l'Afrique qui, à son avis, peuvent être considérés sous une double perspective: "Celle de la liberté du territoire national, et celle de l'égalité des races".

Parlant de la paix, Paul VI a notamment déclaré: "C'est une parole douloureuse car, aujourd'hui, dans une région africaine qui nous est d'autant plus chère que nous l'avions visitée et admirée il y a quelques années, dure toujours un conflit déchirant, vous le savez.

"Nous avons tenté non seulement de procurer une assistance en vivres et médicaments avec impartialité et dans toute la mesure qui nous était possible, mais aussi d'y apporter le remède de quelque commencement de réconciliation. Nous n'y avons pas réussi jusqu'à maintenant et nous en souffrons dans notre coeur, décidé à continuer notre modeste mais affectueuse et loyale oeuvre de persuasion pour apporter notre aide au règlement du fatal conflit."

Au sujet du racisme, la pape a notamment dit: "Nous devons toujours nous rappeler que la vie de la civilisation s'achemine vers la reconnaissance de l'égalité des hommes, revêtus, en tant que tels, d'une même dignité fondamentale et des droits qui en dérivent".

Sur les problèmes actuels de l'Afrique: "Ceux-ci peuvent être considérés sous une double perspective: celle de la liberté des territoires nationaux et celle de l'égalité des races. Par ce mot polyvalent de "liberté", nous entendons pour l'instant l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la colonisation d'autres pouvoirs étrangers à la population africaine".

CHEF

SUITE DE LA PAGE 1

pouvoir ni confirmer ni démentir la nouvelle puisqu'il n'en avait jamais été mis au courant. De toutûe façon, a-t-il révélé au représentant de LA PRESSE, il serait pour le moins prématuré d'arrêter à cette époque-ci la stratégie qu'entend suivre le parti pour les prochaines élections qui n'auront pas lieu avant au moins un an.

Quant à M. Pierre Laporte, dont il était dit dans l'article du journal anglophone qu'il appuierait la nouvelle équipe libérale, il a déclaré n'avoir jamais eu vent d'une telle stratégie. Selon ses propos, s'il devait y avoir un concours d'imagination, l'auteur de l'article serait en bonne position pour obtenir le premier prix.

A Québec, M. Guy Morin, président de la commission de propagande de la Fédération libérale du Québec, a répondu qu'il ignorait ce qui a poussé l'auteur de l'article à écrire une telle chose. La stratégie du parti est loin d'être arrêtée à l'heure présente et on ne saurait former un tel triumvirat avant de connaitre quelles autres personnalités pourraient se joindre au parti.

Le parti libéral, a dit M. Morin, est formé d'une équipe d'hommes. Outre les trois personnes mentionnées par The Gazette comme devant former un triumvirat, il y en a plusieurs autres qui sont compétentes dans d'autres secteurs que celles nommées par le quotidien et qui sont aussi prioritaires. Il a les noms de MM. Pierre Laporte, Jean-Paul Lefebvre, le Dr Victor Goldblom et Yves Michaud, pour ne nommer que ceux-là.

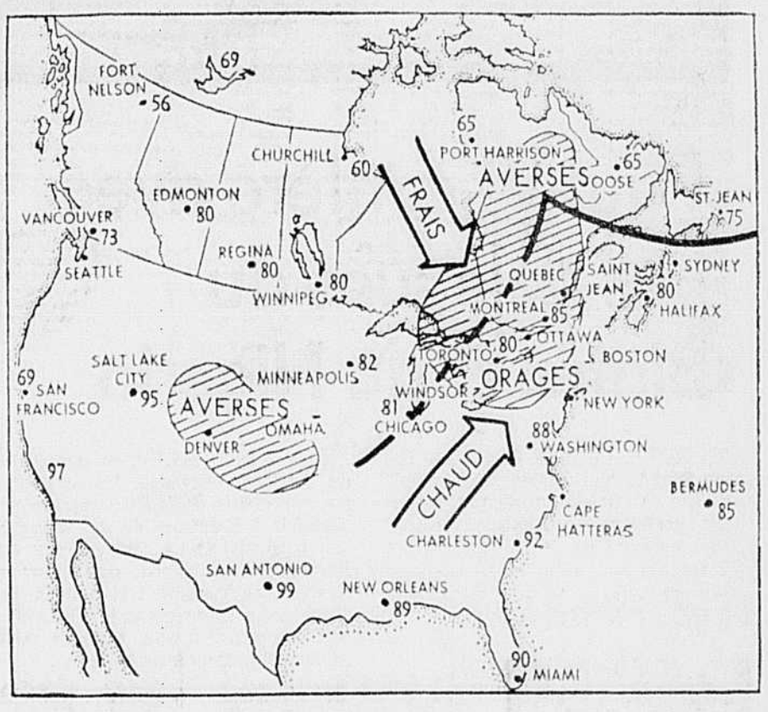

le TEMPS qu'il fera

Soleil, nuages et averses

Une perturbation dont le centre était situé, ce matin, au-dessus de la baie James s'étend à travers les Grands Lacs et conditionnera la situation météorologique à travers le Québec, durant toute la fin de semaine.

Le ciel sera généralement ensoleillé cet après-midi, mais on s'attend à des averses ou même des orages en soirée. Samedi, le ciel sera variable et c'est probablement sous des averses que les nageurs effectueront la traversée du lac Saint-Jean.

Dorval prévoit pour dimanche un temps généralement beau dans les régions du sud du Québec. Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 85 degrés et le minimum, la nuit prochaine, de 65 degrés. Samedi et dimanche, le mercure ne devrait pas dépasser 80 degrés.

Maximum aujourd'hui : 85

Minimum la nuit prochaine : 65

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides et des Cantons de l'Est : Ensoleillé avec périodes nuageuses ce matin. Généralement ensoleillé cet après-midi avec averses intermittentes ou orages se développeront en fin d'après-midi ou en soirée. Samedi, nuageux le ciel deviendra généralement ensoleillé dans l'après-midi. Chaud. Vents légers sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 85 et 65; Québec et Sherbrooke, 85 et 60; Ste-Agathe, 80 et 60.

Régions du St-Maurice, du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui suivies de quelques averses ou orages dans la soirée. Samedi généralement nuageux avec averses ou orages. Chaud. Vents légers, sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 80 et 60.

Régions de Sept-Iles et de Gaspé : Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui suivi de quelques averses dans la soirée. Samedi, nuageux avec averses ou orages. Chaud. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sept-Iles et Gaspé, 75 et 60.

FETE : saints MACCABEES

GASPESIE

SUITE DE LA PAGE 1

tés comme agents de la paix, ont tenté d'expulser les jeunes de la Maison du Pêcheur en utilisant la force.

Devant l'entêtement des jeunes, certains citoyens songent maintenant à prendre le fusil pour expulser les résistants de la Maison du Pêcheur, tandis que le conseil municipal examine les possibilités de prendre des procédures judiciaires qui semblent cependant assez limitées.

Les prochains jours indiqueront si cette affaire se terminera en queue de poisson ou par une tragédie.

PRETS sur...
- Diamants
- Antiquités
- Objets d'art
- Bijoux

Toutes transactions confidentielles
1472, RUE PEEL
Hoffman's
(en face de l'hôtel Mont-Royal)
Nous achetons et payons comptant

Une perte de $1,500,000

Les postiers reviennent aux anciennes méthodes de travail

OTTAWA (PC) — Le projet du ministre des Postes, M. Eric Kierans, visant à réduire les frais généraux des bureaux de poste, a subi hier une perte estimée à $1,500,000, avec l'annonce d'un retour aux anciennes normes de travail.

Une déclaration commune du ministère, du Conseil des syndicats postaux et du Conseil du Trésor — qui négocie au nom du gouvernement — annonce la fin du système de livraison du courrier récemment mis en vigueur.

Il s'agit de la procédure en vertu de laquelle les facteurs n'avaient plus à retourner à leurs bureaux respectifs, le midi, afin de manger et de classer le courrier destiné à la livraison de l'après-midi. Ce nouveau mode de traval avait été mis en vigueur le 17 février, en même temps que l'inauguration d'une livraison à domicile de cinq jours, dans les centres urbains. Le conseil, et particulièrement les facteurs, avaient lutté énergiquement contre ces changements.

M. Kierans estimait que cette nouvelle méthode de livraison pouvait économiser environ $3,000,000 par année. Le retour à l'ancien système, bien que le classement du courrier par les facteurs, l'après-midi, ne soit pas réinstauré, couperait l'économie prévue de moitié.

Plusieurs facteurs avaient alors manifesté leurs griefs au Conseil des relations du personnel de la fonction publique concernant cette nouvelle façon de procéder. L'arbitre W.S. Martin, qui présidait les audiences, a prononcé une décision en faveur des facteurs.

Il a également blâmé les autorités postales pour n'avoir pas consulté adéquatement les employés avant de mettre en vigueur les nouveaux règlements. Il a laissé entendre que le ministère gardait des relations de maître à serviteur vis-à-vis de ses employés.

A la suite de ces décisions, les représentants du ministere et ceux du syndicat se sont consultés pour établir de nouvelles méthodes. Il en est résulté l'annonce faite hier. La déclaration se lit en partie comme suit: "... La décision de M. Martin doit être interprétée de façon à obliger tous les facteurs à retourner à leurs bureaux de poste respectif avant le début de l'après-midi".

Les facteurs auront la permission de déjeuner à l'endroit de leur choix, mais à partir du 6 août, alors que cette entente entrera en vigueur, ils devront commencer leur travail de l'après-midi à partir de leurs bureaux. Les facteurs se plaignaient d'avoir à manger des sandwiches froids tout en continuant leur livraison, en vertu du système de livraison ininterrompue.

Les facteurs auront également droit à des périodes de repos de cinq minutes, pendant leur tournée du matin et de l'après-midi.

Un moyen rapide et de tout repos pour appliquer les finis!

LE NOUVEAU VAPORISATEUR PREVAL

DÈS MAINTENANT, il existe un vaporisateur à jeter après usage qui vaporise *tous* les liquides que vous voulez. En quelques secondes, il passe de l'émail au vernis — ou de la teinture à la peinture métallique. Et il se nettoie de lui-même par vaporisation! Le nouveau vaporisateur Preval se compose d'un élément vaporisateur à jeter après usage et d'un

récipient à visser de 6 oz. Il peut vaporiser de 6 à 16 oz de liquide, suivant la consistance. Une simple pression du doigt, et il exécute des douzaines de travaux peu commodes dans la maison, au jardin et à l'atelier. Il est si pratique que vous le voudrez à trois endroits à la fois. Et d'un prix si modique que vous pourrez vous le permettre. Spécifiez Preval, le vaporisateur pour les gens qui aiment les travaux de tout repos — en vente dès maintenant chez les marchands de peinture, quincailliers et marchands de matériaux de construction.

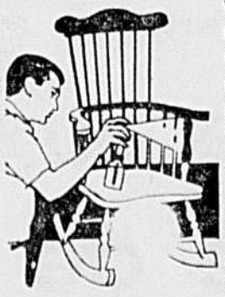

Le vaporisateur Preval est un article de Precision Valve Corporation, Yonkers, N.Y. 5339

au prix dérisoire de $1.69

Distributeurs exclusifs: The CANADA PAINT Co. Limited The MARTIN-SENOUR Co. Limited The LOWE BROTHERS Co. Limited The SHERWIN-WILLIAMS Co. of Canada Limited.

COLLÈGE LIONEL-GROULX
SAINTE-THERESE et SAINT-JEROME

ÉDUCATION PERMANENTE

Les adultes qui désirent s'inscrire aux cours de la première session (septembre à janvier) du CEGEP ou aux cours du B.A. sont priés de le faire AVANT LE 15 AOUT.

Le collège donne les cours suivants :

— Tous les cours préparatoires à l'Université;
— Les cours dans les techniques ci-dessous :

CAMPUS DE STE-THERESE
- Techniques administratives
- Bibliotechnique
- Chimie-Biologie
- Chimie-Analyse
- Informatique
- Electrotechnique

CAMPUS DE ST-JEROME
- Techniques infirmières
- Assistance sociale
- Rééducation en institution
- Techniques administratives

Les inscriptions doivent être faites :

CAMPUS DE STE-THERESE
au Bureau du directeur de l'Education permanente
Collège Lionel-Groulx
Sainte-Thérèse, Qué.
Tél. 435-3695

CAMPUS DE ST-JEROME
au Bureau du responsable L'Education permanente
Collège Lionel-Groulx
295, rue du Palais
Saint-Jérôme
Tél. 436-1580

la presse

CINZANO
APERITIF

photos Michel Gravel, LA PRESSE

Fermeture de deux cabarets

Des agents de l'Escouade des alcools de la Sûreté du Québec et de la Sûreté du poste no 4 accompagnés d'un huissier se sont présentés, vers 3 h. 15 hier après-midi, au cabaret Pal's Café (photo de gauche), situé au 97 est, rue Sainte-Catherine, pour saisir les quatre permis d'exploitation, soit deux de bars, un de salle à manger et un de cabaret. Les policiers se sont ensuite dirigés au cabaret Casa del Sol, situé au 2025, rue Drummond, où ils ont également procédé à la saisie du permis. Quelques heures auparavant, le juge Marc Lacoste avait suspendu le permis du cabaret Pal's Café pour six mois et celui de la Casa del Sol pour trois mois.

La RAQ suspend les permis du Pal's Café et de la Casa del Sol

La Régie des alcools du Québec a suspendu hier les permis de vente de boissons alcooliques de deux établissements, le Pal's Café et la Casa del Sol.

Dans le jugement rédigé par le juge Marc Lacoste et le régisseur Gérard Brady, la Régie suspend les permis existants au nom de Gérard Mayrand pour le Pal's Café, suspend de plus tout renouvellement et transfert pour une période de six mois et ordonne enfin la saisie des permis existants.

Un jugement semblable a également été rendu contre le détenteur de permis du Casa del Sol, M. Max Yaffe, cependant que la suspension pour tout renouvellement ou transfert ne s'étend qu'à une période de trois mois.

La Régie avait appelé récemment ces deux établissements pour l'examen de leur comportement général concernant la vente des boissons alcooliques.

Le cas du Pal's Café

Parmi les considérations qui ont motivé le jugement rendu dans le cas du Pal's Café, on note que certains liquides saisis dans ce bar-cabaret de la rue Sainte-Catherine est, n'avaient pas la teneur en alcool que leur appellation aurait commandée, qu'un système d'alerte prévenait les employés de l'arrivée de la police, que les charmes féminins étaient utilisés pour inciter la clientèle à boire et dépenser plus que normalement, qu'une certaine promiscuité avait cours à cet endroit et qu'enfin on ait trouvé sur les lieux des centaines de billets de jeux de hasard, une planchette à poinçon pour servir de loterie et ... des détonateurs de dynamite !

La police de Montréal avait présenté une preuve assez lourde au sujet du Pal's Café et les procureurs mandatés par le détenteur du permis, M. Gérard Mayrand (qui serait à l'extérieur de la province) n'ont pas présenté de défense.

A la Casa del Sol

A la Casa del Sol, on avait saisi des bouteilles de boissons ne portant pas les timbres de la RAQ. Par ailleurs, plusieurs clients de cet établissement de la rue Drummond s'étaient plaints de "surcharges allant jusqu'à plusieurs centaines de dollars" ; sommes qui couvraient même des consommations que les clients n'avaient ni commandées ni reçues.

On avait de plus découvert un système de signalization par télécommande qui constituait "une entrave et une obstruction aux forces de l'ordre". Enfin les charmes féminins étaient également utilisées pour mousser les ventes.

Le détenteur du permis, M. Max Yaffe, est un co-propriétaire de cet établissement. Une promesse de vente a toutefois été faite à une tierce personne.

Quant au Pal's Café, il est déjà vendu et une demande de transfert avait été déposée devant la Régie.

L'analyse de l'eau des plages reprend lundi

Le ministère de la Santé du Québec a annoncé que le service du Génie sanitaire recommencera, lundi, l'analyse de l'eau des plages publiques de la région de Montréal.

Le programme original du ministère avait été contremandé, il y a deux semaines, par suite d'une pénurie de laboratoires disponibles, dans la région de Montréal. Cependant l'inquiétude manifestée par le public a suscité la mise en oeuvre d'arrangements temporaires en vertu desquels l'Université Laval contribuera à l'analyse de l'eau des plages de Montréal.

On procédéra ainsi à l'analyse de l'eau de 24 plages et le résultat de ces analyses sera rendu public dans les plus brefs délais.

Il est impossible de déterminer, à l'heure présente, quand les laboratoires montréalais du ministère de la Santé seront reconstruits. Ils ont été incendiés, il y a trois ans.

L'utilisation des laboratoires de l'Université Laval offre à tout le moins une solution temporaire aux problèmes de la division montréalaise de ce ministère. Les laboratoires montréalais, situés dans l'ancien marché Saint-Jacques, à l'angle des rues Ontario et Amherst, sont déjà petits. Ils ont été surchargés à l'extrême depuis l'incendie.

Camping Royal et non Ile Bizard Camping

Des quatre plages de la région de Montréal qui ont été condamnées par le ministère de la Santé, celle de l'île Bizard est la plage du camping Royal et non la plage de "l'Ile Bizard Camping". Prière de ne pas confondre.

En effet, ce jeu de mots a pu prêter un moment à confusion. L'île Bizard possède au moins trois terrains de camping et les plages de deux de ceux-ci ont été analysées. L'eau de la plage "Ile Bizard Camping" a été classée catégorie B, c'est-à-dire eau propre à la baignade, tandis que l'eau de la plage du terrain de camping Royal a été classée catégorie D, c'est-à-dire eau malsaine.

70 sur 100 échantillons pris au camping Royal ont révélé un nombre de coliformes entre 1,000 et 24,000. Cette eau se trouve donc au-dessus des normes exigées par le ministère, soit 2,400.

Nombreux commentaires

La condamnation des quatre plages par le ministère de la Santé a suscité de nombreux commentaires. Voici celui d'un citoyen de l'île Bizard:

"On se demande, dit-il, pourquoi un ministère analyse l'eau des plages et condamne certaines d'entre elles alors qu'un autre ministère encourage la pollution. L'entrepreneur Charles Duranceau construit un égout rue du Pont, près de la Montée Saint-Charles,

Voir PLAGES, page 6

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un nouveau brise-glace

Le brise-glace "Louis S. St-Laurent" a été officiellement remis hier soir aux mains du ministère des Transports et Communications. Ce brise-glace, le plus gros et le plus puissant au monde qui est mû de façon conventionnelle (propulsion turbo-électrique), est réputé pour être le second en importance après un navire russe qui est mû à l'énergie nucléaire. Le brise-glace, qui a été construit au chantier maritime de la Canadian Vickers Ltd., à Montréal, est mû par trois moteurs qui développent 24,000 chevaux-vapeur. Le coût de construction — qui a duré près de trois ans — s'élève à $21 millions. Il sera principalement utilisé pour ouvrir un passage ouest-est dans l'Arctique canadien pendant les mois d'été, dans le golfe du Saint-Laurent et sur la côte occidentale en hiver. Le "Louis S. St-Laurent" est parti ce matin, à 6 h., pour faire sa dernière révision avant d'entrer en service.

Le CCI tente de réintégrer Montréal-Nord dans ses rangs

par Claude MASSON

La brebis égarée qu'est Montréal-Nord réintégrera-t-elle le troupeau des municipalités-membres du Conseil de coordination intermunicipale, groupe destiné à la défense des villes de banlieue de l'île de Montréal ?

En tout cas le pasteur, c'est-à-dire le CCI dans son entier, a décidé de tenter les efforts nécessaires pour ramener la brebis au bercail dans les plus brefs délais.

C'est ainsi qu'au cours d'une réunion à huis clos qui a duré deux heures et à laquelle ont pris part 19 maires ou conseillers municipaux sur un total de 25 municipalités-membres, il a été décidé de déléguer deux membres du CCI pour rencontrer le conseil municipal de Montréal-Nord, lequel a résolu la semaine dernière de se retirer de l'organisme.

Les maires de Mont-Royal et de Montréal-Est, MM. Reginald Dawson et Edouard Rivest, ont été désignés pour tenter de convaincre les autorités de Montréal-Nord de réintégrer les rangs du CCI.

D'ailleurs, il est bien mentionné dans la lettre adressée aux dirigeants du CCI par le conseil de Montréal-Nord qu'il ne s'agit que d'une "suspension temporaire" et le maire de cette ville, M. Yves Ryan, qui s'est présenté à la fin de la rencontre, a tenu à préciser que sa municipalité ne fermait pas la porte au Conseil de coordination intermunicipale.

La raison principale est le manque d'activités et leur variété. Si l'organisme qui représente les villes de banlieue multiplie ses activités et abandonne ses campagnes d'opposition à l'égard de la métropole, Montréal-Nord pourrait bien revenir membre à part entière du CCI.

La "communauté urbaine"

D'autre part, au cours de cette même rencontre qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Laurent, il a été décidé de former un comité spécial chargé de faire les représentations voulues auprès du gouvernement provincial en regard du projet de "Communauté urbaine" pour la région de Montréal.

Le comité en question est formé de M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent et ex-président-fondateur du CCI; M. Reginald Dawson, maire de Mont-Royal et vice-président de l'organisme; M. Albert Gariépy, maire de Verdun et aussi vice-président du Conseil de coordination intermunicipale et le Dr W.J. Boll, maire de Roxboro.

Comme étape préliminaire, l'avocat de l'organisme, Me Jacques Viau, préparera un rapport au comité exécutif et au comité spécial portant sur le projet de "Communauté urbaine" en lui-même.

Le comité spécial pourra ensuite étudier les modifications à apporter s'il y a lieu, assister aux audiences publiques devant la Commission parlementaire des Affaires municipales et discuter avec les maires des régions de Québec et de Hull, où un projet de "Communauté urbaine" est aussi envisagé.

Voir CCI, page 6

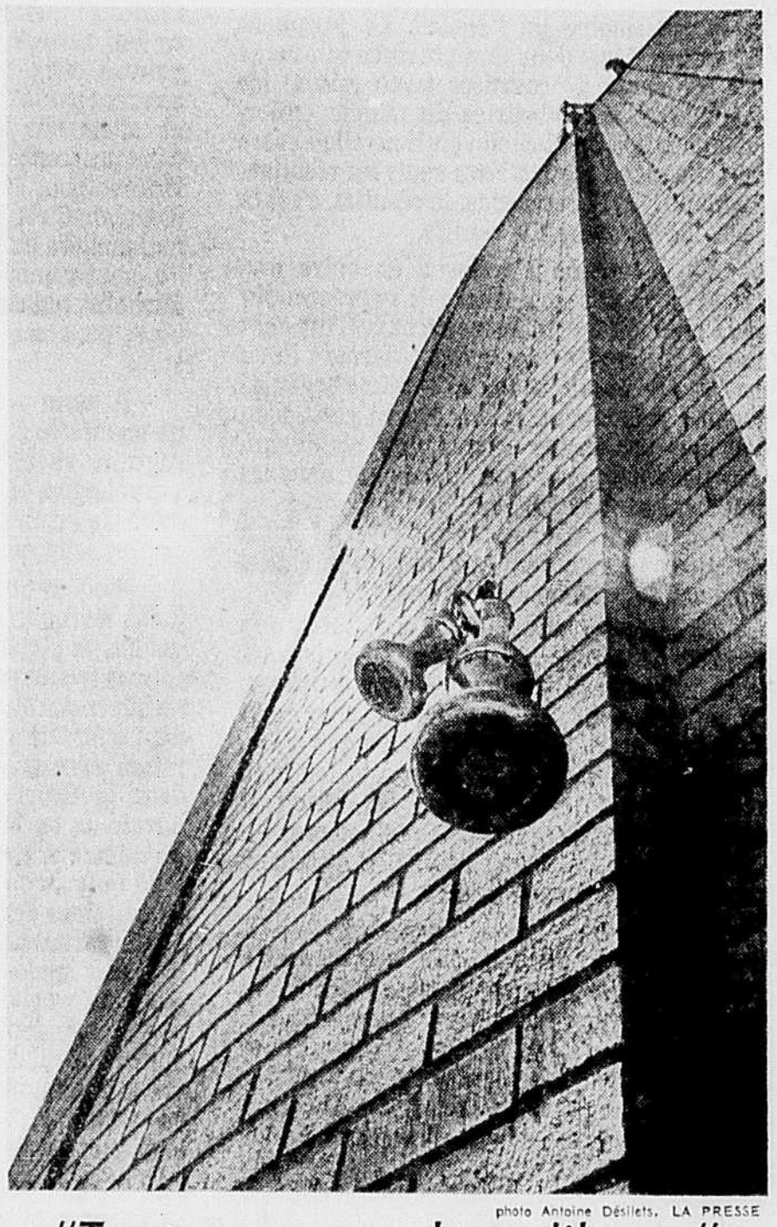

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

"Tout corps en chute libre..."

S'il s'était trouvé sur le toit du Planétarium de Montréal, c'est ainsi que Galilée, l'ancêtre de la physique moderne, aurait procédé pour démontrer la loi de l'accélération positive des corps en chute libre. La scène se passait hier après-midi alors que le directeur scientifique du planétarium, M. Donald Davis, a repris l'expérience devant un cinéaste en vue du prochain spectacle, consacré au célèbre physicien, qui prendra l'affiche à partir du 13 août dans le grand amphithéâtre. Cette expérience démontre que "tout corps en chute libre reçoit une accélération positive de 32 pieds à la seconde par seconde" ou, plus simplement, que ces deux cloches, de poids inégal, quand elles sont projetées au même moment du toit de l'édifice, arrivent en même temps sur le sol. Ce principe peut paraître banal aujourd'hui, mais, il y a 400 ans, Galilée fut déclaré "hérétique" par les tribunaux de Rome et condamné à la réclusion pour le reste de ses jours !

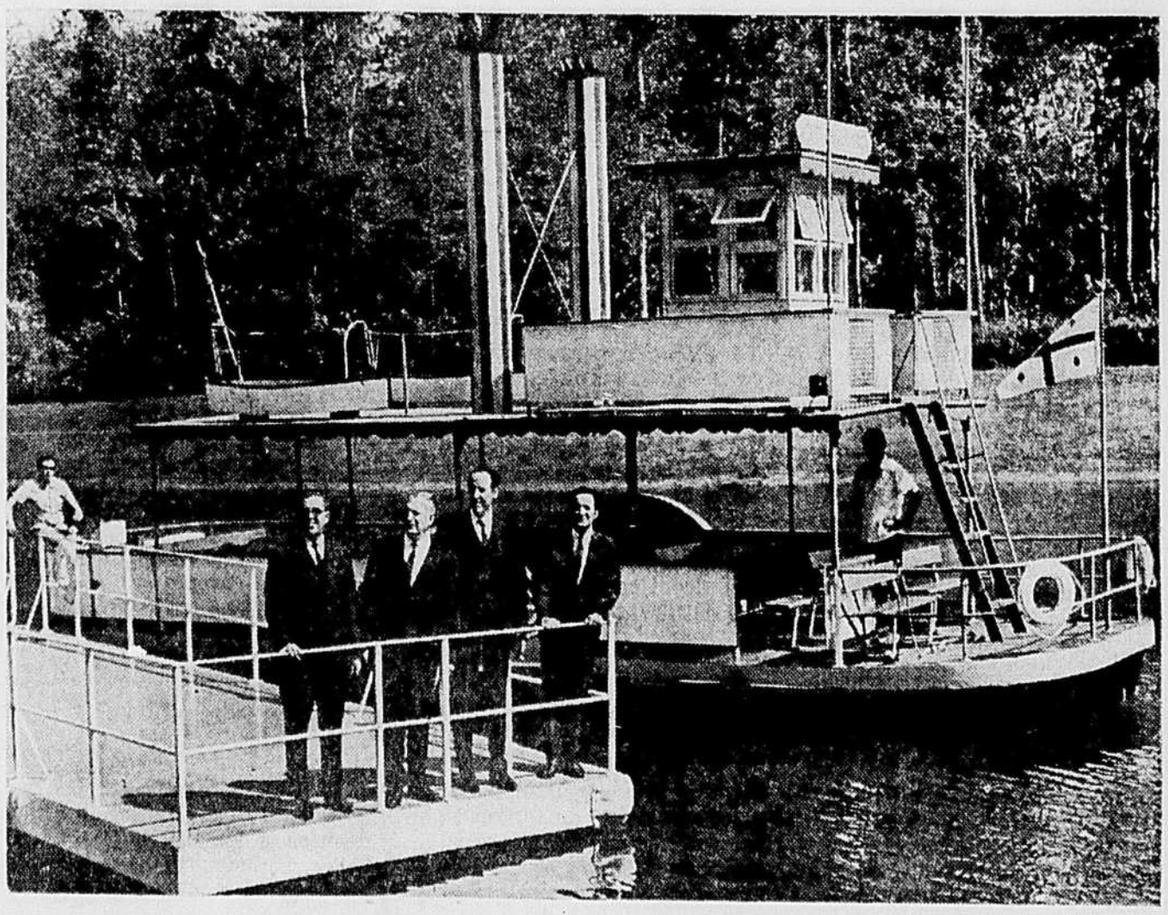

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Une gondole au parc Angrignon

Une gondole, au parc Angrignon, permettra dorénavant aux visiteurs de faire une courte randonnée sur le sinueux et pittoresque bassin situé au centre de ce vaste parc. Les deux conseillers du district de Saint-Henri, M. Angelo Anfossi et le notaire Guy Lacoste, assistaient en compagnie de M. Roland Garant, responsable de la gondole, et de M. André Champagne, directeur du Service des parcs, à l'inauguration de la gondole qui sera en service les lundis, mardis et mercredis après-midi de même que le samedi et le dimanche de 12 h. 30 à 20 h. 30.

Sept des dix jeunes chômeurs cessent leur grève de la faim

par Lise BLAIS

Sept des dix jeûneurs du Comité des jeunes de Mercier ont cessé hier leur grève de la faim, après dix jours consécutifs d'un régime "à l'eau claire", sous la recommandation expresse du Dr Robert Vachon, médecin de la polyclinique populaire du quartier qui les suivait depuis le début.

Cependant, leur geste semble susciter une réaction en chaîne, puisque trois autres chômeurs ont pris la relève à cet endroit, alors que, depuis quelques jours, sept autres font de même dans un local du carré Saint-Louis et que deux autres leur ont emboîté le pas au comité des citoyens de Saint-Jacques.

Cet après-midi, l'Opération Alarme, dans laquelle s'inscrit cette grève symbolique pour protester contre le chômage au Québec, était marquée par un teach-in qui avait lieu à la salle du Saint-Sacrement située au 4950 rue Saint-Hubert. Deux leaders du monde syndical y adressaient la parole; il s'agit du président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), M. Raymond Laliberté, et du président du Conseil Central de Montréal (CSN), M. Michel Chartrand.

L'amorce d'un vaste mouvement de protestation

Malgré ses débuts timides (une soixantaine de gars tout au plus, déterminés à faire quelque chose pour le chômage), ce mouvement de contestation pacifique prend de plus en plus d'am-

Voir CHOMEURS, page 6

les tribunaux

Accusés de Vol de courrier

Trois individus accusés d'avoir volé du courrier dans les postes de relais destinés aux facteurs ont été envoyés à leur procès par le juge Albert Malouf.

Il s'agit de Denis Pominville, 24 ans, de Pierre Bélanger, 30 ans, et de Gilles Létourneau, 26 ans, qui avaient été appréhendés alors que l'on avait trouvé une certaine quantité de lettres dans la voiture que conduisait Gilles Létourneau. Les lettres en question proviendraient de la boîte-relais située à l'intersection des rues Garnier et Pothier.

Les trois prévenus, qui avaient eu la permission de recouvrer leur liberté sous cautionnement, lors de leur comparution, étaient toujours détenus. Le tribunal a toutefois réduit les garanties exigées à des cautionnements ordinaires de $950.

Tout un armement

Trois jeunes gens ont été cités à leur procès pour possession d'une imposante collection d'articles divers, mais offensifs, cependant que deux autres étaient libérés de la même accusation.

Les prévenus envoyés à leur procès sont: Richard Palladini, Denis Berette et Yves Morin. Ceux qui ont été libérés sont Gilles Fortier et Jean Vigneault. Tous avaient été appréhendés par la police de LaSalle alors qu'ils s'affairaient autour d'un camion et de plusieurs motos.

Une fouille faite sur place permit aux policiers de récupérer une boite contenant vingt balles, une demi-douzaine de douilles, une chaine, cinq bâtons de baseball, un manche de hache, une hachette et un revolver .32 duquel un coup de feu avait été tiré récemment . . . et qui provenait d'un cambriolage commis à Saint-Lambert.

Une nuit qui rapporte cinq mois . . .

Jean-Charles Michaud qui, au cours d'une seule nuit avait cambriolé deux maisons de Saint-Hubert et desserré les boulons de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux près de la gare de Saint-Hubert, a écopé de cinq mois de prison.

En le condamnant à cette peine, le juge Redmond Roche a souligné qu'il se montrait encore fort clément, en raison principalement du jeune âge de l'accusé.

Beaudoin renvoyé à son procès

Un homme d'affaires dans la trentaine, Pierre Beaudoin, a été renvoyé à son procès par le juge Albert Malouf. Il est accusé d'avoir recélé $196,000 d'obligations provenant d'un vol de valeurs commis dans la métropole américaine.

Le tribunal a permis la libération du prévenu sous un cautionnement immobilier de $5,000 et deux cautionnements ordinaires de $950.

Cependant, le lendemain, il comparaissait de nouveau pour une autre accusation du même genre, s'élevant cette fois-ci à $100,000. Le montant se porte ainsi à $296,000.

Le juge Hurteau a accordé un nouveau cautionnement de $5,000 au prévenu.

Une récidive trop rapide

Robert Tremblay, 19 ans, de LaSalle, est sorti de prison récemment après avoir purgé une peine de 2 mois et demi, à Bordeaux, pour vol.

Or, le lendemain de son élargissement, la police de LaSalle le surprit en train de cambrioler un établissement commercial de cette municipalité.

Etant donné les circonstances, le juge Paul Hurteau a refusé tout cautionnement.

Une "mission" de trop pour l'ex-maire de Port-au-Prince

Jean Deeb, l'ex-maire de Port-au-Prince, devenu depuis chargé de missions à l'étranger par son pays, a été cité à son examen volontaire . . . pour une "mission" qu'il aurait accomplie en trop.

Appréhendé à la porte des bureaux de la firme de courtage Morgan, Ostiguy et Hudon, rue Saint-Jacques, il est en effet accusé, avec le président de la Samoa Foundation de New York, d'avoir tenté d'échanger $64,000 d'obligations volées dans la métropole américaine.

Une peau de python coûteuse

Robert Rouillard, 28 ans, de LaSalle, a été accusé de vol à l'étalage, dans une boutique d'exclusivités de la rue Guy, d'un ensemble (pantalon et gilet) en peau de python. Valeur de la marchandise : $1,700.

Le prévenu a cependant nié sa culpabilité, et son procureur a obtenu sa libération moyennant un cautionnement de $300, en soulignant que même si le jeune homme avait été déjà condamné à trois reprises pour des délits identiques, cela ne signifiait pas obligatoirement qu'il était forcément coupable cette fois-ci.

15 jours de prison

Devant le juge Marc-André Blain, Ledna Edna Crow a écopé d'une peine de quinze jours de prison pour avoir tailladé le sein d'une camarade de chambre au terme d'une beuverie de trois jours.

Si la sentence est si faible ,c'est que le procureur de la Couronne a souligné, au cours de sa plaidoirie, que le public n'avait évidemment pas été menacé d'aucune façon dans cette affaire entre deux femmes de moeurs fort douteuses.

FAITS divers

Autre règlement de compte près de St-Jovite

Deux agents du détachement de Sainte-Agathe de la Sûreté du Québec ont découvert, peu après minuit ce matin, le corps d'un jeune homme, transpercé d'au moins sept balles, couché à travers de la route No 31, près du lac Maskinongé, à trois milles à l'ouest de Saint-Jovite.

La Sûreté du Québec croit que le meurtre de Pierre Lachapelle, 23 ans, de Montréal, est un autre règlement de compte.

Arrestation de 2 suspects

La Sûreté du Québec tente présentement de relier deux individus arrêtés par la police de Montréal, hier, à deux vols à main armée perpétrés dans la région de Louiseville, au début de la semaine.

C'est au cours de l'un de ces hold-up, à la Caisse Populaire de Saint-Justin, qu'avait éclaté une fusillade dans laquelle un jeune homme de 18 ans, Guy Deshaies, avait été blessé à la tête en se portant au secours de son père. Le lendemain, mardi, un autre vol était commis, cette fois à la Caisse populaire de Sainte-Ursule, localité située à six milles environ de Saint-Justin. Ce dernier vol avait rapporté $1,000 à ses auteurs.

C'est en pratiquant une délicate intervention chirurgicale qui devait durer plusieurs heures que les médecins de l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières, sont parvenus à sauver la vie du jeune homme qui n'a repris connaissance que par la suite.

La victime, voyant son père battu à coups de crosse de carabine par les bandits, avait bondi sur l'un d'eux qui devait être à son tour tiré d'embarras par son complice qui a tiré deux coups de feu, dont l'un blessa l'adolescent à la tête.

L'agent Laurier Grandbois, du détachement de Louiseville de la Sûreté du Québec, poursuit ses recherches afin de relier les deux détenus arrêtés à Montréal à ces deux hold-up. Des accusations pourraient être portées incessamment.

Subvention de $477,872 au Jewish Hospital

QUEBEC — Le ministère de la Santé du Québec a fait parvenir au Jewish General Hospital de Montréal, un chèque de $477,872.50 pour la construction du Lady Davis Institute for Medical Research.

Ce montant représente 25 pour cent du coût total de la construction du nouvel édifice où sera centralisée toute la recherche effectuée à l'hôpital.

L'octroi a été versé en vertu de la loi fédérale de la caisse d'aide à la santé selon laquelle le gouvernement d'Ottawa verse au gouvernement du Québec, qui le transmet ensuite à l'institution, 50 pour cent du coût total de la construction et de l'équipement des centres de recherches médicales.

Incendie à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Un incendie a causé des dégâts, tôt hier matin à la cafétéria, à un petit magasin ainsi qu'à l'usine de la Central Quebec Steel, au 1005 rue Père-Marquette, à Trois-Rivières.

Il a fallu près de trois heures aux pompiers, dirigés par le directeur Roland Poitras, de Trois-Rivières, pour éteindre complètement l'incendie qui aurait débuté dans la cafétéria. Deux pompiers ont été légèrement blessés en combattant les flammes.

PLAGES

SUITE DE LA PAGE 3

et cet égout se déversera directement dans la rivière des Prairies."

Nous avons pu savoir que l'on avait également ou que l'on devait construire des égouts, rue Chénier, rue Saint-Maurice et sur une partie de la rue Charron et que tous ces égouts se déverseront directement dans la rivière des Prairies.

On peut alors se demander à quoi servent les enquêtes sur les plages, si le ministère des Affaires municipales, par l'entremise de la Régie des Eaux du Québec, tolère cet état de choses.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

D'autre part, M. Jean-Guy Chartier, maire de Lachine, a été choisi trésorier de l'organisme en remplacement de M. Bernard Couvrette, qui a démissionné récemment comme maire d'Outremont.

Comme il fallait le prévoir, la présidence du CCI n'a pas été soulevée par délicatesse et à cause de la solidarité qui existe entre les maires, tout au moins publiquement.

M. Ernest Crépeault a été élu président au mois de janvier dernier. Cependant, avec tout ce qui se passe actuellement à Anjou — enquête publique et procédures judiciaires multiples — des maires déclarent privément qu'ils se sentent quelque peu gênés de se faire représenter par un maire placé dans une telle situation.

Quelques-uns espéraient que M. Crépeault soulève lui-même la question. Il est toutefois demeuré bouche bée sur le sujet. Il n'y a même pas eu de vote de confiance. Le maire d'Anjou a tout juste parlé à quelques reprises, mais bien vaguement, des enquêtes alors qu'il traitait du sujet des "Communautés urbaines".

Enfin, un sujet a été retiré de l'ordre du jour : les honoraires des ingénieurs-conseils Beauchemin, Beaton, Lapointe pour la préparation du mémoire des municipalités de banlieue sur le projet d'usine d'épuration dans la région de Montréal.

La Fête du Québec aura lieu chaque année le 24 juillet

Le Conseil québécois de la légitimité nationale, groupement qui a organisé une "Fête du Québec" le 24 juillet dernier à la Place Vauquelin, adjacente à l'hôtel de ville de Montréal, a annoncé hier la formation d'une commission permanente des fêtes nationales du Québec.

Cet organisme, enregistré en Cour supérieure, s'occupera désormais de la "Fête nationale du Québec" qui aura lieu chaque année le 24 juillet.

Au cours d'une conférence de presse, le président du Conseil québécois de la légitimité nationale, M. André Dagenais, a fait connaître les noms des organismes qui ont adhéré à cette commission permanente: Association des métis et des indiens du Québec; Chevaliers de l'Indépendance; Chevaliers de la Table ronde; Club Fleur-de-Lys de Montréal; Comité de Vigilance; Ligue pour l'Intégration scolaire; Mouvement pour l'Unilinguisme français; Québec international; Société nationale populaire.

La "Commission des fêtes nationales du Québec" lancera prochainement un concours, ouvert à tous, pour trouver le symbole approprié à cet organisme et aux fêtes québécoises. D'autre part, la commission instituera des "comités régionaux" pour que le 24 juillet soit désormais fêté dans toutes les grandes villes du Québec. Plus particulièrement, un "Comité gaspésien" organisera une grande célébration du souvenir de Jacques-Cartier qui, le 24 juillet 1534, marquait l'établissement de la France au Québec par l'implantation d'une croix de trente pieds de haut.

En outre, c'est le 24 juillet 1967 que le général de Gaulle a lancé son "Vive le Québec libre" du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Au cours de cette conférence de presse, M. Dagenais était accompagné de MM. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire et Reggie Chartrand, président des Chevaliers de l'Indépendance.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE 3

pleur et pourrait bien constituer l'amorce d'un vaste mouvement de protestation des Québécois contre le chômage. Dans un geste d'appui, la CEQ a déjà fait parvenir une somme de $500 au comité des jeunes, ce qui porte à près de $1,000 les sommes d'argent reçues jusqu'à maintenant par les protagonistes de l'Opération Alarme.

Il est assez difficile de prévoir ce que sera la prochaine étape puisque, au début, le teach-in suivi d'une fête populaire, devait, en principe, marquer la fin du jeûne symbolique. Mais il y a quelques jours, au cours d'une conférence d'information à Québec, le porte-parole du groupe, Gilles Verrier, déclarait que "l'Opération Alarme est à sa façon le prélude d'une action à un niveau plus global". On sait que des pourparlers ont été amorcés en vue de créer un front commun intersyndical regroupant tous les chômeurs québécois.

C'est fort probablement à ce "niveau plus global" que l'on doit s'attendre à des rebondissements, puisque toutes les grandes centrales syndicales ont déjà manifesté leur appui au mouvement (FTQ, CSN, CEQ).

Il reste que toute cette "opération" s'est amorcée sans plan bien défini tout en ayant comme fin ultime de "faire bouger le gouvernement face au problème du chômage". La fin étant connue, reste à savoir quels moyens utiliseront les jeunes chômeurs, dans les jours qui suivent, pour arriver à leur but . . .

L'HONORABLE JEAN-PAUL BEAUDRY

Ministre du commerce
dans le cabinet provincial
sera le conférencier invité de

La Corporation du meubles du Québec

LE LUNDI 4 AOUT
A 8.00 P.M.

AU GRAND SALON DE
L'HOTEL REINE ELIZABETH

Tous les marchands de meubles
sont cordialement invités
à assister à cette conférence

LE V.O. DE SEAGRAM

Incontestablement: un vrai p'tit velours.

Chaque Oldsmobile doit faire sa marque pour recevoir cette marque

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

VENTE DE FIN D'ANNÉE DE FABRICATION DES CONCESSIONNAIRES OLDSMOBILE

Laissez-vous conduire vers une bonne affaire . . . conduisez une Oldsmobile!

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE OLDSMOBILE

Concessionnaires autorisés OLDSMOBILE dans la région de Montréal :

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e Avenue), Lachine, Qué — 637-4651

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 381-8550

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue Saint-Denis — 279-6301

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529, rue Jarry est — 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET (1968) LTEE
5000, rue Jean-Talon est — 725-9811

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine est — 526-4471

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, rue Jean-Talon ouest (près boul. Décarie) — 739-1911

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17 — Route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. — 332-1671

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec — 744-6401

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2107, rue Ste-Catherine ouest — 933-6781

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Que. — 769-4501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892

terre des hommes '69

par GERMAIN TARDIF

Anniversaire de la mort de Saint-Exupéry

• C'était hier le 25ième anniversaire de la mort d'Antoine de Saint-Exupéry, pionnier de l'aviation et écrivain dont l'une des oeuvres, écrite il y a 30 ans, a donné son nom à l'Exposition internationale de Montréal, "Terre des Hommes". C'est, en effet, le matin du 31 juillet 1944, que Saint-Exupéry avait décollé de sa base, en Corse, pour une dernière mission de reconnaissance au-dessus de la région Grenoble-Annecy, mission dont il ne devait jamais revenir. On présume que son appareil a été descendu par des avions de reconnaissance allemands, au large de la Corse. Il était âgé de 44 ans.

Stationnement spécial pour les handicapés

• Les automobilistes qui transportent des personnes handicapées à Terre des Hommes disposent désormais d'un parc de stationnement spécial mis à leur disposition par le service des personnes handicapées de TdH. Il est situé à l'entrée du pont de la Concorde qui relie la Cité du Havre et l'île Sainte-Hélène. Le parc a une capacité de 35 voitures et il est nécessaire de réserver un jour à l'avance en téléphonant à 397-3711. Un convoi de la Balade assure le transport des handicapés à partir du stationnement jusqu'à l'entrée de TdH. Le départ s'effectue tous les jours à 11 h., 13 h., 15 h., 17 h. et 19 h. Rappelons qu'un autre parc de stationnement pour handicapés d'une capacité de 25 places est toujours ouvert, au "stationnement 600", dans l'île Sainte-Hélène, à l'arrière du Jardin du Petit Prince. On y donne toutefois la préférence aux visiteurs en groupes.

La fourchette à TDH : la brasserie Le Gobelet

• La brasserie Le Gobelet est un endroit où l'on revient volontiers, non seulement pour se désaltérer, mais aussi pour s'y restaurer d'une nourriture solide et peu coûteuse à la Canadienne : tourtière ($1.85), fèves au lard ($1.65), steaks (de $2.35 à $3.25, selon la partie et la quantité), saucisse, salades, etc. Une grande partie de ces mets, tels les fèves, la saucisse, les côtelettes de porc sont préparées à la bière, ce qui ajoute, bien souvent et pour le mieux, au goût. C'est le seul endroit, à Montréal, où une femme peut se permettre, enfin, d'apprécier la bière en fût... et, par conséquent, mieux comprendre son mari... Un autre élément ajoute une touche de raffinement à l'ensemble : la direction y organise des expositions de peinture. Présentement, c'est une exposition des élèves du frère Jérôme. Je ne connais pas les qualités du frère Jérôme en tant que peintre, mais, d'après les travaux de ses élèves, il me semble un excellent professeur.

Proclamation des lauréats du Salon de la caricature

• Les lauréats du sixième Salon international de la caricature seront proclamés le 5 août, au pavillon de l'Humour. Cette manifestation revêt un caractère international depuis 1964. Cette année, environ 400 oeuvres signées de caricaturistes de 54 pays ont été acceptées par le conservateur du pavillon de l'Humour, qui est, en fait, un musée universel de la caricature, M. Robert Lapalme. Trente-quatre prix seront décernés, d'une valeur totale de $14,000, dont un premier prix de mille dollars. Le jury est présidé par Me Jean Martineau, ci-devant président du Conseil des arts du Canada, et comprend MM. Claude Beaulieu, directeur de la revue "Vie des arts"; Robert Elie, directeur de l'expansion du Musée des Beaux-Arts de Montréal; John Fischetti, du "Chicago Daily News" et gagnant du prix Pulitzer de la caricature en 1969 ; et Marc Tannenberg, président du magazine du Cartoonist Guild, de New York.

Calendrier de la Terre des Hommes

Hier : 63,787
Grand total : 3,331,158

DEMAIN

BEFFROI DE LA MUSIQUE : De 10 h. à 17 h. 45, Oeuvres pour orgue de Jean-Sébastien Bach; Helmut Walcha, organiste. De 18 h. à la fermeture : Symphonie de la Suisse romande, sous la direction de Ernest Ansermet, Pierre Segon, organiste.

MOSAIQUE ETHNIQUE : Semaine canado-estonienne, beaux-arts et artisanat; films à 12 h., 14 h., 16 h., 18 h. et 20 h.; spectacle folklorique à 15 h., 17 h. et 19 h.

PECHEURS: Démonstration des trois techniques de lancers par Les Chasseurs et pêcheurs sportifs de Chomedey, de 13 h. à 18 h.

ILE SAINTE-HELENE : Les majorettes de Price, défilé sur l'île à 13 h.

FRANCE : Cinémathèque : Les parents terribles, réalisation de Jean Cocteau, 1948, avec Jean Marais, à 13 h. 30, 16 h. et 18 h. 30.

LAC DES REGATES : Pêche toute la fournée; ski nautique à 13 h. 30 et 15 h. 30.

CHINE: Conférence démonstrations sur les aquarelles chinoises par le professeur Ma Pai-Sui, de Taïwan, à 11 h., 15 h. et 18 h.

KIOSQUE CANADA : Jeunesse balkanique, troupe folklorique bulgare, à 14 h. et 16 h.

CANADA - AMERIQUE LATINE : Semaine du Chili, film et diapositives, projection continue; spectacle folklorique à 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30.

THEATRE CANADA : Moi ma maman m'aime, revue humoristique mettant en vedette Yvon Deschamps, Louise Forestier, Pauline Julien, Gibert Chénier et quatre musiciens, à 15 h. et 19 h. 30.

KIOSQUE A : Patro Jonkière, danses, à 15 h., 17 h., et 19 h.

ILE NOTRE-DAME : Les majorettes de Price, défilé sur l'île à 15 h.

KIOSQUE INTERNATIONAL: Erroll Garner, pianiste de jazz, à 16 h. 30 et 19 h. 30.

LA RONDE : Jazz Band de Terre des Hommes en minirail de 17 h. à 20 h. Les majorettes de Price, défilé sur l'île, à 17 h.

LAC DES DAUPHINS : Ski nautique à 17 h. 30 et 20 h. 15; féerie des eaux à 21 h. 30, 22 h. 30 et 23 h. 30.

BULGARIE : Jeunesse balkanique, troupe folklorique bulgare, à 18 h. 30.

IRAN : Film sur le couronnement du shah d'Iran à 19 h. 30.

CENTRE DU SCOUTISME : Feu de camp, chants en choeur, participation du public, de 20 h. 30 à 22 h.

PLACE DES NATIONS : Tour de chant de James Brown, roi du Rhythm and Blues, à 20 h. 30.

La loi peut enfin contrôler la publicité mensongère

OTTAWA (PC) — "Je suis heureux d'annoncer que nous pouvons maintenant exercer la vigilance qui convient et faire échec aux tentatives délibérées de duper le public par des annonces trompeuses", a déclaré hier, à Ottawa, le ministre de la Consommation et des Corporations.

M. Ron Basford a fait cette remarque à la suite de la proclamation des modifications au Code qui confient à son ministère la charge d'appliquer les dispositions concernant la publicité trompeuse.

Cette proclamation constitue la mesure officielle de transfrt d'un article du Code pénal traitant de publicité mensongère.

Cet article est incorporé dans le texte de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions qu'administre M. Basford.

Cet article dit substantiellement ceci: Quiconque publie ou fiat publier une annonce contenant une déclaration paraissant être une déclaration de fait, mais qui est fausse, fallacieuse ou trompeuse ou qui est intentionnellement rédigée ou préparée de telle manière qu'elle soit fallacieuse ou trompeuse, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans si l'annonce est publiée:

a) en vue de favoriser la vente ou l'aliénation de biens;
b) en vue de favoriser un intérêt d'affaires ou intérêt commercial.

M. Basford a par ailleurs souligné que si dans le passé peu de causes aux termes de l'article relatif à la publicité trompeuse ont été portées devant les tribunaux, des causes-types seront maintenant préparées avec le plus grand soin.

Mesure de protection

Il a expliqué qu'il s'agissait de déterminer les limites de la loi afin de savoir si cette mesure de protection du consommateur est suffisante.

"Si nous constatons que le texte de l'article est incomplet, a-t-il dit, nous n'hésiterons pas à préparer une mesure législative vraiment efficace."

M. Basford a annoncé aussi qu'une première série de catégories de publicité avait été dressée par son ministère et sera examinée.

Il a dit, à titre d'exemple,que les annonces suivantes sont parmi cette catégorie.: "Au-dessous du prix coûtant", lorsque le prix de vente est de fait plus élevé que le prix facturé au détaillant; "Vous êtes l'heureux gagnant de notre grand prix", lorsque de fait le prix n'est pas exceptionnel.

Québec est responsable de la perte de la société Michelin – *Bourassa*

par Gilles RACINE

"Si le gouvernement de l'Union nationale faisait preuve d'autant d'agressivité et d'initiative que ses organisateurs pendant un congrès à la chefferie, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui encore la perte de 1,300 nouveaux emplois."

C'est ainsi que l'expert économique du parti libéral québécois, M. Robert Bourassa, a réagi à l'annonce par la compagnie Michelin de s'établir en Nouvelle-Ecosse et non au Québec.

Selon M. Bourassa, il y a trois types de raisons qui peuvent influencer une industrie à s'établir à un endroit plutôt qu'à un autre: il y a les raisons économiques, politiques et enfin l'efficacité gouvernementale.

Dans le cas de la compagnie française de pneumatiques, les raisons économiques et politiques ne favorisent pas l'implantation de Michelin en Nouvelle-Ecosse.

Sur un plan économique, M. Bourassa estime, tout comme le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, que le Québec offre plus de possibilités à une industrie qu'une province maritime en offre: le Québec est plus central, par rapport, géographiquement, au reste du Canada et aux Etats-Unis, plus central aussi pour le marché économique nord-américain, il offre de meilleurs moyens de transport par ses routes, son port et ses aéroports.

Sur un plan politique, s'il y a des industriels qui devraient être rassurés par la stabilité politique du Québec, ce sont bien les Français. Il est vrai cependant, a-t-il ajouté, que les hommes d'affaires ne pensent pas de la même façon que les hommes politiques, mais ce n'est quand même pas une raison qui a dû influer beaucoup sur la décision de la compagnie Michelin.

C'est une occasion manquée, devait-il ajouter, qui est d'autant plus regrettable qu'elle prive le Québec de nouveaux emplois. Alors que l'an dernier, seulement 3,000 nouveaux emplois augmentaient la productivité du Québec, 1,300 filent d'un coup hors du Québec alors qu'on avait une chance de les recueillir, a-t-il dit.

Discutant la réaction du ministre Beaudry à l'égard du gouvernement fédéral et de la compagnie Michelin, M. Bourassa a indiqué qu'il est facile de blâmer Ottawa. "C'est toujours le même refrain d'impuissance de l'UN et cela n'impressionne plus beaucoup de gens."

Après avoir noté d'autre part que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait déclaré à la télévision d'Etat que la décision de Michelin était sans doute due à des raisons économiques, contredisant en cela son ministre, M. Bourassa a déclaré: "Il est temps de cesser de faire de la partisanerie politique quand l'avenir du Québec est en jeu. Mais d'autre part, l'ère des "bons gars" pour diriger les destinées d'un pays n'est plus de mise en 1969."

La grève éclate à la Stelco

TORONTO (UPI) — Les 13,400 employés ontariens de la "Stelco" — Steel Company of Canada — sont entrés en grève à minuit ce matin pour protester contre la lenteur des négociations. La plus grande aciérie du Canada, l'usine Hilton à Hamilton, se trouve ainsi fermée.

Tard hier, le médiateur dans ce conflit, M. Carl Goldenberg, a pourtant affirmé que les négociations ont progressé énormément hier. Les représentants patronaux et les représentants du local 1005 des Métallos Unis d'Amérique poursuivent d'ailleurs les négociations, mais il était trop tard hier pour prévenir à tout le moins un bref arrêt de la production.

Dans une aciérie, les hauts-fournaux doivent être refroidis graduellement; un refroidissement subit causerait de sérieux dommages à l'équipement. On a donc commencé à les refroidir tôt hier. Malgré les progrès réalisés à la table de négociations, il était déjà trop tard, à minuit, pour renverser la vapeur.

TARZAN

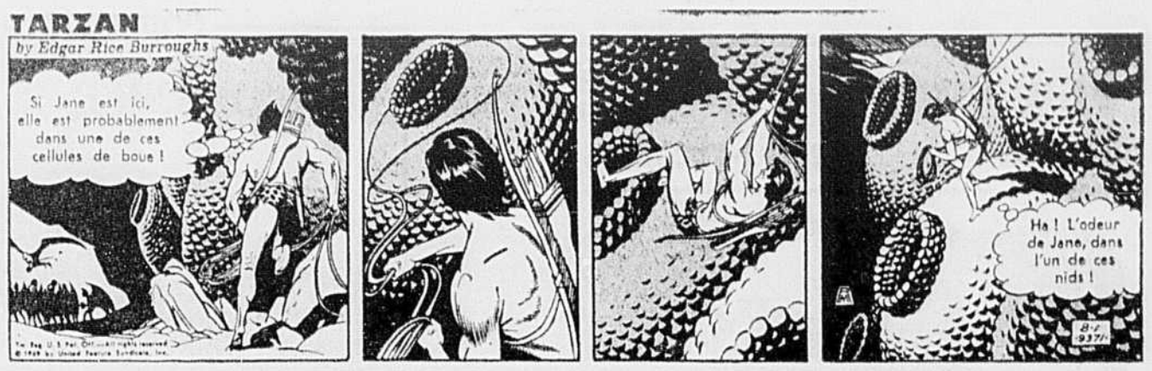

PHILOMÈNE

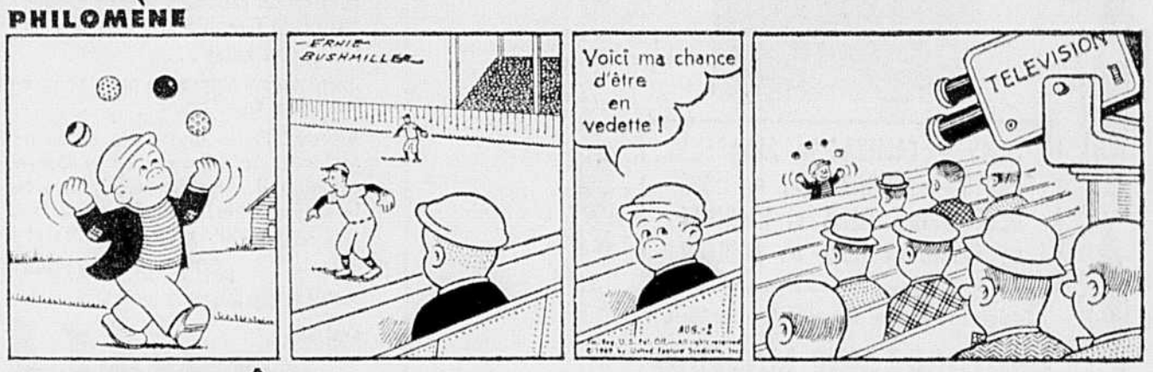

PILOTE TEMPÊTE

BOZO

LE PAPA DE LILI

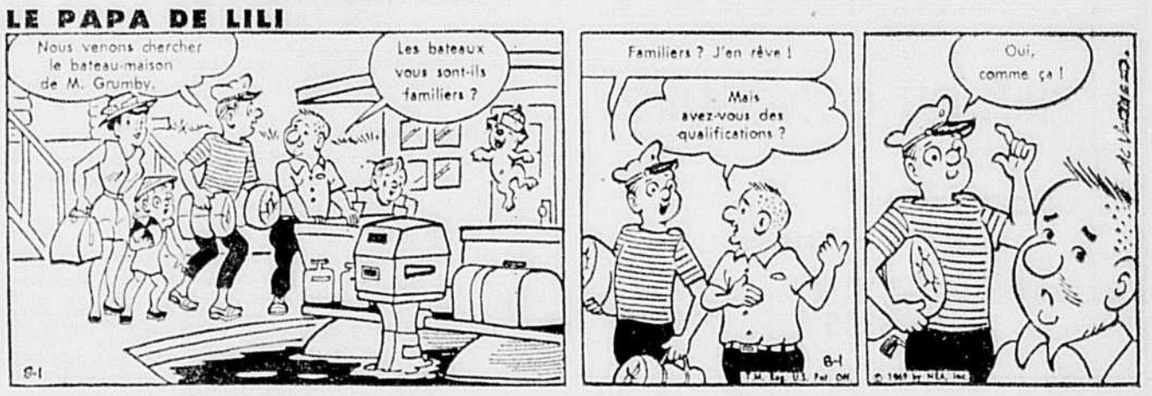

LES LATULIPE

LES GÉANTS

MON ONCLE

PEANUTS

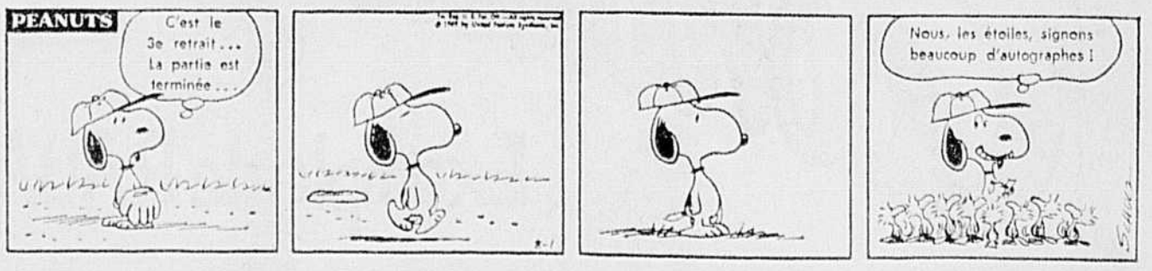

BATMAN et ROBIN

Les investisseurs américains ont confiance dans le Québec

par Marc-Henri COTE

La dernière émission de $50,000,000 d'obligations Série BI, de l'Hydro-Québec, 15 juillet 1969, échéance au 15 juillet 1999, a été fort bien accueillie sur le marché de New York. C'est un succès, mais pas davantage, a commenté le président de l'Hydro-Québec, M. Rolland Giroux. Il a donné à LA PRESSE son avis sur certains commentaires de la presse financière des Etats-Unis, au sujet de la vente de cette émission d'obligations.

M. Giroux a insisté sur le moment opportun de placer cette émission chez les investisseurs américains, au taux de 8.75 p. cent. Le projet original avait prévu un taux de 8.5 p. cent qu'il a fallu ajuster dès l'annonce de la majoration du taux d'escompte des banques canadiennes.

Ce sont les administrateurs de fonds de retraite d'employés civils et civiques qui ont manifesté le plus d'intérêt pour ces valeurs offertes au pair. Elles portent la cote de crédit la plus élevée des services de renseignements financiers.

M. Giroux a noté que la vente de cette tranche d'obligations a suivi son cours normal, en regard des conditions actuelles du marché des valeurs. Elles doivent être nécessairement attrayantes et il est heureux que l'on puisse encore se procurer des fonds pour les aménagements de l'Hydro aux Etats-Unis, quand les sources canadiennes sont taries.

En dépit de l'impression qu'ont pu laisser certains commentaires de presse des Etats-Unis, on y insiste sur "le rendement le plus élevé de l'histoire" pour cette catégorie de valeurs, leur cote demeure au pair ou une fraction au-dessus. Cette situation est fort normale; il en serait autrement si on les offrait à prime.

Il faut faire grâce des commentaires sur la situation politique au Québec que certaines publications américaines se plaisent à propager, selon M. Giroux. On a fait allusion à des dissensions entre francophones et anglophones qui seraient de nature à dissuader les investisseurs moins avertis que les dirigeants de grandes institutions financières.

Ces propos ne nous touchent pas et ne suscitent aucune inquiétude chez nous; nous continuerons à offrir des valeurs sur le marché américain, explique M. Giroux.

Aux fins de son programme d'aménagement, l'Hydro empruntera $100,000,000 au total en 1969 et au moins $225,000,000 en 1970.

Le président de l'Hydro-Québec a fait remarquer que les investisseurs américains placent une entière confiance dans le Québec, puisqu'ils se disposent à investir $500,000,000 dans Churchill Falls (Labrador) Corporation, dont l'Hydro-Québec sera le principal client.

La popularité de l'émission de l'Hydro s'explique également par la tendance des gros investisseurs à faire des placements à long terme, au taux d'intérêt le plus avantageux.

D'autre part, l'Hydro s'engage à rembourser capital et intérêts en numéraire américain. Toutefois, la perte sur le taux de change n'a pas de graves conséquences; les refinancements se font en général aux Etats-Unis.

Rares sont les investisseurs qui convertissent en numéraire canadien pour réinvestir ici. Si l'Hydro refinançait avant terme, une prime serait versée, ne dépassant pas $103.50 par $100 de valeurs.

Il va de soi que l'inflation, tant que durera la politique actuelle du gouvernement fédéral et le loyer élevé de l'argent viendront à se refléter sur la structure des taux à nos usagers, mais il ne faut pas anticiper, a conclu M. Giroux.

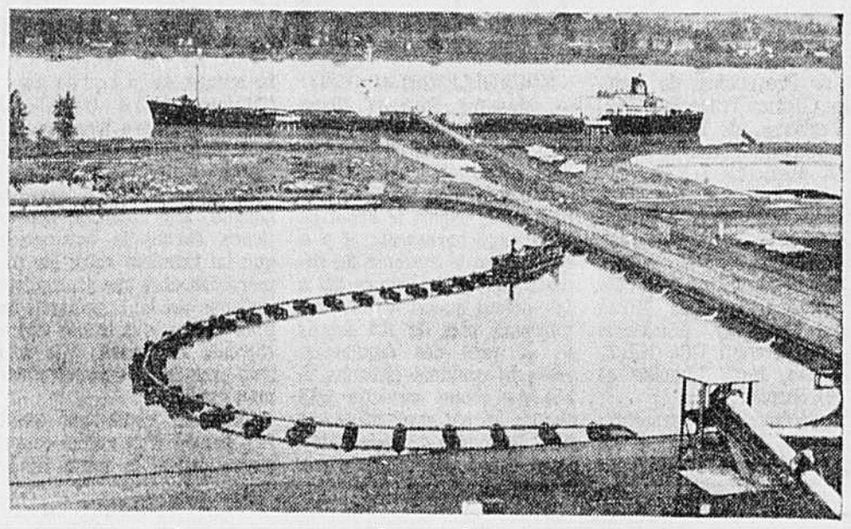

Innovation dans le transport

Les minéraliers ont avantage à transporter "une boue" de minerai de fer, plutôt que le minerai en poudre, comme Marcona Corporation vient d'en faire la preuve. L'économie de manutention du minerai est de l'ordre de 90 p. cent. Le navire affrété S.S. "Ored" transporte de cette façon des milliers de tonnes de concentrés de minerai de fer péruvien jusqu'à l'aciérie d'Oregon Steel Mills, à Portland, Oregon. La boue est déposée dans un bassin d'où une drague la retire pour la diriger vers l'usine de boulettes, avant de passer à la réduction directe dans des fours électriques. Cette innovation dans le transport du minerai dispense de coûteuses installations de quais, d'entrepôts et de matériel de manutention.

Les mesures contre l'inflation donnent déjà certains résultats

— La Banque de Montréal

Il semble que les mesures prises par les gouvernements canadien et américain pour combattre l'inflation sont en voie de donner les résultats attendus, selon la Banque de Montréal.

Dans le numéro de juillet de la Revue des Affaires, la banque estime qu'en dépit de la psychologie de l'inflation, qui ne facilite pas le freinage de la poussée inflationniste, "certains indices permettent de penser que les mesures fiscales et monétaires commencent à faire effet."

Pendant le deuxième trimestre de l'année, le taux de croissance réelle de l'économie américaine a fléchi. Au Canada et aux Etats-Unis, la production industrielle marque un ralentissement par rapport à l'an dernier et l'indice de la production canadienne est à la baisse. La construction d'habitations est en régression après avoir atteint des chiffres records au début de l'année. Enfin, on constate au Canada une diminution des commandes et des expéditions dans l'industrie manufacturière et un net ralentissement des exportations, tandis que les importations continuent à être soutenues par la demande de biens de production.

Toujours selon la banque, les autorités "jugent néanmoins décevant le peu d'effet qu'ont produit jusqu'ici les freins fiscaux et monétaires". Entre octobre 1967 et avril 1969, l'indice des prix à la consommation n'a cessé de monter à une vitesse accélérée. "Il est devenu évident que les deux pays sont en proie à la psychologie de l'inflation, disposition d'esprit selon laquelle producteurs et consommateurs s'attendent à voir les prix et les coûts de production continuer leur ascension, en se disant que ce qu'on n'achète pas aujourd'hui coûtera plus cher demain."

Depuis huit ans, l'économie a connu une expansion presque ininterrompue. Les revendications salariales ont amené d'importantes augmentations, le degré d'emploi est resté élevé, les dépenses et besoins financiers du gouvernement ont atteint des chiffres records.

Les gouvernements canadien et américain ont récemment tenté de restreindre leurs dépenses et ont pris des mesures visant à combattre l'inflation. Aux majorations d'impôt appliquées dans les deux pays depuis plus d'un an est venu s'ajouter au Canada l'impôt de progrès social. Pourtant, les contribuables "ont préféré réduire leurs épargnes pour payer les nouveaux impôts et ils ont continué d'accroître leurs dépenses en biens et services."

Les taux d'intérêt ont atteint un niveau record dans les deux pays, mais les demandes d'emprunts restent fortes. "La Federal Reserve et la Banque du Canada ont vigoureusement tenté de freiner l'expansion du crédit dans toute l'économie en agissant sur le taux de réescompte, en pratiquant des opérations d'"open market" et en augmentant le minimum des réserves légales."

Beaucoup d'hommes d'affaires semblent croire qu'il n'y aura pas de ralentissement économique, ou bien qu'il sera de courte durée. "Après deux années pendant lesquelles les investissements des entreprises ont été presque négligeables, le désir d'expansion est grand, et l'on semble penser qu'il est rentable d'accroître maintenant les moyens de production et de supporter le coût d'un excédent provisoire de stocks et de production en vue d'être prêt au moment de la reprise."

La Revue poursuit qu'en dépit de ce comportement des hommes d'affaires et consommateurs, on constate un ralentissement de la croissance économique. Les budgets des deux gouvernements fédéraux ajoutés à des taux d'intérêt crédit, devraient freiner la prévoient des excédents qui, demande.
élevés et au resserrement du

La Banque de Montréal connada et aux Etats-Unis, s'oprincipaux secteurs, au Caclut en ces termes: "Les rientent donc vers un ralentissement du rythme de la progression économique et il en résultera, espérons-le, une plus grande stabilité des prix et des coûts de production."

Baisse des bénéfices de Bell

Les bénéfices de Bell Canada étaient, pour le trimestre terminé le 30 juin, de 76 cents par action, soit une baisse de quatre cents par action au regard de la période correspondante de l'an dernier. Ces chiffres sont publiés dans le compte rendu trimestriel de la compagnie.

Les revenus d'exploitation ont, pour leur part, augmenté de 11.5% par rapport au deuxième trimestre de 1968 et les dépenses au même chapitre de 16.2%. Le taux de rendement du capital total investi a, au cours des douze derniers mois, monté d'une fraction: il est de 6.9% contre 6.8% pour la période juillet 1967-juin 1968.

Les revenus d'exploitation du dernier trimestre s'établissent à $207,342,551 et les dépenses à $132,318,151. Le revenu net est de $26,842,189, soit un fléchissement au regard des $27,934,349 de la période correspondante de l'an dernier.

Dans son compte rendu aux actionnaires, M. Marcel Vincent, président du conseil d'administration de Bell Canada, a déclaré que la compagnie allait, pour la première fois, réunir des capitaux au moyen d'un emprunt à court terme. Des billets à ordre de moins de 365 jours seront émis aux taux d'intérêt courants, par tranches minimums de $100,000, au fur et à mesure des besoins.

La compagnie L'Excellence

Les nouvelles polices émises par la compagnie d'assurance-vie L'Excellence, au cours du premier semestre de 1969, ont augmenté de 85 pour cent en volume et de 60 pour cent en primes sur l'an dernier, souligne, le président, M. Paul Dumas, dans un compte rendu aux actionnaires. Le montant d'assurance ajouté permet maintenant à la compagnie d'atteindre un volume d'assurance-vie en vigueur de $15 millions, a-t-il dit. Le président a aussi annoncé l'addition de quatre nouveaux bureaux, et l'admission de la compagnie dans l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Price Ltée

Les ventes de la compagnie Price Limitée et ses filiales pour le premier trimestre de 1969 se chiffrent par $81,415,000, soit une augmentation de $9,537,000 ou 13 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Ce chiffre de ventes qui établit un nouveau record pour le premier semestre découle d'une amélioration des expéditions de papier-journal et de bois d'oeuvre.

Le président de l'IEL démissionnera bientôt

(PC) — L'actuel président de Industrial Estate Ltd. (IEL) organisme gouvernemental chargé de la promotion industrielle en Nouvelle-Ecosse, M. Frank H. Sobey, démissionnera de son poste "le plus tôt possible".

M. Sobey, qui occupe ce poste depuis 12 ans, a souligné, au cours d'une entrevue, que le premier ministre de cette province, M. G. I. Smith, n'a pas encore été informé de sa démission mais qu'il la prévoyait depuis quelque temps.

M. Sobey a mentionné qu'il avait l'intention de démissionner l'an passé mais, dit-il, il avait à coeur de prendre en main l'administration de la société Clairtone, qui, à cette époque, a accusé une perte de $9,000,000. M. Sobey s'est dit confiant de laisser Clairtone dans les mains de M. G. A. MacDonald et en bonne situation financière Industrial Estate.

La démission de M. Sobey arrive deux jours après que la société française Michelin ait annoncé un investissement de $50,000,000 en Nouvelle-Ecosse.

Il s'agit de l'Atlantic et non pas de l'Industrial Acceptance

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et de la société Industrial Acceptance Corporation pour l'erreur malencontreuse qui s'est glissée dans notre édition du 31 août.

Le titre de l'article intitulé "Les fonds d'IAC pour fins de distribution sont accrus de $15 millions", aurait dû se lire "Les fonds d'Atlantic Acceptance Corporation ...

Extension de six mois de la surtaxe fiscale aux E.-U.

Par un vote de 51 voix contre 48, les sénateurs américains ont approuvé l'extension de six mois de la surtaxe fiscale de 10 pour cent jusqu'au 31 décembre 1969. D'autre part, c'est par un vote de 59 contre 41 que le Sénat a rejeté la proposition de l'administration Nixon sur l'application d'une taxe de 5 pour cent pour le premier semestre de l'exercice 1969. La surtaxe de 10 pour cent adoptée sera rétroactive au 30 juin 1969.

Le leader démocrate à la Chambre des représentants a déclaré après que le résultat du vote contre la surtaxe de 5 pour cent fut connu qu'il doutait que la Chambre des représentants accepte que la surtaxe fiscale ne soit appliquée que jusqu'à la fin de 1969. "Nous sommes à une impasse" a-t-il dit.

Le bill doit maintenant être présenté au comité composé de membres de la Chambre des représentants et du Sénat.

Pour sa part, le président du comité des Voies et Moyens, M. Mills, a refusé de commenter le résultat du vote. Le sous-secrétaire au Trésor, M. Walker a refusé de prédire si la Chambre acceptera la décision du Sénat et n'a pas dévoilé si le département du Trésor était pour presser l'adoption de cette mesure.

Vol de banque à Longueuil

Quatre individus armés de fusils au canon coupé se sont emparés de $1,000, vers 3 h. 30 hier après-midi, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 1150, rue Desaulniers, à Longueuil.

GREAT LAKES PAPER CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de The Great Lakes Paper Company Limited a déclaré le DIVIDENDE TRIMESTRIEL no 88 de vingt-cinq cents (25¢) l'action sur les actions ordinaires émises, payable le 1er octobre 1969 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres le 3 septembre 1969.

Le secrétaire
C. R. CADO
THE GREAT LAKES PAPER COMPANY LIMITED
Fort William, Ontario
Le 25 juillet 1969.

Nominations à la Régie des Alcools du Québec

G.E.Robillard, C.A.

Fernand N. Pépin

Jean L. Poirier

QUÉBEC

J. Leblond de Brumath

J. P. Latulippe, C.A.

QUÉBEC

Jean Bérard

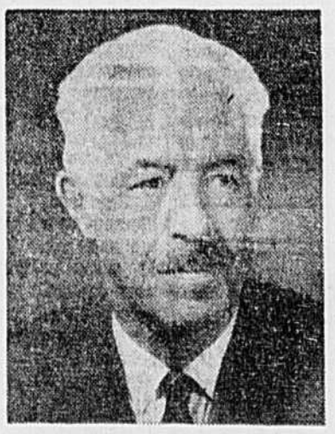

Louis H. Levasseur

Marc B. Boissonnault, C.A.

M. ROGER LAVERDURE, directeur général et président du conseil d'administration de la Régie des alcools du Québec, est heureux d'annoncer les nominations suivantes: MM. GEORGES E. ROBILLARD, c.a., gérant - section de Montréal et conseiller à la direction, FERNAND N. PEPIN, directeur des relations industrielles, JEAN L. POIRIER, directeur de la planification et du contrôle, JACQUES LEBLOND DE BRUMATH, H.E.C. '50, directeur des achats et des services administratifs, JEAN-PIERRE LATULIPPE, c.a., directeur des finances, JEAN BERARD, directeur de la distribution, section de Montréal, LOUIS H. LEVASSEUR, gérant et directeur de la distribution, section de Québec, MARC B. BOISSONNAULT, c.a., l.s.s.e.p., directeur de la publicité et des projets spéciaux.

NOMINATIONS — LES TAPIS HARDING (QUEBEC) LIMITEE

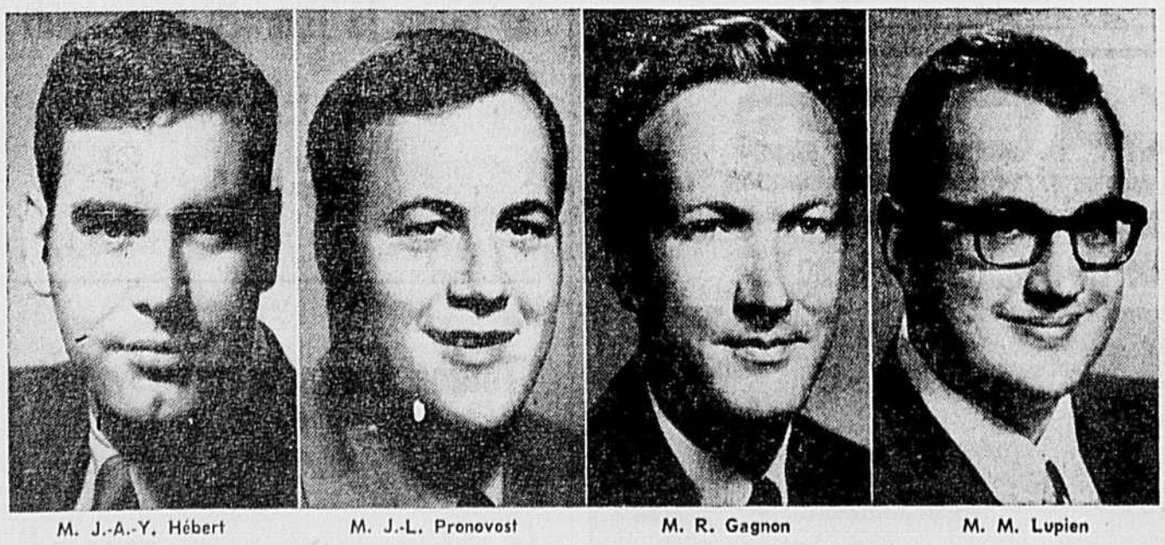

M. J.-A.-Y. Hébert — M. J.-L. Pronovost — M. R. Gagnon — M. M. Lupien

M. J.-A.-Y. Hébert, vice-président et directeur général, Les Tapis Harding (Québec) Limitée, annonce les nominations suivantes. M. J.-L. Pronovost est nommé directeur des ventes pour le pays ; M. R. Gagnon devient directeur des ventes par contrat, tandis que M. Lupien accède au poste de directeur du service aux clients. Tous apportent à leurs nouvelles fonctions l'appoint de nombreuses années d'expérience dans l'industrie du tapis. A compter du 1er août, Les Tapis Harding (Québec) Limitée deviennent les distributeurs exclusifs, pour la province de Québec, des tapis Harding et d'une série complète de sous-tapis et autres accessoires. De nouveaux et modernes bureaux, salle d'exposition et entrepôt ont été établis au 1475, montée de Liesse, Saint-Laurent, Québec. La société, qui maintient un bureau de vente et une salle d'exposition à la Place Bonaventure, Montréal, présentement en voie d'établir des entrepôts, bureaux et salles d'exposition dans les villes d'Ottawa et de Québec. Ces nouveaux établissements et commodités font partie du programme de $2,000,000 par lequel Harding Carpets Limited compte, dès le 1er août, étendre à l'extérieur de l'Ontario sa propre organisation de distribution par tout le pays.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	1040	9⅜	9¼	9¼	
Acklands	200	$12⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Agra Vegt	100	$6½	6½	6½	
Agratec I	800	$10⅜	10¼	10⅜	+ ½
Alta Gas p	65	$75	75	75	
Alta Nat	z10	$21¾	21¾	21¾	
Algoma St	425	$16⅛	16	16	
Alcan	895	$27¾	27½	27¾	+ ⅛
Aquitaine	3955	$19	18½	19	+ ¾
Atl Sug A	z25	$13⅛	13¼	13¼	
Asbestos	243	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Bank Mtl	729	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Bank N S	525	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Bartaco	100	$13½	13½	13½	— ⅛
Bell Canad	1547	$45	44⅞	45	+ ⅜
Block Bros	1575	$7	6¾	7	+ ¼
Bow Valy	100	$21	21	21	+ 1
Bramalea	700	$7⅛	7	7⅛	+ ½
Bramal w	80	550	550	550	—35
Brascan	290	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Brinco	230	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Burns Fds	z28	$22	22	22	
BC Phone	49	$68¾	68¾	68¾	
Cad Dev	100	$8⅞	8¼	8¼	+ ⅛
Cad Dev b p	z50	$17½	17½	17½	
CAE Ind	100	$7½	7½	7½	
Can Malt	500	$19¼	19¼	19¼	
C Packrs	150	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Cdn Brew	900	$9	8⅞	9	+ ⅜
C Chem w	600	215	210	215	+15
Cdn Equty	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
C Found pr	125	$13	13	13	
C Goldale	z80	$7½	7	7	
C Hydro	1000	$16¾	16½	16¾	+ ¼
C Imp Bank	870	$18⅝	18⅜	18½	+ ⅛
C Ind Gas	2393	$9¾	9½	9¾	+ ¼
CIL	450	$14½	14¼	14¼	— ⅛
C Marconi	610	475	470	475	+10
CP Inve pr	610	$32½	32	32½	+ ½
CP Inve wt	2185	850	845	850	+15
CPR	150	$76	76	76	+ ⅞
C Refract	z25	$11½	11½	11½	
Cdn Tire A	70	$53	53	53	+ ½
C Vickers	z10	$11	11	11	
CWN G 4 pr	z5	$11	11	11	
CWN 5½ p	z25	$15½	15½	15½	
Canron	175	$15⅝	15⅝	15⅝	
C Westing	z25	$12⅜	12⅜	12⅜	
Capit Div	2320	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
CDRH Ltd	110	$12	12	12	+ ¼
Chemcell	2600	$10¾	10¼	10¼	
Chrysler	z30	$41	41	41	
Columbia	1350	$6½	6¼	6½	
Columbi p	200	$17	16¾	17	+ ¼
Cominco	655	$30⅞	30⅝	30⅝	— ⅛
C Holiday I	z20	$14½	14½	14½	
C Savings	500	$12½	12½	12½	
Computr	200	$30	30	30	+ 1
Con Bath	300	$22¼	22¼	22¼	+ ½
Con Bath w	100	275	275	275	+ 5
Con Bldg	300	245	245	245	+ 5
Cons Ga	1440	$17	17	17	+ ⅛
Con Gas B	50	$88½	88½	88½	
Coronatn	300	190	185	185	
Corontn p	730	200	200	200	
Crain R L	150	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Crestbrk	150	$12	12	12	+ ¼
Cygnus A	1900	$11	10⅜	10⅞	+ ½
Cygnus B	300	$11½	11	11½	+ 1
Cygnus pr	25	$39⅜	39⅜	39⅜	+3½
Distl Seag	z30	$48½	48½	48½	
D Bridge	150	$14	14	14	
Dofasco	100	$20½	20½	20½	+ ⅛
Dom Lime	200	235	235	235	
Dom Store	z50	$14	14	14	
Domtar	400	$12⅛	12⅝	12⅝	+ ⅛
Dupont	75	$29	29	29	
Dylex D A	130	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅜
Electro ltd	55	$26¼	26¼	26¼	
Exquite w	1000	23	23	23	
Falcon	900	$124	123½	123½	
Fam Play	z40	$14⅞	14	14¼	
Fa Play w	z40	300	300	300	
Fed Farm		See list below.			
Fibre	925	$10½	10	10½	+ ½
Fleet Mfg	600	195	195	195	+ 5
Ford Cnda	25	$58⅝	58⅜	58⅝	+ 4⅛
FPE Pion	300	$18	18	18	
Fruehauf	100	$16½	16½	16½	+ ¼
GMC	z15	$77	77	77	
Genstar L	611	$13	13	13	
Gesco Dis	100	$12	12	12	+ ½
Glendale	z20	$10⅛	10⅛	10⅛	
GN Capital	175	$10	10	10	
GNGas A p	z15	$18¾	18¾	18¾	
Gt WSadd	200	$8¾	8¾	8¾	
Greyhnd	100	$13	13	13	
Guar Trst	z25	$10¾	10¾	10¾	
Gulf C	10650	$18¼	18⅛	18¼	
Hardee	7000	105	100	100	+ 2
Harlequin	z50	$7¾	7¾	7¾	
Harveys F	725	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Hawker S	600	325	325	325	— 5
Home A	2835	$65¼	63¼	64½	+2½
Home B	290	$60	60	60	+4½
HB Oil G pr	25	$55½	55½	55½	+ ½
Hughs-O p	345	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
Hunter D	100	$12	12	12	
Husky Oil	375	$16¼	16	16¼	+ ¼
Imp Gen	400	$5½	5½	5½	
Imp Oil	2958	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Imp Tob	440	$11⅞	11⅞	11⅞	
Ind Accept	z15	$12½	12½	12½	
Inspiratin	1050	120	115	120	+10
Inspirati p	100	$13	13	13	+ ½
IBM	z1	$345	345	345	
Int Nickel	2595	$37¾	37½	37½	— ¼
Int Util	500	$31	30¾	31	+ ½
Int Util A	200	$30¾	30¼	30¾	
Int Util pr	200	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
Int Div	600	370	365	370	+10
Intpr Pipe	995	$17½	17¼	17½	
Inv Grp 5 p	165	$23	23	23	— ¼
In Ovrseas	1370	$41	39¼	41	+ 4⅛
Irwin Toy	z50	$13	13	13	
James Stl	505	$8¾	8¼	8¾	+ ¼
Jeffersn w	100	$11	11	11	
Jockey C	175	$5	5	5	
Kaps Tran	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Keeprite P	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Kenting	100	$18	18	18	+1⅛
Koffler	z60	$10⅞	10¾	10¾	
Labatt	z2	$25½	25½	25½	
Labatt pr	225	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
LOnt Cem	100	305	305	305	
Lau Fin	200	$6	6	6	— ⅛
Lau F 2.00	100	$21	21	21	
Leigh Inst	210	$44	43½	43½	— ½
Levy	200	$20	30	30	
Lob Co B	200	$6½	6¼	6½	
Lob G B pr	100	$22	22	22	+1¼
Loeb M	z10	$7½	7½	7½	
Maclean H	1000	$18	18	18	
MB Ltd	225	$29	29	29	
Magna El	100	$10½	10½	10½	
Magnetcs	650	270	270	270	+40
Major H D	100	265	265	265	— 5
Manoir In	700	200	200	200	+ 5
M Lf Mills	z40	$18⅜	18⅜	18⅜	
M L Mills p	75	$78⅝	78⅝	78⅝	
Maritime	z30	$16⅛	15½	15½	
Markbro w	200	360	360	360	—10
Mass-Fer	1415	$17	17	17	
Molson A	200	$20	20	20	+ ⅛
Morse A	600	120	110	120	+10
Moore	1775	$31½	31⅜	31½	+ ¼
Morse A	150	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅝
NaChrs I	z30	$7⅛	7⅛	7⅛	
Neonex I	1400	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
NB Tel	139	$12¼	12¼	12¼	
N Provid D	1000	155	155	155	— 5
Noranda	155	$29⅞	29⅝	29⅞	
Nor Ctl G	300	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Nor Ctl wts	200	980	980	980	+ 5
Ocean Cm	z9	$20¾	20¼	20¾	
Okanagan	500	350	350	350	+15
OSF Ind	2243	$20¾	20⅞	20½	+ ½

MINES

Acme Gas	2000	25	24	24	+ 1
Agnico	100	115	115	115	
Am Larder	500	32	32	32	+ 2
Ang U Dev	5500	78	78	78	
Atl C Cop	1000	40	40	40	
Bankeno	1800	750	730	750	+60
Barnat	1150	60	60	60	
Belcher	z15	54	54	54	
Belletere	500	15½	15½	15½	
Bethlm	660	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Big Nama	1000	24	24	24	+ 2
Black Bay	1000	11	11	11	+ ½
Broul Reef	2000	41	41	41	+ 1
Bunker H	500	13½	13½	13½	+ 1
Cadillac M	5000	25	25	25	
C Tung	2000	157	156	157	+ 2
C Lencourt	z250	15	15	15	
Cassiar	130	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Chestrvlle	2000	19½	19½	19½	
C Shaw	11500	91	90	90	
C Bellek	1000	7½	7½	7½	
C Callinen	1000	11	11	11	+ 1
Con Fardy	100	350	350	350	+40
C Morisn	700	445	440	445	+15
Coprcorp	z480	39	39	39	
Cop Fields	900	179	177	179	+ 4
Cop Man	1000	15	15	15	
Coulee	4000	29	27	29	+ ½
Courvan	875	22	22	22	
Craigmt	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Crowbank	500	24	24	24	+ 2
D'Aragon	500	22	22	22	+ 1
D'Eldona	700	67	67	67	— 1
Denison	440	$42	42	42	+ ½
Dome	z115	$54¾	52¾	54¾	
East Mal	100	225	225	225	
East Sull	z50	735	735	735	
Fort Reinc	100	133	133	133	
Frobex	100	150	150	150	
Giant K	100	965	965	965	+25
Goldray	z100	255	255	255	
Goldrim	500	45	45	45	+ 5
Gortdrm	z35	445	445	445	
Granisle	100	$11½	11½	11½	+ ½
Green Pnt	500	22	22	22	— ½
Gulch	z100	22	22	22	
Gulf L	500	9½	9½	9½	— ½
Huds Bay	230	$74	74	74	+ ½
Int Bibis T	1000	33	32	32	— 1
Int Mogul	1469	$18⅞	18¼	18⅞	+ ⅝
Iso	1200	330	325	325	
Jelex	1500	41	41	41	
Joliet	1000	31	31	31	+ 1½
Jorex Ltd	600	159	159	159	+ 16
Kerr Add	200	$13	13	13	— ⅛
Kirk Twn	10000	50	50	50	
L Dufault	z2	660	660	660	
Leitch	600	225	225	225	+ 3
Lytton M	2814	350	345	350	+ 5
Madeline	2000	450	450	450	+10
Madsen	1000	194	194	194	+ 4
Man Bar	2600	129	128	129	+ 4
Match	3000	17	17	17	+ 1
Mc Adam	2500	125	119	123	+ 3
Mc Intyre	530	$112½	112	112½	+ 1
Meta Uran	z100	20	20	20	
Midrim	4900	56	54	55	+ 3
Min-Ore	3000	16½	16	16½	— ½
Multi-Mi	4300	138	130	138	+13
New Ath	2000	32	32	32	
New Cal	500	36	36	36	+ ½
N Harri	1000	12½	12½	12½	+ 1½
N Imperal	500	260	255	260	+12
Newnor	1000	8½	8½	8½	— ½
N Que Ragl	1100	$11½	11½	11½	
N Senator	1000	23	23	23	+ 1
Norlex	7500	41½	41	41	
N Coldstm	2700	233	230	232	+ 3
Northgat	800	$14½	14¼	14½	+ ¼
Opemska	7150	$10½	10⅛	10½	+ ½
Pce Expl	200	128	128	128	+ 5
Pick Crow	1000	44	44	44	
Pine Point	1931	$37	36½	36½	— ½
Preston	305	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Que Chib	500	29	29	29	+1½
Rayrock	1600	205	200	205	+10
Rio Algom	481	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Rio Alg c w	100	600	590	600	+45
Roman	725	$12½	12½	12½	
Ryanor	2000	14	14	14	— 1
Sherritt	3505	$13¾	13⅜	13¾	+ ½
Steep R	300	570	570	570	+ 5
Sullivan	100	780	780	780	+10
Teck Corp	800	805	800	805	+ 5
Texore	1000	28	28	28	+2½
Thom L	2500	37	37	37	
Tombill	1800	145	141	141	+ 3
Tribag	2300	125	124	125	+14
Upp Can	200	290	290	290	+ 8
Vespar	1100	65	65	65	+ 2
Wr Harg	2000	250	250	250	—15
Yk Bear	450	870	860	870	+15
Yukon C	1000	200	200	200	—10
Zenmac	1000	14½	14½	14½	— ½
Zulapa	2000	15½	15½	15½	+ ½

PETROLES

Alminex	2050	600	590	595	+20
Am Leduc	1000	17½	17½	17½	+ 1
Asamera	400	$26½	26	26½	+1¼
Calvert	2000	33	33	33	+ 3
CS Pete	7120	900	800	885	+110
C Gridoil	500	$15½	15½	15½	+ ⅝
C Homestd	1500	$24	23	24	+ ¾
C Homest p	100	$47¼	47¼	47¼	— 1
C Ll Pete	100	130	130	130	+ 1
Cdn Sup O	120	$37½	37½	37½	+1½
Cent Del	750	$12⅝	12½	12½	+ ¼
Chieftan D	z50	$10	10	10	
Clark Can	950	410	410	410	
C East Cr	500	400	400	400	+10
Dynamic	7500	255	250	254	+ 4
Ensign Oil	700	300	300	300	+15
French Pt	150	975	975	975	+25
Gr Plains	200	$27½	27½	27½	+ ½
Int Helium	6100	90	80	90	+14
Mill City	4600	310	295	310	+10
Nat Pete	2000	435	425	435	+10
N Cont	200	260	260	260	+13
Northld	5000	72	69	72	+ 5
Numac	1010	825	805	825	+15
Okalta	z400	42	42	42	
Permo	3500	160	158	160	+ 6
Petrol	1900	190	185	190	+10
Place G	6200	205	195	203	+13
Ranger	650	$15	14¾	15	+ 1
Scurry Rn	91	$23¼	0 23	23¼	+ 1
Spooner	900	405	405	405	— 5
Triad Oil	1400	460	450	460	
Ulster Pet	3100	410	405	410	+10
W Decalta	4100	840	820	840	+35
W Decit w	1900	550	530	540	+15

Ventes de 11 a.m.: 579,000.

LES INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variation 31 juillet	+2.46	+5.32	+1.34	+9.06
Clôture 31 juilet	168.65	170.48	99.81	224.99
Haut 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas 1969	164.25	161.30	97.85	207.67

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente		Achat	Vente
Abeta	10	12	Nordic	1 10	1 20
Aconic	1	5	Nth Bord	12	16
Adanac	3 50	3 75	North Shore	40	50
Advance RL	8	10	Norque	5	8
Albatross	10	20	Northern Explo	40	45
Alscope	2 00	2 50	Nouvelle	25	—
Amalg Mng	5	—	Oklend	1	2
Amer Chib	5	10	Pac Nickel	55	65
Americ	20	30	Que Ascot	1	3
Amigo	30	40	Quelo	4	6
Bald Mtn	3	5	Ram Pete	2 00	2 25
Beacon	15	20	Radio Hill	50	60
Bequest Holdings	12	17	Rainbow Mi	18	23
Bona Chib	5	10	Rand Ma I	2	5
Brace-Mac	7	9	Seaway	2	4
Bruce Presto	1	3	September Mt	35	45
Camoridge	12	15	Sogeper	2 80	3 00
Chesbar	75	85	Superior Acid	2 80	3 00
Clearwater	15	20	Tagami	18	23
Cons Shunsby	8	11	Tallsman	33	38
Copper Crp	45	60	Thunder Bay	3	3½
Creswell	50	60	Waco Pete	12	15
Cuvier	2	3	Watson Lake	1	3
Dasson	—	10	Weegee	75	90
Delesseps	50	60	Westfield	1 00	1 20
Doral	170	—	Westville	5	15
Dubisson	7	9	Young Dave	15	20
Ducros	78	88			
Expo Ungava	75	1 00	SECTION INDUSTRIELLE		
Frebert	7	10	Source: Kippen and Co.		
Fundy	11	14			
Gaspesia	20	30	AGF Spe	3 50	3 70
Gold Star	5	10	Aquacare	5½	6½
G Lak N	5 50	6 50	Bque d'Economie Que.	5½	6½
Gaspe Copper	45 00	50 00	Bushnell TC A	20½	22
Hairen	13	18	Cdn Foreign Sec	13	15
Hucamp	90	1 00	Central Dyn	4	4½
Imp Minerals	25	35	Cons Theat A	2½	4
Independont	2	4	Crown Life	28	30
Jack Wolfe	2	5	Dist Trust	9½	10½
Jubilee	50	80	East Can Savings	4½	5½
Juma	6	8	Electron Ass	19½	21
Joburke	4	6	Facs Data	7	7½
Kelly-Desmona	3	6	Gen Impact	11½	12½
Kewagama	7	10	Grenache	2 75	3 25
Kukatush	2¾	3¼	Hamilton Trust	10	11
Lake Beaver H	8	11	HM Taxsav	1 00	1 50
Leeds Metals	7	12	Implace El. Pr.	4 00	5 00
Lun Echo	35	40	Inter Systcom	2¼	2¾
Madex	10	20	Jolly Jump	9	9½
Main Oka	2	7	KSF Chemicals	2 50	3 00
Martin Bird	1	4	La Prevoyance	16	19
Matlagami Ex	—	5	Les Prevoyants	5	6
Midland Nickel	50	60	La Stabilite	6	7
Mogar	28	33	Lincoln Trust	8	9½
Mt Eagle	40	50	London Life	71	74
Molybia	10	15	Marigot Inc	2.75	3.25
Naganta	50	60	Medcom	4	5
Murky Fault	90	1 00	Marigo wts	50	1.50
Nat Malartic	90	1.10	Orlando Realty	6½	7½
Nemrod	40	50	Pace Ind.	3 00	3 30
New Ass Dev	11	15	Peoples Str	17	17½
New Baska	15	20	Rapid Data	6 25	6 75
New Miller	7	9	Sklar Mfg	3 00	3 50
New Insco	9	12	Spar Aero	3½	3¾
New Lorie	8	10	Steadman Indus	19	19¾
New Pascalis	40	50	Supersol	4	5
New Nipiron	15	50	Union Cdn Assur	6	7
			Wellington Bk	1.25	1.75
			Zodiac A	2 50	3 00

La période creuse à la Bourse se poursuivra

TORONTO (PC) — Certains analystes sont d'avis que les investisseurs, qui attendent la fin de la période "creuse" sévissant actuellement à la Bourse de Toronto avant d'investir, devront peut-être patienter encore longtemps.

Le consensus est que la période qu'on appelle communément la léthargie de juin-juillet pourrait bien se transformer en léthargie de juin-décembre.

La plupart des acheteurs à Bay Street sont "en vacances".

Le contrôle gouvernemental sur l'inflation a provoqué une situation financière corsée tant au Canada qu'à l'étranger.

Les taux d'intérêts élevés records, autre effet produit par la politique gouvernementale, ont découragé les investisseurs.

Le marché a dégringolé à ses niveaux de juin 1968 après avoir atteint son haut niveau record en mai dernier. Il ne semble pas y avoir de halte à la glissade.

Le gouvernement a indiqué qu'il continuera à lutter contre l'inflation jusqu'à ce qu'il reprenne un certain contrôle.

L'absence de fortes liquidations constitue d'autre part le seul facteur encourageant, ce qui pourrait s'expliquer par l'espoir d'améliorer les bénéfices en 1969.

En effet, des 280 compagnies canadiennes relevées récemment par le Financial Counsel, publication quotidienne sur l'investissement, 260 compagnies, ou 92 pour cent, prévoient des hausses de bénéfices.

Ces bénéfices pourraient relancer le marché sur le droit chemin vers la fin de l'année et entameraient ainsi la poussée ascendante du marché.

Mais la plupart des analystes ne croient pas à ce revirement pour l'immédiat.

Dans ses plus récentes projections de la bourse, la Dominion Securities Corp. Ltd, de Toronto, précise que si l'économie semble vouloir se "refroidir rapidement" le déclin pourrait ne pas être inférieur à 10 pour cent au niveau de juin.

D'autre part, ajoute la DSC, si le taux d'inflation persiste, le déclin de la Bourse pourrait être plus important et atteindre son niveau le plus bas dans le troisième trimestre.

Bon côté

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémée: procédé par autres catégories pour nourrissage 16¾-17, vaporation no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs 19.

Poudre de lait de beurre: pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 31½ à 34 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.90 à $2 les 50 lb.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine : A-extra gros 54.5, A-gros 52.5, A-moyens 42.9, A-petits 32.0.

du parquet de la bourse

La hausse se poursuit à N.Y.

La fermeté des cours s'est maintenue ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** un vent d'optimisme soufflant de New York ayant ranimé la confiance durement éprouvée ces jours derniers, des investisseurs.

Les hausses l'emportent largement sur les baisses, mais les écarts demeurent fractionnaires.

A 11 heures, l'indice des industrielles avait déjà gagné 1.41 point, les trois autres indices ayant progressé à un rythme moins rapide.

CPR continue son avance et gagne ¾ à 75¾, International Nickel progresse de ½ à 37½, Home Oil "A" de 2 points à 64, Dofasco et Seagrams, de ½ à 20½ et 48½ respectivement, Brascan, de ⅝ à 16¼, et Power Corp., de ¼ à 12¾.

A la Bourse Canadienne Spartan Air reste inchangé à 180, Agassiz fléchi de 1 cent à 46, Consolidated Virginia gagne 2 cents à $1.95 et Fano, 1½ à 21 cents.

* * *

La **Bourse de Toronto** a ouvert la séance en hausse irrégulière, les cours étant fermes en général mais certains titres accusent une baisse fractionnaire.

Ford Canada a pris une avance de 4⅛ à 58⅝, Investor Overseas a gagné 3⅛ à 40, Home Oil A, 3 points à 65 et Bow Valley, un point à 21. Denison a gagné ½ à 42 et Opemiska, ¼ à 10¼.

Par contre, Columbia Cellulose a perdu ¼ à 6¼, Shell Canada ¼ à 25, Canadian Homestead ¼ à 23, Inco, ⅛ à 37½ et Banque de Montréal ⅛ à 14.

La Bourse de Toronto sera fermée lundi, jour civique férié pour la province d'Ontario comme pour les provinces de l'ouest, à l'exception de la Colombie - Britannique. Seules donc les Bourses de Montréal et Vancouver ouvriront comme à l'accoutumée.

* * *

Les investisseurs à **Wall Street** ont conservé la confiance dont ils ont fait montre hier et la fermeté des cours semble indiquer que le palier de 800 pour l'indice Dow-Jones est considéré comme le bas de la courbe dont le sommet remonte à la mi-mai. Il s'agit donc avant tout d'une reprise technique, les acheteurs considérant que le temps est venu de relancer le marché malgré l'incertitude de la conjoncture économique.

A l'ouverture, les gains l'emportaient à 4 contre un sur les reculs.

Computer Science gagne ⅝ à 24½, Kaiser Aluminium fléchit de ⅛ à 29¾, Standard Oil of California gagne ¼ à 59⅛ et Imperial Corp. of America, ¼ à 14¾. La recrudescence des blocs laisse entendre le retour des institutions sur le marché: American Telegraph and Telephone, sur un bloc de 30,000 monte de ⅜ à 53; Atlantic Richfield, bloc de 10,100 gagne 1⅜ à 106⅛, Tenneco, bloc de 23,000 à 25⅞ en hausse de ⅛. Xerox, bloc de 20,000, en hausse de ¼ à 93½, et d'autres.

L'indice Dow-Jones des industrielles avait déjà progressé de 8.08 une demi-heure après l'ouverture.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
ACF 2.40	20	42½	41⅞	42½	+ ¼
Addres 1.40	146	65	63½	64½	+ 1¼
Admirl	49	15½	15	15½	+ ⅜
Alcan 1.10	x143	25⅛	24⅞	25⅛	+ 1
AllegC .10g	100	15⅜	14⅛	15	+ ⅜
AllisChalm	103	23¾	22½	23⅛	+ ¾
Amer Hess	365	49¼	47⅝	49⅛	+ 1⅜
AAirlin .60	472	24⅝	23⅝	24⅛	+ ⅛
AmBrand 2	256	33⅜	32¾	33⅛	+ ½
AmCan 2.20	105	46½	44⅞	46½	+ 2
ACyan 1.25	140	27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅝
AHome 1.40	149	56¾	54¾	56¾	+ 2¼
AmMot	245	8½	8¼	8½	+ ⅜
ASmelt 1.90	497	29⅞	28⅜	29⅝	+ 2
AmStd 1	227	36½	35¾	36½	+ ½
AT T 2.40	5038	52½	51¾	52⅜	+ ⅝
Ampex	262	38½	36½	38½	+ 1⅝
Ancnd 2.50	427	30½	30¼	30½	+ ⅛
Armco 1.60	93	29⅞	28¾	29⅞	+ 1⅛
ArmC .80	94	37¾	35⅝	37¾	+ 1⅝
Atl Richfld 2	952	105¾	101¾	104¾	+ 4⅛
Avco 1.20	302	24⅞	24	24⅝	+ ⅜
Avnet .40	388	13⅜	12⅞	13⅜	+ ⅜
Avon 1.80	70	155	149½	154½	+5⅝
Babck 1.36	144	23⅜	23	23⅜	— ⅛
Bathl	45	37⅜	35	37⅛	+ 2⅜
BeechAir					.75
Bell H .60	2040	20⅜	18	20⅛	+ ⅝
BenF 1.60	137	57	54¾	55⅞	— ⅝
Boing 1.20	381	42¼	40½	41¼	— 1
Bordn 1.20	459	34½	33⅛	34¼	+ ⅞
BorgWa 1.25	50	27⅞	27	27¾	+ ⅜
BosEd 2.08	67	26⅜	25⅞	26⅛	+ ⅛
BristMy 1.20	19	37⅜	36¼	37½

Les Expos devront attendre à l'an prochain pour gagner à Cincinnati

par Jacques DOUCET
(envoyé spécial de La Presse)

CINCINNATI — Les Expos ont quitté Cincinnati aussi pauvres qu'ils y étaient arrivés. Vaincus trois fois en autant de matches lors de leur première visite dans la ville-reine de l'Ohio, les Expos ont à nouveau encaissé trois revers en trois matches, perdant le dernier au compte de 6 à 1, hier soir.

Cétait la quatrième défaite d'affiliée pour l'équipe de Gene Mauch. Les Expos, pourtant forts à l'attaque lors de leur récente série à Atlanta, n'ont pu faire mieux que d'enregistrer six points sur seulement 14 maigres coups sûrs à Cincinnati.

Ironie du sort, les Expos ont obtenu six coups sûrs dans le match d'hier, soit deux de plus qu'au cours des deux matches précédents et ils n'ont obtenu qu'un seul point.

Coco Laboy a donné l'avance (mais combien éphémère.) 1-0 aux Expos dès la première manche, lorsqu'il a réussi son 15e coup de circuit de la saison aux dépens du lanceur débutant Gerry Arrigo. Coco a ainsi mis fin à une disette de coups sûrs qui durait depuis trois matches, ayant été blanchis à ses 12 présences précédentes au bâton.

Mais par la suite, il a suffi de patienter jusqu'au moment où les Reds allaient donner le branle à leur formidable machine.

Les Reds ont lancé les Expos sur le chemin de leur 70e défaite de la saison à la 4e manche lorsqu'après deux retraits, l'un des rares réguliers des Reds, Woody Woodward, a claqué un double pour 2 points.

Et, à la septième manche, le receveur Jonny Bench a rivé le dernier clou dans le cercueil des Expos.

Gary Waslewski, a qui l'ont avait accordé une journée supplémentaire de repos à cause d'une ampoule à un doigt, s'est mis dans l'eau chaude. A la suite d'un double de Pete Rose, Waslewski a atteint son deuxième frappeur du match, Bob Tolan. Alex Johnson a exécuté un coup sacrifice que Bob Bailey n'a pu saisir correctement en voulant lancer la balle avant de l'avoir saisie.

Tony Perez a suivi avec un ballon sacrifice pour un point et, un retrait plus tard, Johny Bench a claqué son 13e circuit de la saison pour vider les sentiers. Les Reds menaient par 6-1 et les Expos n'avaient plus aucun espoir de victoire.

Face à un Gerry Arrigo qui s'acheminait vers son premier match complet depuis le 28 août dernier à New York, les Expos ont bien fourni quelques soubresauts d'énergie à la 9e manche, mais la menace a été étouffée alors que Bob Bailey se trouvait au 3e but et Adolfo Phillips au premier.

Les Reds, qui sont au fort de la course au championnat de la division ouest de la ligue Nationale, ont souvent déploré l'absence d'un personnel de lanceurs solides. Mais après les avoir vu lancer deux matches complets en trois rencontres contre les Expos, il est à se demander si la relâche du match d'étoiles ne leur a pas donné le repos nécessaire pour poser une candidature très sérieuse au championnat.

Fait à souligner au cours de cette dernière série contre les Expos, ce ne sont pas vraiment les gros canons des Reds qui ont mené les hommes de Dave Bristol à trois victoires.

Ce sont des gens comme Woody Woodward (.250) avec cinq coups sûrs, Chico Ruiz (.254) avec cinq coups sûrs et Ted Savage (.222) avec un double opportun, qui ont fait la différence. Les lanceurs des Expos ont assez bien fait contre les Pete Rose, Tony Perez, Lee May et Alex Johnson, mais en conséquence ils ont peut-être relâché leur concentration face aux frappeurs du bas de l'alignement des Reds.

Les Expos entreprendront, ce soir, une série de quatre matches en trois jours contre les Astros de Houston au parc Jarry.

Il est fort probable que Ron Fairly pourra revenir au jeu et si tel est le cas il ne faudrait pas se surprendre si Adolfo Phillips se retrouve sur le banc. Phillips n'a rien fait qui vaille (sauf un seul match à Atlanta) dans les six derniers matches des Expos et même si Fairly n'est pas en mesure de revenir au jeu, Mauch lui préférera peut-être Ty Cline comme voltigeur de centre.

EXPOS	Ab	P	Cs	PP
Hermoso 2b	(.204)	4	0	1	0
Staub cd	(.289)	4	0	1	0
Bailey 1b	(.273)	4	0	1	0
Laboy 3b	(.291)	4	1	1	1
Herrera cg	(.370)	4	0	2	0
Phillips cc	(.217)	4	0	0	0
Brand r	(.278)	4	0	0	0
Wine ac	(.195)	3	0	0	0
Waslewski l	(.063)	1	0	0	0
Bateman lu	(.195)	1	0	0	0
McGinn l	(.190)	0	0	0	0
Total		33	1	6	1

CINCINNATI	Ab	P	Cs	PP
Rose cd	(.332)	5	1	2	0
Tolan cc	(.317)	4	1	0	0
Johnson cg	(.346)	3	2	2	0
Perez 3b	(.331)	3	0	0	1
May 1b	(.306)	4	0	1	0
Bench r	(.320)	3	2	2	3
Woodward ac	(.275)	3	0	2	2
Ruiz 2b	(.254)	4	0	1	0
Arrigo l	(.133)	4	0	0	0
Total		33	6	10	4

Expos 010 000 000— 1
Cincinnati 000 200 40x— 6

Erreurs : Perez, Hermoso, Bailey. Double-jeu: Expos 1, Cincinnati 1. Laissés sur les buts: Expos 6, Cincinnati 8. Doubles: May, Woodward, Rose 2, Bailey. Circuits: Laboy (15e), Bench (13e). Sacrifice: Johnson. Ballon-sacrifice: Perez.

	mi	cs	p	pm	bb	rab
Waslewski LP (2-4)	7	9	4	3	1	3
McGuinn	1	1	0	0	0	1
Arrigo LG (2-1)	3	4	1	1	1	3

Atteint par Waslewski (Bench, Tolan). Mauvais Lancer: Arrigo. Durée: 2:17. Assistance: 9,949.

Les Etoiles de la ligue Montréal jr

Les gérants Paul Martin, des Loups d'Ahuntsic, Jean Lamoureux, des Ducs de Longueuil et Léo Robert, des Royaux de St-Henri, agiront à titre de gérants de l'équipe d'étoiles de la ligue Montréal Jr. Les étoiles recevront la visite d'une équipe "AA", le National de Toronto.

Tous les gérants de la ligue ont participé au scrutin sauf trois d'entre eux qui ont dû s'absenter. Les gérants n'ont pas voulu se prononcer à savoir qui débutera la joute au monticule. Les deux candidats possibles sont l'as droitier du Longueuil, Turib Côté, ou le droitier Michel Lavoie, du Verdun.

Les autres joueurs sont:

Receveur: Marc Rioux	(Longueuil)
1er but: Denis Picard	(Longueuil)
2e but: Gilles Langlois	(Laval)
3e but: Reynald Comeau	(Longueuil)
Arrêt-court: Pierre Fomnyaine	(Ville-Marie)
Champ gauche: Jacques Gagné	(Laval)
Champ centre: Serge Lessard	(Rosemont)
Champ droit: André Thibeault	(Laval)

téléphoto UPI

Des ennuis en plus d'un revers

Non seulement les Expos ont subi la défaite hier soir aux mains des Reds de Cincinnati, mais le match ne s'est pas déroulé sans autres incidents. Ici, c'est le receveur Ron Brand, des Expos, qui vient d'être atteint par une balle à la tête, à la 4e manche, et est examiné par le médecin. Le gérant Gene Mauch, des Expos (4), remet la balle à l'arbitre Dick Stello, tandis que le frappeur des Reds, Tony Perez, vient voir ce qui se passe. Brand a pu terminer le match.

"La course-automobile, c'est une profession"
—Ron Grable

par Jean-D. LEGAULT
(collaboration spéciale)

"La course-automobile, c'est une profession, et quelqu'un qui s'y lance doit prendre cette profession au sérieux." C'est ce qui résume un peu notre entretien avec le pilote numéro 1 de l'écurie Javelin, Ron Grable. C'est le type du parfait Américain. Grand, svelte, athlétique, et selon les dires de la gent féminine, sa compagnie est recherchée. Avec toutes ces qualités en plus de son devoir de pilote, Ron demeure très humble et parfait gentilhomme. Il est même timide et rougit facilement lorsque nous lui faisons remarquer ces faits. Il sourit souvent, comme s'il voulait profiter de la vie un tant soit peu.

"La vie d'un pilote d'automobiles est très difficile et requiert un grand esprit de discipline; sans cette discipline, un pilote ne peut résister à la tension, qui est si forte dans une série comme la Trans-Am". Puis il enchaîne: "Dans une telle série, chaque dixième de seconde a une immense signification; une erreur et vous êtes dans le décor".

Quand nous lui mentionnons que les succès de Javelin sont un peu décevants cette année, il ajoute : "Je n'aime pas à dire que nous avons été malchanceux cette année, et ce plus que toute autre équipe. Mais je me dois de mentionner que nous avons eu tous les ennuis imaginables avec nos voitures, et toujours au moment où nous étions en excellente position pour remporter une victoire. A Lime Rock par exemple, j'étais un sérieux aspirant à la victoire lorsque des vapeurs carboniques provenant des tuyaux d'échappement m'ont littéralement asphyxié. On a dû me retirer de la voiture alors que j'avais perdu toute connaissance". Il semble stoïque à ce genre de situation. "Ces choses surviennent à Javelin, mais jamais aux autres écuries. Expliquez-moi la chose!" nous dit-il. N'ayant pu répondre à sa question, il poursuit: "Mais, je ne désespère pas. J'ai confiance en ces voitures, et je vous prédit que d'ici la fin de cette série, notre équipe aura remporté une victoire", ajoute-t-il. "Ne soyez pas surpris si cela se produit au Circuit Mont-Tremblant."

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Grable est optimiste. "Je sais, dit-il que nous avons à faire face à une forte compétition, particulièrement de la part des Camaros et des Mustangs. Mais la loi de la moyenne nous favorise, et rien ne nous ferait plus plaisir que de remporter les "Trois Heures de la Trans-Am" au Circuit, dimanche."

L'écurie Javelin avait agréablement impressionné, l'an dernier, lors de leur première visite au Circuit. On se rappelle que George Fullmer avait terminé en deuxième position, derrière la Camaro de Mark Donohue. Celui-ci avait obtenu la pôle au départ, en tournant en 1:50.4 minutes, autour du circuit de 2.65 milles. Par contre, son équipier, Sam Posey, au cours de l'épreuve, avait atteint la marque de 1:50.1, et c'est un record qui tient toujours pour ces "monstres". Il faudrait s'attendre que ce record soit abaissé et ce, si "Dame Température" le veut bien. Les Camaros de Roger Penske et les Mustangs de Carroll Shelby et de Bud Moore, en plus des Javelins de Dick Williford, sont nettement plus rapides que l'an passé.

Mustang tiendra cet après-midi une pratique privée et ce, avec leur nouveau mécanisme qui enregistre toutes les forces déployées par les principaux appareillages de leur bolide. L'avant-midi d'aujourd'hui sera réservé à la Porsche de Peter Gregg. D'autre part, l'on sait que Jacques Duval se joindra à Bob Bailey, à bord de la Porsche d'usine de Porsche of America. George Nicholas, de son côté, se joindra à Jacques Bienvenue dans la Porsche de sa propriété. La Camaro de Todco Racing Team sera également inscrite pour cet événement et il sera intéressant de surveiller la performance de Derek Johnson aux prises avec les grands du métier.

La journée d'hier au Circuit a été consacrée à la pratique privée de l'écurie Javelin.

en bref

Un 66 à 51 ans !

HARRISON (AP) — Le champion national senior Tommy Bolt a causé une forte surprise avec un 66, hier, alors qu'il s'est emparé du 1er rang après les 18 premiers trous de la Classique Westchester. Il détient une avance d'un coup sur Bert Grene et Bruce Devlin.

Mort d'un boxeur

BUENOS AIRES (UPI) — Un boxeur poids mi-moyen junior d'Argentine, Mario Paladino, est mort hier des suites d'une attaque cardiaque après avoir été mis hors de combat par son adversaire Omar Gottifredi, quelques secondes avant que la cloche annonçant la fin du combat ne se fasse entendre.

ANNONCE

Malaise qui peut gâcher vos vacances

Un changement de nourriture, d'eau ou de climat—ou l'abus du boire ou du manger—peut provoquer une crise soudaine de diarrhée, et voilà vos précieuses journées de vacances gâchées! Il est donc prudent d'emporter un remède digne de confiance—l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler.

Préparé à base de racines et d'herbes, l'Extrait du Dr Fowler assure un soulagement rapide et digne de confiance pour enfants et adultes. Chez vous ou en voyage, ne soyez jamais pris au dépourvu—ayez toujours de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler sous la main.

CADILLAC BUICK
PONTIAC FIREBIRD G.T.O.
VAUXHALL G.M.C.
pour livraison immédiate chez
Sanguinet Automobile Ltée
PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

SPECIAL
pour samedi seulement
BUICK 1969 flambant neuve
Skylark, sedan, V8
$2,875
Plus équipement désiré

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE 1965 Lafontaine
(à l'entrée du pont Jacques-Cartier) 524-3761

Le vent dans les voiles

Pour être capable de faire de la voile, il est essentiel de comprendre comment un voilier se déplace dans le vent, comment il réagit à la force et à la direction du vent. Soit comme moyen de transport, soit comme plaisir, on doit pouvoir mener le bateau où l'on veut. Le bateau n'est digne de ce nom que s'il permet de sillonner entièrement une étendue d'eau quelle que soit la direction du vent.

Dans l'antiquité, un bateau ne pouvait avancer que par vents favorables, c'est-à-dire lorsque le vent soufflait à l'arrière du bateau de façon à pousser le voilier (vent portant).

Mais de nos jours, les embarcations peuvent aller plus ou moins rapidement, et agréablement, de tout point en tout point. Les bateaux peuvent naviguer vent portant, vent de travers, et même remonter au vent selon un certain angle.

Ces directions ou allures dépendent de la direction d'où souffle le vent, moteur du voilier. La connaissance de ces allures est la base de toute navigation à voile.

Au vent arrière, les voiles sont perpendiculaires au vent. Elles débordent à l'extérieur; le voilier file dans la direction du vent. Sur un bateau à deux voiles, la grande voile masque la voile d'avant, si elles sont laissées du même côté. Aussi, à cette allure, on fait passer le foc (petite voile) de l'autre côté. Les voiles sont alors "en ciseaux". Il existe une voile spéciale de vent arrière, le spinnaker, possédant une très forte concavité, qui "tire le bateau par le nez". La dérive du bateau, s'il y en a une, doit être relevée.

Lorsque le vent frappe le bateau en travers, on dit que le voilier "court petit largue"; le bateau est vent de travers. La voile est à moitié bordée et la dérive est abaissée afin d'empêcher le vent de chasser de côté le bateau. Cette dérive forme donc une résistance dans l'eau.

A mesure qu'on oriente le bateau plus vers le vent, on borde les écoutes de voiles. Quand un voilier est au plus près, il louvoie. La voile est ramenée à l'intérieur du bateau et la dérive est abaissée. La route faite par le voilier est à un angle de 45° avec la direction du vent. Quand un bateau fait une route dirigée vers le vent à moins de 45°, le vent risque de frapper la voile des deux côtés, ce qui provoque le battement (ou fasseyement) de cette voile, entrainant l'arrêt du bateau.

L'art du bon barreur, au plus près, consiste à trouver la limite (avant le fasseyement), à la conserver souplement en profitant des variations du vent en force et en angle.

Bien naviguer consiste donc à reconnaitre la direction du vent, gouverner le bateau, et régler ses voiles en tenant compte du vent.

ANGE

SUITE DE LA PAGE 22

Guy Jutras eut arrêté le match à 2:42 de la cinquième ronde. Cest la chaleur... et tous ces coups qu'il m'a donnés...!"

Mais Dundee et l'un de ses plus célèbres poulains, Jimmy Ellis, avaient vu le combat d'un autre oeil.

"Quel âge a-t-il ?", demandait Dundee, tandis que le champion mondial des poids-lourds, Ellis, affirmait que Donato possédait tous les atouts, des mains rapides, un magnifique jeu de pieds, et que rien ne pourrait l'arrêter s'il continuait de s'entrainer sérieusement.

"Il me rappelle Willie Pastrano, d'ajouter Dundee. Quel magnifique boxeur! Et il n'est qu'un enfant encore...

"Et ne vous en faites pas pour ce coup de poing qui n'est peut-être pas aussi dévastateur que ses partisans le souhaiteraient !

L'idée à ce jeu-là est de gagner et, vous voyez, il se débrouille très bien."

Dundee venait d'assister à la 95e victoire de Paduano, sa 95e en 101 matches. Sa onzième d'affilée chez les professionnels.Une magnifique victoire, sans bavure.

Mais il aurait été sans aucun doute beaucoup plus impressionné s'il avait pu voir l'Ange du ring à l'oeuvre, quelques minutes avant le début du combat... ou après sa victoire.

Détendu, souriant, très chaleureux et comme profondément reconnaissant d'être le favori, Donato remerciait ceux qui venaient lui souhaiter bonne chance ou le féliciter.

"Non, je ne sais pas ce qu'est la nervosité. Je ne ressens pas le trac. Une dizaine de minutes avant un match, je me sens pesant, engourdi, c'est tout. Ça se passe dès que je mets le pied dans l'arène.

"Dans l'arène, je suis chez moi. Ça me fouette. Je me retrouve; je suis à l'aise. Peu importe l'arène, Montréal ou New York, c'est toujours ainsi.

"Non, je ne hais pas mes adversaires. Je ne veux pas les démolir.

Dans l'arène, je me livre bataille. L'autre, c'est une cible, un obstacle qu'il me faut surmonter de mon mieux, comme on me l'a appris. Ce soir, j'ai consacré une ronde entière à observer, à prendre des notes. Quand la ronde a pris fin, j'étais détendu, très calme. Roger (Larivée) a complété mon dossier, m'a fait répéter mes leçons.

"A la deuxième ronde, j'ai attaqué avec beaucoup de rapidité. Il ne savait plus à quoi s'en tenir sur mon compte. Puis, j'ai varié mes combinaisons. Deux jabs, un direct, puis trois jabs un direct, puis un jab suivi d'un crochet. Il ne s'attendait pas à ça...

Après la deuxième, je savais qu'il était dépassé."

"Il atteindra le sommet s'il est intelligent", avait ajouté Dundee en vantant la compétence et le dévouement de Roger Larivée.

"J'ai refusé $25,000 pour demeurer avec Roger", nous confiait Donato quelques minutes plus tard.

Angelo Dundee aurait été beaucoup plus impressionné encore d'entendre ça...

Dans les majeures

LES FRAPPEURS
LIGUE NATIONALE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Alou, Pitt	103	448	71	156	.348
Jones, NY	96	341	69	118	.346
Johnson, Cin	80	312	57	108	.346
Clemente, Pitt	86	316	55	109	.345
Stargell, Pitt	92	329	54	113	.343
Rose, Cin	91	365	74	121	.322
Perez, Cin	97	390	75	129	.331
H. Aaron, Atl	93	344	62	113	.328
Sanguillen, Pitt	77	261	29	84	.322
Bench, Cin	83	294	49	94	.320

LIGUE AMERICAINE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Carew, Minn	88	330	66	123	.373
Smith, Bos	89	346	61	118	.341
F. Robinson, Balt	100	363	83	121	.333
Oliva, Minn	95	388	60	121	.327
Reese, Minn	83	253	28	80	.316
White, NY	79	257	38	80	.311
Howard, Wash	107	392	75	121	.309
Blair, Balt	101	428	80	132	.308
Petrocelli, Bos	100	341	60	104	.305
Powell, Balt	101	361	58	109	.302

CIRCUITS

Ligue Nationale : McCovey, SF 32 ; May, Cin 29 ; H. Aaron, Atl 28 ; Perez, Cin 25 ; Wynn, Hou 24.
Ligue Américaine : Jackson, Oak 40 ; Howard, Wash 35 ; Killebrew, Minn 30 ; Yastrzemski, Bos 29 ; Powell, Balt 28.

POINTS PRODUITS

Ligue Nationale : Santo, Chi 90 ; McCovey, SF 84 ; Banks, Chi 81 ; May et Perez, Cin 76.
Ligue Américaine : Killebrew, Minn 98 ; Powell, Balt 94 ; Jackson, Oak 84 ; Yastrzemski, Bos et Howard, Wash 76.

LANCEURS

Ligue Nationale : Seaver, NY 15-6 ; Niekro, Atl 15-8 ; Jenkins, Chi 14-9 ; six égaux avec 13.
Ligue Américaine : McNally, Balt 15-0 ; Culp, Bos et McLain, Det 15-6 ; Stottlemyre, NY 15-8 ; Lolich, Det 14-3 ; Odom, Oak 14-4.

SOUTH BEND, Indiana (UPI) — Stan Covaliski, récemment intronisé au Temple de la Renommée au cours d'une cérémonie gâchée par une pluie torrentielle, en a attrapé .

C'est à voir!
CHAMPIONNAT MOLSON
course d'autos formules "B"
La course TRANS-AM
2-3 août
au Circuit St-Jovite Mont-Tremblant
Information : 488-8935
CHAMPIONNAT MOLSON

Cette course compte pour le "Championnat Molson" du Québec.
Elle est sanctionnée par la FCSA (Fédération canadienne du sport automobile).

DENIS BIERE D'EPINETTE 2 pour 33¢ BAS DE NYLON 70 CAPSULES QUALITE et ECONOMIE

Des avions nigérians bombardent le siège des Eglises au Biafra

OWERRI, Biafra (AFP) — L'aviation nigeriane a attaqué mercredi soir le quartier général du Conseil mondial des Eglises, situé à Ubuli, au nord-ouest d'Owerri, apprend-on aujourd'hui. Dix personnes ont été blessées, quatre camions ont été complètement détruits et une quinzaine de véhicules sérieusement endommagés.

Le Conseil mondial des Eglises est, avec la Croix-Rouge française, le seul organisme qui continue d'acheminer des secours au Biafra.

"J'étais en train de lire des dossiers quand une roquette nigériane est venue percer le mur juste au-dessus de ma tête", a déclaré à l'envoyé spécial de l'AFP le Dr Quane Steinshauer, l'un des rescapés du raid aérien nigérian contre le quartier général des Eglises à Ubuli. Je me suis immédiatement plaqué au sol dans un vacarme effroyable, au milieu des cris d'épouvante, des explosions et des sifflements des balles, a-t-il ajouté.

Le quartier général des Eglises où s'est rendu hier l'envoyé spécial de l'AFP a été gravement endommagé par l'attaque de l'aviation nigériane. Les carcasses calcinées de quatre camions fumaient encore 24 heures après le raid et une foule d'enfants s'agglutinaient autour des monceaux de ferraille tordue pour recueillir le chargement de grains de maïs qui avait pris feu.

"C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de blessés" a déclaré un autre médecin travaillant à Ubuli, le Dr Buknap, de nationalité américaine.

Le raid a été effectué, selon des témoins, par deux "Mig" nigérians qui sont passés sept fois à l'attaque. La résidence du Dr Steinshauer a été criblée de balles, son lit percé de part en part par des éclats d'obus, et toute l'aile gauche du centre administratif du quartier général des Eglises a été détruit par une roquette. La pharmacie et les hangars où étaient entreposés les secours ont été sérieusement endommagés.

Les dirigeants des Eglises ont décidé, devant l'importance des dégâts, de faire appel au Comité international de la Croix-Rouge pour l'aider à transporter les secours de l'aéroport d'Uli.

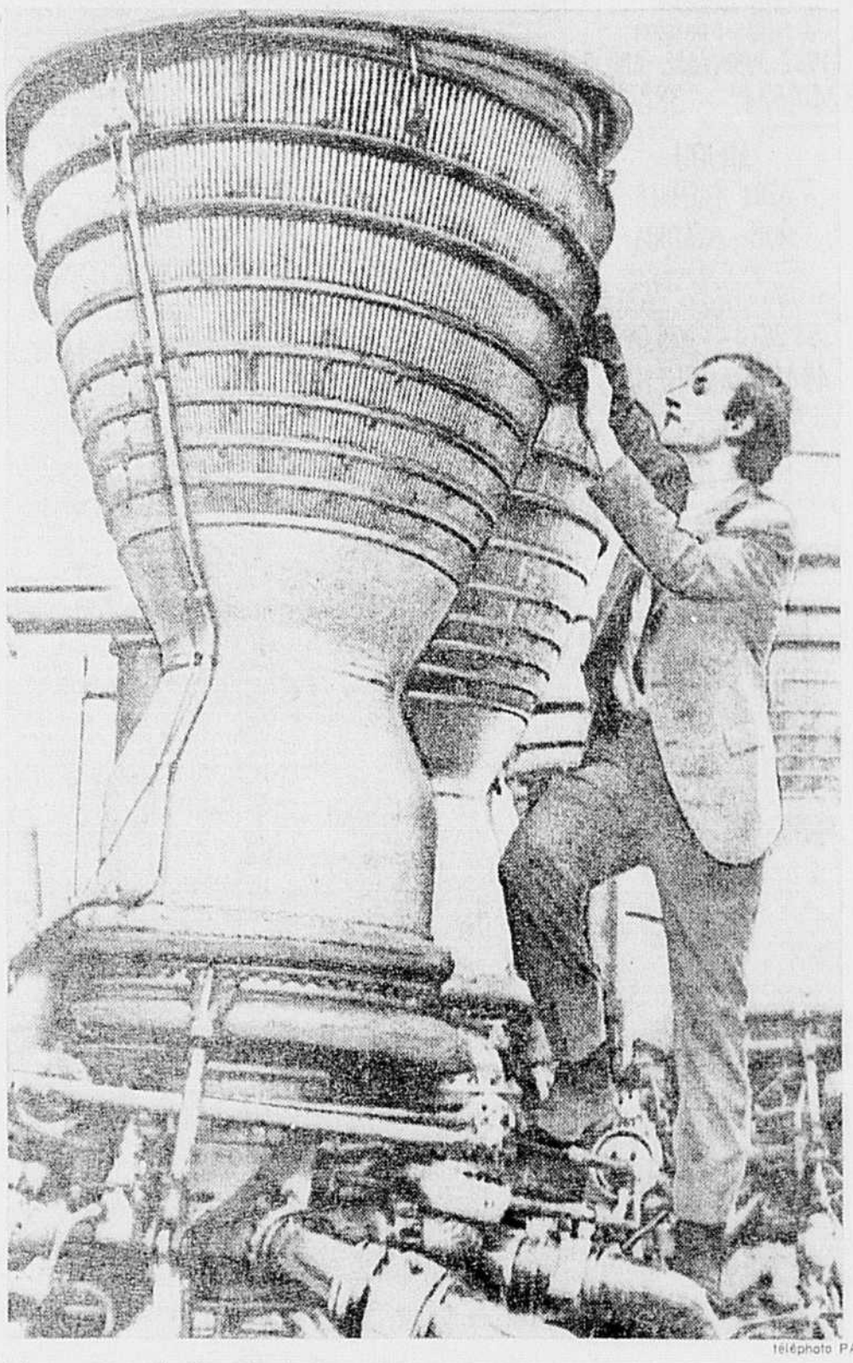

téléphoto PA

Un missile? Ce n'est qu'un gros "meccano" . . .

Joseph MacGregor Seitz, un étudiant âgé de 21 ans à l'Institut de technologie du Massachusetts, affirme qu'il possède presque tous les éléments nécessaires à la construction d'un missile intercontinental. Il a pu acheter les pièces de son missile chez des marchands spécialisés dans la revente des surplus militaires et dans des dépôts de ferrailles. Seitz admet que l'assemblage d'un tel missile prendrait peut-être 500 ans à un homme seul mais que ce travail n'exige aucun renseignement secret. Je possède toutes les pièces maîtresses du missile, le reste n'est que plomberie. Seitz affirme, mais sans vouloir trop en parler, qu'il serait même capable de se procurer les matériaux fissiles nécessaires à une ogive nucléaire.

Après une visite fructueuse en Inde

Nixon fait un effort de conciliation au Pakistan

d'après AFP, PA, UPI

Malgré un accueil chaleureux — incidemment le plus enthousiaste depuis le début de son voyage — le président Nixon s'est vu discrètement rappeler le froid qui existe dans les relations américano-pakistanaises dès son arrivée à Lahore ce matin.

Après des entretiens qu'on dit fructueux avec Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, le président des Etats-Unis arrive au Pakistan, sixième escale de sa visite de huit pays. Il y séjournera 21 heures et demie, après quoi il s'embarquera pour Bucarest, capitale de la Roumanie.

Il faisait 109 degrés lorsque le couple présidentiel a quitté la Nouvelle-Delhi, mais le président n'en a pas moins l'air frais et dispos. Il faut dire que la limousine de la Maison Blanche, climatisée et à l'épreuve des balles, avait été aéroportée à Manille et a suivi les illustres visiteurs à Djakarta, en Thaïlande et en Inde.

En arrivant à Lahore, le président a déclaré qu'il ne prétendait pas que tous les différends entre le Pakistan et les Etats-Unis pouvaient être résolus par une visite présidentielle.

Dans son allocution de bienvenue, le président du Pakistan, M. Yahya Khan, a discrètement évoqué ces différends. "Nous n'accueillons pas seulement le chef d'un grand pays ami, a-t-il dit, mais aussi un vieil ami dont l'intérêt constant pour le Pakistan et pour son peuple a été démontré par les nombreuses visites précédentes qu'il lui a faites dont la première, en 1953, en qualité de vice-président. C'était le début d'une ère nouvelle de coopération et de collaboration mutuelle entre nos deux pays. Nos relations ont connu quelque changement depuis lors, mais notre estime mutuelle n'a en rien été diminuée."

Le différend américano-pakistanais ainsi que le désaccord du Pakistan avec les politiques d'alliances militaires telles le CENTO et l'OTASE remontent à la guerre de 17 jours avec l'Inde en 1965 au sujet du Cachemire.

Les Etats-Unis qui avaient vendu pour $3.9 milliards d'armes au Pakistan depuis 1952, a discontinué ses envois quand a éclaté cette guerre. Le Pakistan, s'étant tourné vers la Chine, se vit, de plus, temporairement privé d'autres formes d'aide américaine. Le Pakistan a d'autant plus mal pris l'arrêt de la vente des armes que cette mesure n'a presque pas affecté l'adversaire (l'Inde) lequel se trouvait principalement alimenté par l'Union soviétique.

Avant de quitter ce matin la Nouvelle-Delhi pour Lahore, le président Nixon a exprimé sa confiance dans l'Inde, soulignant l'importance de son rôle en Asie et dans le monde. Le chef de l'Exécutif a affirmé que ses entretiens avec les dirigeants indiens avaient "contribué, de la manière la plus efficace, à établir de nouveaux liens et une nouvelle attitude en ce qui concerne les relations entre les deux pays". "Il convient, ajoute M. Nixon, que nous collaborions plus efficacement que par le passé, au-delà de nos différends nationaux, dans le désir que nous partageons de rechercher la paix, l'amitié, la liberté et la justice."

Mme Gandhi a indiqué, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ces conversations avec le chef de l'exécutif américain, que les positions de Delhi et de Washington s'étaient sensiblement rapprochées à propos d'un règlement éventuel du conflit vietnamien. Elle a déclaré en effet que la politique américaine rejoignait ce que l'Inde avait toujours préconisé: que le Vietnam puisse librement décider de son propre avenir sans ingerence extérieure, une fois accompli le retrait de toutes les forces étrangères. Il est dans l'intérêt de tous, a-t-elle dit, que le conflit soit réglé pacifiquement.

Mme Gandhi a-t-elle abondé dans le sens du président Nixon lorsqu'elle a dit que "plus longtemps durera le conflit vietnamien, plus grand sera le danger auquel il expose l'ensemble du Sud-Est asiatique"? Si le chef de l'exécutif américain avait encore des doutes quant à la nécessité d'un désengagement militaire des Etats-Unis au Vietnam, le premier ministre indien ne lui aura laissé aucun doute par contre sur ce point quant à la position du gouvernement indien.

D'ailleurs, Mme Gandhi est allée encore plus loin lorsqu'elle a déclaré qu'un Vietnam entièrement contrôlé par les communistes n'affecterait pas beaucoup la situation de l'Inde. Tout dépendrait du genre de communisme qui s'instaurerait dans ce pays, a déclaré Mme Gandhi, en relevant qu'il y avait une idéologie communiste qui progressait dans le sens de la libéralisation. C'était manifestement une allusion au différend sino-soviétique.

Un procureur public réclame une enquête sur l'affaire Kennedy

BOSTON, (Reuter, PA, AFP) — Même si le sénateur Edward Kennedy a repris son siège au Sénat et affirmé qu'il ne serait pas candidat à la présidence des Etats-Unis en 1972, il semble que le dossier de l'accident dans lequel une jeune fille a perdu la vie ne soit pas définitivement clos.

En effet, le juge en chef de la Cour supérieure du Massachusetts, le juge G. Joseph Tauro, a été saisi d'une requête lui demandant d'ouvrir une enquête sur la mort de Mary Jo Kopechne, qui s'est noyée le 18 juillet après que la voiture du sénateur Kennedy eut plongé d'un petit pont de bois dans un étang, sur la côte du Massachusetts.

La requête a été formulée dans une lettre envoyée au juge Tauro par le procureur de district Edmund Dinis. Celui-ci, dont la juridiction inclut l'île de Martha's Vineyard et l'île voisine de Chappaquiddick où s'est produit l'accident, serait bouleversé par les critiques de la presse sur la conduite des autorités, notamment parce qu'il n'y a pas eu autopsie de la victime.

Mais Dinis n'a fourni aucune raison pour expliquer sa requête et le juge Tauro, qui a pris la demande en délibéré, a refusé tout commentaire.

Après l'accident, l'examinateur médical associé, le docteur Donald R. Mills a dit que Mlle Kopechne, secrétaire de feu Robert F. Kennedy et amie de la famille, s'est noyée accidentellement lorsque la voiture du sénateur Edward Kennedy s'est enfoncée dans l'eau d'un bassin soumis aux marées, à côté d'un pont.

Le sénateur a attendu dix heures avant de rapporter l'accident et au cours d'une brève audience, vendredi dernier, il plaidait coupable de l'accusation d'avoir quitté les lieux d'un accident. Il a obtenu une sentence suspendue de deux mois de prison, un an de liberté surveillée et suspension de son permis de conduire.

Le sénateur Edward Kennedy est rentré de Hyannis Port à Washington hier dans le but de prendre part à un vote important au sénat au sujet de l'extension d'une surcharge de 10 pour cent sur l'impôt sur le revenu.

Le sénateur a été cité à comparaître mercredi prochain devant le contrôleur de la police routière du district de Hyannis Port, dans le Massachusetts, pour répondre de fautes de conduite lors de l'accident. Il n'est toutefois pas tenu de se présenter lui-même, et peut se faire représenter par un avocat.

Kouznetsov est prêt à "causer" par téléphone

LONDRES (AFP) — L'ambassadeur d'URSS, M. Mikhail Smirnovsky, a été informé ce matin par le secrétaire du Foreign Office, M. Michael Stewart, que l'écrivain soviétique Anatoli Kouznetsov refusait catégoriquement de rencontrer des représentants de l'ambassade soviétique, mais qu'il était prêt à s'entretenir avec eux par téléphone, annonce-t-on officiellement. Cette précision du Foreign Office à la suite d'une visite inopinée que M. Smirnovsky a rendue en fin de matinée à M. Stewart.

Le porte-parole du Foreign Office a indiqué que M. Stewart n'avait communiqué à l'ambassadeur ni le numéro de téléphone de M. Kouznetsov, ni l'adresse où ce dernier se trouve actuellement. Le porte-parole a réaffirmé que la décision de rencontrer des représentants de l'ambassade appartenait entièrement à M. Kouznetsov.

Au cours de leur entretien qui a duré 20 minutes et qui a eu lieu à la requête de l'ambassadeur, M. Stewart a confirmé à M. Smirnovsky que M. Kouznetsov avait exprimé le désir de demeurer en Grande-Bretagne et qu'il avait reçu l'autorisation de le faire.

Washington accepterait de partager le Sud-Vietnam entre Saigon et le FNL

d'après AFP, UPI, PA

Les Etats-Unis seraient prêts à accepter que le gouvernement sud-vietnamien et le Vietcong se partagent le Sud-Vietnam, cependant que la Thaïlande manifeste le désir de retirer ses troupes basées au Sud-Vietnam. Tels sont les deux principaux développements intervenus, aujourd'hui, dans le conflit vietnamien.

Le journal américain "Los Angeles Times" dit avoir appris que l'administration Nixon est prête à accepter une partition de facto du Sud-Vietnam si pareille initiative peut régler le conflit. Le gouvernement de Saigon accepterait — bien qu'avec réticence — pareil compromis, dit le journal, et les Etats-Unis auraient conféré à ce sujet avec certains alliés et peut-être même avec la France et l'URSS.

La partition ne se ferait pas comme en Corée ou en Allemagne, mais équivaudrait à une reconnaissance tacite des régions détenues par le Vietcong, le gouvernement de Saigon se contentant de détenir une autorité titulaire, assumant par ailleurs les services postaux et les services de communication entre les territoires respectifs.

"Nous sommes dans une situation telle, a dit un responsable politique, que nous devons nous conformer à la réalité, et l'une de ces réalités veut qu'à court terme on ne puisse espérer que le Vietcong va céder, autour du tapis vert, des territoires que nous n'avons pas été capables de leur enlever sur le champ de bataille".

Pour la première fois, la Thaïlande parle de retirer ses troupes du Vietnam "en raison, explique-t-elle, des nombreux problèmes intérieurs qui se posent au pays."

5,000 policiers saccagent l'Assemblée législative du Bengale occidental

CALCUTTA (PA, AFP) — De nouveaux désordres menacent d'éclater à Calcutta, la plus grande ville de l'Inde, à la suite du raid effectué hier par quelque 5,000 policiers qui ont envahi et saccagé l'Assemblée législative du Bengale occidental.

L'attaque de la police, qu'un député a dit être sans précédent dans l'histoire du monde, s'est produite alors que le président Nixon était en visite à la Nouvelle-Delhi, à 800 milles de distance.

Au moins 20 députés ont été blessés tandis que les policiers en colère brisaient les chaises, les tables et les microphones. Le président de l'Assemblée et deux députés se sont enfuis en sautant par une fenêtre.

Jyoti Basu, leader communiste qui est vice-premier ministre du Bengale occidental, a menacé d'appeler les militants étudiants et les jeunes chômeurs de la ville dans la bataille pour mater les policiers si nécessaire. Au cours d'une grande réunion protestant contre la visite de Nixon en Inde, il a dit que le raid des policiers était le résultat d'un "complot".

Poussés par des éléments de la police du Bengale de l'Ouest hostiles au "Front uni" (coalition dominée par les communistes au pouvoir dans cet Etat), les policiers, au nombre de quelques centaines, s'étaient rendus en procession au Parlement, portant le corps d'un des leurs, tué mardi dernier lors d'une bagarre avec des paysans au village de Basanti. Harangués ensuite par des leaders de l'opposition, les policiers en colère ont alors pénétré de force dans le Parlement.

Pendant ce temps, à quelque 2,500 pieds, 50,000 supporters du "Front uni" tenaient une réunion contre la venue en Inde du président Richard Nixon, scandant "Nixon, assassin, repars", "Etats-Unis impérialistes, quittez le Sud-Vietnam". Ils se sont ensuite dirigés vers le Parlement "pour protéger son inviolabilité".

Auparavant, quelques centaines d'étudiants avaient manifesté devant le consulat et le Centre d'information des Etats-Unis, en criant des slogans hostiles au président américain.

L'Italie semble s'acheminer vers des élections générales

ROME (UPI) — M. Mariano Rumor, premier ministre démissionnaire et pressenti, s'apprêtait hier soir à former un cabinet démocrate-chrétien homogène qui a toutes les chances d'être battu au cours du premier vote au Parlement.

M. Rumor n'a donné aucune indication sur les personnalités à qui il demanderait de faire partie de ce gouvernement.

Les observateurs politiques estimaient hier soir qu'un cabinet minoritaire démocrate-chrétien aurait peu de chances de remporter un vote de confiance au Parlement.

M. Rumor a déclaré que son gouvernement démissionnerait plutôt que d'accepter les voix de députés appartenant à des partis autres que ceux qui faisaient partie du cabinet centre-gauche démissionnaire.

Toutefois, M. Rumor risque de ne pas avoir suffisamment de votes pour remporter un vote de confiance, vu que le parti socialiste italien (PSI) refuse d'appuyer un cabinet formé des seuls représentants d'un parti.

Le gouvernement que M. Rumor dirigea pendant sept mois se décomposa le 5 juillet dernier après que des éléments modérés quittèrent le parti socialiste italien en fondèrent le parti unitaire italien. Les modérés ont accusé le PSI de favoriser l'inclusion par étapes des communistes au gouvernement.

Même si tous les votes du parti socialiste unitaire lui étaient acquis, M. Rumor n'aurait pas la majorité de 316 voix sur 630 pour remporter un vote de confiance à la Chambre des députés.

La situation est à peu près la même au Sénat où les différents partis ont à peu près les mêmes effectifs qu'à la Chambre.

L'échec d'un cabinet démocrate-chrétien homogène mènerait très probablement à des élections anticipées quatre ans avant l'échéance. La décomposition de la colalition centre-gauche, qui a gouverné l'Italie pendant les sept dernières années, mènerait à une polarisation entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche.

Des fermiers américains détruisent des milliers d'acres de pommes de terre

(D'après PA) — Des fermiers habitant des régions où l'on cultive les pommes de terre ont commencé à détruire leurs récoltes aujourd'hui dans le but d'enrayer la chute des prix de ce légume. On estime que mille acres de pommes de terre ont été détruites dans le seul Etat d'Oregon.

Le geste des fermiers d'Oregon se veut apparemment une réponse à la recommandation de la National Farmers Organization en faveur d'une réduction de prix de quatre pour cent. Le président de la NFO, M. Oren Staley n'a pu être atteint et le porte-parole de l'organisme à Corning, dans l'Iowa, s'est refusé à tout commentaire.

Toutefois, les rapports qui parviennent des groupes de fermiers déterminés à commencer la destruction de la récolte un peu partout dans le pays reflètent les propos de M. Ray Westrick, organisateur de la NFO en Pennsylvanie et propriétaire de la plus grande ferme de pommes de terre dans cet Etat.

M. Westrick a dit que son groupé avait donné l'ordre de détruire la récolte après qu'un rapport du département de l'Agriculture eut établi qu'environ trois pour cent de la récolte était en surplus. Une déclaration faite par quelques dirigeants de comté de la NFO, dans l'Etat de l'Idaho, laisse entendre que Washington est d'avis que la destruction de la récolte "épargnerait de l'argent aux contribuables et éviterait de faire appel à un programme de diversification des cultures fort dispendieux l'an prochain".

M. Glen Eppich, président de la NFO dans le comté d'Adams, Etat de Washington, a dit que le prix des pommes de terre avait baissé de $15 la tonne récemment, soit après que le gouvernement eut annoncé qu'il y aurait un surplus de production.

"C'est à en faire pleurer mais rien ne sert de cultiver des pommes de terre si vous ne pouvez en retirer profit", a dit M. Ed Petrasek du comté de Klamath Fall, en Orégon, alors qu'il surveillait les herses à disques en train de broyer les pommes de terre.

Des responsables de Columbia Basin, dans l'Etat de Washington, estiment qu'il en a coûté quelque $350,000 dollars aux fermiers pour détruire entre 400 et 500 acres de pommes de terre.

Dans l'Idaho, l'Etat où l'on enregistre les plus grandes récoltes de pommes de terre aux Etats-Unis, on signale des cas de destruction de récolte dans plusieurs comtés.

La nouvelle Isuzu Bellet: $2048.*

Si généreuse pour son prix modique!

• 81 ch. 1,500 cm3. • 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles au gallon. • Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture. • Suspension à 4 roues indépendantes. • Pneus à flanc blanc. • Boite à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. • Sièges baquets en vinyle. • Tableau de bord façon bois, rembourré. • 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". • Tapis épais.

*Prix de vente suggéré: Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciale et municipale en supplément.

Isuzu Bellet.

MONTREAL
Alix Automobile Enrg., 6807 rue De Lorimier, Tél.: 376-9191
Bertrand Automobile Ltée., 4 boulevard Martin, Pont-Viau Ville de Laval, Tél.: 667-0303
Import Motors Corp., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 935-6352
Montréal CMI Ltée., 7144 chemin Côte-des-Neiges, Tél.: 342-1080
Garage A. Poulin Enrg., 4847 est, boulevard Gouin, Tél.: 321-1780, 321-6540

BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Enrg., 113 rue St-Laurent, Tél.: 429-4040, 691-3990

FARNHAM
Lague Automobile Ltée., Tél.: 293-4947

LACHINE
Spinelli Garage Ltée., 561 St-Joseph, Tél.: 637-3771

PIERREFONDS
Pierrefonds Automobile Enrg., 14350 ouest, boul. Gouin, Tél.: 626-2122, 626-2123

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALLIE (Pierre) — Accidentellement à Beloeil, le 30 juillet 1969 à l'âge de 13 ans 11 mois, est décédé Pierre Allie, fils de Paul Allie, entrepreneur en construction, époux de Henriette Vincent, demeurant 396 de Rouville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 boul. Laurier à Beloeil
à 4 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 5 h. et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Aline) — A Repentigny, le 30 juillet 1969, est décédée Mme Armand Archambault, née Aline Goulet; demeurant à 122 Lorange, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Adme est,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Paul-l'Ermite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBERTIN (Alfred) — Accidentellement à Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alfred Aubertin, époux de feu Alexandrine Cusson; demeurant 2070 Joly. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDET (Léon-Henri) — A l'hôpital de la Merci, le 31 juillet 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Léon-Henri Beaudet, époux de feu Alice Beauvais. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (J.A.G.) — Subitement à Ville Mont-Royal le 31 juillet 1969 à l'âge de 89 ans, est décédée le notaire J.A.G. Bélisle, autrefois notaire de St-Eustache. Epoux de feu Reine Archambault, père de Pierre de Ville Mont-Royal et Françoise (Mme Gérard Charbonneau) de Montréal, demeurant 1880 Chemin Fleming, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache,
à St-Eustache
à 2 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEAU (René) — Accidentellement à Montréal, le 30 juillet 1969 à l'âge de 37 ans, est décédé M. René Belleau, époux de Claudette Noël. Il était le papa de Manon; demeurant 10650 rue Hôtel-de-Ville, à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Dollard) — Accidentellement, à Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 40 ans, 3 mois, est décédé M. Dollard Bisaillon, directeur du Studio des Arts de la Cie des Industries Pittsburg du Canada, époux de Cécile Clément; demeurant à 1643 Amherst. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 9.45 hres pour se rendre à l'église Ste-Catherine-d'Alexandrie, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON (Charlemagne) — A Ville de Laval, le 30 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Charlemagne Bisson, époux d'Anna Charretier; demeurant à 6565 boul. Des Mille-Iles, St-François; il laisse dans le deuil sa soeur, Marguerite (Mme veuve Roland Dufour); ses filles: Anita (Mme André Léveillé), Thérèse (Mme Lucius Auger); son fils, André, sa bru: Denise Charbonneau; ainsi que 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Urbain,
7020 boul. Des Mille-Iles,
St-François,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église de St-François, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Georges) — A Vendée, le 31 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Blanchet, époux de Germaine Meunier; demeurant 250 boul. de Maisonneuve est, app. 4072. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 8h45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sabrevois lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Hervé) — Subitement, le 31 juillet 1969, est décédé Hervé Boileau, autrefois surintendant de Damien Boileau Ltée, aujourd'hui inspecteur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Epoux de Juliette Lippé, père de Jacques, Yolande (Mme Gaston Ricard), Claire (Mme Jean-Claude Verdi), Huguette (Mme Georges Cacchione) et Gisèle (Mme Gilles Bélanger); frère de René, Gaston, Gérard, Roger, Jean, Aimé, Cécile, Madeleine, et Thérèse (Mme Jean Chartrand). La dépouille mortelle sera exposée aux salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix.
Avis des funérailles plus tard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Madeleine) — A Hawkesbury, Ontario, le 30 juillet 1969, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Jacques Boucher, née Madeleine Pilon, demeurant à 297 William, mère de Jean-François d'Hawk. Ont., Jacqueline d'Ottawa, et Nicole, d'Hawk., soeur de Léopold de Grenville, Québec, Paul-Emile de Ste-Thérèse-de-Blainville, Florian de Lachine, Lucien d'Hawk., Mme Roland Boucher (Régina) de Mtl, Mme William Chisom (Rita) d'Hamilton. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Médard) — A Lalèche, le 30 juillet 1969 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Médard Brière, époux de Fleurette Jobin, demeurant à 1588 Godin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
3219 rue Grande-Allée,
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière St-Maxime, lieu de la réputure. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURELLE (Marie) — A St-Hyacinthe, le 30 juillet 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Napoléon Burelle, née Marie Burelle, demeurant rue Mgr Laval, à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, rue Mgr Laval, Beloeil
pour se rendre à l'église St-Matthieu, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (Georges) — A Montréal, le 1er août 1969, est décédé M. Georges Carmel, époux de Lise Tremblay; demeurant 8090 Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Cremazie est,
pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPEAU (Paul-Emile) — Accidentellement, à Sawyerville, le 31 juillet 1969, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Paul-Emile Champeau, fils d'Adrien Champeau et d'Alberline Pelletier; demeurant à St-Malo. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons funéraires,
Robert et Marc Brien,
716, rue Short, à Sherbrooke,
à 3 h., pour se rendre à l'église de St-Malo, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de St-Malo, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Willie) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Willie Charron, époux de Noëlla Bélanger. Père de Nicole (Mme Michel Marquis). Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Armand) — A Ste-Thérèse, le 30 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Armand Chartrand, époux de Germaine Juteau, demeurant 27 St-Stanislas. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Bertha) — A Montréal, le 29 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Léopold Clément, née Bertha De Bellefeuille, demeurant 5277 Chemin St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCY (Roméo) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Roméo Courcy, époux de Thérèse Filteau. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMBROSI (Luigi) — A Verdun, le 30 juillet, 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Luigi D'Ambrosi, époux de feu Alice Parent; demeurant à 79, 10e ave Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Co. Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Léona) — A Montréal, le 29 juillet 1969, à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Rosaire Desjardins, née Léona Barbeau; elle laisse ses enfants Lise et Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Roch) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roch Desmarais, professeur à la Commission des Ecoles Catholique de Montréal, époux en 1res noces de feu Claire Turgeon, et en 2es noces de Simone Dufresne. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière d'Amos, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAINVILLE (Yvon) — Accidentellement à L'Assomption, le 30 juillet 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé Yvon Drainville, fils de Marcel Drainville et de Véronique Lacombe, demeurant au 421 Rang Point-du-Jour Sud, à L'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371 boul. Ange-Gardien,
à L'Assomption
à 2 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNIL (Yvonne) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve André Duchesnil, née Yvonne Dépatie, mère d'André. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Emilienne) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Emilienne Fortier; épouse de feu Moïse Dupuis; elle laisse dans le deuil ses nièces: Carmel (Mme J.-E. Lepine), Simonne (Mme J. Desroches); 1 neveu: Julien; les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 7 h. 30, pour se rendre à l'église l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Armand) — A St-Jean, le 30 juillet 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Armand Dussault, époux de Laura Desranleau; père de Jacques, Guy et Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur et Frères Ltée,
114, rue St-Jacques,
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEMME (Fernand) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 43 ans, est décédé Fernand Gemme, ex-employé des Taxis LaSalle; époux d'Irène Moreau, demeurant à 5327 Bordeaux; père de Diane. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGUET - LATOUR (Raymond) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Raymond Huguet-Latour, époux de Béatrice de Sève, père de Marguerite-Marie (Mme Réal Doin), André, Pauline (Mme Bertrand Dubé), Pierre, Suzanne (Mme Gilbert Fortin), ses brus: Lise et Eva, ainsi que 23 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Laurette) — A Lachine, le 31 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Wilfrid Jodoin, née Laurette Tremblay. Elle laisse 2 soeurs, Simone (Mme Hector Bolduc) et Pauline (Mme Fernand Métras). Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
à 2 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Francoise-Romaine, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYCE (Berthe) — A Pointe-aux-Trembles, le 31 juillet 1969, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve Albany Joyce, née Berthe Lesieur; elle laisse Mme Dollard Desjardins (Germaine), Mme Gérard Proulx (Eva), Mme Charles-Edouard Gagnon (Thérèse), Mme James Robertson (Muriel), demeurant à 12018, Bellerive, P.A.T. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Philomène) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Trefle Labonté, née Philomène Champagne. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6570, rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Arthur) — A Pointe-St-Charles, le 29 juillet 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur Lafortune, ex-barbier de Pointe-St-Charles et membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, conseil de Pointe-St-Charles; époux de Lucille Aubertin; demeurant à 01176 Charlevoix. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (A.-E.) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. A.-E. Lahaie, époux de Albertine Charlebois; père de Mme Gustave Robert (Berthe), Mme G. Tennese (Lise), Mme Bernard Cardinal (Lisette); demeurant 884 Charles-Guimond à Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sébastien de Boucherville où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Sonia) — A Montréal, le 31 juillet 1969 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Georges Lalonde, née Sonia Tardy, demeurant 6022 St-André. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Albertine) — A Montréal, le 29 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Albertine Desrosiers, née à South Bridge, Mass.; épouse de Alcide Lamoureux autrefois de Ville St-Michel. Mère de Mme Arthur Marcoux (Raymonde) de San Diego, Californie, Ernest, décédé, et Ulysse. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
11,117 boul. St-Vital
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Théodore) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Théodore jr. Landry, célibataire; demeurant 273 Ste-Catherine est; fils de feu Théodore Landry et d'Elisine Beaudoin, autrefois de St-Anselme, comté Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
E. Bourdages
6662, rue St-Denis, à Montréal,
pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

LATERREUR (Emile) — Subitement à Ste-Ursule, le 30 juillet 1969 à l'âge de 66 ans est décédé M. Emile Laterreur, époux de Gabrielle Lemire. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Irénée Gagnon et Fils
à Ste-Ursule
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Ursule, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

BLANCHARD (Léo) — En ce dimanche, 4 août 1968, Léo, tu nous quittais, sans dire un mot d'adieu à 11 h 15, mais je sais où tu es. Ton souvenir dans nos coeurs ne s'effacera jamais, je m'ennuie beaucoup; le vide que tu as fait, ne se dit pas. A ceux qui l'ont connu, nous demandons un pieux souvenir. Des messes seront chantées à Montréal et St-Polycarpe, dimanche à 11 h 15. Souvenir ému de nous tous: papa, maman, soeurs et frères, beaux-frères et belles-soeurs, amies et amis.

LEBLANC (Paul) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Paul Leblanc, barbier, époux en 1res noces de feu Rita Saulnier et en 2es noces d'Annette Beauchesne-Dugal, père de Mme Frank Simeoni (Huguette). Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi à 1 h.

LOCAS (Edouard) — A Ville de Laval, le 31 juillet 1969, à l'âge de 39 ans, est décédé Edouard Locas, époux d'Irène Gravel; demeurant à 44, boul. Ste-Rose est; père de Jocelyne et Normand. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUISEIZE (Eva) — A Montréal Nord, le 31 juillet 1969 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Louiseize, née Eva Craig, épouse en 1ères noces de William Chaumont; demeurant au 3982 rue Forest à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLER (Blanche) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Blanche Lemoine, épouse d'Aristide Miller; demeurant à 8183 Cassgrain. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUET (Juliette) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Juliette Lafrance, épouse de feu Maurice Paquet, mère bien-aimée de 3 fils: Pierre, Michel et Gilbert, de 3 filles: Louise (Mme Léo-Paul Roberge), Gisèle (Mme Freddy Gloor), Hélène (Mme Renald Bouillon); elle laisse 2 belles-filles: Charlotte et Raymonde. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11ème av. Rosemont,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Sr Yvette) — A Montréal, le 30 juillet 1969, est décédée Sr Yvette Paradis C.N.D., soeur de Jeanne Paradis, Mmes Pierre Dupras (Marcelle), Jean Filiatrault (Thérèse), René Chevrier (Madeleine), et Charles O. Paradis. La dépouille mortelle est exposée au
Parloir des Soeurs
de la Congrégation Notre-Dame,
3040 ouest, rue Sherbrooke,
à Montréal, où le service funèbre sera célébré samedi le 2 août à 10 h. a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Cécile) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Antonio Parent, née Cécile Rivet, demeurant 6775 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de Frais Funéraires,
7394, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Marguerite) — A Montréal, le 31 juillet 1969 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Auguste Pauzé, née Marguerite Laurent; demeurant à 1461 Bourbonnière; elle laisse ses fils: Gaston, Yvon et leurs épouses; ses filles: Madeleine, Pierrette (Mme Réal Dalbec), Thérèse (Mme Marcel Baribeau), Jacqueline (Mme Claude Beauregard), Lise (Mme Wilfrid Therrien). Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERROTTE (Marielle) — A Verdun, le 30 juillet 1969, à l'âge de 25 ans, est décédée Mlle Marielle Perrotte, fille de René Perrotte; demeurant 652 Godin, à Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, à Verdun,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POPULUS (Alphège) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Alphège Populus, époux de feu Malvina Leblanc, demeurant 2525 rue Hogan. Père de Valmore, Donat, Emilia (Mme veuve Louis Philippe Mireault) Noella (Mme E. Lacombe), Jean-Paul Maurice, René, Oscar. Il laisse dans le deuil ses brus: Lilianne Frénette, Lucienne Décarie, Marcelle Brousseau, Madeleine Cloutier, Jeannette Descarie, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaie Inc.,
2590 rue Rouen,
à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCAL (Lucienne) — Subitement à Lanoraie, le 31 juillet 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Raoul Provençal, née Lucienne Mailloux. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est,
Avis des funérailles plustard. Exposée à partir de 7 heures ce soir.

RANGER (Moise) — A Lachine, le 31 juillet 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Moise Ranger, époux de Eveline Turgeon; père de Euclide, Gérard, Gilles, Maurice, André, Marie-Jeanne (Mme Albert Serra), Lucille (Mme Réal Grenier), Pierrette (Mme Philippe Tessier) et Adrienne. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame,
Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPELLE (Anathalie) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Henri Riopelle, née Anathalie Leroux; autrefois de Terrebonne; mère de Gérard. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.,
6603, boul. St-Laurent,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Vitaline) — A Laprairie, le 30 juillet 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Poirier, née Vitaline Duval; demeurant à 176 St-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAUME (Henri) — A Jacques-Cartier, le 30 juillet 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Henri Rhéaume, époux de Yolande Quintin; père de Suzanne, Louise Bernard, Denise, François, Daniel, Michel, Pierre, André; demeurant 1926 Marmier, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT

MONTPETIT (Desneiges) — MM. Léandre et Ernest Montpetit, sa soeur: Mme Juliette Girard remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mlle Desneiges Montpetit, survenu le 27 juin dernier soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

NAISSANCES

COLPRON — Jean et Denise, née Ratelle, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils premier né Sébastien, le 29 juillet 1969, 8 lb et 11 onces. Merci au Dr André Viau.

SHILVOCK — Bill et Elsie née Latulippe autrefois de Montréal, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils le 30 juillet à l'hôpital St-Paul, Vancouver, Colombie-Britannique.

RIVET (Père Eugène-André) O.S.S.T. — A Maintirano, Madagascar, le 27 juillet 1969, à l'âge de 42 ans 7 mois, est décédé subitement le rév. Père Eugène-André Rivet, O.S.S.T. de l'Ordre des Trinitaires. Il était le fils de feu M. Charles-Elias Rivet et Stéphane Larin, de Montréal. Il a été inhumé en terre Malgache, mercredi le 30 juillet. Le service funèbre sera célébré pour le repos de son âme, en l'église Saint-Jean-de-Matha de Ville-Emard, mercredi soir le 6 août à 20 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Eglantine) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Allan Séguin, née Eglantine Mallette, demeurant 5809 boul. Monk, mère de Lorraine. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-YVES (Gabrielle) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Donat St-Yves, née Gabrielle Roger; laissant son époux Donat St-Yves et ses fils Yvon et Gilbert ainsi 1 fille Pierrette. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy,
pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Thomas-R.) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Thomas-R. Trudeau, époux de Mariette Marien; demeurant à 3488 ave Addington, N.D.G.; père de Roger et son épouse Gisèle Thomas, Marc et son épouse Lucienne Parent, Jeannine, Marguerite (Mme Pierre Piché), Marie-

De la Lune

Quelques jours à peine
après avoir vaincu la Lune
et alors que les experts
ne font que se pencher
sur les précieux morceaux
de Lune rapportés
par les astronautes d'Apollo-11,
l'homme peut maintenant
contempler de nouvelles
photos de la planète Mars.
Mariner-6 a envoyé
aux laboratoires terrestres
cette photo prise à
environ 2,500 milles
de la surface
de la planète rouge.

(Autres photos, page 9. Texte à la page 2)

téléphotos AP

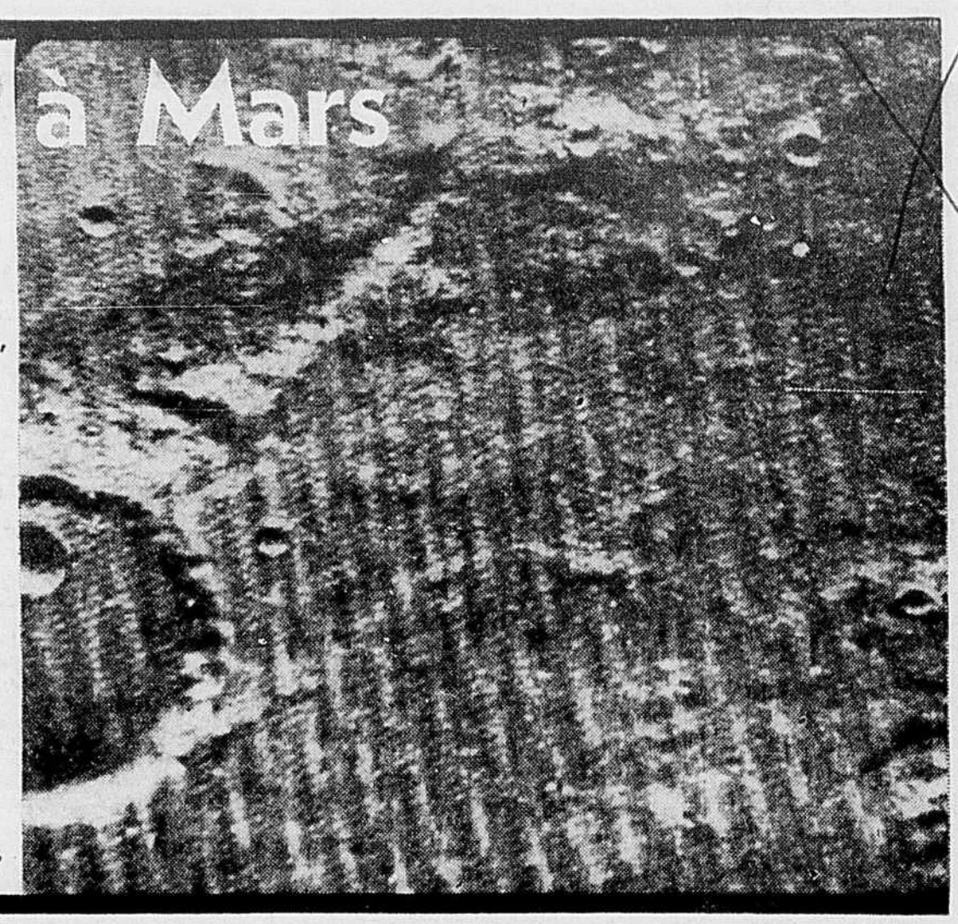

à Mars

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 1er août 1969, 85e année, no 177, 4 cahiers, 40 pages. DERNIERE EDITION 10¢

Paul VI confère avec des délégués du Biafra et du Nigeria

KAMPALA. (AFP-UPI-Reuter) — Le pape Paul VI, qui poursuit aujourd'hui sa visite en Ouganda, a reçu ce matin deux membres de la délégation du Biafra après avoir conféré, en compagnie du président ougandais Milton Obote, avec les quatre chefs d'Etat présents à Kampala à l'occasion de son voyage : les présidents Micombero, du Burundi ; Kayi Banda, du Rwanda ; Nyerere, de Tanzanie ; et Kaunda, de Zambie. Le commissaire à l'Information du gouvernement nigérian était également présent à cet entretien.

Bien qu'aucun communiqué officiel n'ait été publié au sujet des questions abordées durant les entretiens, il ne fait aucun doute que la guerre civile entre le Nigeria et le Biafra ait été au centre des conversations. Des sources informées affirment que d'autres entretiens se dérouleront d'ici à ce que Paul VI retourne à Rome demain.

Comme on demandait au président Obote s'il comptait réaliser le souhait qu'il avait exprimé d'accueillir à Kampala toute initiative tendant au rétablissement de la paix au Nigeria, le président a répondu, en souriant : "I

Voir PAPE en page 2

Lagos : il ne faut pas mêler religion et politique . . .

LAGOS. (AFP) — L'ambassadeur du Nigéria en Egypte a lancé aujourd'hui un avertissement au pape Paul VI, lui demandant de ne pas mêler religion et politique.

L'ambassadeur Alhaji Ahmadu Suka, avant de quitter Lagos pour Le Caire, porteur d'un message du chef de l'Etat nigérian, le général Gowon, au président Nasser, a déclaré: "Si quelqu'un essaie de nous imposer les conditions d'un cessez-le-feu, nous résisterons jusqu'au bout."

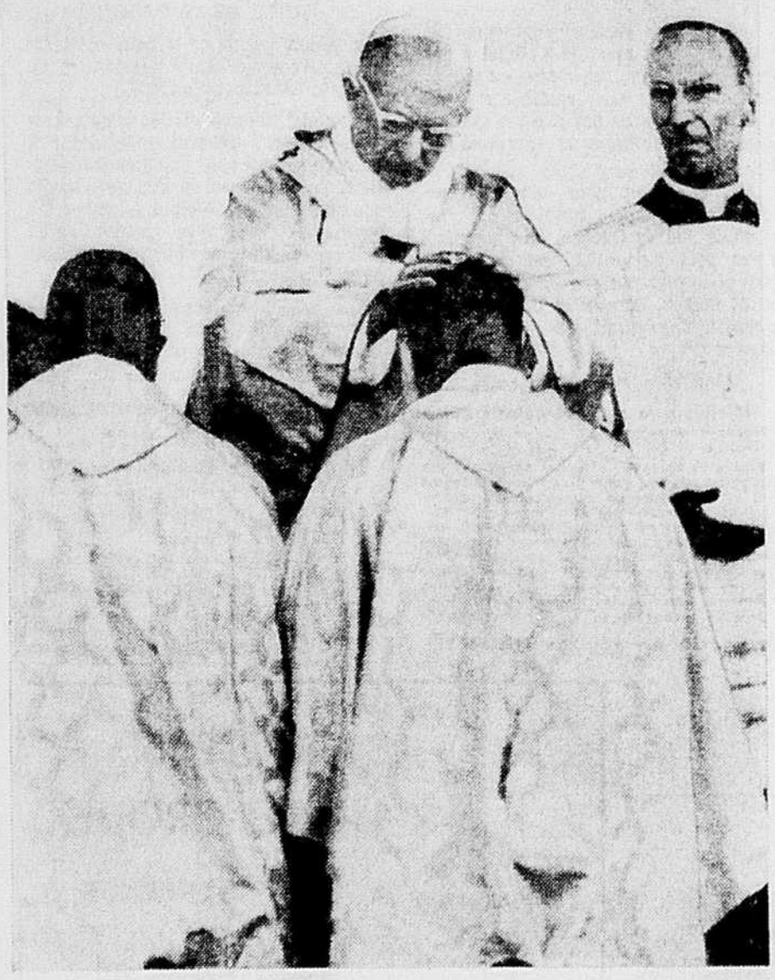

téléphoto UPI

Au cours d'une cérémonie grandiose et en présence de plus de 100,000 personnes, le pape Paul VI a sacré 12 nouveaux évêques africains aujourd'hui, à Kampala, en Ouganda. A cette occasion, le Saint-Père a précisé les tâches qu'il confie à ces évêques d'Afrique.

Epilogue au drame de Chappaquiddick

Kennedy ne subira pas d'enquête judiciaire

BOSTON (UPI, AFP) — Le juge en chef de la Cour supérieure du Massachusetts a rejeté, aujourd'hui, la requête du procureur de district réclamant une enquête judiciaire dans l'accident fatal où s'est trouvé impliqué le sénateur Edward Kennedy.

Dans une déclaration de seulement deux paragraphes, le juge en chef G. Joseph Tauro a dit que la requête du procureur de district Edmund S. Dinis de Bedford était de "la juridiction exclusive de la cour de district".

Le procureur Denis a dit à des journalistes hier qu'il avait envoyé une lettre au juge en chef pour solliciter l'institution d'une enquête dans l'affaire de l'accident d'auto du 18 juillet, dans l'île de Chappaquiddick, où une voiture conduite par le sénateur Edward Kennedy est tombée en bas d'un pont dans une lagune. Une dactylo de Washington, Mlle Mary Jo Kopechne, a perdu la vie dans l'accident.

Le juge, qui dit avoir appris par les journaux la démarche du procureur en vue d'obtenir une enquête, a ajouté: "Je n'arrive pas à établir de précédent dans cette affaire. Tous les procureurs de district avec qui j'ai communiqué n'arrivent pas non plus à en établir."

L'enquête n'aura donc pas lieu à cet échelon. La balle est ren-

Voir KENNEDY en page 2

"Personne ne m'a parlé de Claude Wagner au Saguenay-Lac-Saint-Jean"

— *Jean Lesage*

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

ALMA — "Claude Wagner ? Personne ne m'en a parlé". C'est ainsi que M. Jean Lesage, chef du Parti libéral du Québec écartait hier du revers de la main la possibilité que la campagne de M. Claude Wagner contre son leadership ait eu des répercussions dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Le chef de l'opposition se trouvait hier à Alma, l'une des étapes de sa tournée de trois jours chez les militants libéraux du Saguenay-Lac-St-Jean.

A Alma, M. Lesage a galvanisé ses troupes (150 organisateurs et militants) en s'attaquant principalement aux carences de la politique économique du gouvernement de l'Union Nationale. Il l'a fait avec verve parlant sans texte durant plus de 45 minutes.

Le style plus que le message, a surpris l'auditoire.

Un partisan disait à l'issue de la réunion : "Avec 20 discours comme celui-là durant une campagne électorale, Lesage balaie la province".

Sans conteste, M. Lesage avait convaincu cet homme que sa vigueur et son prestige restaient intacts et qu'il n'était donc pas utile de songer à lui trouver rapidement un successeur à la tête du Parti Libéral. L'opération

Voir LESAGE en page 2

la presse en tournée

Le chef libéral reste seul à la direction du parti

par Gilles RACINE

Le parti libéral québécois est un parti qui n'a qu'un chef, M. Jean Lesage, aidé et conseillé d'une équipe d'hommes. Il n'est aucunement question d'un triumvirat pour régir ses destinées.

Quelques-uns des principaux membres du parti, MM. Jean Lesage, Robert Bourassa et Pierre Laporte, ont tour à tour démenti, hier soir, la nouvelle qui fait aujourd'hui la manchette du quotidien montréalais The Gazette.

Selon l'auteur de l'article, les libéraux québécois auraient imaginé un triumvirat formé de MM. Lesage, Wagner et Bourassa pour diriger les des-

Voir CHEF en page 2

AUJOURD'HUI

La Gaspésie aux prises avec le problème de la drogue

de notre envoyé spécial
François TREPANIER

PERCE—Les problèmes suscités par l'usage des stupéfiants chez les jeunes ne touchent pas seulement les régions urbaines de Montréal et de Québec. La Gaspésie est également aux prises avec ces problèmes, et la Gendarmerie royale du Canada enquête en vue de découvrir et de démanteler un réseau de trafiquants de drogues et de stupéfiants qui recruteraient la clientèle parmi les jeunes des Cegep des commissions scolaires.

Des informations en ce sens ont été communiquées à LA PRESSE par des responsables de la cour du Bien-Etre social de la Gaspérie.

D'après ces responsables, l'usage des stupéfiants par les étudiants prendrait depuis un an une ampleur considérable en Gaspésie.

On ignore cependant si le réseau qui approvisionne les jeunes des commissions scolaires est le même que celui sur lequel la Gendarmerie royale enquête à Percé.

On sait qu'un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada a fait savoir, la semaine dernière que la Maison du Pêcheur, à Percé était un important centre de distribution de drogues.

Cette déclaration de la Gendarmerie royale du Canada devait coincider avec l'arrestation d'un jeune homme de Sherbrooke pour possession de marijuana. Ce jeune homme a été condamné à deux mois de prison par le juge J.-L. Puyé, de la Cour provinciale. Un autre juge du Bas du fleuve, le juge G.-E. Blanchard, de Rimouski, a condamné par ailleurs, mardi, un autre individu originaire de Haute-Rive à six mois de prison pour possession de haschish. Au ours de son procès, cet individu avait prétendu que la drogue dont il avait été trouvé en possession lui avait été vendue par un personnage d'un restaurant de Gaspé.

D'autres arrestations ont également été effectuées en Gaspésie depuis le printemps, pour possession de narcotiques, mais les personnes appréhendées n'ont pas encore subi leur procès. Deux de ces personnes s'occuperaient d'enseignement.

Au sujet des étudiants des Cegep de la Gaspésie, un porte-parole de la Cour du Bien-être social a précisé que plusieurs médecins de la région ont eu vent de certains cas d'intoxication avancée.

Certains jeunes auraient même été hospitalisés pour avoir absorbé une trop forte dose des stupéfiants.

Ces exemples causent beaucoup d'inquiétude aux autorités du Bien-être social par suite des déclarations de la Gendarmerie royale du Canada selon lesquelles la Maison du Pêcheur serait un centre de distribution de drogues.

A la Maison du Pêcheur même, on se moque cependant de ces affirmations, et l'oeil quelquefois étrangement hagard, on fredonne des chansons sur la drogue pour ridiculiser les propos de la police.

En dépit du mécontentement persistant d'un groupe de citoyens de Percé, le calme est revenu hier soir dans cette municipalité et la police ne signalait aucun incident grave.

On sait que, à deux reprises, en une semaine, les policiers de Percé, aidés d'une trentaine de citoyens assermen-

Voir GASPESIE en page 2

sommaire

Annonces classées / 26 à 29; 32 à 38
Arts et spectacles / 17 à 19
Bandes dessinées / 8
Calendrier Terre des Hommes / 8
Cinéma / 17 à 19
Courrier 'Que faire?" / 12
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 14 à 16
Horoscope / 13
Informations nationales / 8
Informations internationales / 31
Mot mystère / 40
Mots croisés / 27
"Que ferons-nous dimanche ?" / 12
Radio et Télévision / 25
Sports / 21 à 24 et 39
Tribunaux / 6
Vie dans les parcs / 13
Vie féminine / 11 à 13
Votre médecin / 40

Météo : périodes nuageuses
Min. : 65. Max. : 85. ● Détails page 2.

• La RAQ retire les permis de deux cabarets — page 3

• Les Alouettes sont voués au dernier rang — page 21

• Les Américains ont confiance dans le Québec — page 14

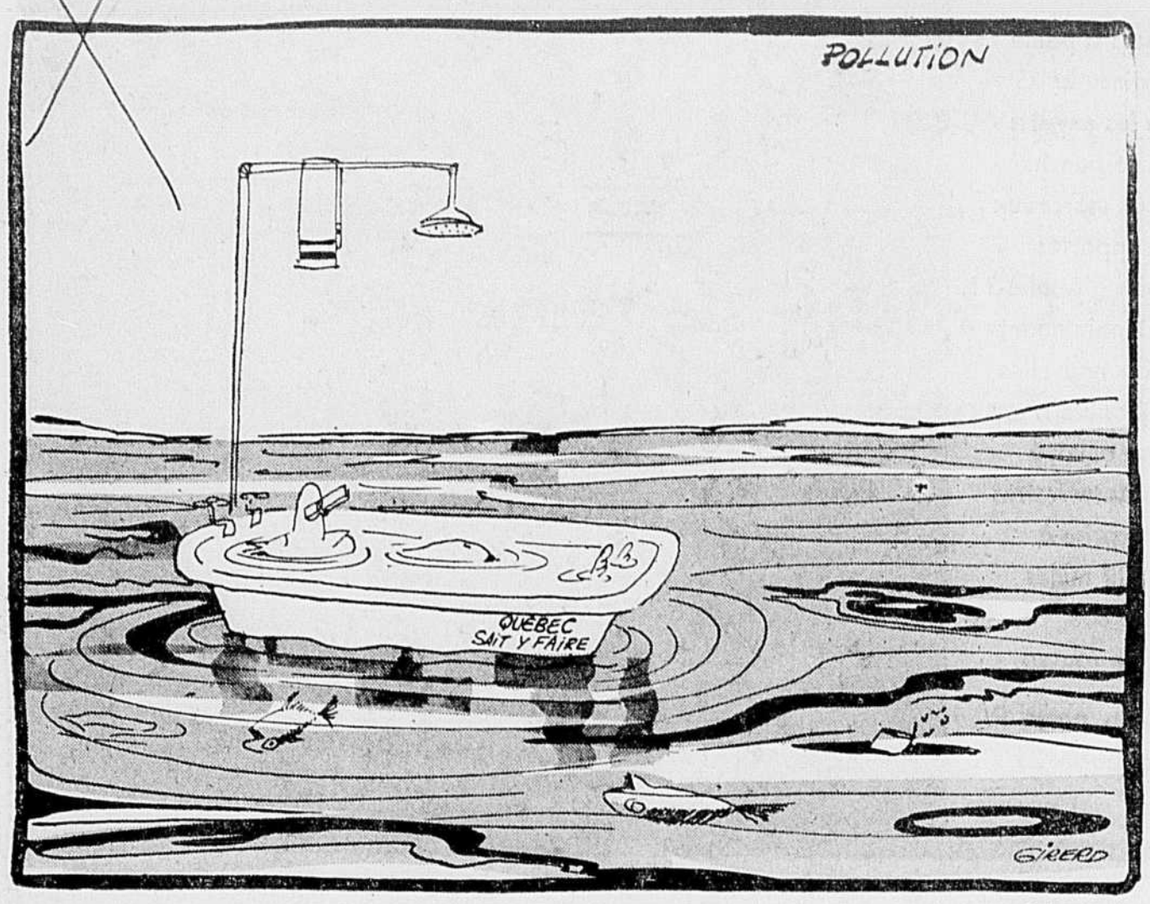

Droits réservés

La surface de Mars rappelle étrangement celle de la Lune

PASADENA, Californie (AFP, PA) — La surface de Mars est désolée et parsemée de cratères. Elle rappelle à s'y méprendre celle de la Lune.

C'est la première impression qui se dégage de la nouvelle série de douze photos tranasmises hier par la sonde "Mariner 6" et prises à une distance de 2,130 milles de la "planète rouge".

C'est après un voyage de 156 jours comprenant un trajet de 241 millions de milles que la sonde "Mariner 6" de 850 livres est passée à cette distance de 2,130 milles de Mars.

Dans la zone du "Mare Eurthraeum", l'oeil de la sonde automatique "Mariner 6", qui a transmis les photos, a repéré un désert désolé et parsemé de cratères, dont certains ont jusqu'à environ trois milles de diamètre. Le champ couvert par l'objectif des deux caméras de la sonde s'étendait sur une distance de près de 50 milles.

Chacune des deux caméras a pris hier une série de douze photos d'une région où certains savants espéraient découvrir des traces de végétation.

Jusqu'ici, aucune des images captées à Pasadena ne paraît devoir confirmer cette théorie.

La retransmission des images, tout d'abord prévue pour le début de la soirée, a été retardée par une irrégularité constatée dans les signaux lumineux envoyés par la sonde. Cette irrégularité a empêché pendant plus d'une heure le système électronique de reconversion de Pasadena de produire les clichés impatiemment attendus par le laboratoire.

CHEF

SUITE DE LA PAGE 1

tinées du parti et mener la prochaine campagne électorale sous les thèmes suivants, respectivement propres à chacun des trois hommes: la stabilité politique, l'ordre social et les problèmes économiques.

Joint à Chicoutimi par notre envoyé spécial, Michel Lord, M. Lesage qui est actuellement en tournée au Lac St-Jean a affirmé qu'il entendait mentionner cette hypothèse pour la première fois. De toute façon, a-t-il révélé, il n'a pas vu M. Wagner depuis que ce dernier est parti en vacances, non plus que M. Bourassa qui revient tout juste de la Gaspésie où il a passé quelque trois semaines.

Pour sa part, M. Bourassa a dit ne pouvoir ni confirmer ni démentir la nouvelle puisqu'il n'en avait jamais été mis au courant. De toutûe façon, a-t-il révélé au représentant de LA PRESSE, il serait pour le moins prématuré d'arrêter à cette époque-ci la stratégie qu'entend suivre le parti pour les prochaines élections qui n'auront pas lieu avant au moins un an.

Quant à M. Pierre Laporte, dont il était dit dans l'article du journal anglophone qu'il appuierait la nouvelle équipe libérale, il a déclaré n'avoir jamais eu vent d'une telle stratégie. Selon ses propos, s'il devait y avoir un concours d'imagination, l'auteur de l'article serait en bonne position pour obtenir le premier prix.

A Québec, M. Guy Morin, président de la commission de propagande de la Fédération libérale du Québec, a répondu qu'il ignorait ce qui a poussé l'auteur de l'article à écrire une telle chose. La stratégie du parti est loin d'être arrêtée à l'heure présente et on ne saurait former un tel triumvirat avant de connaître quelles autres personnalités pourraient se joindre au parti.

Le parti libéral, a dit M. Morin, est formé d'une équipe d'hommes. Outre les trois personnes mentionnées par The Gazette comme devant former un triumvirat, il y en a plusieurs autres qui sont compétentes dans d'autres secteurs que celles nommées par le quotidien et qui sont aussi prioritaires. Il a les noms de MM. Pierre Laporte, Jean-Paul Lefebvre, le Dr Victor Goldblom et Yves Michaud, pour ne nommer que ceux-là.

PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

am already on the job" (Je suis déjà au travail).

Plus tôt, le pape avait assisté à une session extraordinaire du Parlement ougandais tenue en son honneur. Dans son discours de bienvenue, M. Obote a souligné que la présence du pape serait "une source d'inspiration" pour les députés.

Il a rappelé que le principe fondamental qui guide le Parlement était la parole du Christ : "Aime ton prochain comme toi-même". La visite du pape, a ajouté M. Obote, offre une occasion unique aux députés de réaffirmer leurs principes: union à l'intérieur, unité de l'humanité, paix et stabilité universelle et fraternité humaine.

En répondant à M. Obote, Paul VI a, dès le début, abordé le problème de la guerre civile entre le Nigeria et le Biafra:

"Nous sommes décidés, a-t-il dit, à continuer notre modeste, mais affectueuse et loyale oeuvre de persuasion pour apporter notre aide au règlement de ce fatal conflit." Il a ensuite proposé un plan pour résoudre les problèmes principaux de l'Afrique qui, à son avis, peuvent être considérés sous une double perspective: "Celle de la liberté du territoire national, et celle de l'égalité des races".

Parlant de la paix, Paul VI a notamment déclaré: "C'est une parole douloureuse car, aujourd'hui, dans une région africaine qui nous est d'autant plus chère que nous l'avions visitée et admirée il y a quelques années, dure toujours un conflit déchirant, vous le savez.

"Nous avons tenté non seulement de procurer une assistance en vivres et médicaments avec impartialité et dans toute la mesure qui nous était possible, mais aussi d'y apporter le remède de quelque commencement de réconciliation. Nous n'y avons pas réussi jusqu'à maintenant et nous en souffrons dans notre coeur, décidé à continuer notre modeste mais affectueuse et loyale oeuvre de persuasion pour apporter notre aide au règlement du fatal conflit."

Au sujet du racisme, la pape a notamment dit: "Nous devons toujours nous rappeler que la vie de la civilisation s'achemine vers la reconnaissance de l'égalité des hommes, revêtus, en tant que tels, d'une même dignité fondamentale et des droits qui en dérivent".

Sur les problèmes actuels de l'Afrique: "Ceux-ci peuvent être considérés sous une double perspective: celle de la liberté des territoires nationaux et celle de l'égalité des races. Par ce mot polyvalent de "liberté", nous entendons pour l'instant l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la colonisation d'autres pouvoirs étrangers à la population africaine".

Paul VI sacre 12 nouveaux évêques noirs devant une foule immense

KAMPALA, (AFP - UPI - Reuter) — Plus de 100,000 personnes ont assisté ce matin à la messe en plein air que le pape Paul VI a célébré à Kampala, capitale de l'Ouganda, et pendant laquelle il a notamment sacré 12 évêques africains.

Des centaines de milliers d'autres Africains ont acclamé le souverain pontife alors que celui-ci se rendait vers le lieu où il devait dire la messe et procéder, pour la première fois de l'histoire moderne, à un sacre d'évêques en dehors de l'Italie.

Au cours de la cérémonie, Paul VI a notamment traité du rôle des évêques qui "sont ministres, sont serviteurs, qui ne sont pas là pour eux-mêmes, mais pour les autres".

Le pape a ajouté: "Ils sont vôtres, ils sont pour vous, fidèles qui nous écoutez. Ils sont pour l'Eglise. Pour l'Eglise, les évêques ont le droit et de devoir d'exercer leurs fonctions de maitres, de prêtres, de pasteurs."

S'adressant ensuite directement aux nouveaux évêques, il a dit notamment: "Nous pouvons ajouter que, en quelque sorte, par la nature de votre ministère, vous devez aussi fournir votre service pour aider la construction de la société civile, tout en étant libre vis-à-vis des engagements politiques et des intérêts temporels ... Vous devez grandement contribuer à l'éducation du peuple, à l'honnêteté de ses moeurs, au progrès de son instruction, à son travail selon de justes critères sociaux, au respect des autorités, à la fraternité, à la paix, à la nouvelle civilisation qui doit être, comme nous le disions hier, africaine et chrétienne"... "Vous devez chercher et appeler à la foi les nouveaux chrétiens, grande entreprise, qui rencontre de grandes difficultés de tout genre, lesquelles exigent de l'évêque et de ses collaborateurs, abnégation, courage, constance, sagesse, sacrifice, Vous travaillez dans la pauvreté, et souvent dans la contrainte. Et puis vous avez un coeur inépuisable pour les enfants pour les jeunes, pour les pauvres, pour toute personne qui souffre".

Auparavant, Paul VI avait rappelé que "dans l'évêque, se trouve au milieu de nous notre Seigneur Jésus-Christ".

"C'est cette plénitude, a-t-il ajouté, communiquée de l'unique et suprême sacerdoce du Christ lui-même, désormais propre à l'évêque, qui doit retenir notre attention, notre admiration". (...) "Le Christ a favorisé ainsi l'évêque pour en faire un apôtre. Les évêques, on le sait, sont les successeurs des apôtres. Et les apôtres, qui sont-ils ? Ce sont ceux que le Seigneur a choisis, a séparés, a mis à part pour une mission en faveur du peuple. Ils sont ceux qu'il envoie. Apôtre veut dire envoyé. Les apôtres, et par conséquent leurs successeurs les évêques, sont les représentants, ou mieux, les organes de transmission, les instruments de la charité du Christ envers les hommes. Le ministère épiscopal est signe et instrument de salut". (...)

La cérémonie du sacre des 12 nouveaux évêques terminée, le pape a concélébré la messe avec eux et les 38 autres évêques qui ont participé au symposium des évêques d'Afrique à Kampala.

Parmi les nouveaux évêques, quatre sont de l'Ouganda, deux du Kenya, deux du Nigeria, un du Cameroun, un du Gabon, un de Haute-Volta et un de Zambie.

A chacun, le pape a fait don d'une croix pectorale, ainsi que de vêtements sacerdotaux et de la mitre, tous des produits de l'artisanat africain.

Le souverain pontife a également fait don du calice, de la mitre et de la crosse qu'il a utilisés ce matin à l'archidiocèse de Kampala où ces objets demeureront désormais.

Le conflit international sur le blé s'envenime

LONDRES (PC) — Maintenant que le Marché commun a décidé d'augmenter sans délai ses subventions à l'exportation, on prévoit que le conflit transatlantique qui oppose l'Europe au Canada et aux Etats-Unis va s'envenimer davantage et ce, à la veille même d'une conférence sur le blé convoquée d'urgence, dans l'espoir de trouver une solution à la guerre des prix qui semble vouloir durer.

Les représentants des principaux pays exportateurs de blé doivent se rencontrer ici aujourd'hui, à la salle de conférence du Canada House, dans un effort pour mettre fin à la piraterie et à la guerre des prix qui sévissent depuis quelques mois. La délégation canadienne avait espéré que la Communauté européenne n'imposerait pas ses nouvelles subventions avant la conférence.

Alors que les marchés diminuent sans cesse, la concurrence entre les principaux pays exportateurs devient de plus en plus serrée et les accusations jaillissent de part et d'autre de l'Atlantique et du Pacifique alors que l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie tentent de se départir des énormes surplus nationaux.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

voyée au tribunal municipal d'Edgartown considéré comme la seule juridiction en mesure de poursuivre l'enquête, si le procureur local l'estime nécessaire.

Celui-ci n'a pas encore indiqué ses intentions. Mais étant donné qu'il avait estimé nécessaire d'avoir recours au tribunal d'Etat pour reprendre l'enquête, on peut penser qu'il aura du mal à se dérober et qu'il devra tenter d'éclaircir les nombreux points encore mystérieux qui entourent l'affaire.

Le tribunal municipal d'Edgartown avait fermé le dossier concluant purement et simplement à l'accident, tout en reconnaissant la culpabilité du sénateur pour le délit de fuite. Une peine de deux mois de prison avec sursis lui avait été infligée.

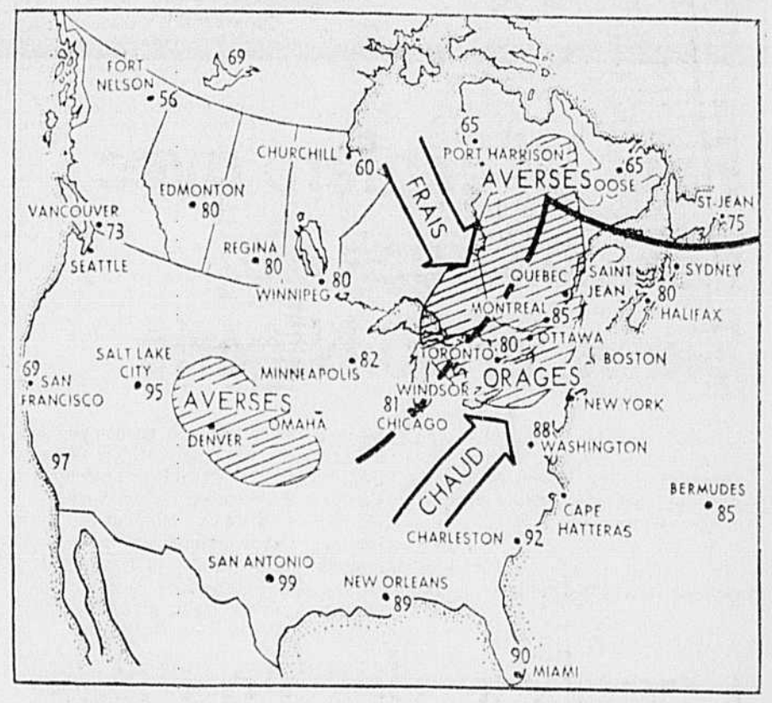

le TEMPS qu'il fera

Soleil, nuages et averses

Une perturbation dont le centre était situé, ce matin, au-dessus de la baie James s'étend à travers les Grands Lacs et conditionnera la situation météorologique à travers le Québec, durant toute la fin de semaine.

Le ciel sera généralement ensoleillé cet après-midi, mais on s'attend à des averses ou même des orages en soirée. Samedi, le ciel sera variable et c'est probablement sous des averses que les nageurs effectueront la traversée du lac Saint-Jean.

Dorval prévoit pour dimanche un temps généralement beau dans les régions du sud du Québec. Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 85 degrés et le minimum, la nuit prochaine, de 65 degrés. Samedi et dimanche, le mercure ne devrait pas dépasser 80 degrés.

Maximum aujourd'hui : 85

Minimum la nuit prochaine : 65

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides et des Cantons de l'Est : Ensoleillé avec périodes nuageuses ce matin. Généralement ensoleillé cet après-midi avec averses intermittentes ou orages se développeront en fin d'après-midi ou en soirée. Samedi, nuageux le ciel deviendra généralement ensoleillé dans l'après-midi. Chaud. Vents légers sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 85 et 65; Québec et Sherbrooke, 85 et 60; Ste-Agathe, 80 et 60.

Régions du St-Maurice, du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui suivies de quelques averses ou orages dans la soirée. Samedi généralement nuageux avec averses ou orages. Chaud. Vents légers, sauf forts et avec rafales dans les orages. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 80 et 60.

Régions de Sept-Iles et de Gaspé : Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui suivi le quelques averses dans la soirée. Samedi, nuageux avec averses ou orages. Chaud. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sept-Iles et Gaspé, 75 et 60.

FETE : saints MACCABEES

GASPESIE

SUITE DE LA PAGE 1

tés comme agents de la paix, ont tenté d'expulser les jeunes de la Maison du Pêcheur en utilisant la force

Devant l'entêtement des jeunes, certains citoyens songent maintenant à prendre le fusil pour expulser les résistants de la Maison du Pêcheur, tandis que le conseil municipal examine les possibilités de prendre des procédures judiciaires qui semblent cependant assez limitées.

Les prochains jours indiqueront si cette affaire se terminera en queue de poisson ou par une tragédie.

PRETS sur ...
• Diamants
• Antiquités
• Objets d'art
• Bijoux
Toutes transactions confidentielles
1472, RUE PEEL
HOFFSTEIN'S
(en face de l'hôtel Mont-Royal)
Nous achetons et payons comptant

Un moyen rapide et de tout repos pour appliquer les finis!

LE NOUVEAU VAPORISATEUR PREVAL

DÈS MAINTENANT, il existe un vaporisateur à jeter après usage qui vaporise *tous* les liquides que vous voulez. En quelques secondes, il passe de l'émail au vernis — ou de la teinture à la peinture métallique. Et il se nettoie de lui-même par vaporisation! Le nouveau vaporisateur Preval se compose d'un élément vaporisateur à jeter après usage et d'un récipient à visser de 6 oz. Il peut vaporiser de 6 à 16 oz de liquide, suivant la consistance. Une simple pression du doigt, et il exécute des douzaines de travaux peu commodes dans la maison, au jardin et à l'atelier. Il est si pratique que vous le voudrez à trois endroits à la fois. Et d'un prix si modique que vous pourrez vous le permettre. Spécifiez Preval, le vaporisateur pour les gens qui aiment les travaux de tout repos — en vente dès maintenant chez les marchands de peinture, quincailliers et marchands de matériaux de construction.

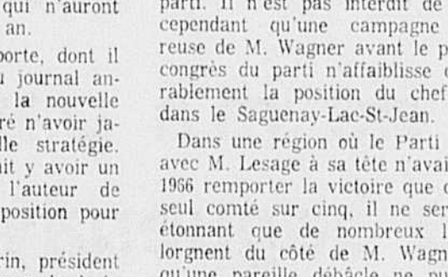

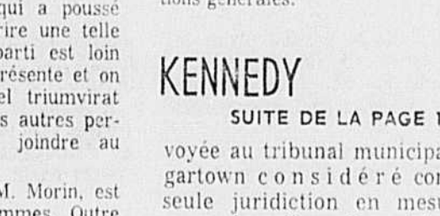

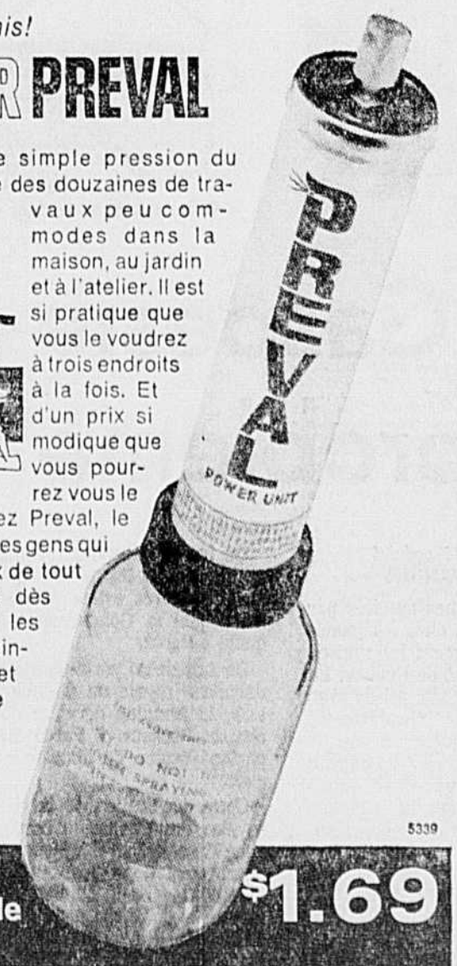

Le vaporisateur Preval est un article de Precision Valve Corporation, Yonkers, N.Y. 5339

au prix dérisoire de $1.69

Distributeurs exclusifs : The CANADA PAINT Co. Limited / The MARTIN-SENOUR Co. Limited / The LOWE BROTHERS Co. Limited / The SHERWIN-WILLIAMS Co. of Canada Limited

COLLÈGE LIONEL-GROULX
SAINTE-THERESE et SAINT-JEROME
ÉDUCATION PERMANENTE

Les adultes qui désirent s'inscrire aux cours de la première session (septembre à janvier) du CEGEP ou aux cours du B.A. sont priés de le faire AVANT LE 15 AOUT.

Le collège donne les cours suivants :
— Tous les cours préparatoires à l'Université;
— Les cours dans les techniques ci-dessous :

CAMPUS DE STE-THERESE
— Techniques administratives
— Bibliotechnique
— Chimie-Biologie
— Chimie-Analyse
— Informatique
— Electrotechnique

CAMPUS DE ST-JEROME
— Techniques infirmières
— Assistance sociale
— Rééducation en institution
— Techniques administratives

Les inscriptions doivent être faites :

CAMPUS DE STE-THERESE
au Bureau du directeur de l'Education permanente
Collège Lionel-Groulx
Sainte-Thérèse, Qué.
Tél. 435-3695

CAMPUS DE ST-JEROME
au Bureau du responsable
L'Education permanente
Collège Lionel-Groulx
295, rue du Palais
Saint-Jérôme
Tél. 436-1580

la presse

CINZANO
APERITIF

photos Michel Gravel, LA PRESSE

Fermeture de deux cabarets

Des agents de l'Escouade des alcools de la Sûreté du Québec et de la Sûreté du poste no 4 accompagnés d'un huissier se sont présentés, vers 3 h. 15 hier après-midi, au cabaret Pal's Café (photo de gauche), situé au 97 est, rue Sainte-Catherine, pour saisir les quatre permis d'exploitation, soit deux de bars, un de salle à manger et un de cabaret. Les policiers se sont ensuite dirigés au cabaret Casa del Sol, situé au 2025, rue Drummond, où ils ont également procédé à la saisie du permis. Quelques heures auparavant, le juge Marc Lacoste avait suspendu le permis du cabaret Pal's Café pour six mois et celui de la Casa del Sol pour trois mois.

Le CCI tente de réintégrer Montréal-Nord dans ses rangs

par Claude MASSON

La brebis égarée qu'est Montréal-Nord réintégrera-t-elle le troupeau des municipalités-membres du Conseil de coordination intermunicipale, groupe destiné à la défense des villes de banlieue de l'île de Montréal ?

En tout cas le pasteur, c'est-à-dire le CCI dans son entier, a décidé de tenter les efforts nécessaires pour ramener la brebis au bercail dans les plus brefs délais.

C'est ainsi qu'au cours d'une réunion à huis clos qui a duré deux heures et à laquelle ont pris part 19 maires ou conseillers municipaux sur un total de 25 municipalités-membres, il a été décidé de déléguer deux membres du CCI pour rencontrer le conseil municipal de Montréal-Nord, lequel a résolu la semaine dernière de se retirer de l'organisme.

Les maires de Mont-Royal et de Montréal-Est, MM. Reginald Dawson et Edouard Rivest, ont été désignés pour tenter de convaincre les autorités de Montréal-Nord de réintégrer les rangs du CCI.

D'ailleurs, il est bien mentionné dans la lettre adressée aux dirigeants du CCI par le conseil de Montréal-Nord qu'il ne s'agit que d'une "suspension temporaire" et le maire de cette ville, M. Yves Ryan, qui s'est présenté à la fin de la rencontre, a tenu à préciser que sa municipalité ne fermait pas la porte au Conseil de coordination intermunicipale.

La raison principale est le manque d'activités et leur variété. Si l'organisme qui représente les villes de banlieue multiplie ses activités et abandonne ses campagnes d'opposition à l'égard de la métropole, Montréal-Nord pourrait bien revenir membre à part entière du CCI.

La "communauté urbaine"

D'autre part, au cours de cette même rencontre qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Laurent, il a été décidé de former un comité spécial chargé de faire les représentations voulues auprès du gouvernement provincial en regard du projet de "Communauté urbaine" pour la région de Montréal.

Le comité en question est formé de M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent et ex-président-fondateur du CCI; M. Reginald Dawson, maire de Mont-Royal et vice-président de l'organisme; M. Albert Gariépy, maire de Verdun et aussi vice-président du Conseil de coordination intermunicipale et le Dr W.J. Boll, maire de Roxboro.

Comme étape préliminaire, l'avocat de l'organisme, Me Jacques Viau, préparera un rapport au comité exécutif et au comité spécial portant sur le projet de "Communauté urbaine" en lui-même.

Le comité spécial pourra ensuite étudier les modifications à apporter s'il y a lieu, assister aux audiences publiques devant la Commission parlementaire des Affaires municipales et discuter avec les maires des régions de Québec et de Hull, où un projet de "Communauté urbaine" est aussi envisagé.

Voir CCI, page 6

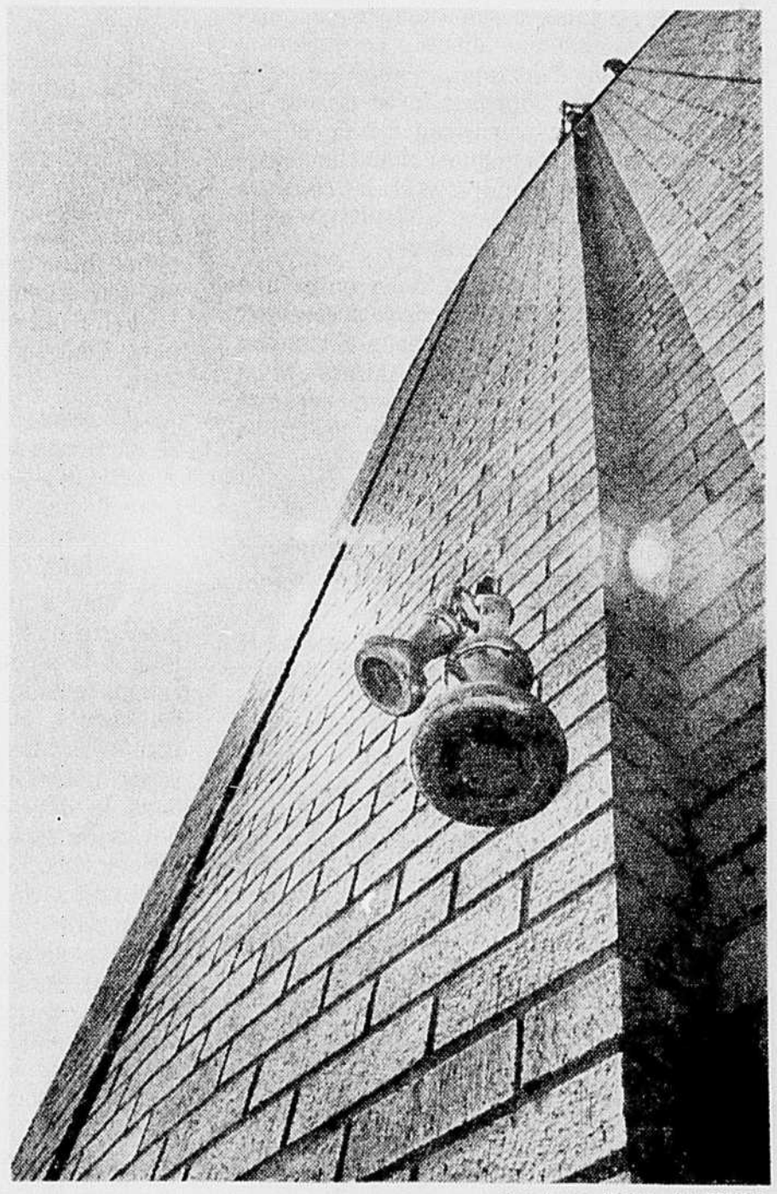

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

"Tout corps en chute libre..."

S'il s'était trouvé sur le toit du Planétarium de Montréal, c'est ainsi que Galilée, l'ancêtre de la physique moderne, aurait procédé pour démontrer la loi de l'accélération positive des corps en chute libre. La scène se passait hier après-midi alors que le directeur scientifique du planétarium, M. Donald Davis, a repris l'expérience devant un cinéaste en vue du prochain spectacle, consacré au célèbre physicien, qui prendra l'affiche à partir du 13 août dans le grand amphithéâtre. Cette expérience démontre que "tout corps en chute libre reçoit une accélération positive de 32 pieds à la seconde par seconde" ou, plus simplement, que ces deux cloches, de poids inégal, quand elles sont projetées au même moment du toit de l'édifice, arrivent en même temps sur le sol. Ce principe peut paraître banal aujourd'hui, mais, il y a 400 ans, Galilée fut déclaré "hérétique" par les tribunaux de Rome et condamné à la réclusion pour le reste de ses jours !

L'analyse de l'eau des plages reprend lundi

Le ministère de la Santé du Québec a annoncé que le service du Génie sanitaire recommencera, lundi, l'analyse de l'eau des plages publiques de la région de Montréal.

Le programme original du ministère avait été contremandé, il y a deux semaines, par suite d'une pénurie de laboratoires disponibles, dans la région de Montréal. Cependant l'inquiétude manifestée par le public a suscité la mise en oeuvre d'arrangements temporaires en vertu desquels l'Université Laval contribuera à l'analyse de l'eau des plages de Montréal.

On procédera ainsi à l'analyse de l'eau de 24 plages et le résultat de ces analyses sera rendu public dans les plus brefs délais.

Il est impossible de déterminer, à l'heure présente, quand les laboratoires montréalais du ministère de la Santé seront reconstruits. Ils ont été incendiés, il y a trois ans.

L'utilisation des laboratoires de l'Université Laval offre à tout le moins une solution temporaire aux problèmes de la division montréalaise de ce ministère. Les laboratoires montréalais, situés dans l'ancien marché Saint-Jacques, à l'angle des rues Ontario et Amherst, sont déjà petits. Ils ont été surchargés à l'extrême depuis l'incendie.

Camping Royal et non Ile Bizard Camping

Des quatre plages de la région de Montréal qui ont été condamnées par le ministère de la Santé, celle de l'île Bizard est la plage du camping Royal et non la plage de "l'Ile Bizard Camping". Prière de ne pas confondre.

En effet, ce jeu de mots a pu prêter un moment à confusion. L'île Bizard possède au moins trois terrains de camping et les plages de deux de ceux-ci ont été analysées. L'eau de la plage "Ile Bizard Camping" a été classée catégorie B, c'est-à-dire eau propre à la baignade, tandis que l'eau de la plage du terrain de camping Royal a été classée catégorie D, c'est-à-dire eau malsaine.

70 sur 100 échantillons pris au camping Royal ont révélé un nombre de coliformes entre 1,000 et 24,000. Cette eau se trouve donc au-dessus des normes exigées par le ministère, soit 2,400.

Nombreux commentaires

La condamnation des quatre plages par le ministère de la Santé a suscité de nombreux commentaires. Voici celui d'un citoyen de l'île Bizard:

"On se demande, dit-il, pourquoi un ministère analyse l'eau des plages et condamne certaines d'entre elles alors qu'un autre ministère encourage la pollution. L'entrepreneur Charles Duranceau construit un égout rue du Pont, près de la Montée Saint-Charles, et cet égout se déversera directement dans la rivière des Prairies."

Nous avons pu savoir que l'on avait également ou que l'on devait construire des égouts, rue Chénier, rue Saint-Maurice et sur une partie de la rue Charron et que tous ces égouts se déverseront directement dans la rivière des Prairies.

On peut alors se demander à quoi servent les enquêtes sur les plages, si le ministère des Affaires municipales, par l'entremise de la Régie des Eaux du Québec, tolère cet état de choses.

Meurtre à St-Jovite

Le corps d'un jeune homme criblé d'au moins sept balles a été découvert par deux agents du détachement de Sainte-Agathe de la Sûreté de Québec, peu après minuit ce matin, couché en travers de la route no 31, près du lac Maskinongé à trois milles à l'ouest de Saint-Jovite.

Le Sûreté du Québec croit que le meurtre de Pierre Lachapelle, âgé de 23 ans, de Montréal, est un autre règlement de compte. Lachapelle, qui possédait un casier judiciaire assez bien garni, était sorti du pénitencier en

Voir MEURTRE en page 3

Criminellement responsable

Un journalier de 42 ans, M. Antonio Ricchetti, a été trouvé criminellement responsable, à midi, de la mort de sa femme, Mme Maria-Gracia Ricchetti, abattue de trois coups de couteau, dimanche dernier à l'heure du souper, sous les yeux de son fils de 12 ans. La victime devait succomber à ses blessures le lendemain, à l'hôpital Notre-Dame.

Le mari a témoigné avec l'aide d'un interprète qui traduisait de l'italien au français. Le drame s'est déroulé chez lui, au 4739, rue St-Denis.

Selon lui, la querelle a éclaté au moment où sa femme préparait le repas. Elle aurait refusé de le servir en lui disant justement qu'elle n'était pas sa servante et qu'elle était "tannée" de lui.

Sa femme aurait pris un couteau, sur la table, et le témoin aurait réussi à le lui enlever. "Je ne me rappelle pas ce qui s'est passé pendant une fraction de seconde".

Le fils de la victime, et aussi du témoin principal, Léonardo Ricchetti, 12 ans, après avoir précisé qu'une violente querelle éclatait environ une fois par mois, entre ses parents, a raconté qu'après un échange de propos blessants tant pour l'un que pour l'autre, son père aurait saisi le couteau et aurait dit à sa femme: "Va-t-en ! Je vais te tuer !" Puis il l'aurait poursuivie dans la maison pour ensuite la frapper.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trois autos et un camion

Une spectaculaire collision impliquant trois autos et une dépanneuse survenue, vers 6 h. 15 ce matin, à l'intersection du boul. de Maisonneuve et de la rue Berri a causé des blessures graves à deux personnes. Elles ont été transportées par des ambulances de la police de Montréal à l'hôpital Saint-Luc. La police n'a pas encore révélé l'identité des blessés car les familles n'ont pas été avisées.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un nouveau brise-glace

Le brise-glace "Louis S. St-Laurent" a été officiellement remis hier soir aux mains du ministère des Transports et Communications. Ce brise-glace, le plus gros et le plus puissant au monde qui est mû de façon conventionnelle (propulsion turbo-électrique), est réputé pour être le second en importance après un navire russe qui est mû à l'énergie nucléaire. Le brise-glace, qui a été construit au chantier maritime de la Canadian Vickers Ltd., à Montréal, est mû par trois moteurs qui développent 24,000 chevaux-vapeur. Le coût de construction — qui a duré près de trois ans — s'élève à $21 millions. Il sera principalement utilisé pour ouvrir un passage ouest-est dans l'Arctique canadien pendant les mois d'été, dans le golfe du Saint-Laurent et sur la côte occidentale en hiver. Le "Louis S. St-Laurent" est parti ce matin, à 6 h., pour faire sa dernière révision avant d'entrer en service.

Sept des dix jeunes chômeurs cessent leur grève de la faim

par Lise BLAIS

Sept des dix jeûneurs du Comité des jeunes de Mercier ont cessé hier leur grève de la faim, après dix jours consécutifs d'un régime "à l'eau claire", sous la recommandation expresse du Dr Robert Vachon, médecin de la polyclinique populaire du quartier qui les suivait depuis le début.

Cependant, leur geste semble susciter une réaction en chaîne, puisque trois autres chômeurs ont pris la relève à cet endroit, alors que, depuis quelques jours, sept autres font de même dans un local du carré Saint-Louis et que deux autres leur ont emboîté le pas au comité des citoyens de Saint-Jacques.

Cet après-midi, l'Opération Alarme, dans laquelle s'inscrit cette grève symbolique pour protester contre le chômage au Québec, était marquée par un teach-in qui avait lieu à la salle du Saint-Sacrement située au 4950 rue Saint-Hubert. Deux leaders du monde syndical y auraient la parole; il s'agit du président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), M. Raymond Laliberté, et du président du Conseil Central de Montréal (CSN), M. Michel Chartrand.

L'amorce d'un vaste mouvement de protestation

Malgré ses débuts timides (une soixantaine de gars tout au plus, déterminés à faire quelque chose pour le chômage), ce mouvement de contestation pacifique prend de plus en plus d'am-

Voir CHOMEURS, page 6

les tribunaux

Accusés de Vol de courrier

Trois individus accusés d'avoir volé du courrier dans les postes de relais destinés aux facteurs ont été envoyés à leur procès par le juge Albert Malouf.

Il s'agit de Denis Pominville, 24 ans, de Pierre Bélanger, 30 ans, et de Gilles Létourneau, 26 ans, qui avaient été appréhendés alors que l'on avait trouvé une certaine quantité de lettres dans la voiture que conduisait Gilles Létourneau. Les lettres en question proviendraient de la boîte-relais située à l'intersection des rues Garnier et Pothier.

Les trois prévenus, qui avaient eu la permission de recouvrer leur liberté sous cautionnement, lors de leur comparution, étaient toujours détenus. Le tribunal a toutefois réduit les garanties exigées à des cautionnements ordinaires de $950.

Tout un armement

Trois jeunes gens ont été cités à leur procès pour possession d'une imposante collection d'articles divers, mais offensifs, cependant que deux autres étaient libérés de la même accusation.

Les prévenus envoyés à leur procès sont: Richard Palladini, Denis Berette et Yves Morin. Ceux qui ont été libérés sont Gilles Fortier et Jean Vigneault. Tous avaient été appréhendés par la police de LaSalle alors qu'ils s'affairaient autour d'un camion et de plusieurs motos.

Une fouille faite sur place permit aux policiers de récupérer une boîte contenant vingt balles, une demi-douzaine de douilles, une chaîne, cinq bâtons de baseball, un manche de hache, une hachette et un revolver .32 duquel un coup de feu avait été tiré récemment... et qui provenait d'un cambriolage commis à Saint-Lambert.

Une nuit qui rapporte cinq mois...

Jean-Charles Michaud qui, au cours d'une seule nuit avait cambriolé deux maisons de Saint-Hubert et desserré les boulons de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux près de la gare de Saint-Hubert, a écopé de cinq mois de prison.

En le condamnant à cette peine, le juge Redmond Roche a souligné qu'il se montrait encore fort clément, en raison principalement du jeune âge de l'accusé.

Beaudoin renvoyé à son procès

Un homme d'affaires dans la trentaine, Pierre Beaudoin, a été renvoyé à son procès par le juge Albert Malouf. Il est accusé d'avoir recélé $196,000 d'obligations provenant d'un vol de valeurs commis dans la métropole américaine.

Le tribunal a permis la libération du prévenu sous un cautionnement immobilier de $5,000 et deux cautionnements ordinaires de $950.

Cependant, le lendemain, il comparaissait de nouveau pour une autre accusation du même genre, s'élevant cette fois-ci à $100,000. Le montant se porte ainsi à $296,000.

Le juge Hurteau a accordé un nouveau cautionnement de $5,000 au prévenu.

Une récidive trop rapide

Robert Tremblay, 19 ans, de LaSalle, est sorti de prison récemment après avoir purgé une peine de 2 mois et demi, à Bordeaux, pour vol.

Or, le lendemain de son élargissement, la police de LaSalle le surprit en train de cambrioler un établissement commercial de cette municipalité.

Etant donné les circonstances, le juge Paul Hurteau a refusé tout cautionnement.

Une "mission" de trop pour l'ex-maire de Port-au-Prince

Jean Deeb, l'ex-maire de Port-au-Prince, devenu depuis chargé de missions à l'étranger par son pays, a été cité à son examen volontaire... pour une "mission" qu'il aurait accomplie en trop.

Appréhendé à la porte des bureaux de la firme de courtage Morgan, Ostiguy et Hudon, rue Saint-Jacques, il est en effet accusé, avec le président de la Samoa Foundation de New York, d'avoir tenté d'échanger $64,000 d'obligations volées dans la métropole américaine.

Une peau de python coûteuse

Robert Rouillard, 28 ans, de LaSalle, a été accusé de vol à l'étalage, dans une boutique d'exclusivités de la rue Guy, d'un ensemble (pantalon et gilet) en peau de python. Valeur de la marchandise : $1,700.

Le prévenu a cependant nié sa culpabilité, et son procureur a obtenu sa libération moyennant un cautionnement de $300, en soulignant que même si le jeune homme avait été déjà condamné à trois reprises pour des délits identiques, cela ne signifiait pas obligatoirement qu'il était forcément coupable cette fois-ci.

15 jours de prison

Devant le juge Marc-André Blain, Ledna Edna Crow a écopé d'une peine de quinze jours de prison pour avoir tailladé le sein d'une camarade de chambre au terme d'une beuverie de trois jours.

Si la sentence est si faible ,c'est que le procureur de la Couronne a souligné, au cours de sa plaidoirie, que le public n'avait évidemment pas été menacé d'aucune façon dans cette affaire entre deux femmes de moeurs fort douteuses.

FAITS divers

4 personnes tuées dans 3 accidents

Trois accidents de la circulation survenus au cours des dernières heures, ont causé la mort de quatre personnes, soit deux jeunes filles, une fillette et un bambin.

Mlles Wilda Dubé et Nicole d'Anjou, âgées de 23 et 22 ans, de Saint-Gabriel, comté de Kamouraska, ont perdu la vie lorsque l'auto dans laquelle elles prenaient place a capoté sur la route du Quai, à rivière Ouelle, dans le comté de Kamouraska.

Une fillette de 11 ans, Sylvie Blouin, dont les parents demeurent à Berthier-en-Bas, dans le comté de Montmagny, a été happée par une auto alors qu'elle marchait en bordure de la route près de chez elle.

Tôt ce matin, un bambin de 7 ans a été mortellement blessé par une auto sur une route secondaire qui relie Sainte-Madeleine à Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville.

Le jeune Gérard Lachance, de Saint-Jean-Baptiste, a été tué sur le coup.

Arrestation de 2 suspects

La Sûreté du Québec tente présentement de relier deux individus arrêtés par la police de Montréal, hier, à deux vols à main armée perpétrés dans la région de Louiseville, au début de la semaine.

C'est au cours de l'un de ces hold-up, à la Caisse Populaire de Saint-Justin, qu'avait éclaté une fusillade dans laquelle un jeune homme de 18 ans, Guy Deshaies, avait été blessé à la tête en se portant au secours de son père. Le lendemain, mardi, un autre vol était commis, cette fois à la Caisse populaire de Sainte-Ursule, localité située à six milles environ de Saint-Justin. Ce dernier vol avait rapporté $1,000 à ses auteurs.

C'est en pratiquant une délicate intervention chirurgicale qui devait durer plusieurs heures que les médecins de l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières, sont parvenus à sauver la vie du jeune homme qui n'a repris connaissance que par la suite.

La victime, voyant son père battu à coups de crosse de carabine par les bandits, avait bondi sur l'un d'eux qui devait être à son tour tiré d'embarras par son complice qui a tiré deux coups de feu, dont l'un blessa l'adolescent à la tête.

L'agent Laurier Grandbois, du détachement de Louiseville de la Sûreté du Québec, poursuit ses recherches afin de relier les deux détenus arrêtés à Montréal à ces deux hold-up. Des accusations pourraient être portées incessamment.

MEURTRE

SUITE DE LA PAGE 3

Après avoir purgé une peine de pour vol à main armée.

Le lieutenant Maurice Dinelle, de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, a déclaré que le corps de Lachapelle avait été transporté à l'institut médico-légal, rue Parthenais, et qu'une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui.

C'est le 23e meurtre a être commis depuis le début de l'année dans le territoire couvert par la Sûreté du Québec, district de Montréal.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

D'autre part, M. Jean-Guy Chartier, maire de Lachine, a été choisi trésorier de l'organisme en remplacement de M. Bernard Couvrette, qui a démissionné récemment comme maire d'Outremont.

Comme il fallait le prévoir, la présidence du CCI n'a pas été soulevée par délicatesse et à cause de la solidarité qui existe entre les maires, tout au moins publiquement.

M. Ernest Crépeault a été élu président au mois de janvier dernier. Cependant, avec tout ce qui se passe actuellement à Anjou — enquête publique et procédures judiciaires multiples — des maires déclarent privément qu'ils se sentent quelque peu gênés de se faire représenter par un maire placé dans une telle situation.

Quelques-uns espéraient que M. Crépeault soulève lui-même la question. Il est toutefois demeuré bouche bée sur le sujet. Il n'y a même pas eu de vote de confiance. Le maire d'Anjou a tout juste parlé à quelques reprises, mais bien vaguement, des enquêtes alors qu'il traitait du sujet des "Communautés urbaines".

Enfin, un sujet a été retiré de l'ordre du jour : les honoraires des ingénieurs-conseils Beauchemin, Beaton, Lapointe pour la préparation du mémoire des municipalités de banlieue sur le projet d'usine épuration dans la région de Montréal.

La Fête du Québec aura lieu chaque année le 24 juillet

Le Conseil québécois de la légitimité nationale, groupement qui a organisé une "Fête du Québec" le 24 juillet dernier à la Place Vauquelin, adjacente à l'hôtel de ville de Montréal, a annoncé hier la formation d'une commission permanente des fêtes nationales du Québec.

Cet organisme, enregistré en Cour supérieure, s'occupera désormais de la "Fête nationale du Québec" qui aura lieu chaque année le 24 juillet.

Au cours d'une conférence de presse, le président du Conseil québécois de la légitimité nationale, M. André Dagenais, a fait connaître les noms des organismes qui ont adhéré à cette commission permanente: Association des métis et des indiens du Québec; Chevaliers de l'indépendance; Chevaliers de la Table ronde; Club Fleur-de-Lys de Montréal; Comité de Vigilance; Ligue pour l'Intégration scolaire; Mouvement pour l'Unilinguisme français; Québec international; Société nationale populaire.

La "Commission des fêtes nationales du Québec" lancera prochainement un concours, ouvert à tous, pour trouver le symbole approprié à cet organisme et aux fêtes québécoises. D'autre part, la commission instituera des "comités régionaux" pour que le 24 juillet soit désormais fêté dans toutes les grandes villes du Québec. Plus particulièrement, un "Comité gaspésien" organisera une grande célébration du souvenir de Jacques-Cartier qui, le 24 juillet 1534, marquait l'établissement de la France au Québec par l'implantation d'une croix de trente pieds de haut.

En outre, c'est le 24 juillet 1967 que le général de Gaulle a lancé son "Vive le Québec libre!" du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Au cours de cette conférence de presse, M. Dagenais était accompagné de MM. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire et Reggie Chartrand, président des Chevaliers de l'Indépendance.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE 3

pleur et pourrait bien constituer l'amorce d'un vaste mouvement de protestation des Québécois contre le chômage. Dans un geste d'appui, la CEQ a déjà fait parvenir une somme de $500 au comité des jeunes, ce qui porte à près de $1,000 les sommes d'argent reçues jusqu'à maintenant par les protagonistes de l'Opération Alarme.

Il est assez difficile de prévoir ce que sera la prochaine étape puisque, au début, le teach-in suivi d'une fête populaire, devait, en principe, marquer la fin du jeûne symbolique. Mais il y a quelques jours, au cours d'une conférence d'information à Québec, le porte-parole du groupe, Gilles Verrier, déclarait que "l'Opération Alarme est à sa façon le prélude d'une action à un niveau plus global". On sait que des pourparlers ont été amorcés en vue de créer un front commun intersyndical regroupant tous les chômeurs québécois.

C'est fort probablement à ce "niveau plus global" que l'on doit s'attendre à des rebondissements, puisque toutes les grandes centrales syndicales ont déjà manifesté leur appui au mouvement (FTQ, CSN, CEQ).

Il reste que toute cette "opération" s'est amorcée sans plan bien défini tout en ayant comme fin ultime de "faire bouger le gouvernement face au problème du chômage". La fin étant connue, reste à savoir quels moyens utiliseront les jeunes chômeurs, dans les jours qui suivent, pour arriver à leur but...

L'HONORABLE JEAN-PAUL BEAUDRY

Ministre du commerce
dans le cabinet provincial
sera le conférencier invité de

La Corporation du meubles du Québec

LE LUNDI 4 AOUT
A 8.00 P.M.

AU GRAND SALON DE
L'HOTEL REINE ELIZABETH

Tous les marchands de meubles
sont cordialement invités
à assister à cette conférence

Subvention de $477,872 au Jewish Hospital

QUEBEC — Le ministère de la Santé du Québec a fait parvenir au Jewish General Hospital de Montréal, un chèque de $477,872.50 pour la construction du Lady Davis Institute for Medical Research.

Ce montant représente 25 pour cent du coût total de la construction du nouvel édifice où sera centralisée toute la recherche effectuée à l'hôpital.

L'octroi a été versé en vertu de la loi fédérale de la caisse d'aide à la santé selon laquelle le gouvernement d'Ottawa verse au gouvernement du Québec, qui le transmet ensuite à l'institution, 50 pour cent du coût total de la construction et de l'équipement des centres de recherches médicales.

Chaque Oldsmobile doit faire sa marque pour recevoir cette marque

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

VENTE DE FIN D'ANNÉE DE FABRICATION DES CONCESSIONNAIRES OLDSMOBILE

Laissez-vous conduire vers une bonne affaire... conduisez une Oldsmobile!

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE OLDSMOBILE

Concessionnaires autorisés OLDSMOBILE dans la région de Montréal :

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e Avenue), Lachine, Qué — 637-4651

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 384-8550

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue Saint-Denis — 279-6301

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529, rue Jarry est — 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET (1968) LTEE
5000, rue Jean-Talon est — 725-9811

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine est — 526-4471

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, rue Jean-Talon ouest (près boul. Decarie) — 739-1911

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17 — Route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. — 332-1673

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec — 744-6401

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2107, rue Ste-Catherine ouest — 933-6781

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3893

LE V.O. DE SEAGRAM

Incontestablement: un vrai p'tit velours.

L'énergie électrique

La capacité de production est de 35 millions de kw cette année

(PC) — La croissance de la population de de l'industrie canadiennes exige une production accrue d'électricité, mais le pays compte heureusement d'abondantes ressouves brutes comme l'eau, le charbon, le pétrole et l'uranium. Cependant, la demande d'énergie double tous les 10 ans.

En 1969, la capacité de production électrique du pays est d'environ 35 millions de kilowatts et d'ici 1979, on prédit que les besoins seront de quelque 70 millions de kilowatts.

Pour satisfaire à la demande des prochaines années, on construit présentement à travers le pays des centrales électriques d'une capacité éventuelle de plus de 27 millions de kilowatts. La plupart de ces stations, érigées au coût approximatif de $5 milliards, devraient être parachevées pour 1975.

Selon George Gathercole, président de l'Hydro-Ontario et de l'Association nucléaire canadienne, notre pays aura besoin de quelque 250 millions de kilowatts de plus d'ici 30 ans, d'après une croissance annuelle de la demande d'environ sept pour cent.

Hydroélectricité

Les provinces déterminent habituellement la source de leur énergie d'après la disponibilité de leurs ressources naturelles. Ainsi, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique se servent de leurs grandes rivières, tanis que les Prairies et les Maritimes recourent à la génération thermale grâce à leurs filons importants de charbon ou de gaz.

En 1969, les deux tiers environ de l'énergie électrique du Canada étaient produits par la méthode hydroélectrique, mais on remarque une tendance à la plus grande utilisation des stations thermales et nucléaires.

L'Ontario est la seule province pourvue de stations nucléaires, qui produisent 200,000 kilowatts. Ces centrales sont situées à Douglas Point, sur le lac Huron, et sur la rivière Outaouais.

On construit présentement, néanmoins, une centrale de 3,200,000 kilowatts près de Douglas Point, une de 2,160,000 kilowatts près d'Oshawa et une usine nucléaire d'une capacité de 250,000 kilowatts à Gentilly, près de Trois-Rivières.

A longue échéance, selon M. Gathercole, la production d'énergie nucléaire coûtera moins cher que les centrales qui utilisent le charbon.

Les deux pricipaux chantiers hydroélectriques sont celui de la rivière la Paix, en Colombie-Britannique, et celui des chutes Churchill au Labrador, à Terre-Neuve.

L'Ontario, qui compte 34 pour cent de la population canadiene et 50 pour cent des produits manufacturés du pays, éprouve le plus fort besoin d'électricité.

On étudie la possibilité d'utiliser plusieurs rivières du Nord ontarien, mais l'Hydro-Ontario concentre ses efforts au développement de stations nucléaires.

Ainsi, la prochaine centrale nucléaire, près de Douglas Point, sera la deuxième en envergure au monde, après celle de la vallée du Tennessee, aux Etats-Unis.

Le Québec, deuxième usager d'énergie, étudie la possibilité de produire 5,230,000 kilowatts à l'extrémité sud de la baie James, sur les rivières Nottaway, Broadback et Rupert.

On construit présentement au Québec deux usines hydroélectriques: Manic-5 et Outardes-4, sur les rivières Manicouagan et aux Outardes.

Doublé en 10 ans

L'Hydro-Québec estime que les besoins de la province en énergie doublent tous les huit à 10 ans, et que d'ici 1980, on aura besoin de 36 millions de kilowatts, soit 27 millions de plus qu'on n'en produit actuellement.

En Colombie-Britannique, on évalue à 20 millions de kilowatts les besoins de la province, au regard de quatre millions en 1968.

L'Alberta, avec ses importants gisements de charbon, érige présentement quatre centrales thermiques qui coûteront $118,000,000.

En Saskatchewan, un porte-parole de la commission de l'énergie a révélé qu'on ne songeait pas à la génération nucléaire à cause d'importantes ressources naturelles de charbon.

Au Manitoba, la principale réalisation est l'installation d'une ligne de transmission de 500 milles qui transportera 900,000 volts de la rivière Churchill au Sud de la province, tandis qu'on érige la centrale électrique au cout de $495 millions, aux rapides Kettle.

Les quatre premières turbines fonctionneront d'ici 1971.

Le principal chantier du Nouveau-Brunswick se situe à 14 milles au nord de Fredericton, sur la rivière St-Jean, où une nouvelle station hydroélectrique fournit 300,000 kilowatts. La province travaille d'autre part à relier son réseau d'énergie à ceux du Québec et de l'Etat du Maine.

Graham Crocker, président de la commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, a affirmé qu'une entente avec le Maine apporterait "une utilisation plus rationnelle des ressources en énergie" et cadrerait bien avec la liaison Nouveau-Brunswick-Québec qu'on doit établir d'ici 1972.

La Nouvelle-Ecosse, où l'on construit deux centrales thermiques, étudie la possibilité de tirer de l'énergie des marées, mais rien ne sera réalisé en ce sens avant 15 ans.

Les deux centrales thermiques ajouteront 230,000 kilowatts à la production actuelle de 655,861.

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, aucune centrale n'est en construction et la province-ile, selon un porte-parole de Maritime Electric Ltd, compte encore sur une chaussée qui faciliterait l'approvisionnement en énergie sur la terre ferme.

A Terre-Neuve, outre les grands travaux de Churchill, on projette la construction de deux autres centrales d'une capacité de 450,000 kilowatts, qui devraient être parachevées d'ici 1970.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey North American Fund	1.11	1.11
Adanac	2.20	2.40
A.G.F. Special Fund	3.57	——
Andreae Equity	3.84	4.20
All Cdn Com	7.41	8.10
All Cdn Div	8.84	9.66
All Cdn Ven	4.17	4.56
American Growth	5.96	6.55
Associate Investors	5.26	5.31
Beaubran	41.52	45.09
Beacon Growth	3.89	6.44
Canada Growth	——	——
Canada Security	——	——
Canagex	9.76	10.17
Cdn Channing Venture	5.80	6.36
Cdn Gas Energy	14.09	15.44
Cdn Investment Fund	4.14	4.55
Cdn Scudder Fund	19.74	19.74
Cdn Sec Growth	4.80	5.26
Cdn S. A. Gold Fund	4.93	5.39
Cdn Trusteed	4.70	5.14
Canafund	56.65	59.48
Capital Growth	8.77	9.00
Champion Mutual	7.36	8.04
xChase Fund	11.08	12.11
Collective Mutual	6.87	7.47
Commonwealth Intl	12.21	13.38
Commonwealth Intl Lever	3.65	4.00
xCompetitive Capital	7.95	8.71
Corporate Investors	5.71	6.24
Corporate Inv Stock Fund	5.97	6.53
xDividend Shares	3.65	4.00
Dominion Compound	4.73	5.14
xDreyfus	12.39	13.58
Emerea Investment	5.55	6.07
Executive Fund of Cda	7.92	8.32
Exec Inv Intl Ltd	6.21	6.51
Federated Financial	——	——
Federated Growth	——	——
xFidelity Trend	24.18	26.43
First Participating	16.14	17.65
Fonds Collectif A	6.83	7.47
Fonds Collectif B	5.11	5.26
Fonds Collectif C	9.08	9.93
Fonds Desjardins A	5.02	——
Fonds Desjardins B	4.42	——
Fraser Growth	3.74	4.10
Gis Compound	9.32	10.19
Gis Income	3.84	4.20
Growth Equity	7.10	7.80
Growth Oil and Gas	20.43	——
Guardian Growth	8.21	——
Harvard	7.75	8.47
IOS Venture	4.1	94.58
Industrial Growth	11.56	12.57
International Growth	6.35	6.94
Investors Growth	11.07	12.11
Investors Intl Mutual	7.79	8.51
Investors Mutual	5.26	5.75
Keystone Canada	6.70	7.36
xKeystone Cust S-1	19.97	21.79
xKeystone Cust S-4	4.79	5.23
xKeystone Cust K-2	5.07	5.54
xLexington Research	14.18	15.50
Keystone Polaris	4.16	4.50
Le Fonds P.E.P.	3.24	3.52
Magna Carta	3.41	3.70
Maritime Equity	3.55	3.88
Marlborough	——	——
Moison M. Fund	5.08	5.56
Mutual Accumulating	5.30	5.80
Mutual Bond	8.32	8.69
Mutual Bond Income	4.58	4.79
Mutual Growth	5.85	6.40
Mutual Income	5.47	5.98
Natrusco	12.89	13.47
Natural Resources	8.40	9.18
xOne William Street	15.16	15.16
Pension Mutual	8.10	8.85
Performance Plus	7.54	8.24
Principal Growth	5.70	6.25
Provident Mutual	6.73	7.36
Prov Stock Fund	5.93	6.49
xPutnam Growth	10.63	11.62
Radisson	3.59	——
Regent Fund	9.73	10.63
Royfund	5.52	5.69
Sav Inv Pret et Rev	6.95	7.64
Sav Inv Am Pret	10.79	11.86
Spec	4.16	4.50
Taurus	5.91	6.49
xTechnol	7.63	8.32
Timed Investment Fund	6.38	6.41
United Accumulative	5.01	5.51
United Horizon	3.36	3.68
United American	2.66	2.97
United Venture	4.71	5.18
Universal Savings Equity	7.13	7.79
Western Growth	5.90	6.48
Winfield Growth	5.71	6.24
Xanadu	4.09	4.47
York Fund of Canada	6.53	7.10

X — Fonds americains

NOMINATION CHEZ HILROY

M. M. T. McALEAR

M. N. F. Ayre, directeur de la vente, Hilroy Envelopes and Stationery Limited, est heureux d'annoncer la nomination de M. T. McAlear au poste de Superviseur de la vente pour le Québec, division des enveloppes commerciales, à compter du 1er septembre 1969.

M. McAlear, qui possède une grande expérience au domaine des enveloppes, a détenu de nombreux postes dans l'organisation Hilroy.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGENIEUR SENIOR EN AUTOMATISME
(INSTRUMENTATION)

Un ingénieur bilingue avec 7 à 8 ans d'expérience en automatisme dans l'industrie et la génération de puissance.

Responsabilité : conception de systèmes d'automatisme et direction de groupe d'ingénieurs et de techniciens sur des projets d'envergure.

Salaire attrayant en accord avec les qualifications.

Formuler votre demande par écrit en envoyant un résumé au "Directeur du Personnel"

SURVEYER, NENNIGER et CHENEVERT INC.
1550 ouest, boul. de Maisonneuve,
Montréal 25, P.Q.

CITE DE MONTREAL-NORD
INSTRUCTEURS EN NATATION
(hommes et femmes)

QUALIFICATIONS : Instructeurs reconnus par la Société Canadienne de la Croix-Rouge; médaille de bronze, d'argent et instructeurs de la Société Royale de Sauvetage.

EXPERIENCE : Avoir déjà travaillé sur une piscine, en connaître le fonctionnement et l'entretien, pouvoir donner des cours à tous les niveaux de juvéniles à instructeurs.

Faire parvenir avant le 8 août "curriculum vitae" avec photo récente à :

HOTEL DE VILLE DE MONTREAL-NORD
SERVICE DE LA RECREATION
4252, rue CHARLEROI

CRÉDIT AU DÉTAIL

On demande jeune homme pour être initié au département de crédit d'une chaine nationale de magasins en expansion. Ses occupations initiales seront au Québec, mais le candidat choisi devra s'attendre à déménager dans d'autres villes du Canada au besoin. La préférence sera accordée à un diplômé d'école secondaire ayant une expérience dans le domaine du crédit. Il est essentiel de parler couramment le français et l'anglais. Des entrevues seront accordées à Montréal. Répondre en donnant un résumé personnel complet et le salaire exigé.

CASE 10605, LA PRESSE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE LASALLE

Requiert pour le niveau secondaire les services d'un PROFESSEUR de :

1) Menuiserie
2) Dessin industriel
QUALIFICATIONS : De préférence avec cours technique et brevet spécialisé.
3) Biologie — Homme — niveau 11e année.
QUALIFICATIONS : Brevet d'enseignement avec spécialisation

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

M. JACQUES PATENAUDE
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES ECOLES
311, 8e AVENUE, LASALLE, P.Q.

HOPITAL DE 500 LITS,
REGION DE MONTREAL, RECHERCHE :
CHEF COMPTABLE

QUALIFICATIONS : C.A. ou C.G.A. ou L. Sc.Com.
Salaire selon expérience et compétence.
Faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10602 LA PRESSE

OFFRE D'EMPLOI REGULIER

la presse

requiert les services de

JOURNALISTES

Service de l'Information

Fonctions principales :
— sous direction, recueillir, rédiger, traduire et adapter, selon les besoins, les informations d'intérêt général.

Salaire :
— intéressant, selon l'expérience, les qualifications et l'échelle de la convention collective ;
— **avantages sociaux EXCEPTIONNELS :** assurance-vie, (rente de veuve), assurance-maladie, assurance-salaire, caisse de retraite, etc.

Qualifications requises :
— diplôme universitaire ou l'équivalent ;
— bonne culture générale ;
— aptitude à écrire sur des sujets variés ;
— connaissance parfaite du français et excellente de l'anglais ;
— la préférence sera accordée aux candidats d'expérience.

S'inscrire avant le 15 août 1969, en faisant parvenir un curriculum vitae complet au **Directeur du personnel et des relations de travail, La Presse, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126. (874-6993).**

La Commission Scolaire
Aylmer-Rapide des Chênes
Case Postale 100, Aylmer, Québec

DEMANDE

1 professeur de 7ème année
— classe anglaise

1 spécialiste en anglais
— classe française

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de communiquer avec le soussigné en téléphonant à frais virés à 819-684-5387 :

Omer Plouffe,
Directeur général,
Case postale 100,
Aylmer, P.Q.

CONTREMAITRE
(division des cartonnages)

Une compagnie dont les opérations s'étendent à tout le Canada, recherche un contremaître pour l'une de ses usines située à Montréal.

Le candidat choisi devra prendre charge d'une équipe sur une presse à imprimer et sur une presse "plateau à découper" (cutter-creaser).

Il devra avoir plusieurs années d'expréience dans l'industrie de la boîte pliante sur presse "plateau à découper" (cutter-creaser) genre Wupa, Bobst, etc., avec éplucheuse (stripper) automatique.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10613 LA PRESSE

HOPITAL MARIE ENFANT
5200 est, rue BELANGER, Montréal

INFIRMIERES AUTORISEES

pour service de 4 heures à minuit. Excellentes conditions de travail, bénéfices marginaux.

S'adresser : Mme A. RAINVILLE

PROGRAMMEURS

L'Aluminium du Canada, Ltée recherche des programmeurs pour son service de Mise au point des méthodes de Montréal. Les candidats retenus travailleront en équipe à des travaux tels que :

— la consolidation financière
— l'enregistrement des commandes
— le contrôle des stocks
— la conversion des programmes Autocoder IBM 1410 à l'Assembler IBM 360

MACHINES :

IBM 360/50, 262 K, unités à disque et bande avec liaisons de télétraitement par un 2701.

QUALIFICATIONS MINIMUMS :

Diplôme d'études secondaires avec bonnes connaissances en mathématiques. Doit s'intéresser à la programmation et aux systèmes de traitement des données.

EXPERIENCE :

Au moins un an d'expérience de la programmation avec langage COBOL ou Assembler. Les candidatures de programmeurs possédant de l'expérience dans d'autres langages seront examinées.

Postes offrant des possibilités de promotion en analyse de systèmes perfectionnés ou programmoides (software). La Compagnie met à la disposition de son personnel des cours qui sont donnés par l'entreprise et divers établissements d'enseignement, de même qu'un programme permanent d'aide à l'éducation.

Prière d'envoyer curriculum vitae avec indication du traitement désiré à l'adresse ci-dessous ou de téléphoner au numéro 877-2287, Montréal.

Aluminium du Canada, Ltée
Division du Personnel des Cadres
C.P. 6090
Montréal 101, Qué.

ALCAN

COMMIS DE BUREAU PRÉPOSÉ AUX COMMANDES

D'importants distributeurs d'appareils électriques en gros et agents manufacturiers de meubles recherchent les services d'un commis de bureau préposé aux commandes âgé de 25 à 30 ans.

EXIGENCES : — 12 années de scolarité
— bilingue
— 3 à 5 ans d'expérience
— références exigées

SALAIRE : — selon qualifications

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Case 10607 La Presse, Montréal

DESJARDINS, SAURIOL & ASSOCIES
INGENIEURS CONSEILS
Recherchent les services d'un
DESSINATEUR SENIOR EN VOIRIE
et d'un
TECHNICIEN SENIOR
en travaux d'électricité de bâtiments.
Expérience pertinente minimum de 5 ans.
Faire parvenir "curriculum vitae" ou téléphoner à :
M. PIERRE MARIER, ING.
400, BOUL. LABELLE,
VILLE DE LAVAL
681-9221

MYW

McLEOD, YOUNG, WEIR & COMPANY
LIMITED

désire annoncer que ses bureaux de Montréal, présentement situés au sixième étage, seront déménagés à partir du 4 août, 1969, au

quarantième étage du,
1155 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal 102, Québec.

Téléphone: 861-9812

"KEY PUNCH" DEMANDÉE

2 ANS D'EXPERIENCE

866-2891

"DESIGNER"

Firme d'architectes recherche designers avec expérience en planification d'aménagement et conception de mobiliers.
Faites parvenir "curriculum vitae" à :

Case 10604, La Presse

REPRESENTANT DES VENTES

SCHAFER SYSTEMS COMPAGNIE INTERNATIONALE, récemment établie au Canada, requiert 2 vendeurs bilingues, pour région de Montréal.
Possibilité d'avancement pour excellent vendeur.
S.V.P., faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10612 LA PRESSE

HOPITAL ST-JOSEPH DE ROSEMONT

POSTES VACANTS : Infirmières licenciées
Physiothérapeute
Technicienne R. T. de laboratoire anatomie pathologique.

S'ADRESSER :
BUREAU DU PERSONNEL 5689 BOUL. ROSEMONT

REPRESENTANT REGIONAL

Vendeur expérimenté dans les domaines de la construction, carrières et mines souterraines est recherché par un fabricant de produits de perforation dans le roc, de renommée mondiale.
La région à couvrir est le Québec. Doit être bilingue. Salaire $650 à $800 par mois selon les qualifications plus commission.

ECRIRE A : CASE 10614 LA PRESSE

ARTISTE DE MODES DE HAUT CALIBRE

Si vous considérez que vous avez une grande compétence dans votre domaine et qu'une pièce artistique est une chose dont on peut être fier, nous aimerions que vous nous fassiez parvenir un résumé de ce que vous avez fait jusqu'ici dans la mode, adressé à

Case 10,606 La Presse

P.S. Nous ne demandons pas un Picasso ni un Rembrandt, mais nous sommes exigeants.

Important manufacturier de cigarettes requiert les services d'un :

REPRESENTANT

pour la région de Montréal et environs. Expérience connexe, un atout. 12e année ou équivalent exigée. Excellentes chances d'avancement. Voiture fournie, dépenses payées, avantages usuels.

Ecrire à :

CASE 10611 LA PRESSE

GÉRANT

Homme demandé comme gérant pour galerie d'arts et atelier d'encadrement. Salaire à discuter selon expérience.
S.V.P. écrire en mentionnant expérience et qualifications à :

CASE 10615 LA PRESSE

HOPITAL GENERAL DE SAINT-EUSTACHE
DEMANDE
INFIRMIERE LICENCIEE OU INFIRMIER DIPLOME
Avec expérience et compétence reconnues dans les salles d'opérations.
S'adresser au :
BUREAU DES SOINS INFIRMIERS
473-6811

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	6050	9⅝	9⅛	9⅛	+ ⅜
Acklands	25	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Ackind 2p	200	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
A.G.F.M	120	$45½	44	45½	+5½
Agra Vegt	350	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Agratec I	1500	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Alta Gas T	7989	$40	39¾	40	+ ½
Alta Gas p	165	$75	75	75	
Alta G D p	25	$116½	116½	116½	
Alta Nat	260	$22	22	22	— 1
Algoma St	3640	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
Algon	100	425	425	425	
Alcan	5470	$28	27½	28	+ ⅜
Alumin pr	240	$16½	16½	16½	
Almin 2p	650	$35¼	35¼	35¼	— ¼
Anglo-cn	300	$6	6	6	+ ⅛
Ang CT 4½	30	$28	28	28	+ 1
Aquitin	11445	$19⅜	18½	19⅜	+1⅛
Argus	100	$17¼	17¼	17¼	
Argus B pr	200	$35	35	35	— ½
Argus C pr	200	$11½	11½	11½	— ⅜
Asbestos	1203	$24	23⅞	24	+ 1
Atco Ind	150	$14½	14½	14½	
Atl Sugar	1395	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Atl Sug A	235	$13½	13¼	13½	
Atl Sug wts	100	210	210	210	
Auto Elec	300	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Bahama	4150	57	55	55	
Bank Mtl	2494	$14¼	14	14⅛	
Bank N S	1856	$21½	20⅜	21½	+ 1
Bartaco	225	$13½	13½	13½	— ⅜
Becker B p	230	$10½	10½	10½	
Bell Canad	3813	$45¼	44¾	45	+ ⅜
Block Bros	3075	$7¼	6¾	7¼	+ ½
Bombrdier	260	$18¾	18¼	18¾	
Bow Valy	1995	$22	21	21½	+1½
Bow Vly pr	235	$15	15	15	
Bow Vly w	200	$17	17	17	+ ¼
Bowater	280	57	7	7	
Bramalea	2000	$7½	7	7¼	+ ⅜
Bramal w	580	600	550	575	—10
Brascan	1799	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Brdg Tnk pp	225	$24½	24½	24½	
BC Forest	5000	$31¼	31¼	31¼	— ½
BC Sugar	400	$16½	16	16	
BC Sugar p	230	$16	16	16	
BC Phone	134	$69	68¾	69	+ ¼
BCPh 4½ p	200	$61	60½	60½	— ½
BCPh 1956	210	$63	62½	62½	
BCPh 6.80	55	$25½	25½	25½	
Brinco	11430	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Burns Fds	253	$23	22¾	23	+ ½
Cad Dev	341	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Cad Dev b p	250	$17½	17½	17½	
CAE Ind	200	$7½	7½	7½	
Calgary P	225	$24½	24½	24½	
Calvrt Dle	1200	110	100	110	+10
CD Sugar	200	$34	34	34	
Can Cem	9000	$30	29¾	29¾	— ½
Can Malt	600	$19¼	19¼	19¼	
C Packrs	600	$16	15⅞	16	
Can Perm	875	$11⅜	11	11⅜	+ ⅜
Cdn Brew	4870	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
C Brew Bp	50	$38½	38½	38½	+2¼
C Chem w	1100	225	210	225	+25
CC Manag	275	$45	45	45	+ 2
Cdn Equity	625	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
C Curtis	800	130	120	130	+20
C Found pr	125	$13	13	13	
C Goldale	860	$7⅜	7¼	7¼	
C Hydro	3400	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
C Imp Bank	4445	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅜
CGOL	12775	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
CIL	975	$14½	14	14½	+ ⅛
C Interurb	650	455	440	455	+15
C Marconi	710	485	470	485	+20
CP Inve pr	1882	$32⅞	32	32⅜	+ ⅜
CP Inve wt	7085	870	840	865	+30
CPR	5102	$76	75	75½	+ ⅜
CPR $3. pr	480	59	9	9	
C Refract	225	$11½	11½	11½	
Cdn Salt	225	$16	16	16	
Cdn Tire A	310	$54	53	54	+1½
C Utilties	100	$36	36	36	— 1
C Vickers	210	$11	11	11	
CWN G 4 pr	25	$11	11	11	
CWN 5½ p	225	$15½	15½	15½	
C Westing	125	$12½	12½	12½	+ ½
Canron	425	$15⅜	15½	15½	— ⅛
Capit Div	6695	$5¾	5	5⅜	+ ⅜
Cara	700	$9½	9½	9½	+ ¾
Carrier JD	100	$15½	15½	15½	+ 1
Cassidy L	200	$5¼	5	5¼	+ 50
CDRH Ltd	646	$12⅛	12	12	+ ¼
Chemcell	3035	$10¾	10¼	10⅝	+ ⅜
Chrysler	240	$41¾	41	41¾	
Clairton	6150	180	160	180	+30
Columbia	2150	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Columbi p	400	$17	16¾	16¾	
Cominco	3990	$31⅜	30⅜	31⅜	+ ⅝
C Holiday I	578	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅜
C Savings	1000	$12½	12¼	12¼	— ¼
Computel	135	$18½	18½	18½	+1½
Computr	340	$30½	29¾	30½	+1½
Con Bath	1695	$22½	22	22	+ ¼
Con Batn w	1275	290	275	290	+20
Con Bldg	3300	260	245	250	+10
Con Bldg p	100	375	375	375	—25
Con Textle	100	$11¾	11¾	11¾	
Con Distrb	100	$12	12	12	
Cons Ga	2840	$17	17	17	+ ¼
Con Gas B	50	$88½	88½	88½	
Coronatn	2000	190	180	180	— 5
Corontn p	1030	200	200	200	
Corp d'Ex	100	450	450	450	
Costain R	200	55	5	5	+15
Crain R L	150	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Crestbrk	950	$12¼	12	12¼	+ ½
Crush Intl	225	$10½	10½	10½	
Cygnus A	3400	$11	10⅞	10⅞	+ ½
Cygnus B	2825	$11⅛	11	11⅛	+1⅛
Cygnus pr	35	$39⅜	39⅜	39⅜	+3½
Dale-R	100	$11	11	11	— ½
Distl Seag	270	$48¾	48¾	48¾	+ ¾
Dome Pete	296	83	81	83	
D Bridge	763	$14	13¾	14	
D Coal pr	100	$14½	14½	14½	
Dofasco	2355	$20½	20½	20½	+ ⅛
Dom Glass	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Dom Lime	200	235	235	235	
Dom Store	1220	$14	14	14	
Domtar	2125	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
D Textile	400	$13⅞	13½	13½	— ½
Douglas L	1150	375	375	375	
Dupont	200	$29½	29	29½	+ ½
Dylex D A	1130	$14⅞	14½	14½	+ ⅛
E-L Fin	200	$10½	10½	10½	+ ⅛
Electro ltd	405	$27½	26¼	27	+ ¾
Erie D	21	$17	17	17	
Exquisite	300	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Exquite w	8300	23	22	22	— 1
Falcon	1270	$124½	123½	124½	+ 1
Fam Play	280	$14½	14	14⅞	
Fa Play w	240	300	300	300	
Fed Farm	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Fed Grain	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Fibre	1425	$10½	10	10½	+ ½
Fleet Mfg	3200	195	180	190	
Ford Cnda	6050	$61	57	61	+6½
FPE Pion	300	$18	18	18	
Fraser	2100	$23	23	23	
Fruehauf	100	$16½	16½	16½	+ ¼
Gen Distrb	100	$13	13	13	
GMC	65	$78¾	78¾	78¾	+1¾
Genstar L	711	$13⅜	13	13⅜	+ ⅜
Gnstar L w	420	550	550	550	+55
Gesco Dis	100	$12	12	12	+ ⅛
Gdn Mang	620	$11	10⅞	11	+ 1
Glendale	920	$10	9¾	9¾	
Glob En A	320	$9¾	9¾	9¾	
GL Paper	200	$22½	22¼	22½	+1⅛
GL Power	150	$20¼	20¼	20¼	— ¼
GN Capital	650	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
GNGas A p	140	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ¾
Gt W Life	275	$92	90	90	—5¾
Gt W Sadd	725	$8¾	8⅝	8¾	
Greyhnd	395	$13	12¾	13	
Guar Trst	325	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Gulf C	12919	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Hand Chm	130	$15	15	15	— ¼
Harde	24600	120	100	120	+22
Hard Crp A	1000	$14	13¾	13¾	— ⅛
Harlequin	150	57½	7½	7½	
Harris J S	500	450	450	450	+50
Harveys F	1845	$7	6⅝	7	+ ⅜
Hawker S	1800	330	320	330	
Hawker pr	25	$56¼	56¼	56¼	+ ¾
Hays Dna	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅝
Home A	8180	$65¼	63¼	63¼	+1¼
Home B	890	$60½	60	60	+1½
Horne Pit	600	320	310	320	+20
H Bay Co	200	$18	18	18	— ½
HB Oil Gas	100	$38⅝	38⅝	38⅝	
HB Oil G pr	50	$55½	55½	55½	+ ½
Hughs-O p	345	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
Hunter D	400	$12	12	12	
Huron Eri	100	$15½	15½	15½	— ½
Husky Oil	2185	$16½	16	16	
Husky D w	250	$10¼	10¼	10¼	
Imp Gen	400	$5½	5½	5½	
Imp O	10975	$18½	18⅛	18½	+ ⅜
Imp Tob	1630	$12	11⅞	12	+ ⅛
Indusmin	216	$14½	14½	14½	
Ind Accept	815	$12½	12½	12½	+ ⅛
In Acc wts	226	405	405	405	
Ingersol A	200	$25	25	25	
Inglis	210	$11⅞	11⅞	11⅞	
Inland Gas	225	$12½	12½	12½	
Inspiratin	1550	120	110	115	+ 5
Inspirati p	100	$13	13	13	+ ½
Inter-City	100	$15½	15½	15½	
IBM	43	$345	345	345	+ 3
IMC	100	$15	15	15	+2¾
I Nickel	13988	$37¾	37¼	37¾	+ ⅛
Int Util	3075	$32	30¾	32	+1½
Int Util A	200	$30¾	30¾	30¾	
Int Util pr	500	$32	30¾	31¾	+ ⅜
Int Div	2200	380	355	355	— 5
Intpr Pipe	2185	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅛
Int Pipe w	460	795	780	790	— 5
Intpr Steel	800	440	435	440	+15
Inv Grp A	1420	$9½	9½	9½	+ ⅛
Inv Grp S p	180	$23	23	23	— ¼
In Ovrseas	2905	$41¾	39¼	40½	+3⅜
Irwin Toy	500	$13½	13½	13½	+ 1
James Stl	2005	$9¼	8¾	9	+ ¼
Jefferson	634	$17	15½	17	+ 1
Jeffersn w	200	$11	11	11	
Jockey C	1200	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Jockey rt	8200	7	6	6	— 1
Kaps Tran	300	$20	19⅛	20	+ ½
Keeprite P	1850	$11¾	11¼	11¾	+ ⅜
Kelly D A	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Kenfing	150	$18	18	18	+1⅛
Koffler	270	$10½	10½	10½	— ¼
Labatt	4172	$26¼	25¾	26	+ ⅜
Labatt pr	4625	$26½	25⅝	26¼	+ ¾
LOnt Cem	1500	310	305	305	
Laura Sec	214	$13½	13½	13½	+ 1
Lau Fin	810	$6⅛	6	6⅛	
Lau F 2.00	125	$21	21	21	
Leigh Inst	1195	$46	45½	46	+ 2
Levy	700	$30	30	30	
Levy A pr	250	$8	7½	8	
Lob Co A	205	$6½	6½	6½	+ ¼
Lob Co B	700	$6½	6½	6½	
Lob G B pr	100	$22	22	22	+1¼
Loeb M	110	$23¼	23¼	23¼	
Maclarn A	100	$20	20	20	
Maclean H	2200	$18	17⅞	18	— ⅛
MB Ltd	4145	$29¾	29	29¾	+ ¾
Magna El	2170	$11	10½	11	+ ½
Magnetcs	3800	270	220	250	+20
Major H D	200	265	265	265	— 5
Manoir In	700	200	200	200	+ 5
M Lf Mills	286	$18¾	18⅜	18¾	
M L Mills p	75	$78⅜	78⅜	78⅜	
Maritime	255	$16¼	15½	16¼	
Markboro	300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Markbro w	400	385	360	385	+15
Mass-Fer	2335	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
McLaghln	700	$12½	12¼	12½	+ ¼
Meichers	250	$12	12	12	
MPG Inv	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Milt Brick	1050	$6½	6½	6½	
Molson A	1182	$20	20	20	+ ⅛
Molson B	2150	$22	20⅞	20⅞	
Montex	3316	125	110	125	+15
Montex w	300	70	70	70	+10
Moore	5850	$32⅞	31⅞	32	+ ¾
Morse A	150	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Morse B	100	$21	21	21	+ 1
Morse pr	25	$40	40	40	+ 1
Murphy	100	$8½	8½	8½	
Mrphy pr	210	$26⅛	26⅛	26⅛	
Nabrs Dlg	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
NaChrs I	130	$6¾	6¾	6¾	
Nt Contain	300	$9½	9½	9½	— 1
Nat Drug	225	$9¼	9¼	9¼	
Nat Groc p	25	$26	26	26	—1½
Nat Hees	400	$5	475	475	+25
Neonex I	2540	$7½	7⅜	7⅜	
NB Tel	164	$12¼	12¼	12¼	
N Provid D	3800	165	155	165	+ 5
Noranda	3742	$29⅜	29⅜	29¾	— ⅛
Nor Ctl G	2685	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Nor Ctl B p	325	$34⅜	34½	34⅜	+ ⅛
Nor Ctl wts	1650	$10¼	980	10¼	+50
NS L P	200	$8¼	8¼	8¼	
Ocean Cm	29	$20¾	20¾	20¾	
Okanagan	900	360	350	360	+25
OSF Ind	5067	$20¾	19⅜	19⅜	— ⅜
Oshawa A	1550	$30	29¾	30	+ ⅛
Oshawa w	1700	700	695	700	+25
Overlnd 2 p	250	475	470	470	+15
Pac Pete	2955	$32½	32	32¼	+ ½
Peel Elder	252	$28	27¾	27¾	
Peimbina	300	$20½	20¼	20½	
Petrofina	1387	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
Phillips Cb	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Pitts Eng	200	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Pow Corp	8370	$13	12⅝	13	+ ⅛
Pow C S pr	400	$13¾	13⅜	13¾	+ ¾
Prem Iron	900	430	430	430	+ 5
Price Com	2725	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
QN Gas	273	$17⅝	17⅝	17⅝	
Rank Org	2255	$11	10¾	11	+ ⅜
Rapid Grp	225	400	400	400	
Readers D	400	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Realty C	200	410	410	410	+ 5
Realty C w	150	185	185	185	— 5
Reichhold	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Reitman	300	$17¾	17¾	17¾	
Reitman A	215	$13⅛	13⅛	13⅛	
Revenu	34045	395	360	360	+ 5
Rileys D	2025	$9	9	9	
Rothman	1150	$19¾	19½	19¾	+1¼
Rothmn w	200	600	600	600	+50
Royal Bnk	3929	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅜
Royal Trst	685	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
St Maurice	1300	140	130	135	+ 5
Salada	22	$17⅛	17⅛	17⅛	
Sayvette	3400	$6¼	6	6¼	+ ⅜
Schneid b p	250	$7	7	7	
Scot York	475	$17½	16¼	17½	+1¼
Scot Lasal	75	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Scot Paper	100	$23	23	23	— ¾
Seaway M	4945	$9½	9	9	+ ⅛
Seaway pr	1194	495	480	480	— 5
Seaway wt	3803	360	325	330	+10
Secur Cap	300	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Shaw Pipe	1400	$13½	13	13½	+ 1
Shell Inv p	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Shell Inv w	700	$11½	11	11	+ ⅛
Shell Can	883	$25	25	25	— ¼
Shully's	200	$8¼	8¼	8¼	
Sifton Pro	200	$5¼	5⅜	5¼	+ ¼
Silverwd A	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Simpsons	1680	$17⅝	17	17½	
Simpson S	25	$25	25	25	— ¼
SKD Mfg	100	$5½	5½	5½	+ ½
Skyline H	700	$8⅛	8½	8⅝	+ ¾
Slater Stl	150	$13	13	13	+ ½
Slater A wt	600	525	500	500	+ 50
Southam	2630	$59½	59	59½	+ ½
Steel Can	7804	$20⅜	20⅛	20½	+ ⅛
Stuart Hse	500	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Suptest od	210	$41	41	41	
Surpass C	300	$5¾	5½	5¾	+ ¾
Tancord	211	290	290	290	
Tancord p	211	180	180	180	
Thom Nes	400	$16	15⅝	16	+ ¾
Toromont	1000	220	210	220	+10
Tor Dm Bk	1835	$18¼	18	18	
Towmart	1000	110	105	110	+10
Traders A	725	$9⅝	9½	9½	+ ⅛
Trader A p	250	$21	21	21	
Trader B p	25	$27	27	27	+ ¼
Trader 65 w	300	200	200	200	
Trader 66 w	2100	330	290	330	
Transair	1920	490	485	485	— 5
Tr Can PL	6795	$37	35¼	35½	—1⅝
Tr Can A pr	750	$68	67⅜	67½	—1½
Tr Can P w	750	$14	13½	13¾	— ⅛
Trans Mt	2057	$15¼	14⅝	15	+ ⅜
Tritec Crp	650	170	165	165	
Union Acc	100	420	420	420	— 5
UnAcc 2p	100	400	400	400	
Un Carbid	247	$17½	17½	17½	+ ½
Un Gas	3375	$14	13¾	14	+ ⅛
union Oil	100	$41	41	41	+ ⅛
Un Fn Mgt	300	$16½	16½	16½	— ½
Un Wburn	625	$14½	13¾	14¼	+ ⅜
Un Wbn wt	285	$11½	11½	11½	+1½
U Siddons	400	$12½	12¼	12½	
Vn Ness	11600	425	375	425	+60
Vascan	200	$6⅞	6½	6½	+ ⅜
Versatd	2120	$20⅜	20¼	20¼	
Venpower	3100	85	85	85	+ 5
Versatile	155	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Versatil A	2050	$5⅞	5⅞	5⅞	
Vic G Tr	1400	$17	17	17	
Vic Wood	200	$10¾	10¾	10¾	
Villicentre	375	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
Vulcan	300	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Walax	200	$10	9⅞	9⅞	+ ⅜
Wainoco O	200	425	425	425	
Walk GW	1425	$40¼	39⅝	40⅞	+ ¾
Weldwod	620	$18½	18½	18½	
Westc'st	560	$26½	26⅛	26⅛	+ ⅛
Westfair	100	$27	27	27	— 1
West Ind	1100	250	250	250	+40
Westeel	100	$13½	13½	13½	
W Brdcast	100	$21¼	21¼	21¼	— ¼
W Cdn Seed	200	235	235	235	+ 5
W Pacific	2600	$5½	5¼	5½	
Weston	666	$19⅞	19½	19½	— ¼
White Pas	100	$20	20	20	
Woodwd A	1299	$17	16⅞	17	— ¼
YR Prop	275	$7¼	7¼	7¼	
Zellers	300	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Zellers pr	25	$35½	35½	35½	— ¼
Zenith	100	210	210	210	+10

MINES

Acme Gas	4500	25	24	24	+ 1
Advocate	1600	250	250	250	
Agnico	300	115	115	115	
Am Larder	500	32	32	32	+ 2
Ang Ruyn	500	79	79	79	+ 4
Ang U Dev	7000	78	78	78	
Armore	1000	19½	19½	19½	— ½
Arcadia	3000	13	13	13	+ 1
Atl C Cop	7950	40½	40	40	
Bankeno	9020	800	730	750	+60
Barnat	1150	60	60	60	
Belcher	215	54	54	54	
Belletere	500	15½	15½	15½	
Bethlm	2390	$13½	13⅛	13½	+ ⅛
Big Nama	1000	24	24	24	+ 2
Black Bay	3000	11	10	10	— ½
Bl Hawk	2000	75	75	75	— 3
Braiorne	500	265	260	260	+20
Broul Reef	2000	41	41	41	+ 1
Brunswk	800	690	685	690	+ 5
Bunker H	1500	13½	13½	13½	+ 1
Cadillac M	8500	25	25	25	
Calmor IB	500	81	81	81	
C Mines	19800	51	48	49	+ 2
Camflo	1400	535	525	525	+10
Camindx	2000	60	60	60	
Cam Chib	1000	900	890	895	+45
Camp RL	100	$21¼	21¼	21¼	+ 1
C Tung	2200	157	156	157	+ 2
C Lencourt	1250	17½	17½	17½	+ ½
Cdn Nisto	6500	37	37	37	
Cassiar	130	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Cent Pat	2400	192	185	185	+ 5
Chemalov	2000	325	315	320	+20
Chestrvile	2000	19½	19½	19½	
Chib Kay	4000	16	16	16	
Chib M	2200	57	57	57	
Chimo	4600	152	143	146	+ 4
Coch Wild	2200	99	99	99	
Coin Lake	1500	24	23	24	
Comb Met	1000	21½	20½	20½	+ ½
C Shaw	16300	91	90	90	
C Bellek	1500	7½	6	6	—1½
C Callinan	1000	11	11	11	+ 1
Con Fardy	200	350	350	350	+40
CHalt e	12200	53	47	53	+ 8
C Morisn	3700	470	440	455	+25
Con Nichol	5500	20	19	19	+ 1
C Red Pop	1000	13½	13½	13½	+ 1
Coprcorp	2480	39	39	39	
Cop Fields	8400	185	176	176	+ 1
Cop Man	8000	15	13	15	
Coulee	12000	29	27	28½	
Courvan	1875	23	22	23	+ 1
Craigmt	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Cstland	1000	26½	26½	26½	
Crowbank	500	24	24	24	+ 2
D 'Aragon	3000	23	22	23	+ 2
Dalhousie	3500	28	36	36	+ 3
Denison	650	$42	42	42	+ ½
Dicknsn	100	300	300	300	+10
Dome	265	$53	53	53	— 1
Dynasty	1705	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅜
East Mal	100	225	225	225	
East Sull	1650	760	750	760	+15
Endako	300	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
Farwest	3500	14	14	14	
Fort Reine	5000	149	133	135	+ 2
Frobex	500	150	150	150	
Gnt Masct	1100	230	220	225	+10
Giant k	120	965	965	965	+25
Goldray	4700	250	245	245	
Goldrim	1500	45	42	42	+ 2
Gortdrm	1335	440	435	435	+ 5
Grandroy	3500	59	59	59	+ 3
Granduc	325	$10⅜	10½	10⅜	+ ¼
Granisle	100	$11½	11½	11½	+ ½
Green Pnt	2500	24	22	24	+1½
Gulch	2100	17½	17½	17½	—1½
Gulf L	500	9½	9½	9½	— ½
Gunnar	3600	143	143	143	— 2
High-Bl	1600	365	360	360	+ 5
Hollinger	500	$28⅞	28¾	28¾	+ ¼
Huds Bay	656	$74	74	74	+ ½
Hydra Ex	3500	23	22½	23	+ 1
Int Bibis T	2000	33	32	32	— 1
Int Mogul	2286	$18⅞	18¼	18¼	
Iron Bay T	200	390	390	390	
Irish Cop	2500	19½	19	19½	+ 1
Iso	6200	320	315	325	
Jelex	2500	41	41	41	
Joliet	1000	31	31	31	+1½
Jonsmith	2200	14	14	14	— ½
Jorex Ltd	1000	139	154	154	+11
Joutel	4500	104	100	104	
Jowsey	523	60	60	60	+ 3
Kam Kotia	1500	310	305	310	+10
Kerr Add	1629	$13¼	13	13	— ⅛
K Anacon	1466	60	60	60	— 1
Kirk Min	5000	12½	12½	12½	
Kirk Twn	12000	53	50	53	+ 3
L Dufault	402	700	690	700	+15
Lakehead	3500	38	36	36	+ 3
L Osu	1000	16½	16½	16½	+ ½
Leit

MONTREAL, VENDREDI 1er AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 177

DENIS BIERE D'EPINETTE 2 pour 33¢ BAS DE NYLON 70 CAPSULES QUALITE et ECONOMIE

Des avions nigérians bombardent le siège des Eglises au Biafra

OWERRI, Biafra (AFP) — L'aviation nigeriane a attaqué mercredi soir le quartier général du Conseil mondial des Eglises, situé à Ubuli, au nord-ouest d'Owerri, apprend-on aujourd'hui. Dix personnes ont été blessées, quatre camions ont été complètement détruits et une quinzaine de véhicules sérieusement endommagés.

Le Conseil mondial des Eglises est, avec la Croix-Rouge française, le seul organisme qui continue d'acheminer des secours au Biafra.

"J'étais en train de lire des dossiers quand une roquette nigériane est venue percer le mur juste au-dessus de ma tête", a déclaré à l'envoyé spécial de l'AFP le Dr Quane Steinshauer, l'un des rescapés du raid aérien nigérian contre le quartier général des Eglises à Ubuli. Je me suis immédiatement plaqué au sol dans un vacarme effroyable, au milieu des cris d'épouvante, des explosions et des sifflements des balles, a-t-il ajouté.

Le quartier général des Eglises où s'est rendu hier l'envoyé spécial de l'AFP a été gravement endommagé par l'attaque de l'aviation nigériane. Les carcasses calcinées de quatre camions fumaient encore 24 heures après le raid et une foule d'enfants s'agglutinaient autour des monceaux de ferraille tordue pour recueillir le chargement de grains de maïs qui avait pris feu.

"C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de blessés" a déclaré un autre médecin travaillant à Ubuli, le Dr Buknap, de nationalité américaine.

Le raid a été effectué, selon des témoins, par deux "Mig" nigérians qui sont passés sept fois à l'attaque. La résidence du Dr Steinshauer a été criblée de balles, son lit percé de part en part par des éclats d'obus, et toute l'aile gauche du centre administratif du quartier général des Eglises a été détruit par une roquette. La pharmacie et les hangars où étaient entreposés les secours ont été sérieusement endommagés.

Les dirigeants des Eglises ont décidé, devant l'importance des dégâts, de faire appel au Comité international de la Croix-Rouge pour l'aider à transporter les secours de l'aéroport d'Uli.

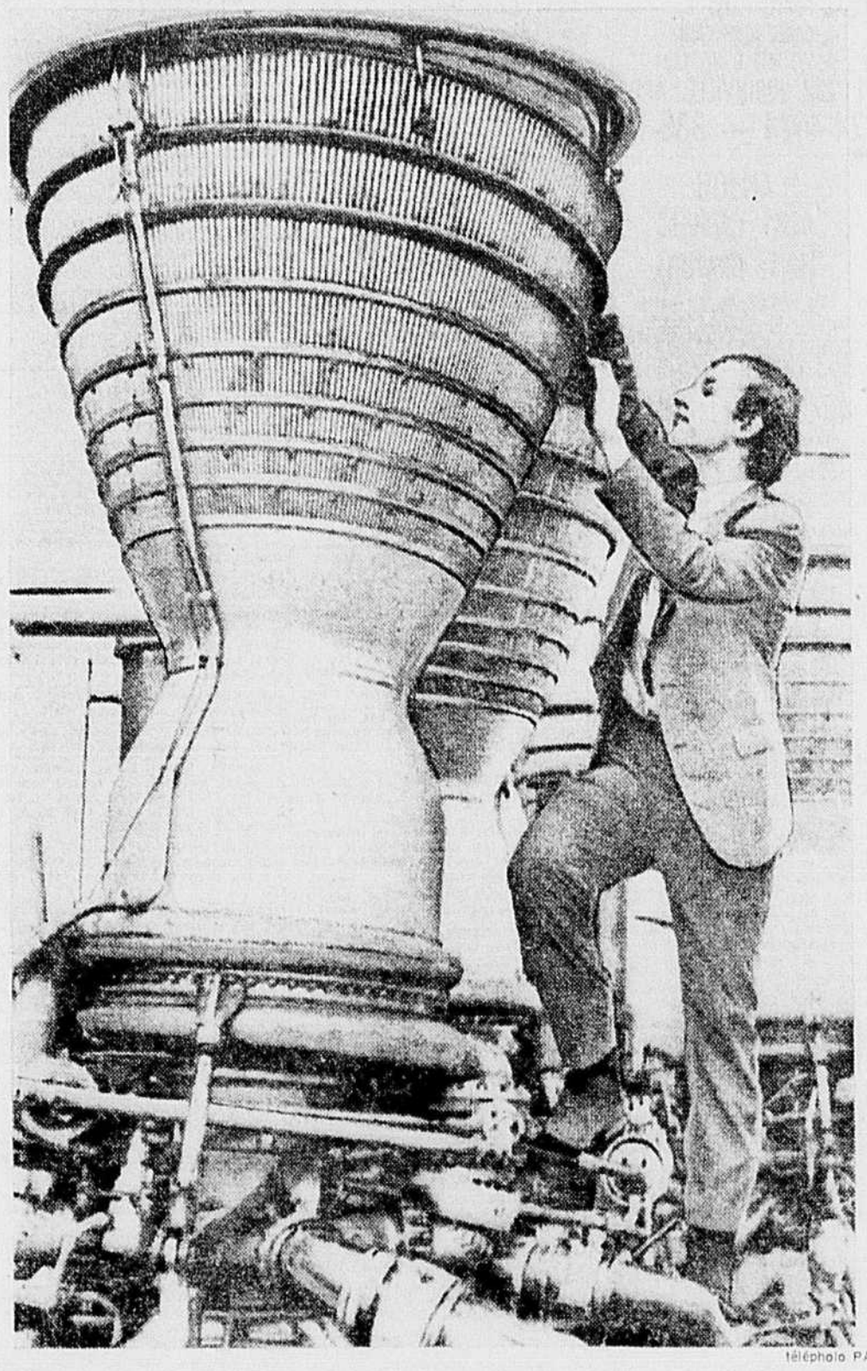

téléphoto PA

Un missile? Ce n'est qu'un gros "meccano" . . .

Joseph MacGregor Seitz, un étudiant âgé de 21 ans à l'Institut de technologie du Massachusetts, affirme qu'il possède presque tous les éléments nécessaires à la construction d'un missile intercontinental. Il a pu acheter les pièces de son missile chez des marchands spécialisés dans la revente des surplus militaires et dans des dépôts de ferrailles. Seitz admet que l'assemblage d'un tel missile prendrait peut-être 500 ans à un homme seul mais que ce travail n'exige aucun renseignement secret. Je possède toutes les pièces maitresses du missile, le reste n'est que plomberie. Seitz affirme, mais sans vouloir trop en parler, qu'il serait même capable de se procurer les matériaux fissiles nécessaires à une ogive nucléaire.

Après une visite fructueuse en Inde

Nixon fait un effort de conciliation au Pakistan

d'après AFP, PA, UPI

Malgré un accueil chaleureux — incidemment le plus enthousiaste depuis le début de son voyage — le président Nixon s'est vu discrètement rappeler le froid qui existe dans les relations américano-pakistanaises dès son arrivée à Lahore ce matin.

Après des entretiens qu'on dit fructueux avec Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, le président des Etats-Unis arrive au Pakistan, sixième escale de sa visite de huit pays. Il y séjournera 21 heures et demie, après quoi il s'embarquera pour Bucarest, capitale de la Roumanie.

Il faisait 109 degrés lorsque le couple présidentiel a quitté la Nouvelle-Delhi, mais le président n'en a pas moins l'air frais et dispos. Il faut dire que la limousine de la Maison Blanche, climatisée et à l'épreuve des balles, avait été aéroportée à Manille et a suivi les illustres visiteurs à Djakarta, en Thaïlande et en Inde.

En arrivant à Lahore, le président a déclaré qu'il ne prétendait pas que tous les différends entre le Pakistan et les Etats-Unis pouvaient être résolus par une visite présidentielle.

Dans son allocution de bienvenue, le président du Pakistan, M. Yahya Khan, a discrètement évoqué ces différends. "Nous n'accueillons pas seulement le chef d'un grand pays ami, a-t-il dit, mais aussi un vieil ami dont l'intérêt constant pour le Pakistan et pour son peuple a été démontré par les nombreuses visites précédentes qu'il lui a faites dont la première, en 1953, en qualité de vice-président. C'était le début d'une ère nouvelle de coopération et de collaboration mutuelle entre nos deux pays. Nos relations ont connu quelque changement depuis lors, mais notre estime mutuelle n'a en rien été diminuée."

Le différend américano-pakistanais ainsi que le désaccord du Pakistan avec les politiques d'alliances militaires telles le CENTO et l'OTASE remontent à la guerre de 17 jours avec l'Inde en 1965 au sujet du Cachemire.

Les Etats-Unis qui avaient vendu pour $3.9 milliards d'armes au Pakistan depuis 1952, a discontinué ses envois quand a éclaté cette guerre. Le Pakistan, s'étant tourné vers la Chine, se vit, de plus, temporairement privé d'autres formes d'aide américaine. Le Pakistan a d'autant plus mal pris l'arrêt de la vente des armes que cette mesure n'a presque pas affecté l'adversaire (l'Inde) lequel se trouvait principalement alimenté par l'Union soviétique.

Avant de quitter ce matin la Nouvelle-Delhi pour Lahore, le président Nixon a exprimé sa confiance dans l'Inde, soulignant l'importance de son rôle en Asie et dans le monde. Le chef de l'Exécutif a affirmé que ses entretiens avec les dirigeants indiens avaient "contribué, de la manière la plus efficace, à établir de nouveaux liens et une nouvelle attitude en ce qui concerne les relations entre les deux pays". "Il convient, ajoute M. Nixon, que nous collaborions plus efficacement que par le passé, au-delà de nos différends nationaux, dans le désir que nous partageons de rechercher la paix, l'amitié, la liberté et la justice."

Mme Gandhi a indiqué, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ces conversations avec le chef de l'exécutif américain, que les positions de Delhi et de Washington s'étaient sensiblement rapprochées à propos d'un règlement éventuel du conflit vietnamien. Elle a déclaré en effet que la politique américaine rejoignait ce que l'Inde avait toujours préconisé: que le Vietnam puisse librement décider de son propre avenir sans ingérence extérieure, une fois accompli le retrait de toutes les forces étrangères. Il est dans l'intérêt de tous, a-t-elle dit, que le conflit soit réglé pacifiquement.

Mme Gandhi a-t-elle abondé dans le sens du président Nixon lorsqu'elle a dit que "plus longtemps durera le conflit vietnamien, plus grand sera le danger auquel il expose l'ensemble du Sud-Est asiatique"? Si le chef de l'exécutif américain avait encore des doutes quant à la nécessité d'un désengagement militaire des Etats-Unis au Vietnam, le premier ministre indien ne lui aura laissé aucun doute par contre sur ce point quant à la position du gouvernement indien.

D'ailleurs, Mme Gandhi est allée encore plus loin lorsqu'elle a déclaré qu'un Vietnam entièrement contrôlé par les communistes n'affecterait pas beaucoup la situation de l'Inde. Tout dépendrait du genre de communisme qui s'instaurerait dans ce pays, a déclaré Mme Gandhi, en relevant qu'il y avait une idéologie communiste qui progressait dans le sens de la libéralisation. C'était manifestement une allusion au différend sino-soviétique.

Washington satisfait du règlement de la "guerre du football"

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain s'est déclaré hier "profondément satisfait" du résultat de la réunion ministérielle de l'Organisation des Etats américains qui vient de se tenir à Washington pour traiter du conflit entre le Honduras et le Salvador.

Le gouvernement américain a précisé d'autre part qu'il continuera de contribuer aux opérations de secours au profit des victimes civiles de ce conflit.

Le porte-parole du département d'Etat a dit hier que les fonds actuellement assignés par le gouvernement américain pour mener à bien ces opérations de secours s'élèvent à 200,000 dollars.

Ce même porte-parole, M. Carl Bartch, a donné ensuite lecture du communiqué officiel suivant :

"Le gouvernement américain est profondément satisfait de ce que la treizième réunion consultative des ministres des Affaires étrangères de l'OEA ait résolu la crise entre le Honduras et le Salvador et de ce que le gouvernement du Salvador ait décidé de retirer ses troupes immédiatement du territoire hondurien.

"Un deuxième programme (résolution numéro 2 approuvée en séance de clôture de la réunion ministérielle) destiné à résoudre les problèmes de fond dans ce conflit a été convenu et mis en marche. Le système interaméricain a fait face à l'un des plus grands défis de son histoire et il a fait la preuve de sa capacité d'agir efficacement".

"Afin de venir en aide aux ressortissants de l'un et l'autre pays qui sont devenus des personnes déplacées, les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont demandé à tous les Etats membres d'apporter une contribution supplémentaire au fonds d'aide et d'urgence interaméricain en sommes d'argent, en vivres, en médicaments et en services."

"Les ministres des Affaires étrangères — poursuit ce communiqué américain — ont sollicité également des Etats-membres des services et du matériel, y compris des moyens de transport et de communications, pour permettre à la commission spéciale de contrôle des Sept de mener à bien sa mission qui est de veiller à la bonne exécution des garanties données par le Salvador et le Honduras pour le respect de la vie et des biens des ressortissants de chacun de ces deux pays sur le territoire de l'autre.

"Le gouvernement américain a contribué et continuera de contribuer à ces efforts de manière appropriée.

"Les Etats-Unis font partie de la commission spéciale de l'OEA et ils ont déjà contribué aux efforts déployés par cette organisation pour assurer le cessez-le-feu, le retrait des troupes et la protection des droits de l'homme en fournissant: six observateurs militaires américains, six hélicoptères, un avion de transport C-47 et deux équipes de techniciens en radio-communications. Le gouvernement américain a effectué également, pour le compte de l'OEA, trois vols spéciaux de transport du personnel de cette organisation entre Washington et la région affectée".

Washington accepterait de partager le Sud-Vietnam entre Saigon et le FNL

d'après AFP, UPI, PA

Les Etats-Unis seraient prêts à accepter que le gouvernement sud-vietnamien et le Vietcong se partagent le Sud-Vietnam, cependant que la Thaïlande manifeste le désir de retirer ses troupes basées au Sud-Vietnam. Tels sont les deux principaux développements intervenus, aujourd'hui, dans le conflit vietnamien.

Le journal américain "Los Angeles Times" dit avoir appris que l'administration Nixon est prête à accepter une partition de facto du Sud-Vietnam si pareille initiative peut régler le conflit. Le gouvernement de Saigon accepterait — bien qu'avec réticence — pareil compromis, dit le journal, et les Etats-Unis auraient conféré à ce sujet avec certains alliés et peut-être même avec la France et l'URSS.

La partition ne se ferait pas comme en Corée ou en Allemagne, mais équivaudrait à une reconnaissance tacite des régions détenues par le Vietcong, le gouvernement de Saigon se contentant de détenir une autorité titulaire, assumant par ailleurs les services postaux et les services de communication entre les territoires respectifs.

"Nous sommes dans une situation telle, a dit un responsable politique, que nous devons nous conformer à la réalité, et l'une de ces réalités veut qu'à court terme on ne puisse espérer que le Vietcong va céder, autour du tapis vert, des territoires que nous n'avons pas été capables de leur enlever sur le champ de bataille".

Pour la première fois, la Thaïlande parle de retirer ses troupes du Vietnam "en raison, explique-t-elle, des nombreux problèmes intérieurs qui se posent au pays."

5,000 policiers saccagent l'Assemblée législative du Bengale occidental

CALCUTTA (PA, AFP) — De nouveaux désordres menacent d'éclater à Calcutta, la plus grande ville de l'Inde, à la suite du raid effectué hier par quelque 5,000 policiers qui ont envahi et saccagé l'Assemblée législative du Bengale occidental.

L'attaque de la police, qu'un député a dit être sans précédent dans l'histoire du monde, s'est produite alors que le président Nixon était en visite à la Nouvelle-Delhi, à 800 milles de distance.

Au moins 20 députés ont été blessés tandis que les policiers en colère brisaient les chaises, les tables et les microphones. Le président de l'Assemblée et deux députés se sont enfuis en sautant par une fenêtre.

Jyoti Basu, leader communiste qui est vice-premier ministre du Bengale occidental, a menacé d'appeler les militants étudiants et les jeunes chômeurs de la ville dans la bataille pour mater les policiers si nécessaire. Au cours d'une grande réunion protestant contre la visite de Nixon en Inde, il a dit que le raid des policiers était le résultat d'un "complot".

Poussés par des éléments de la police du Bengale de l'Ouest hostiles au "Front uni" (coalition dominée par les communistes au pouvoir dans cet Etat), les policiers, au nombre de quelques centaines, s'étaient rendus en procession au Parlement, portant le corps d'un des leurs, tué mardi dernier lors d'une bagarre avec des paysans au village de Basanti. Harangués ensuite par des leaders de l'opposition, les policiers en colère ont alors pénétré de force dans le Parlement.

Pendant ce temps, à quelque 2,500 pieds, 50,000 supporters du "Front uni" tenaient une réunion contre la venue en Inde du président Richard Nixon, scandant "Nixon, assassin, repars", "Etats-Unis impérialistes, quittez le Sud-Vietnam". Ils se sont ensuite dirigés vers le Parlement "pour protéger son inviolabilité".

Auparavant, quelques centaines d'étudiants avaient manifesté devant le consulat et le Centre d'information des Etats-Unis, en criant des slogans hostiles au président américain.

Kouznetsov est prêt à "causer" par téléphone

LONDRES (AFP) — L'ambassadeur d'URSS, M. Mikhail Smirnovsky, a été informé ce matin par le secrétaire du Foreign Office, M. Michael Stewart, que l'écrivain soviétique Anatoli Kouznetsov refusait catégoriquement de rencontrer des représentants de l'ambassade soviétique, mais qu'il était prêt à s'entretenir avec eux par téléphone, annonce-t-on officiellement. Cette précision du Foreign Office à la suite d'une visite inopinée que M. Smirnovsky a rendue en fin de matinée à M. Stewart.

L'Italie semble s'acheminer vers des élections générales

ROME (UPI) — M. Mariano Rumor, premier ministre démissionnaire et pressenti, s'apprêtait hier soir à former un cabinet démocrate-chrétien homogène qui a toutes les chances d'être battu au cours du premier vote au Parlement.

M. Rumor n'a donné aucune indication sur les personnalités à qui il demanderait de faire partie de ce gouvernement.

Les observateurs politiques estimaient hier soir qu'un cabinet minoritaire démocrate-chrétien aurait peu de chances de remporter un vote de confiance au Parlement.

M. Rumor a déclaré que son gouvernement démissionnerait plutôt que d'accepter les voix de députés appartenant à des partis autres que ceux qui faisaient partie du cabinet centre-gauche démissionnaire.

Toutefois, M. Rumor risque de ne pas avoir suffisamment de votes pour remporter un vote de confiance, vu que le parti socialiste italien (PSI) refuse d'appuyer un cabinet formé des seuls représentants d'un parti.

Le gouvernement que M. Rumor dirigea pendant sept mois se décomposa le 5 juillet dernier après que des éléments modérés quittèrent le parti socialiste italien en fondèrent le parti unitaire italien. Les modérés ont accusé le PSI de favoriser l'inclusion par étapes des communistes au gouvernement.

Même si tous les votes du parti socialiste unitaire lui étaient acquis, M. Rumor n'aurait pas la majorité de 316 voix sur 630 pour remporter un vote de confiance à la Chambre des députés.

La situation est à peu près la même au Sénat où les différents partis ont à peu près les mêmes effectifs qu'à la Chambre.

L'échec d'un cabinet démocrate-chrétien homogène mènerait très probablement à des élections anticipées quatre ans avant l'échéance. La décomposition de la colalition centre-gauche, qui a gouverné l'Italie pendant les sept dernières années, mènerait à une polarisation entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche.

Des fermiers américains détruisent des milliers d'acres de pommes de terre

(D'après PA) — Des fermiers habitant des régions où l'on cultive les pommes de terre ont commencé à détruire leurs récoltes aujourd'hui dans le but d'enrayer la chute des prix de ce légume. On estime que mille acres de pommes de terre ont été détruites dans le seul Etat d'Oregon.

Le geste des fermiers d'Oregon se veut apparemment une réponse à la recommandation de la National Farmers Organization en faveur d'une réduction de prix de quatre pour cent. Le président de la NFO, M. Oren Staley n'a pu être atteint et le porte-parole de l'organisme à Corning, dans l'Iowa, s'est refusé à tout commentaire.

Toutefois, les rapports qui parviennent des groupes de fermiers déterminés à commencer la destruction de la récolte un peu partout dans le pays reflètent les propos de M. Ray Westrick, organisateur de la NFO en Pennsylvanie et propriétaire de la plus grande ferme de pommes de terre dans cet Etat.

M. Westrick a dit que son groupé avait donné l'ordre de détruire la récolte après qu'un rapport du département de l'Agriculture eut établi qu'environ trois pour cent de la récolte était en surplus. Une déclaration faite par quelques dirigeants de comté de la NFO, dans l'Etat de l'Idaho, laisse entendre que Washington est d'avis que la destruction de la récolte "épargnerait de l'argent aux contribuables et éviterait de faire appel à un programme de diversification des cultures fort dispendieux l'an prochain".

M. Glen Eppich, président de la NFO dans le comté d'Adams, Etat de Washington, a dit que le prix des pommes de terre avait baissé de $15 la tonne récemment, soit après que le gouvernement eut annoncé qu'il y aurait un surplus de production.

"C'est à en faire pleurer mais rien ne sert de cultiver des pommes de terre si vous ne pouvez en retirer profit", a dit M. Ed Petrasek du comté de Klamath Fall, en Orégon, alors qu'il surveillait les herses à disques en train de broyer les pommes de terre.

Des responsables de Columbia Basin, dans l'Etat de Washington, estiment qu'il en a coûté quelque $350,000 dollars aux fermiers pour détruire entre 400 et 500 acres de pommes de terre.

Dans l'Idaho, l'Etat où l'on enregistre les plus grandes récoltes de pommes de terre aux Etats-Unis, on signale des cas de destruction de récolte dans plusieurs comtés.

La nouvelle Isuzu Bellet: $2048.*

Si généreuse pour son prix modique!

• 81 ch. 1,500 cm3. • 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles au gallon. • Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture. • Suspension à 4 roues indépendantes. • Pneus à flanc blanc. • Boite à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. • Sièges baquets en vinyle. • Tableau de bord façon bois, rembourré. • 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". • Tapis épais.

*Prix de vente suggéré: Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciale et municipale en supplément.

Isuzu Bellet.

MONTREAL
Alix Automobile Enrg., 6807 rue De Lorimier, Tél.: 376-9191
Bertrand Automobile Ltée., 4 boulevard Martin, Pont-Viau Ville de Laval, Tél.: 657-0203
Import Motors Corp., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 935-6352
Montréal CMI Ltée., 7144 chemin Côte-des-Neiges, Tél.: 342-1080
Garage A. Poulin Enrg., 4847 est, boulevard Gouin, Tél.: 321-1780, 321-6540

BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Enrg., 113 rue St-Laurent, Tél.: 429-4040, 691-3990

FARNHAM
Lague Automobile Ltée., Tél.: 293-4947

LACHINE
Spinelli Garage Ltée., 561 St-Joseph, Tél.: 637-3771

PIERREFONDS
Pierrefonds Automobile Enrg., 14350 ouest, boul. Gouin, Tél.: 626-2122, 626-2123

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALLIE (Pierre) — Accidentellement à Beloeil, le 30 juillet 1969 à l'âge de 13 ans 11 mois, est décédé Pierre Allie, fils de Paul Allie, entrepreneur en construction, époux de Henriette Vincent, demeurant 396 de Rouville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 aout. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 boul. Laurier à Beloeil
à 4 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 5 h. et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Aline) — A Repentigny, le 30 juillet 1969, est décédée Mme Armand Archambault, née Aline Goulet; demeurant à 122 Lorange, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Adme est,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Paul-l'Ermite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBERTIN (Alfred) — Accidentellement à Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alfred Aubertin, époux de feu Alexandrine Cusson; demeurant 2070 Joly. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDET (Léon-Henri) — A l'hôpital de la Merci, le 31 juillet 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Léon-Henri Beaudet, époux de feu Alice Beauvais. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (J.A.G.) — Subitement à Ville Mont-Royal le 31 juillet 1969 à l'âge de 89 ans, est décédée le notaire J.A.G. Bélisle, autrefois notaire de St-Eustache. Epoux de feu Reine Archambault, père de Pierre de Ville Mont-Royal et Françoise (Mme Gérard Charbonneau) de Montréal, demeurant 1880 Chemin Fleming, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 aout. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache,
à St-Eustache
à 2 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEAU (René) — Accidentellement à Montréal, le 30 juillet 1969 à l'âge de 37 ans, est décédé M. René Belleau, époux de Claudette Noël. Il était le papa de Manon; demeurant 10850 rue Hôtel-de-Ville, à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu lundi le 4 aout. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Dollard) — Accidentellement, à Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 60 ans, 3 mois, est décédé M. Dollard Bisaillon, directeur du Studio des Arts de la Cie des Industries Pittsburg du Canada, époux de Cécile Clément; demeurant à 1643 Amherst. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 9.45 hres pour se rendre à l'église Ste-Catherine-d'Alexandrie, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON (Charlemagne) — A Ville de Laval, le 30 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Charlemagne Bisson, époux d'Anna Charretier; demeurant à 6565 boul. Des Mille-Iles, St-François; il laisse dans le deuil sa soeur, Marguerite (Mme veuve Roland Dufour); ses filles: Anita (Mme André Léveillé), Thérèse (Mme Lucius Auger); son fils, André, sa bru: Denise Charbonneau; ainsi que 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Urbain,
7020 boul. Des Mille-Iles,
St-François,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de St-François, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REGLEMENT
DROITS DE SUCCESSION
EXPERT EN IMPOT
ARMAND LABERGE & CIE
Tél. 259-6909

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

BLANCHET (Georges) — A Vendée, le 31 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Blanchet, époux de Germaine Meunier; demeurant 250 boul. de Maisonneuve est, app. 4072. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 8h45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sabrevois lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Hervé) — Subitement, le 31 juillet 1969, est décédé Hervé Boileau, autrefois surintendant de Damien Boileau Ltée, aujourd'hui inspecteur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Epoux de Juliette Lippé, père de Jacques, Yolande (Mme Gaston Ricard), Claire (Mme Jean-Claude Verdi), Huguette (Mme Georges Cacchione) et Gisèle (Mme Gilles Bélanger); frère de René, Gaston, Gérard, Roger, Jean, Aimé, Cécile, Madeleine, et Thérèse (Mme Jean Chartrand). La dépouille mortelle sera exposée aux salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix.
Avis des funérailles plus tard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Madeleine) — A Hawkesbury, Ontario, le 30 juillet 1969, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Jacques Boucher, née Madeleine Pilon, demeurant à 297 William, mère de Jean-François d'Hawk, Ont., Jacqueline d'Ottawa, et Nicole, d'Hawk., soeur de Léopold de Grenville, Québec, Paul-Emile de Ste-Thérèse-de-Blainville, Florian de Lachine, Lucien d'Hawk., Mme Roland Boucher (Régina) de Mtl, Mme William Chisom (Rita) d'Hamilton. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Médard) — A Lalléchа, le 30 juillet 1969 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Médard Brière, époux de Fleurette Jobin, demeurant à 1588 Godin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 aout. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
3219 rue Grande-Allée,
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURELLE (Marie) — A St-Hyacinthe, le 30 juillet 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Napoléon Burelle, née Marie Burelle, demeurant rue Mgr Laval, à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, rue Mgr Laval, Beloeil
pour se rendre à l'église St-Matthieu, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (Georges) — A Montréal, le 1er août 1969, est décédé M. Georges Carmel, époux de Lise Tremblay; demeurant 8090 Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPEAU (Paul-Emile) — Accidentellement, à Sawyerville, le 31 juillet 1969, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Paul-Emile Champeau, fils d'Adrien Champeau et d'Albertine Pelletier; demeurant à St-Malo. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons funéraires,
Robert et Marc Brien,
716, rue Short, à Sherbrooke,
à 3 h., pour se rendre à l'église de St-Malo, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de St-Malo, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Willie) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Willie Charron, époux de Noëlla Bélanger. Père de Nicole (Mme Michel Marquis). Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Armand) — A Ste-Thérèse, le 30 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Armand Chartrand, époux de Germaine Juteau, demeurant 27 St-Stanislas. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Bertha) — A Montréal, le 29 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Léopold Clément, née Bertha De Bellefeuille, demeurant 5277 Chemin St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCY (Roméo) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Roméo Courcy, époux de Thérèse Filteau. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Faites confiance à une maison réputée
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
• A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE
JUSQU'A 5 H.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

D'AMBROSI (Luigi) — A Verdun, le 30 juillet, 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Luigi D'Ambrosi, époux de feu Alice Parent; demeurant à 79, 10e ave Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Co. Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Léona) — A Montréal, le 29 juillet 1969, à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Rosaire Desjardins, née Léona Barbeau; elle laisse ses enfants Lise et Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Roch) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roch Desmarais, professeur à la Commission des Ecoles Catholique de Montréal, époux en 1res noces de feu Claire Turgeon, et en 2es noces de Simone Dufresne. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière d'Amos, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAINVILLE (Yvon) — Accidentellement à L'Assomption, le 30 juillet 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé Yvon Drainville, fils de Marcel Drainville et de Véronique Lacombe, demeurant au 421 Rang Point-du-Jour Sud, à L'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371 boul. Ange-Gardien,
à L'Assomption
à 2 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNIL (Yvonne) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve André Duchesnil, née Yvonne Dépatie, mère d'André. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Emilienne) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Emilienne Fortier; épouse de feu Moise Dupuis; elle laisse dans le deuil ses nièces: Carmel (Mme J.-E. Lepine), Simonne (Mme J. Desroches); 1 neveu: Julien. les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 7 h. 30, pour se rendre à l'église l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Armand) — A St-Jean, le 30 juillet 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Armand Dussault, époux de Laura Desranleau; père de Jacques, Guy et Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur et Frères Ltée,
114, rue St-Jacques,
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEMME (Fernand) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 43 ans, est décédé Fernand Gemme, ex-employé des Taxis LaSalle; époux d'Irène Moreau, demeurant à 5327 Bordeaux ; père de Diane. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGUET - LATOUR (Raymond) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Raymond Huguet-Latour, époux de Béatrice de Sève, père de Marguerite-Marie (Mme Réal Doin), André, Pauline (Mme Bertrand Dubé), Pierre, Suzanne (Mme Gilbert Fortin), ses bru: Lise et Eva, ainsi que 23 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Laurette) — A Lachine, le 31 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Wilfrid Jodoin, née Laurette Tremblay. Elle laisse 2 soeurs, Simone (Mme Hector Bolduc) et Pauline (Mme Fernand Métras). Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
à 2 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYCE (Bertha) — A Pointe-aux-Trembles, le 31 juillet 1969, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve Albany Joyce, née Berthe Lesieur; elle laisse Mme Dollard Desjardins (Germaine), Mme Gérard Proulx (Eva), Mme Charles-Edouard Gagnon (Thérèse), Mme James Robertson (Muriel), demeurant à 12018, Bellerive, P.A.T. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Philomène) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Treflé Labonté, née Philomène Champagne. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Arthur) — A Pointe-St-Charles, le 29 juillet 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur Lafortune, ex-barbier de Pointe-St-Charles et membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, conseil de Pointe-St-Charles; époux de Lucille Aubertin; demeurant à 01176 Charlevoix. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (A.-E.) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. A.-E. Lahaie, époux de Albertine Charlebois; père de Mme Gustave Robert (Berthe), Mme G. Tennesi (Lise), Mme Bernard Cardinal (Lisette); demeurant 884 Charles-Guimond à Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sébastien de Boucherville où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Sonia) — A Montréal, le 31 juillet 1969 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Georges Lalonde, née Sonia Tardy; demeurant 6022 St-André. Les funérailles auront lieu lundi le 4 aout. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Albertine) — A Montréal, le 29 juillet 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Albertine Desrosiers, née à South Bridge, Mass.; épouse de Alcide Lamoureux autrefois de Ville St-Michel. Mère de Mme Arthur Marcoux (Raymonde) de San Diego, Californie, Ernest, décédé, et Ulysse. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
11,117 boul. St-Vital
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Théodore) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Théodore jr. Landry, célibataire; demeurant 273 Ste-Catherine est; fils de feu Théodore Landry et d'Elisine Beaudoin, autrefois de St-Anselme, comté Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
E. Bourdages
6662, rue St-Denis, à Montréal,
pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATERREUR (Emile) — Subitement à Ste-Ursule, le 30 juillet 1969 à l'âge de 66 ans est décédé M. Emile Laterreur, époux de Gabrielle Lemire. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Irénée Gagnon et Fils
à Ste-Ursule
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Ursule, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

BLANCHARD (Léo) — En ce dimanche, 4 août 1968, Léo, tu nous quittais, sans dire un mot d'adieu à 11 h 15, mais je sais où tu es. Ton souvenir dans nos coeurs ne s'effacera jamais, je m'ennuie beaucoup; le vide que tu as fait, ne se dit pas. A ceux qui l'ont connu, nous demandons un pieux souvenir. Des messes seront chantées à Montréal et St-Polycarpe, dimanche à 11 h 15. Souvenir ému de nous tous: papa, maman, soeurs et frères, beaux-frères et belles-soeurs, amies et amis.

Résultats du meeting Europe-Amériques

DAMES
100 METRES
1 Iris Davis 11"3.10 (AM)
2 Barbara Ferrell 11"3 (AM)
3 Wilma van den Bergh 11"4 (EUR-HOLL)
4 Sylviane Telliez 11"5 (EUR-FR)

EUROPE 2, AMERIQUES 5
400 METRES
1 Nicole Duclos 52.0 (EUR-FR)
2 Kathy Hammond 52.3 (AM)
3 Colette Besson 52.7 (EUR-FR)
4 Esther Stroy 53.7 (AM)

EUROPE 7, AMERIQUES 4
RELAIS 4 x 100 METRES
1 Amériques 44.3 (Stephanie Berto (Can) Mildrette Netter, Iris Davis, Barbara Ferrel (USA)
2 Europe 44.4 (Wilma van den Bergh) (HOLL) Miroslava Sarna (Pol), Gyoergyi Balogh (Hon.), Sylviane Telliez (Fr)

EUROPE 2, AMERIQUES 5
1,500 METRES
1 Paola Pigni 4'13"2-10 EUR.-It)
2 Maria Gommers 4'13"5 (Eur.-Holl)
3 Francie Larrieu 4'16"8 (AM)
4 Doris Brown 4'13"9 (AM)

EUROPE 2, AMERIQUES 5
LONGUEUR:

EUROPE 8, AMERIQUES 3
POIDS

EUROPE 8, AMERIQUES 3
JAVELOT

EUROPE 8, AMERIQUE 3
MESSIEURS
RELAIS 4 x 400 METRES

EUROPE 4, AMERIQUES 1
110 METRES HAIES

EUROPE 5, AMERIQUES 6
200 METRES
1 John Carlos 20.4 (AM)
2 Ben Vaughn 20.6 (AM)
3 Philippe Clerc 20.7 (Eur.-Suisse)
4 Jochen Eigenherr 20.8 (Eur. All Fed)

AMERIQUES 8, EUROPE 3
800 METRES
1 Jozef Plachy 1'45"4 (Eur.-Tch)
2 Byron Dyce 1'46"4 (Am.-Jam)
3 Dieter Fromm 1'47"0 (Eur-All.-Or)
4 Felix Johnson 1'47"6 (AL)

EUROPE 7, AMERIQUES 4
3,000 METRES STEEPLE
1 Michail Shelev 8'33"2 (Eur.-Bulg)
2 Jean-Paul Villain 8'39"8 (Eur.-Fr)
3 Barry Brown 8'44"6 (AM)
4 Robert Price 9'08"0 (AM)

EUROPE 8, AMERIQUES 3
5,000 METRES
1 Gerry Lindgren 13:38.4 (AM)
2 Juergen May 13:40.8 (Eur. All. Fed)
3 Steve Préfontaine 13:52.8 (AM)
4 Werner Girke 14:28.6 (Eur. All. Fed)

EUROPE 5, AMERIQUES 6
DISQUE

EUROPE 8 AMERIQUE 3
MARTEAU

EUROPE 8, AMERIQUES 3
HAUTEUR

AMERIQUES 6, EUROPE 5
TRIPLE SAUT

EUROPE 8, AMERIQUES 3
MEILLEURS ATHLETES

LEBLANC (Paul) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Paul Leblanc, barbier, époux en 1res noces de feu Rita Saulnier et en 2es noces d'Annette Beauchesne-Dugal, père de Mme Frank Simeoni (Huguette). Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi à 1 h.

LOCAS (Edouard) — A Ville de Laval, le 31 juillet 1969, à l'âge de 39 ans, est décédé Edouard Locas, époux d'Irène Gravel; demeurant à 44, boul. Ste-Rose est; père de Jocelyne et Normand. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUISEIZE (Eva) — A Montréal-Nord, le 31 juillet 1969 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Louiseize, née Eva Craig, épouse en 1ères noces de William Chaumont; demeurant au 3982 rue Forest à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu lundi le 4 aout. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLER (Blanche) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée Blanche Lemoine, épouse d'Aristide Miller; demeurant à 8183 Casgrain. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
340, rue Jarry est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUET (Juliette) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Juliette Lafrance, épouse de feu Maurice Paquet, mère bien-aimée de 3 fils: Pierre, Michel et Gilbert, de 3 filles: Louise (Mme Léo-Paul Roberge), Gisèle (Mme Freddy Gloor), Hélène (Mme Rénald Bouillon); elle laisse 2 belles-filles: Charlotte et Raymonde. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11ème av. Rosemont,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Sr Yvette) — A Montréal, le 30 juillet 1969, est décédée Sr Yvette Paradis C.N.D., soeur de Jeanne Paradis, Mmes Pierre Dupras (Marcelle), Jean Filiatrault (Thérèse), René Chevrier (Madeleine), et Charles O. Paradis. La dépouille mortelle est exposée au
Parloir des Soeurs
de la Congrégation Notre-Dame,
3040 ouest, rue Sherbrooke,
à Montréal, où le service funèbre sera célébré samedi le 2 août à 10 h. a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Cécile) — A Montréal, le 30 juillet 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Antonio Parent, née Cécile Rivet, demeurant 6775 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de Frais Funéraires,
7394, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h. 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Marguerite) — A Montréal, le 31 juillet 1969 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Auguste Pauzé, née Marguerite Laurent; demeurant à 1461 Bourbonnière; elle laisse ses fils: Gaston, Yvon et leurs épouses; ses filles: Madeleine, Pierrette (Mme Réal Dalbec), Thérèse (Mme Marcel Baribeau), Jacqueline (Mme Claude Beauregard), Lise (Mme Wilfrid Therrien). Les funérailles auront lieu lundi le 4 aout. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERROTTE (Marielle) — A Verdun, le 30 juillet 1969, à l'âge de 25 ans, est décédée Mlle Marielle Perrotte, fille de René Perrotte; demeurant 652 Godin, à Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, à Verdun,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POPULUS (Alphège) — A Montréal, le 1er août 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Alphège Populus, époux de feu Malvina Leblanc, demeurant 2525 rue Hogan. Père de Valmore, Donat, Emilia (Mme veuve Louis Philippe Mireault) Noella (Mme E. Lacombe), Jean-Paul Maurice, René, Oscar, Il laisse dans le deuil ses bru: Lilianne Frénette, Lucienne Descarie, Marcelle Brousseau, Madeleine Cloutier, Jeannette Descarie, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaie Inc.,
2590 rue Rouen,
à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCAL (Lucienne) — Subitement à Lanoraie, le 31 juillet 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Raoul Provençal, née Lucienne Mailloux. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est.
Avis des funérailles plustard. Exposée à partir de 7 heures ce soir.

RANGER (Moise) — A Lachine, le 31 juillet 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Moise Ranger, époux de Eveline Turgeon; père de Euclide, Gérard, Gilles, Maurice, André, Marie-Jeanne (Mme Albert Serra), Lucille (Mme Réal Grenier), Pierrette (Mme Philippe Tessier) et Adrienne. Les funérailles auront lieu lundi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame,
Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPELLE (Anathalie) — A Montréal, le 31 juillet 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Henri Riopelle, née Anathalie Leroux; autrefois de Terrebonne; mère de Gérard. Les funérailles auront lieu samedi le 2 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.,
6603, boul. St-Laurent,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et am